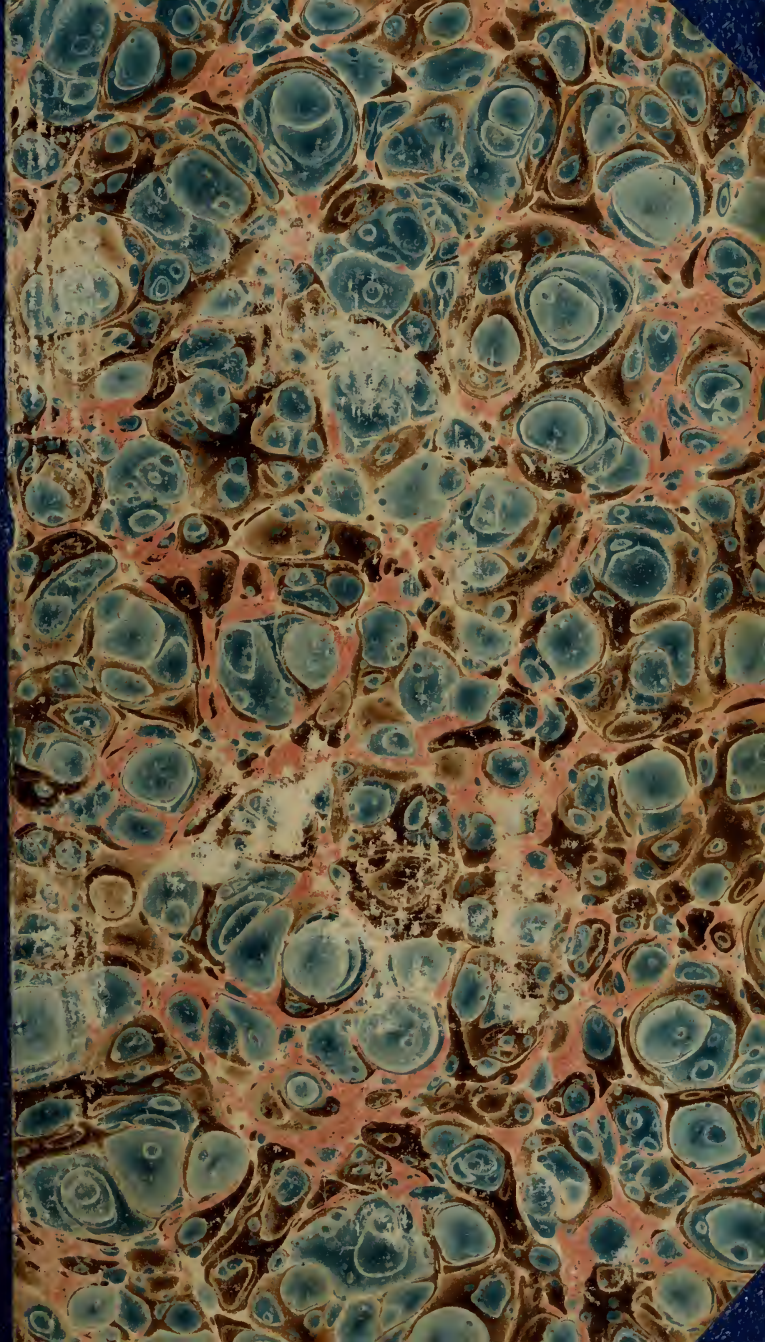

THE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

LES

MYSTÈRES DE PARIS.

LES

MYSTÈRES DE PARIS.

IMP. DE HAUMAN ET Cᵉ. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, 8.

LES

MYSTÈRES DE PARIS

Par Eugène Sue.

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE.

TOME X.

Bruxelles.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET Ce.

1844

THE LIBRARY
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
PROVO, UTAH

I

LES ADIEUX.

Le lendemain de cette soirée où le comte de Saint-Rémy avait été si indignement joué par son fils, une scène touchante se passait à Saint-Lazare, à l'heure de la récréation des détenues.

Ce jour-là, pendant la promenade des autres prisonnières, Fleur-de-Marie était assise sur un banc avoisinant le bassin du préau, et déjà surnommé le *banc de la Goualeuse*. Par une sorte de convention tacite, les détenues lui abandonnaient cette place, qu'elle aimait, car la douce influence de la jeune fille avait encore augmenté.

La Goualeuse affectionnait ce banc situé près du bassin, parce qu'au moins le peu de mousse qui veloutait les margelles de ce réservoir lui rappelait la verdure des champs, de même que l'eau limpide dont il était rempli lui rappelait la petite rivière du village de Bouqueval.

Pour le regard attristé du prisonnier, une touffe d'herbe est une prairie... une fleur est un parterre...

Confiante dans les affectueuses promesses de madame d'Harville, Fleur-de-Marie s'était attendue depuis deux jours à quitter Saint-Lazare.

Quoiqu'elle n'eût aucune raison de s'inquiéter du retard que l'on apportait à sa sortie de prison, la jeune fille, dans son habitude du malheur, osait à peine espérer d'être bientôt libre...

Depuis son retour parmi ces créatures dont l'aspect, dont le langage ravivaient à chaque instant dans son âme le souvenir incurable de sa première honte, la tristesse de Fleur-de-Marie avait encore augmenté, et était devenue plus accablante encore.

Ce n'est pas tout.

Un nouveau sujet de trouble, de chagrin, presque d'épouvante pour elle, naissait de l'exaltation passionnée de sa reconnaissance envers Rodolphe.

Chose étrange! elle ne sondait la profondeur de l'abîme où elle avait été plongée que pour mesurer la distance qui la séparait de cet homme dont la grandeur lui semblait surhumaine... de cet homme

à la fois d'une bonté si auguste... et d'une puissance si redoutable aux méchants...

Malgré le respect dont était empreinte son adoration pour lui, quelquefois, hélas! Fleur-de-Marie craignait de reconnaître dans cette adoration les caractères de l'amour... mais d'un amour aussi caché que profond, aussi chaste que caché, aussi désespéré que chaste.

La malheureuse enfant n'avait cru lire dans son cœur cette désolante révélation qu'après son entretien avec madame d'Harville, éprise elle-même pour Rodolphe d'une passion qu'il ignorait.

Après le départ et les promesses de la marquise, Fleur-de-Marie aurait dû être transportée de joie en songeant à ses amis de Bouqueval, à Rodolphe qu'elle allait revoir...

Il n'en fut rien.

Son cœur se serra douloureusement... sans cesse revenaient à son souvenir les paroles acerbes, les regards hautains, scrutateurs, de madame d'Harville, lorsque la pauvre prisonnière s'était élevée jusqu'à l'enthousiasme en parlant de son bienfaiteur.

Par une singulière intuition, la Goualeuse avait ainsi surpris une partie du secret de madame d'Harville.

« L'exaltation de ma reconnaissance pour M. Rodolphe a blessé cette jeune dame si belle et d'un rang si élevé, pensa Fleur-de-Marie. Maintenant je com-

prends l'amertume de ses paroles, elles exprimaient une jalousie dédaigneuse?

« Elle! jalouse de moi? il faut donc qu'elle l'aime et que je l'aime aussi... lui?... il faut donc que mon amour se soit trahi malgré moi!...

« L'aimer... moi, moi... créature à jamais flétrie, ingrate et misérable que je suis!... Oh! si cela était... mieux vaudrait cent fois la mort... »

Hâtons-nous de le dire, la malheureuse enfant, qui semblait vouée à tous les martyres, s'exagérait ce qu'elle appelait *son amour*.

A sa gratitude profonde envers Rodolphe se joignait une admiration involontaire pour la grâce, la force, la beauté qui le distinguaient entre tous; rien de plus immatériel, rien de plus pur que cette admiration, mais elle existait vive et puissante, parce que la beauté physique est toujours attrayante.

Et puis enfin la voix du sang, si souvent niée, muette, ignorante ou méconnue, se fait parfois entendre; ces élans de tendresse passionnée qui entraînaient Fleur-de-Marie vers Rodolphe, et dont elle s'effrayait, parce que dans son ignorance elle en dénaturait la tendance, ces élans résultaient de mystérieuses sympathies aussi évidentes, mais aussi inexplicables que la ressemblance des traits...

En un mot Fleur-de-Marie, apprenant qu'elle était fille de Rodolphe, se fût expliqué la vive attraction qu'elle ressentait pour lui; alors, complète-

ment éclairée, elle eût admiré sans scrupule la beauté de son père.

Ainsi s'explique l'abattement de Fleur-de-Marie, quoiqu'elle dût s'attendre d'un moment à l'autre, d'après la promesse de madame d'Harville, à quitter Saint-Lazare.

Fleur-de-Marie, mélancolique et pensive, était donc assise sur son banc auprès du bassin, regardant avec une sorte d'intérêt machinal les jeux de quelques oiseaux effrontés qui venaient s'ébattre sur les margelles de pierre. Un moment elle avait cessé de travailler à une petite brassière d'enfant qu'elle finissait d'ourler.

Est-il besoin de dire que cette brassière appartenait à la nouvelle layette si généreusement offerte à Mont-Saint-Jean par les prisonnières, grâce à la touchante intervention de Fleur-de-Marie?

La pauvre et difforme protégée de la Goualeuse était assise à ses pieds; tout en s'occupant de parfaire un petit bonnet, de temps à autre, elle jetait sur sa bienfaitrice un regard à la fois reconnaissant, timide et dévoué... le regard d'un chien sur son maître.

La beauté, le charme, la douceur adorable de Fleur-de-Marie, inspiraient à cette femme avilie autant d'attrait que de respect.

Il y a toujours quelque chose de saint, de grand, dans les aspirations d'un cœur même dégradé, qui,

pour la première fois, s'ouvre à la reconnaissance; et jusqu'alors personne n'avait mis Mont-Saint-Jean à même d'éprouver la religieuse ardeur de ce sentiment si nouveau pour elle.

Au bout de quelques minutes, Fleur-de-Marie tressaillit légèrement, essuya une larme et se remit à coudre avec activité.

« Vous ne voulez donc pas vous reposer de travailler pendant la récréation, mon bon ange sauveur? dit Mont-Saint-Jean à la Goualeuse.

— Je n'ai pas donné d'argent pour acheter la layette... je dois fournir ma part en ouvrage..., reprit la jeune fille.

— Votre part!... mon bon Dieu!... mais sans vous, au lieu de cette bonne toile bien blanche, de cette futaine bien chaude pour habiller mon enfant, je n'aurais que ces haillons que l'on traînait dans la boue de la cour... Je suis bien reconnaissante envers mes compagnes, elles ont été très-bonnes pour moi... c'est vrai... mais vous! Oh! vous!... Comment donc que je vous dirai cela? ajouta la pauvre créature en hésitant et très-embarrassée d'exprimer sa pensée. Tenez, reprit-elle, voilà le soleil, n'est-ce pas?... voilà le soleil?...

— Oui, Mont-Saint-Jean... voyons, je vous écoute, répondit Fleur-de-Marie en inclinant son visage enchanteur vers la figure hideuse de sa compagne.

— Mon Dieu... vous allez vous moquer de moi, reprit celle-ci tristement, je veux me mêler de parler... et je ne le sais pas...

— Dites toujours, Mont-Saint-Jean.

— Avez-vous des bons yeux d'ange! dit la prisonnière en contemplant Fleur-de-Marie dans une sorte d'extase ; ils m'encouragent... vos bons yeux... Voyons, je vas tâcher de dire ce que je voulais. Voilà le soleil, n'est-ce pas? il est bien chaud, il égaye la prison, il est bien agréable à voir et à sentir, pas vrai?

— Sans doute...

—Mais une supposition... ce soleil... ne s'est pas fait tout seul, et si on est reconnaissant pour lui, à plus forte raison pour...

— Pour celui qui l'a créé, n'est-ce pas, Mont-Saint-Jean?... Vous avez raison... aussi, celui-là on doit le prier, l'adorer... c'est Dieu.

— C'est ça... voilà mon idée, s'écria joyeusement la prisonnière ; c'est ça, je dois être reconnaissante pour mes compagnes ; mais je dois vous prier, vous adorer, vous, la Goualeuse, car c'est vous qui les avez rendues bonnes pour moi, au lieu de méchantes qu'elles étaient.

— C'est Dieu qu'il faut remercier, Mont-Saint-Jean, et non pas moi.

— Oh! si... vous, vous... je vous vois... vous m'avez fait du bien et par vous et par les autres.

— Mais si je suis bonne comme vous dites, Mont-Saint-Jean, c'est Dieu qui m'a faite ainsi... c'est donc lui qu'il faut remercier.

— Ah ! dame... alors peut-être bien... puisque vous le dites, reprit la prisonnière indécise ; si ça vous fait plaisir... comme ça... à la bonne heure...

— Oui, ma pauvre Mont-Saint-Jean... implorez-le souvent... Ce sera la meilleure manière de me prouver que vous m'aimez un peu...

— Si je vous aime ! la Goualeuse, mon Dieu, mon Dieu ! Mais vous ne vous souvenez donc plus de ce que vous disiez aux autres détenues pour les empêcher de me battre : *Ce n'est pas seulement elle que vous battez, c'est aussi son enfant...* ? Eh bien !... c'est tout de même pour vous aimer ; ca n'est pas seulement pour moi que je vous aime, c'est aussi pour mon enfant.

— Merci, merci, Mont-Saint-Jean, vous me faites plaisir en me disant cela. »

Et Fleur-de-Marie émue tendit sa main à sa compagne.

« Quelle belle petite menotte de fée !... est-elle blanche et mignonne ! » dit Mont-Saint-Jean en se reculant comme si elle eût craint de toucher de ses vilaines mains rouges et sordides cette main charmante.

Pourtant, après un moment d'hésitation, elle effleura respectueusement de ses lèvres le bout des

doigts effilés que lui présentait Fleur-de-Marie ; puis, s'agenouillant brusquement, elle se mit à la contempler fixement dans un recueillement attentif et profond.

« Mais venez donc vous asseoir là... près de moi, lui dit la Goualeuse.

— Oh ! pour ça, non, par exemple... jamais... jamais...

— Pourquoi cela ?

— Respect à la discipline, comme disait autrefois mon brave Mont-Saint-Jean ; soldats ensemble, officiers ensemble, chacun avec ses pareils.

— Vous êtes folle... il n'y a aucune différence entre nous deux...

— Aucune différence... mon bon Dieu ! Et vous dites ça, quand je vous vois comme je vous vois, aussi belle qu'une reine; oh ! tenez... qu'est-ce que cela vous fait?... laissez-moi là, à genoux, vous bien, bien regarder comme tout à l'heure... Dame... qui sait... quoique je sois un vrai monstre, mon enfant vous ressemblera peut-être... On dit que quelquefois par un regard... ça arrive. »

Puis, par un scrupule d'une incroyable délicatesse chez une créature de cette espèce, craignant d'avoir peut-être humilié ou blessé Fleur-de-Marie par ce vœu singulier, Mont-Saint-Jean ajouta tristement :

« Non, non, je dis cela en plaisantant, allez, la Goualeuse... je ne me permettrais pas de vous re-

garder dans cette idée-là... sans que vous me le permettiez... Mon enfant sera aussi laid que moi... qu'est-ce que ça me fait?... je ne l'en aimerai pas moins; pauvre petit malheureux, il n'a pas demandé à naître, comme on dit... Et s'il vit... qu'est-ce qu'il deviendra? dit-elle d'un air sombre et abattu. Hélas!... oui... qu'est-ce qu'il deviendra, mon Dieu? »

La Goualeuse tressaillit à ces paroles.

En effet, que pouvait devenir l'enfant de cette misérable, avilie, dégradée, pauvre et méprisée?... Quel sort!... quel avenir!...

« Ne pensez pas à cela, Mont-Saint-Jean, reprit Fleur-de-Marie; espérez que votre enfant trouvera des personnes charitables sur son chemin.

— Oh! on n'a pas deux fois la chance, voyez-vous, la Goualeuse, dit amèrement Mont-Saint-Jean en secouant la tête. Je vous ai rencontrée... vous... c'est déjà un grand hasard... Et, tenez, soit dit sans vous offenser, j'aurais mieux aimé que mon enfant ait eu ce bonheur-là que moi. Ce vœu-là... c'est tout ce que je peux lui donner.

— Priez, priez, Dieu vous exaucera.

— Allons, je prierai, si ça vous fait plaisir, la Goualeuse, ça me portera peut-être bonheur; au fait, qui m'aurait dit, quand la Louve me battait, et et que j'étais le *pâtiras* de tout le monde, qu'il se trouverait là un bon petit ange sauveur qui, avec sa jolie voix douce, serait plus fort que tout le monde,

et que la Louve, qui est si forte et si méchante ?...

— Oui, mais la Louve a été bien bonne pour vous... quand elle a réfléchi que vous étiez doublement à plaindre.

— Oh ! ça c'est vrai... grâce à vous, et je ne l'oublierai jamais... Mais dites donc, la Goualeuse, pourquoi donc a-t-elle, depuis l'autre jour, demandé à changer de quartier, la Louve... elle qui, malgré ses colères, avait l'air de ne pouvoir plus se passer de vous ?

— Elle est un peu capricieuse...

— C'est drôle... une femme qui est venue ce matin du quartier de la prison où est la Louve dit qu'elle est toute changée...

— Comment cela ?

— Au lieu de quereller ou de menacer le monde, elle est triste, triste... et s'isole dans les coins ; si on lui parle, elle vous tourne le dos et ne vous répond pas... A présent la voir muette, elle qui criait toujours, c'est étonnant, n'est-ce pas ? Et puis cette femme m'a dit encore une chose, mais pour cela, je ne le crois pas.

— Quoi donc ?...

— Elle dit avoir vu pleurer la Louve... Pleurer la Louve ! c'est impossible...

— Pauvre Louve... c'est à cause de moi qu'elle a voulu changer de quartier... je l'ai chagrinée sans le vouloir, dit la Goualeuse en soupirant.

— Vous, chagriner quelqu'un, mon bon ange sauveur !... »

A ce moment l'inspectrice, madame Armand, entra dans le préau.

Après avoir cherché des yeux Fleur-de-Marie, elle vint à elle l'air satisfait et souriant.

« Bonne nouvelle, mon enfant...

— Que dites-vous, madame ? s'écria la Goualeuse en se levant.

— Vos amis ne vous ont pas oubliée, ils ont obtenu votre mise en liberté... Monsieur le directeur vient d'en recevoir l'avis.

— Il serait possible, madame ! Ah ! quel bonheur, mon Dieu !... »

Et l'émotion de Fleur-de-Marie fut si violente, qu'elle pâlit, mit sa main sur son cœur qui battait avec violence, et retomba sur son banc.

« Calmez-vous, mon enfant, lui dit madame Armand avec bonté ; heureusement ces secousses-là sont sans danger.

— Ah ! madame, que de reconnaissance !...

— C'est sans doute madame la marquise d'Harville qui a obtenu votre liberté... il y a là une vieille dame chargée de vous conduire chez les personnes qui s'intéressent à vous... Attendez-moi, je vais revenir vous prendre, j'ai quelques mots à dire à l'atelier. »

Il serait difficile de peindre l'expression de morne

désolation qui assombrit les traits de Mont-Saint-Jean, en apprenant que son bon ange sauveur, comme elle appelait la Goualeuse, allait quitter Saint-Lazare.

La douleur de cette femme était moins causée par la crainte de redevenir le souffre-douleur de la prison que par le chagrin de se voir séparée du seul être qui lui eût jamais témoigné quelque intérêt.

Toujours assise au pied du banc, Mont-Saint-Jean porta ses deux mains aux deux touffes de cheveux hérissés qui sortaient en désordre de son vieux bonnet noir, comme pour se les arracher; puis, cette violente affliction faisant place à l'abattement, elle laissa retomber sa tête, et resta muette, immobile, le front caché dans ses mains, les coudes appuyés sur ses genoux.

Malgré sa joie de quitter la prison, Fleur-de-Marie ne put s'empêcher de frissonner un moment au souvenir de la Chouette et du Maître-d'École, se rappelant que ces deux monstres lui avaient fait jurer de ne pas informer ses bienfaiteurs de son triste sort.

Mais ces funestes pensées s'effacèrent bientôt de l'esprit de Fleur-de-Marie, devant l'espoir de revoir Bouqueval, madame George, Rodolphe, à qui elle voulait recommander la Louve et Martial; il lui semblait même que le sentiment exalté qu'elle

se reprochait d'éprouver pour son bienfaiteur, n'étant plus nourri par le chagrin et par la solitude, se calmerait dès qu'elle reprendrait ses occupations rustiques qu'elle aimait tant à partager avec les bons et simples habitants de la ferme.

Étonnée du silence de sa compagne, silence dont elle ne soupçonnait pas la cause, la Goualeuse lui toucha légèrement l'épaule, en lui disant :

« Mont-Saint-Jean, puisque me voilà libre... ne pourrais-je pas vous être utile à quelque chose? »

En sentant la main de la Goualeuse, la prisonnière tressaillit, laissa retomber ses bras sur ses genoux, et tourna vers la jeune fille son visage ruisselant de larmes.

Une si amère douleur éclatait sur la figure de Mont-Saint-Jean, que sa laideur disparaissait.

« Mon Dieu !... qu'avez-vous? lui dit la Goualeuse ; comme vous pleurez !

— Vous vous en allez ! murmura la détenue d'une voix entrecoupée de sanglots ; je n'avais pourtant jamais pensé que d'un moment à l'autre vous partiriez d'ici... et que je ne vous verrais plus... plus... jamais...

— Je vous assure que je me souviendrai toujours de votre amitié... Mont-Saint-Jean.

— Mon Dieu, mon Dieu !... et dire que je vous aimais déjà tant !... Quand j'étais là assise par terre à vos pieds... il me semblait que j'étais sauvée...

que je n'avais plus rien à craindre. Ce n'est pas pour les coups que les autres vont peut-être recommencer à me donner que je dis cela... j'ai la vie dure... Mais enfin il me semblait que vous étiez ma bonne chance et que vous porteriez bonheur à mon enfant, rien que parce que vous aviez pitié de moi. C'est vrai, allez, ça; quand on est habitué à être maltraité, on est plus sensible que d'autres à la bonté. » Puis, s'interrompant pour éclater encore en sanglots, elle s'écria : « Allons, c'est fini !... c'est fini !... Au fait... ça devait arriver un jour ou l'autre... mon tort est de n'y avoir jamais pensé... C'est fini... c'est fini... plus rien...

— Allons, courage, je me souviendrai de vous, comme vous vous souviendrez de moi.

— Oh ! pour ça, on me couperait en morceaux plutôt que de me faire vous renier ou vous oublier ; je deviendrais vieille, vieille comme les rues, que j'aurais toujours devant les yeux votre belle figure d'ange. Le premier mot que j'apprendrai à mon enfant, ça sera votre nom, la Goualeuse, car il vous aura dû de n'être pas mort de froid.

— Écoutez-moi, Mont-Saint-Jean, dit Fleur-de-Marie, touchée de l'affection de cette misérable, je ne puis rien vous promettre pour vous... quoique je connaisse des personnes bien charitables; mais pour votre enfant... c'est différent... il est innocent de tout, lui, et les personnes dont je vous parle

voudront peut-être bien se charger de le faire élever quand vous pourrez vous en séparer...

— M'en séparer... jamais, oh! jamais! s'écria Mont-Saint-Jean avec exaltation. Qu'est-ce que je deviendrais donc maintenant que j'ai compté sur lui?...

— Mais... comment l'élèverez-vous? Fille ou garçon, il faut qu'il soit honnête, et pour cela...

— Il faut qu'il mange un pain honnête, n'est-ce pas, la Goualeuse? Je le crois bien, c'est mon ambition, je me le dis tous les jours; aussi, en sortant d'ici, je ne remettrai pas le pied sous un pont... je me ferai chiffonnière, balayeuse des rues, mais honnête; on doit ça, sinon à soi, du moins à son enfant, quand on a l'*honneur* d'en avoir un... dit-elle avec une sorte de fierté.

— Et qui gardera votre enfant pendant que vous travaillerez? reprit la Goualeuse; ne vaudrait-il pas mieux, si cela est possible, comme je l'espère, le placer à la campagne chez de braves gens qui en feraient une brave fille de ferme ou un bon cultivateur? Vous viendriez de temps en temps le voir, et un jour vous trouveriez peut-être un moyen de vous en rapprocher tout à fait; à la campagne on vit de si peu!

— Mais m'en séparer, m'en séparer! Je mettais toute ma joie en lui, moi qui n'ai rien qui m'aime.

— Il faut songer plus à lui qu'à vous, ma pauvre Mont-Saint-Jean ; dans deux ou trois jours, j'écrirai à madame Armand, et si la demande que je compte faire en faveur de votre enfant réussit, vous n'aurez plus à dire de lui ce qui tout à l'heure m'a tant navré : *Hélas, mon Dieu! que deviendra-t-il?* »

L'inspectrice, madame Armand, interrompit cet entretien ; elle venait chercher Fleur-de-Marie.

Après avoir de nouveau éclaté en sanglots et baigné de larmes désespérées les mains de la jeune fille, Mont-Saint-Jean retomba sur le banc dans un accablement stupide, ne songeant pas même à la promesse que Fleur-de-Marie venait de lui faire à propos de son enfant.

« Pauvre créature ! dit madame Armand en sortant du préau suivie de Fleur-de-Marie. Sa reconnaissance envers vous me donne meilleure opinion d'elle. »

En apprenant que la Goualeuse était graciée, les autres détenues, loin de se montrer jalouses de cette faveur, en témoignèrent leur joie ; quelques-unes entourèrent Fleur-de-Marie, lui firent des adieux pleins de cordialité, et la félicitèrent franchement de sa prompte sortie de prison.

« C'est égal, dit l'une d'elles, cette petite blondinette nous a fait passer un beau moment... c'est quand nous avons boursillé pour la layette de Mont-

Saint-Jean. On se souviendra de cela à Saint-Lazare. »

Lorsque Fleur-de-Marie eut quitté le bâtiment des prisons sous la conduite de l'inspectrice, celle-ci lui dit :

« Maintenant, mon enfant, rendez-vous au vestiaire où vous déposerez vos vêtements de détenue pour reprendre vos habits de paysanne qui, par leur simplicité rustique, vous seyaient si bien ; adieu... vous allez être heureuse, car vous allez vous trouver sous la protection de personnes recommandables, et vous quittez cette maison pour n'y jamais rentrer. Mais... tenez... je ne suis guère raisonnable, dit madame Armand dont les yeux se mouillèrent de larmes, il m'est impossible de vous cacher combien je m'étais déjà attachée à vous, pauvre petite ! » Puis, voyant le regard de Fleur-de-Marie devenir humide aussi, l'inspectrice ajouta : « Vous ne m'en voudrez pas, je l'espère, d'attrister ainsi votre départ ?

— Ah ! madame... n'est-ce pas à votre recommandation que cette jeune dame, à qui je dois ma liberté, s'est intéressée à mon sort ?

— Oui, et je suis heureuse de ce que j'ai fait ; mes pressentiments ne m'avaient pas trompée... »

A ce moment une cloche sonna.

« Voici l'heure du travail des ateliers, il faut que je rentre... adieu encore ; adieu, ma chère enfant. »

Et madame Armand, aussi émue que Fleur-de-Marie, l'embrassa tendrement; et puis elle dit à un des employés de la maison :

« Conduisez mademoiselle au vestiaire.

Un quart d'heure après, Fleur-de-Marie, vêtue en paysanne ainsi que nous l'avons vue à la ferme de Bouqueval, entrait dans le greffe où l'attendait madame Séraphin.

La femme de charge du notaire Jacques Ferrand venait chercher cette malheureuse enfant pour la conduire à l'île du Ravageur.

II

SOUVENIRS.

Jacques Ferrand avait facilement et promptement obtenu la liberté de Fleur-de-Marie, liberté qui dépendait d'une simple décision administrative.

Instruit par la Chouette du séjour de la Goualeuse à Saint-Lazare, il s'était aussitôt adressé à l'un de ses clients, homme honorable et influent, lui disant qu'une jeune fille, d'abord égarée mais sincèrement repentante et récemment enfermée à Saint-Lazare, risquait, par le contact des autres prisonnières, de voir s'affaiblir peut-être ses bonnes résolutions. Cette

jeune fille lui ayant été vivement recommandée par des personnes respectables qui devaient se charger d'elle à sa sortie de prison, avait ajouté Jacques Ferrand, il priait son tout-puissant client, au nom de la morale, de la religion et de la réhabilitation future de cette infortunée, de solliciter sa libération.

Enfin le notaire, pour se mettre à l'abri de toute recherche ultérieure, avait surtout et instamment prié son client de ne pas le nommer dans l'accomplissement de cette bonne œuvre ; ce vœu, attribué à la modestie philanthropique de Jacques Ferrand, homme aussi pieux que respectable, fut scrupuleusement observé ; la liberté de Fleur-de-Marie fut demandée et obtenue au seul nom du client qui, pour comble d'obligeance, envoya directement à Jacques Ferrand l'ordre de sortie, afin qu'il pût l'adresser aux protecteurs de la jeune fille.

Madame Séraphin, en remettant cet ordre au directeur de la prison, ajouta qu'elle était chargée de conduire la Goualeuse auprès des personnes qui s'intéressaient à elle.

D'après les excellents renseignements donnés par l'inspectrice à madame d'Harville sur Fleur-de-Marie, personne ne douta que celle-ci ne dût sa liberté à l'intervention de la marquise.

La femme de charge du notaire ne pouvait donc en rien exciter la défiance de sa victime.

Madame Séraphin avait selon l'occasion, et ainsi qu'on le dit vulgairement, l'*air bonne femme;* il fallait assez d'observation pour remarquer quelque chose d'insidieux, de faux, de cruel dans son regard patelin, dans son sourire hypocrite.

Malgré sa profonde scélératesse, qui l'avait rendue complice ou confidente des crimes de son maître, madame Séraphin ne put s'empêcher d'être frappée de la touchante beauté de cette jeune fille, qu'elle avait livrée tout enfant à la Chouette, et qu'elle conduisait alors à une mort certaine...

« Eh bien! ma chère demoiselle, lui dit madame Séraphin d'une voix mielleuse, vous devez être bien contente de sortir de prison?

— Oh! oui, madame; et c'est sans doute grâce à la protection de madame d'Harville, qui a été si bonne pour moi!

— Vous ne vous trompez pas... Mais venez... nous sommes déjà un peu en retard... et nous avons une longue route à faire.

— Nous allons à la ferme de Bouqueval, chez madame George, n'est-ce pas... madame? s'écria la Goualeuse.

— Oui... certainement, nous allons à la campagne... chez madame George, » dit la femme de charge pour éloigner tout soupçon de l'esprit de Fleur-de-Marie. Puis elle ajouta avec un air de malicieuse bonhomie : « Mais ce n'est pas tout, avant de voir

madame George, une petite surprise vous attend, venez... venez, notre fiacre est en bas... Quel *ouf!* vous allez pousser en sortant d'ici... chère demoiselle... Allons, partons... Votre servante, messieurs. »

Et madame Séraphin, après avoir salué le greffier et son commis, descendit avec la Goualeuse.

Un gardien les suivait, chargé de faire ouvrir les portes.

La dernière venait de se refermer sur les deux femmes, et elles se trouvaient sous le vaste porche qui donne sur la rue du Faubourg-Saint-Denis, lorsqu'elles se rencontrèrent avec une jeune fille qui venait sans doute visiter quelque prisonnière.

C'était Rigolette... Rigolette toujours leste et coquette. Un petit bonnet très-simple, mais bien frais et orné de faveurs cerise qui accompagnaient à merveille ses bandeaux de cheveux noirs, encadrait son joli minois ; un col bien blanc se rabattait sur son long tartan brun. Elle portait au bras un cabas de paille ; grâce à sa démarche de chatte attentive et proprette, ses brodequins à semelles épaisses étaient d'une propreté miraculeuse, quoiqu'elle vînt, hélas ! de bien loin, la pauvre enfant.

« Rigolette ! » s'écria Fleur-de-Marie en reconnaissant son ancienne compagne de prison (1) et de promenades champêtres.

(1) Le lecteur se souvient peut-être que dans le récit de ses premières années qu'elle a fait à Rodolphe lors de son entretien avec

« La Goualeuse ! » dit à son tour la grisette.

Et les deux jeunes filles se jetèrent dans les bras l'une de l'autre.

Rien de plus enchanteur que le contraste de ces deux enfants de seize ans, tendrement embrassées, toutes deux si charmantes, et pourtant si différentes de physionomie et de beauté.

L'une blonde, aux grands yeux bleus mélancoliques, au profil d'une angélique pureté idéale un peu pâli, un peu attristé, un peu spiritualisé de ces adorables paysannes de Greuze ; d'un coloris si frais et si transparent... mélange ineffable de rêverie, de candeur et de grâce...

L'autre, brune piquante, aux joues rondes et vermeilles, aux jolis yeux noirs, au rire ingénu, à la mine éveillée, type ravissant de jeunesse, d'insouciance et de gaieté, exemple rare et touchant du bonheur dans l'indigence, de l'honnêteté dans l'abandon, et de la joie dans le travail.

Après l'échange de leurs naïves caresses, les deux jeunes filles se regardèrent...

Rigolette était radieuse de cette rencontre...Fleur-de-Marie confuse...

La vue de son amie lui rappelait le peu de jours

lui chez l'ogresse, la Goualeuse lui avait parlé de Rigolette, qui, enfant vagabond comme elle, avait été enfermée jusqu'à seize ans dans une maison de détention.

de bonheur calme qui avaient précédé sa dégradation première.

« C'est toi... quel bonheur !... disait la grisette.

— Mon Dieu, oui, quelle douce surprise !... il y a longtemps que nous ne nous sommes vues !... répondit la Goualeuse.

— Ah ! maintenant je ne m'étonne plus de ne t'avoir pas rencontrée depuis six mois..., reprit Rigolette en remarquant les vêtements rustiques de la Goualeuse, tu habites donc la campagne ?...

— Oui... depuis quelque temps, dit Fleur-de-Marie en baissant les yeux.

— Et tu viens, comme moi, voir quelqu'un en prison ?

— Oui... je viens... je viens de voir quelqu'un, dit Fleur-de-Marie en balbutiant et en rougissant de honte.

— Et tu t'en retournes chez toi? loin de Paris sans doute? chère petite Goualeuse... toujours bonne, je te reconnais bien là... Te rappelles-tu cette pauvre femme en couches à qui tu avais donné ton matelas, du linge, et le peu d'argent qui te restait, et que nous allions dépenser à la campagne ?... car alors tu étais déjà folle de la campagne, toi... mademoiselle la villageoise...

— Et toi, tu ne l'aimais pas beaucoup, Rigolette. Étais-tu complaisante ! c'est pour moi que tu y venais pourtant.

— Et pour moi aussi... car toi qui étais toujours un peu sérieuse, tu devenais si contente, si gaie, si folle une fois au milieu des champs ou des bois... que rien que de t'y voir... c'était pour moi un plaisir... Mais laisse-moi donc encore te regarder! Comme ce joli bonnet rond te va bien! es-tu gentille ainsi! Décidément... c'était ta vocation de porter un bonnet de paysanne, comme la mienne de porter un bonnet de grisette... Te voilà selon ton goût, tu dois être contente... ça ne m'étonne pas... Quand je ne t'ai plus vue, je me suis dit : Cette bonne petite Goualeuse n'est pas faite pour Paris, c'est une vraie fleur des bois, comme dit la chanson, et ces fleurs-là ne vivent pas dans la *capitale*, l'air n'y est pas bon pour elles... Aussi la Goualeuse se sera mise en place chez de braves gens à la campagne : c'est ce que tu as fait, n'est-ce pas?

— Oui..., dit Fleur-de-Marie en rougissant.

— Seulement... j'ai un reproche à te faire...

— A moi?...

— Tu aurais dû me prévenir... on ne se quitte pas ainsi du jour au lendemain... ou du moins sans donner de ses nouvelles.

— Je... j'ai quitté Paris... si vite, dit Fleur-de-Marie de plus en plus confuse, que je n'ai pas pu...

— Oh! je ne t'en veux pas; je suis trop contente de te revoir... Au fait, tu as eu bien raison de quitter Paris, va, c'est si difficile d'y vivre tran-

quille, sans compter qu'une pauvre fille isolée comme nous sommes peut tourner à mal sans le vouloir... Quand on n'a personne pour vous conseiller... on a si peu de défense... les hommes vous font toujours de si belles promesses ! et puis, dame, quelquefois la misère est si dure... Tiens, te souviens-tu de la petite Julie qui était si gentille? et de Rosine, la blonde aux yeux noirs ?

— Oui... je m'en souviens.

— Eh bien ! ma pauvre Goualeuse, elles ont été trompées toutes les deux, puis abandonnées, et enfin, de malheurs en malheurs, elles en sont tombées à être de ces vilaines femmes que l'on renferme ici...

— Ah ! mon Dieu ! » s'écria Fleur-de-Marie qui baissa la tête et devint pourpre.

Rigolette, se trompant sur le sens de l'exclamation de son amie, reprit :

« Elles sont coupables, méprisables... même, si tu veux, je ne dis pas ; mais, vois-tu, ma bonne Goualeuse, parce que nous avons eu le bonheur de rester honnêtes, toi parce que tu as été vivre à la campagne auprès de braves paysans, moi parce que je n'avais pas de temps à perdre avec les amoureux... que je leur préférais mes oiseaux, et que je mettais tout mon plaisir à avoir, grâce à mon travail, un petit ménage bien gentil, il ne faut pas être trop sévères pour les autres... Mon Dieu, qui sait si

l'occasion, la tromperie, la misère, n'ont pas été pour beaucoup dans la mauvaise conduite de Rosine et de Julie... et si à leur place nous n'aurions pas fait comme elles!

— Oh! dit amèrement Fleur-de-Marie, je ne les accuse pas... je les plains...

— Allons, allons, nous sommes pressées, ma chère demoiselle, dit madame Séraphin en offrant son bras à sa victime avec impatience.

— Madame, donnez-nous encore quelques moments, il y a si longtemps que je n'ai vu ma pauvre Goualeuse, dit Rigolette.

— C'est qu'il est tard, mesdemoiselles, déjà trois heures, et nous avons une longue course à faire, » répondit madame Séraphin fort contrariée de cette rencontre; puis elle ajouta : « Je vous donne encore dix minutes...

— Et toi? reprit Fleur-de-Marie en prenant les mains de son amie dans les siennes; tu as un caractère si heureux! tu es toujours gaie? toujours contente?...

— Je l'étais il y a quelques jours... contente et gaie, mais maintenant...

— Tu as des chagrins?

— Moi? ah! bien oui, tu me connais... un vrai *Roger Bontemps*... Je ne suis pas changée... mais malheureusement tout le monde n'est pas comme moi... Et comme les autres ont des chagrins, ça fait que j'en ai...

— Toujours bonne!...

— Que veux-tu... Figure-toi que je viens ici pour une pauvre fille... une voisine... la brebis du bon Dieu qu'on accuse à tort et qui est bien à plaindre, va; elle s'appelle Louise Morel, c'est la fille d'un honnête ouvrier qui est devenu fou tant il était malheureux... »

Au nom de Louise Morel, une des victimes du notaire, madame Séraphin tressaillit et regarda très-attentivement Rigolette.

La figure de la grisette lui était absolument inconnue; néanmoins la femme de charge prêta dès lors beaucoup d'attention à l'entretien des deux jeunes filles.

« Pauvre femme! reprit la Goualeuse, comme elle doit être contente de ce que tu ne l'oublies pas dans son malheur.

— Ce n'est pas tout, c'est comme un sort; telle que tu me vois, je viens de bien loin... et encore d'une prison... mais d'une prison d'hommes.

— D'une prison d'hommes, toi?

— Ah! mon Dieu! oui, j'ai là une autre pauvre pratique bien triste... aussi, tu vois mon cabas (et Rigolette le montra), il est partagé en deux, chacun a son côté : aujourd'hui j'apporte à Louise un peu de linge, et tantôt j'ai aussi porté quelque chose à ce pauvre Germain... mon prisonnier s'appelle Germain. Tiens, je ne peux pas penser à ce qui vient

de m'arriver avec lui sans avoir envie de pleurer... c'est bête, je sais que cela n'en vaut pas la peine, mais enfin je suis comme ça.

— Et pourquoi as-tu envie de pleurer?

— Figure-toi que Germain est si malheureux d'être confondu avec ces mauvais hommes de la prison, qu'il est tout accablé, n'ayant de goût à rien, ne mangeant pas et maigrissant à vue d'œil... Je m'aperçois de ça, et je me dis : Il n'a pas faim, je vais lui faire une petite friandise qu'il aimait bien quand il était mon voisin, ça le ragoûtera... Quand je dis friandise, entendons-nous, c'étaient tout bonnement de belles pommes de terre jaunes, écrasées avec un peu de lait et de sucre ; j'en emplis une jolie tasse bien propre, et tantôt je lui porte ça à sa prison en lui disant que j'avais préparé moi-même ce pauvre petit régal, comme autrefois, dans le bon temps, tu comprends ; je croyais ainsi lui donner un peu envie de manger... ah bien! oui...

— Comment?

— Ça lui a donné envie de pleurer, quand il a reconnu la tasse dans laquelle j'avais si souvent pris mon lait devant lui ; il s'est mis à fondre en larmes... et, par-dessus le marché, j'ai fini par faire comme lui, quoique j'aie voulu m'en empêcher ; tu vois comme j'ai de la chance, je croyais bien faire... le consoler, et je l'ai attristé davantage encore.

— Oui, mais ces larmes-là lui auront été si douces!

— C'est égal, j'aurais autant aimé le consoler autrement ; mais je te parle de lui sans te dire qui il est : c'est un ancien voisin à moi... le plus honnête garçon du monde, aussi doux, aussi timide qu'une jeune fille, et que j'aimais comme un camarade, comme un frère.

— Oh ! alors, je conçois que ses chagrins soient devenus les tiens.

— N'est-ce pas ? Mais tu vas voir comme il a bon cœur ; quand je m'en suis allée, je lui ai demandé, comme toujours, ses commissions, lui disant en riant, afin de l'égayer un peu, que j'étais sa petite femme de ménage et que je serais bien exacte, bien active, pour garder sa pratique. Alors lui, s'efforçant de sourire, m'a demandé de lui apporter un des romans de Walter Scott qu'il m'avait autrefois lu le soir pendant que je travaillais ; ce roman-là s'appelle *Ivan... Ivanhoé...* oui, c'est ça... J'aimais tant ce livre-là qu'il me l'avait lu deux fois... Pauvre Germain, il était si complaisant !...

— C'est un souvenir de cet heureux temps passé qu'il veut avoir...

— Certainement, puisqu'il m'a priée d'aller dans le même cabine de lecture, non pour louer, mais pour acheter les mêmes volumes que nous lisions ensemble... Oui, les acheter, et tu juges, pour lui c'est un sacrifice, car il est aussi pauvre que nous.

— Excellent cœur ! dit la Goualeuse tout émue.

— Te voilà aussi attendrie que moi... quand il m'a chargée de cette commission, ma bonne petite Goualeuse ; mais tu comprends, plus je me sentais envie de pleurer... plus je tâchais de rire ; car pleurer deux fois dans une visite faite exprès pour l'égayer, c'était trop fort... Aussi, pour chasser ça, je me suis mise à lui rappeler les drôles d'histoires d'un juif... un personnage de ce roman qui nous amusait tant autrefois... Mais plus je parlais, plus il me regardait avec de grosses, grosses larmes dans les yeux... Dame ! moi, ça m'a fendu le cœur ; j'avais beau renfoncer mes larmes depuis un quart d'heure... j'ai fini par faire comme lui ; quand je l'ai quitté, il sanglotait, et je me disais, furieuse de ma sottise : Si c'est comme ça que je le console et que je l'égaye, c'est bien la peine d'aller le voir ; moi qui me promets toujours de le faire rire... c'est étonnant comme j'y réussis ! »

Au nom de Germain, autre victime du notaire, madame Séraphin avait redoublé d'attention.

« Et qu'a-t-il donc fait, ce jeune homme, pour être en prison? demanda Fleur-de-Marie.

— Lui! s'écria Rigolette dont l'attendrissement cédait à l'indignation, il a fait qu'il est poursuivi par un vieux monstre de notaire... qui est aussi le dénonciateur de Louise.

— De Louise, que tu viens voir ici?

— Sans doute ; elle était la servante du notaire,

et Germain était son caissier... Il serait trop long de te dire de quoi il accuse bien injustement ce pauvre garçon... Mais ce qu'il y a de sûr, c'est que ce méchant homme est comme un enragé après ces deux malheureux qui ne lui ont jamais fait de mal... Mais, patience, patience, chacun aura son tour... »

Rigolette prononça ces derniers mots avec une expression qui inquiéta madame Séraphin. Se mêlant à la conversation, au lieu d'y demeurer étrangère, elle dit à Fleur-de-Marie d'un air patelin :

« Ma chère demoiselle, il est tard, il faut partir... on nous attend ; je comprends bien que ce que vous dit mademoiselle vous intéresse ; car moi, qui ne connais pas la jeune fille et le jeune homme dont elle parle, ça me désole ; mon Dieu ! est-il possible qu'il y ait des gens si méchants !... Et comment donc s'appelle-t-il ce vilain notaire dont vous parlez, mademoiselle ? »

Rigolette n'avait aucune raison de se défier de madame Séraphin ; néanmoins, se souvenant des recommandations de Rodolphe, qui lui avait enjoint la plus grande réserve au sujet de la protection cachée qu'il accordait à Germain et à Louise, elle regretta de s'être laissé entraîner à dire : *Patience, chacun aura son tour.*

« Ce méchant homme s'appelle M. Ferrand, madame, » reprit donc Rigolette, ajoutant très-adroitement, pour réparer sa légère indiscrétion :

« Et c'est d'autant plus mal à lui de tourmenter Louise et Germain, que personne ne s'intéresse à eux... excepté moi... ce qui ne leur sert pas à grand'chose.

— Quel malheur ! reprit madame Séraphin ; j'avais espéré le contraire, quand vous avez dit : *Mais patience...* je croyais que vous comptiez sur quelque protecteur pour soutenir ces deux infortunés contre ce méchant notaire.

— Hélas ! non, madame, ajouta Rigolette, afin de détourner complétement les soupçons de madame Séraphin. Qui serait assez généreux pour prendre le parti de ces deux pauvres jeunes gens contre un homme riche et puissant, comme l'est ce M. Ferrand ?

— Oh ! il y a des cœurs assez généreux pour cela ! reprit Fleur-de-Marie après un moment de réflexion et avec une exaltation contrainte. Oui, je connais quelqu'un qui se fait un devoir de protéger ceux qui souffrent et de les défendre ; car celui dont je te parle est aussi secourable aux honnêtes gens que redoutable aux méchants. »

Rigolette regarda la Goualeuse avec étonnement, et fut sur le point de lui dire, en songeant à Rodolphe, qu'elle aussi connaissait quelqu'un qui prenait courageusement le parti du faible contre le fort ; mais, toujours fidèle aux recommandations de son *voisin* (ainsi qu'elle appelait le prince), la grisette répondit à Fleur-de-Marie :

« Vraiment ? tu connais quelqu'un d'assez généreux pour venir aussi en aide aux pauvres gens ?

— Oui !... et quoique j'aie déjà eu à implorer sa pitié, sa bienfaisance pour d'autres personnes, je suis sûre que s'il connaissait le malheur immérité de Louise et de M. Germain, il les sauverait et punirait leur persécuteur... car sa justice et sa bonté sont inépuisables comme celles de Dieu. »

Madame Séraphin regarda sa victime avec surprise.

« Cette petite fille serait-elle donc encore plus dangereuse que nous le pensions ? se dit-elle. Si j'avais pu en avoir pitié, ce qu'elle vient de dire rendrait inévitable l'*accident* qui va nous en débarrasser.

— Ma bonne petite Goualeuse, puisque tu as une si bonne connaissance, je t'en supplie, recommande-lui ma Louise et mon Germain, car ils ne méritent pas leur mauvais sort, dit Rigolette en songeant que ses amis ne pouvaient que gagner à avoir deux défenseurs au lieu d'un.

— Sois tranquille, je te promets de faire ce que je pourrai pour tes protégés auprès de M. Rodolphe, dit Fleur-de-Marie.

— Rodolphe !... s'écria Rigolette, étrangement surprise.

— Sans doute...., dit la Goualeuse.

— M. Rodolphe !... un commis voyageur ?

— Je ne sais pas ce qu'il est... Mais pourquoi cet étonnement?

— Parce que je connais aussi un M. Rodolphe.

— Ce n'est peut-être pas le même.

— Voyons... voyons : le tien... comment est-il ?

— Jeune !

— C'est ça.

— Une figure pleine de noblesse et de bonté...

— C'est bien ça !... Mais, mon Dieu ! c'est tout comme le mien, dit Rigolette, de plus en plus étonnée, et elle ajouta : Est-il brun? a-t-il de petites moustaches?...

— Oui.

— Enfin il est grand et mince... il a une taille charmante... et l'air si comme il faut... pour un commis voyageur... Est-ce toujours bien ça, le tien ?

— Sans doute, c'est lui, répondit Fleur-de Marie ; seulement ce qui m'étonne, c'est que tu crois qu'il est commis voyageur.

— Quant à cela, j'en suis sûre... il me l'a dit...

— Tu le connais ?

— Si je le connais ? C'est mon voisin.

— M. Rodolphe ?

— Il a une chambre au quatrième, à côté de la mienne.

— Lui !... lui !...

— Qu'est-ce qu'il y a d'étonnant à cela ? C'est tout simple... Il ne gagne guère que quinze ou dix-huit cents francs par an ; il ne peut prendre qu'un logement modeste, quoiqu'il ait l'air de ne pas avoir beaucoup d'ordre... car il ne sait pas seulement ce que ses habits lui coûtent... mon cher voisin.

— Non, non... ce n'est pas le même..., dit Fleur-de-Marie en réfléchissant.

— Ah çà, le tien est donc un phénix pour l'ordre ?

— Celui dont je te parle, vois-tu, Rigolette, dit Fleur-de-Marie avec enthousiasme, est tout-puissant ;... on ne prononce son nom qu'avec amour et vénération ;... son aspect trouble, impose... et l'on est tenté de s'agenouiller devant sa grandeur et sa bonté.

— Alors je m'y perds, ma pauvre Goualeuse... je dis comme toi : Ça n'est plus le même ; car le mien n'est ni tout-puissant, ni imposant. Il est très-bon enfant, très-gai, et on ne s'agenouille pas devant lui, au contraire ; car il m'avait promis de m'aider à cirer ma chambre, sans compter qu'il devait me mener promener le dimanche... Tu vois que ça n'est pas un gros seigneur... Mais à quoi est-ce que je pense ? J'ai joliment le cœur à la promenade !... Et Louise, et mon pauvre Germain ! tant qu'ils seront en prison, il n'y aura pas de plaisir pour moi... »

Depuis quelques moments Fleur-de-Marie réfléchissait profondément, elle s'était tout à coup rap-

pelé que lors de sa première entrevue avec Rodolphe chez l'ogresse, il avait l'extérieur et le langage des hôtes du tapis-franc. Ne pouvait-il pas jouer le rôle de commis voyageur auprès de Rigolette?

Mais quel était le but de cette nouvelle transformation?

La grisette reprit, voyant l'air pensif de Fleur-de-Marie :

« Il n'y a pas besoin de te creuser la tête pour cela, ma bonne Goualeuse; nous saurons bien si nous connaissons le même M. Rodolphe; quand tu verras le tien, parle-lui de moi; quand je verrai le mien, je lui parlerai de toi... De cette manière-là, nous saurons tout de suite à quoi nous en tenir.

— Et où demeures-tu, Rigolette?

— Rue du Temple, n° 17.

— Voilà qui est étrange et bon à savoir, se dit madame Séraphin, qui avait attentivement écouté cette conversation. Ce M. Rodolphe, mystérieux et tout-puissant personnage, qui se fait sans doute passer pour commis voyageur, occupe un logement voisin de celui de cette petite ouvrière, qui a l'air d'en savoir plus qu'elle n'en veut dire, et ce défenseur des opprimés loge ainsi qu'elle dans la maison de Morel et de Bradamanti... Bon, bon, si la grisette et le prétendu commis voyageur continuent à se mêler de ce qui ne les regarde pas, on saura où les trouver.

— Lorsque j'aurai parlé à M. Rodolphe, je t'écrirai, dit la Goualeuse, et je te donnerai mon adresse pour que tu puisses me répondre; mais répète-moi la tienne... je crains de l'oublier.

— Tiens, j'ai justement sur moi une des cartes que je laisse à mes pratiques. Et elle donna à Fleur-de-Marie une petite carte sur laquelle était écrit en magnifique bâtarde : *Mademoiselle Rigolette, couturière, rue du Temple*, 17. C'est comme imprimé, n'est-ce pas? ajouta la grisette; c'est encore ce pauvre Germain qui me les a écrites dans le temps, ces cartes-là; il était si bon, si prévenant!... Tiens, vois-tu, c'est comme un fait exprès, on dirait que je ne m'aperçois de toutes ses excellentes qualités que depuis qu'il est malheureux... et maintenant je suis toujours à me reprocher d'avoir attendu si tard pour l'aimer.

— Tu l'aimes donc?

— Ah! mon Dieu, oui!... Il faut bien que j'aie un prétexte pour aller le voir en prison... Avoue que je suis une drôle de fille, dit Rigolette en étouffant un soupir et en *riant dans ses larmes,* comme dit le poëte.

— Tu es bonne et généreuse comme toujours, » dit Fleur-de-Marie en pressant tendrement les mains de son amie.

Madame Séraphin en avait sans doute assez appris par l'entretien des deux jeunes filles, car

elle dit presque brusquement à Fleur-de-Marie :

« Allons, allons, ma chère demoiselle, partons ; il est tard, voilà un quart d'heure de perdu.

— A-t-elle l'air bougon, cette vieille... je n'aime pas sa figure, » dit tout bas Rigolette à Fleur-de-Marie. Puis elle reprit tout haut : « Quand tu viendras à Paris, ma bonne Goualeuse, ne m'oublie pas ; ta visite me ferait tant de plaisir ! je serais si contente de passer une journée avec toi, de te montrer mon petit ménage, ma chambre, mes oiseaux !... J'ai des oiseaux... c'est mon luxe.

— Je tâcherai de t'aller voir, mais certainement je t'écrirai; allons, adieu, Rigolette... adieu... Si tu savais comme je suis heureuse de t'avoir rencontrée !...

— Et moi donc... Mais ce ne sera pas la dernière fois, je l'espère; et puis je suis si impatiente de savoir si ton M. Rodolphe est le même que le mien... Écris-moi bien vite à ce sujet, je t'en prie...

— Oui, oui... Adieu, Rigolette...

— Adieu, ma bonne petite Goualeuse... »

Et les deux jeunes filles s'embrassèrent tendrement en dissimulant leur émotion.

Rigolette entra dans la prison pour voir Louise, grâce au permis que lui avait fait obtenir Rodolphe.

Fleur-de-Marie monta en fiacre avec madame Séraphin, qui ordonna au cocher d'aller aux Batignolles et de s'arrêter à la barrière.

Un chemin de traverse très-court conduisait de

cet endroit presque directement au bord de la Seine, non loin de l'île du Ravageur.

Fleur-de-Marie, ne connaissant pas Paris, n'avait pu s'apercevoir que la voiture suivait une autre route que celle de la barrière Saint-Denis. Ce fut seulement lorsque le fiacre s'arrêta aux Batignolles qu'elle dit à madame Séraphin, qui l'invitait à descendre :

« Mais il me semble, madame, que ce n'est pas là le chemin de Bouqueval... Et puis comment irons-nous à pied d'ici jusqu'à la ferme ?

— Tout ce que je puis vous dire, ma chère demoiselle, reprit cordialement la femme de charge, c'est que j'exécute les ordres de vos bienfaiteurs... et que vous leur feriez grand'peine si vous hésitiez à me suivre...

— Oh ! madame, ne le pensez pas, s'écria Fleur-de-Marie ; vous êtes envoyée par eux, je n'ai aucune question à vous adresser... je vous suis aveuglément ; dites-moi seulement si madame George se porte toujours bien ?

— Elle se porte à ravir.

— Et... M. Rodolphe ?

— Parfaitement bien aussi.

— Vous le connaissez donc, madame ! Mais tout à l'heure, quand je parlais de lui avec Rigolette... vous n'en avez rien dit ?

— Parce que je ne devais rien en dire... apparemment. J'ai mes ordres.

— C'est lui qui vous les a donnés ?

— Est-elle curieuse, cette chère demoiselle, est-elle curieuse ! dit en riant la femme de charge.

— Vous avez raison ; pardonnez mes questions, madame. Puisque nous allons à pied à l'endroit où vous me conduisez, ajouta Fleur-de-Marie en souriant doucement, je saurai bientôt ce que je désire tant de savoir.

— En effet, ma chère demoiselle ; avant un quart d'heure... nous serons arrivées. »

La femme de charge, ayant laissé derrière elle les dernières maisons des Batignolles, suivit avec Fleur-de-Marie un chemin gazonné bordé de noyers.

Le jour était tiède et beau, le ciel à demi voilé de nuages empourprés par le couchant ; le soleil, commençant à décliner, jetait ses rayons obliques sur les hauteurs de Colombe, de l'autre côté de la Seine.

A mesure que Fleur-de-Marie approchait des bords de la rivière, ses joues pâles se coloraient légèrement ; elle aspirait avec délices l'air vif et pur de la campagne.

Sa touchante physionomie exprimait une satisfaction si douce que madame Séraphin lui dit :

« Vous semblez bien contente, ma chère demoiselle ?

— Oh ! oui, madame... je vais revoir madame

George, peut-être M. Rodolphe... J'ai de pauvres créatures très-malheureuses à leur recommander... j'espère qu'on les soulagera... comment ne serais-je pas contente? Si j'étais triste, comment ma tristesse ne s'effacerait-elle pas? Et puis, voyez donc... le ciel est si gai avec ses nuages roses! et le gazon... est-il vert malgré la saison! Et là-bas... là-bas... derrière ces saules, la rivière... est-elle grande, mon Dieu! le soleil y brille, c'est éblouissant... on dirait des reflets d'or... il brillait ainsi tout à l'heure dans l'eau du petit bassin de la prison... Dieu n'oublie pas les pauvres prisonniers... Il leur donne aussi leur rayon de soleil, » ajouta Fleur-de-Marie avec une sorte de pieuse reconnaissance; puis, ramenée par le souvenir de sa captivité à mieux apprécier encore le bonheur d'être libre, elle s'écria dans un élan de joie naïve: « Ah! madame... et là-bas au milieu de la rivière, voyez donc cette jolie petite île bordée de saules et de peupliers, avec cette maison blanche au bord de l'eau!... Comme cette habitation doit être charmante l'été, quand tous les arbres sont couverts de feuilles! Quel silence, quelle fraîcheur on doit y trouver!

— Ma foi! dit madame Séraphin avec un sourire étrange, je suis ravie que vous trouviez cette île jolie.

— Pourquoi cela, madame?

— Parce que nous y allons.

— Dans cette île?

— Oui, cela vous surprend ?

— Un peu, madame.

— Et si vous trouviez là vos amis ?

— Que dites-vous ?

— Vos amis rassemblés pour fêter votre sortie de prison? ne seriez-vous pas encore plus agréablement surprise ?

— Il serait possible !... Madame George ?... M. Rodolphe ?...

— Tenez... ma chère demoiselle, je n'ai pas plus de défense qu'un enfant... Avec votre petit air innocent, vous me feriez dire ce que je ne dois pas dire.

— Je vais les revoir... Oh ! madame, comme mon cœur bat !...

— N'allez donc pas si vite ! Je conçois votre impatience, mais je puis à peine vous suivre... petite folle...

— Pardon, madame, j'ai tant de hâte d'arriver...

— C'est bien naturel... je ne vous en fais pas un reproche, au contraire...

— Voici le chemin qui descend, il est mauvais ; voulez-vous mon bras, madame?

— Ce n'est pas de refus, ma chère demoiselle... car vous êtes leste et ingambe, et moi je suis vieille.

— Appuyez-vous bien sur moi, madame, n'ayez as peur de me fatiguer...

— Merci, ma chère demoiselle, votre aide n'est

pas de trop, cette descente est si rapide... enfin nou voici dans une belle route.

— Ah! madame, il est donc vrai, je vais revoir madame George? Je ne puis le croire.

— Encore un peu de patience... dans un quart d'heure... vous la verrez, et vous le croirez alors!

— Ce que je ne puis pas comprendre, ajouta Fleur-de-Marie après un moment de réflexion, c'est que madame George m'attende là, au lieu de m'attendre à la ferme.

— Toujours curieuse, cette chère demoiselle, toujours curieuse!...

—Comme je suis indiscrète! n'est-ce pas, madame? dit Fleur-de-Marie en souriant.

— Aussi, pour vous punir, j'ai bien envie de vous apprendre la surprise que vos amis vous ménagent.

— Une surprise?... à moi, madame?

— Tenez, laissez-moi tranquille, petite espiègle, vous me feriez encore parler malgré moi. »

Nous laisserons madame Séraphin et sa victime dans le chemin qui conduit à la rivière.

Nons les précéderons toutes deux de quelques moments à l'île du Ravageur.

III

— Eh quoi ! déjà partir ?
— Partir ? ne plus entendre vos nobles paroles !
Non, par le ciel ! je reste ici, maître...

WOLFRANG, *scène II.*

LE BATEAU.

Pendant la nuit, l'aspect de l'île habitée par la famille Martial était sinistre, mais à la brillante clarté du soleil rien de plus riant que ce séjour maudit.

Bordée de saules et de peupliers, presque entièrement couverte d'une herbe épaisse, où serpentaient quelques allées de sable jaune, l'île renfermait un petit jardin potager et un assez grand nombre

d'arbres à fruits. Au milieu de ce verger on voyait la baraque à toit de chaume dans laquelle Martial voulait se retirer avec François et Amandine. De ce côté, l'île se terminait à sa pointe par une sorte d'estacade formée de gros pieux destinés à contenir l'éboulement des terres.

Devant la maison, touchant presque au débarcadère, s'arrondissait une tonnelle de treillage vert, destinée à supporter pendant l'été les tiges grimpantes de la vigne vierge et du houblon, berceau de verdure sous lequel on disposait alors les tables des buveurs.

A l'une des extrémités de la maison, peinte en blanc et recouverte de tuiles, un bûcher surmonté d'un grenier, formait en retour une petite aile beaucoup plus basse que le corps de logis principal. Presque au-dessus de cette aile on remarquait une fenêtre aux volets garnis de plaques de tôle, et extérieurement condamnés par deux barres de fer transversales, que de forts crampons fixaient au mur.

Trois bachots se balançaient, amarrés aux pilotis du débarcadère.

Accroupi au fond de l'un de ces bachots, Nicolas s'assurait du libre jeu de la soupape qu'il y avait adaptée.

Debout sur un banc situé en dehors de la tonnelle, Calebasse, la main placée au-dessus de ses yeux en manière d'abat-jour, regardait au loin dans la

direction que madame Séraphin et Fleur-de-Marie devaient suivre pour se rendre à l'île.

« Personne ne paraît encore, ni vieille, ni jeune, dit Calebasse en descendant de son banc et s'adressant à Nicolas, ce sera comme hier ! Nous aurons attendu pour le roi de Prusse... Si ces femmes n'arrivent pas avant une demi-heure... il faudra partir; le coup de Bras-Rouge vaut mieux, il nous attend... La courtière doit venir à cinq heures chez lui, aux Champs-Élysées... il faut que nous soyons arrivés avant elle. Ce matin la Chouette nous l'a répété...

— Tu as raison, reprit Nicolas en quittant son bateau. Que le tonnerre écrase cette vieille qui nous fait droguer pour rien ! La soupape va... comme un charme... Des deux affaires nous n'en aurons peut-être pas une...

— Du reste, Bras-Rouge et Barbillon ont besoin de nous... à eux deux ils ne peuvent rien.

— C'est vrai ; car pendant qu'on fera le coup, il faudra que Bras-Rouge reste en dehors de son cabaret pour être au guet, et Barbillon n'est pas assez fort pour entraîner à lui tout seul la courtière dans le caveau... Elle regimbera, cette vieille.

— Est-ce que la Chouette ne nous disait pas, en riant, qu'elle y tenait le Maître-d'École *en pension*... dans ce caveau ?

— Pas dans celui-là... Dans un autre qui est

bien plus profond, et qui est inondé quand la rivière est haute.

— Doit-il marronner dans ce caveau, le Maître-d'École!... Être là dedans tout seul, et aveugle!

— Il y verrait clair qu'il n'y verrait pas autre chose : le caveau est noir comme un four.

— C'est égal, quand il a fini de chanter, pour se distraire, toutes les romances qu'il sait, le temps doit lui paraître joliment long.

— La Chouette dit qu'il s'amuse à faire la chasse aux rats, et que ce caveau-là est très-giboyeux...

— Dis donc, Nicolas, à propos de particuliers qui doivent s'ennuyer et marronner, reprit Calebasse avec un sourire féroce, en montrant du doigt la fenêtre garnie de plaques de tôle, il y en a là un qui doit se manger le sang...

— Bah... il dort... Depuis ce matin il ne cogne plus... et son chien est muet...

— Peut-être qu'il l'a étranglé pour le manger... Depuis deux jours ils doivent tous deux enrager la faim et la soif là dedans.

— Ça les regarde... Martial peut durer encore longtemps comme ça, si ça l'amuse... Quand il sera fini... on dira qu'il est mort de maladie ; ça ne fera pas un pli.

— Tu crois ?

— Bien sûr. En allant ce matin à Asnières, la mère a rencontré le père Férot, le pêcheur. Comme

il s'étonnait de ne pas avoir vu son ami Martial depuis deux jours, la mère lui a dit que Martial ne quittait pas son lit, tant il était malade, et qu'on désespérait de lui... Le père Férot a avalé ça doux comme miel... il le redira à d'autres... et quand la chose arrivera... elle paraîtra toute simple.

— Oui, mais il ne mourra pas encore tout de suite; c'est long de cette manière-là...

— Qu'est-ce que tu veux ? il n'y avait pas moyen d'en venir à bout autrement. Cet enragé de Martial, quand il s'y met, est méchant en diable, et fort comme un taureau, par là-dessus; il se défiait, nous n'aurions pas pu l'approcher sans danger; tandis que, sa porte une fois bien clouée en dehors, qu'est-ce qu'il pouvait faire ? Sa fenêtre était grillée.

— Tiens... il pouvait desceller les barreaux... en creusant le plâtre avec son couteau, ce qu'il aurait fait, si, montée à l'échelle, je ne lui avais pas déchiqueté les mains à coups de hachette, toutes les fois qu'il voulait commencer son ouvrage.

— Quelle faction ! dit le brigand en ricanant; c'est toi qui as dû t'amuser !

— Il fallait bien te donner le temps d'arriver avec la tôle que tu avais été chercher chez le père Micou.

— Devait-il écumer... cher frère !

— Il grinçait des dents comme un possédé; deux ou trois fois il a voulu me repousser à travers les

barreaux à grands coups de bâton ; mais alors, n'ayant plus qu'une main de libre, il ne pouvait pas travailler à desceller la grille... C'est ce qu'il fallait.

— Heureusement qu'il n'y a pas de cheminée dans sa chambre !

— Et que la porte est solide et qu'il a les mains abîmées ! sans ça, il serait capable de trouer le plancher...

— Et les poutres ? Il passerait donc à travers ? Non, non, va, il n'y a pas de danger qu'il s'échappe ; les volets sont garnis de tôle et assurés par deux barres de fer ; la porte... clouée en dehors avec des clous à bateau de trois pouces... Sa bière est plus solide que si elle était en chêne et en plomb.

— Dis donc, et quand, en sortant de prison, la Louve viendra ici pour chercher son homme... comme elle l'appelle ?

— Eh bien ! on lui dira : Cherche...

— A propos, sais-tu que si ma mère n'avait pas enfermé ces gueux d'enfants, ils auraient été capables de ronger la porte comme des rats pour délivrer Martial ? Ce petit gredin de François est un vrai démon depuis qu'il se doute que nous avons emballé le grand frère.

— Ah çà ! mais est-ce qu'on va les laisser dans la chambre d'en haut, pendant que nous allons quitter l'île ? Leur fenêtre n'est pas grillée ; ils n'ont qu'à descendre en dehors... »

A ce moment, des cris et des sanglots, partant de la maison, attirèrent l'attention de Calebasse et de Nicolas.

Ils virent la porte du rez-de-chaussée, jusqu'alors ouverte, se fermer violemment; une minute après, la figure pâle et sinistre de la mère Martial apparut à travers les barreaux de la fenêtre de la cuisine.

De son long bras décharné, la veuve du supplicié fit signe à ses enfants de venir à elle.

« Allons, il y a du grabuge; je parie que c'est encore François qui se rebiffe, dit Nicolas. Gredin de Martial! sans lui, ce gamin-là aurait été tout seul... Veille toujours bien, et si tu vois venir les deux femelles, appelle-moi. »

Pendant que Calebasse, remontée sur son banc, épiait au loin la venue de madame Séraphin et de la Goualeuse, Nicolas entra dans la maison.

La petite Amandine, agenouillée au milieu de la cuisine, sanglotait et demandait grâce pour son frère François.

Irrité, menaçant, celui-ci, acculé dans un des angles de cette pièce, brandissait la hachette de Nicolas, et semblait décidé à apporter cette fois une résistance désespérée aux volontés de sa mère.

Toujours impassible, toujours silencieuse, montrant à Nicolas l'entrée du caveau qui s'ouvrait dans la cuisine et dont la porte était entre-bâillée, la veuve fit signe à son fils d'y enfermer François.

« On ne m'enfermera pas là dedans ! s'écria l'enfant déterminé, dont les yeux brillaient comme ceux d'un jeune chat sauvage. Vous voulez nous y laisser mourir de faim avec Amandine, comme notre frère Martial.

— Maman... pour l'amour de Dieu, laisse-nous en haut dans notre chambre, comme hier, demanda la petite fille d'un ton suppliant, en joignant les mains... dans le caveau noir, nous aurons trop peur... »

La veuve regarda Nicolas d'un air impatient, comme pour lui reprocher de n'avoir pas encore exécuté ses ordres, puis d'un nouveau geste impérieux, lui désigna François.

Voyant son frère s'avancer vers lui, le jeune garçon brandit sa hachette d'un air désespéré et s'écria :

« Si on veut m'enfermer là, que ce soit ma mère, mon frère ou Calebasse, tant pis... je frappe, et la hache coupe. »

Ainsi que la veuve, Nicolas sentait l'imminente nécessité d'empêcher les deux enfants d'aller au secours de Martial pendant que la maison resterait seule, et aussi de leur dérober la connaissance des scènes qui allaient se passer, car de leur fenêtre on découvrait la rivière où l'on voulait noyer Fleur de Marie.

Mais Nicolas, aussi féroce que lâche, et se sou-

ciant peu de recevoir un coup de la dangereuse hachette dont son jeune frère était armé, hésitait à s'approcher de lui.

La veuve, courroucée de l'hésitation de son fils aîné, le poussa rudement par l'épaule au-devant de François.

Mais Nicolas, reculant de nouveau, s'écria :

« Quand il m'aura blessé... qu'est-ce que je ferai, la mère ? Vous savez bien que je vais avoir besoin de mes bras tout à l'heure, et je me ressens encore du coup que ce gueux de Martial m'a donné... »

La veuve haussa les épaules avec mépris, et fit un pas vers François.

« N'approchez pas, ma mère! s'écria François furieux, ou vous allez me payer tous les coups que vous nous avez donnés à nous deux Amandine.

— Mon frère... laisse-toi plutôt renfermer... Oh ! mon Dieu !... ne frappe pas notre mère ! » s'écria Amandine épouvantée.

Tout à coup Nicolas vit sur une chaise une grande couverture de laine, dont on s'était servi pour le *repassage ;* il la saisit, la déploya à moitié, et la lança adroitement sur la tête de François, qui, malgré ses efforts, se trouvant engagé sous ses plis épais, ne put faire usage de son arme.

Alors Nicolas se précipita sur lui, et aidé de sa mère, il le porta dans le caveau.

Amandine était restée agenouillée au milieu de

la cuisine ; dès qu'elle vit le sort de son frère, elle se leva vivement, et, malgré sa terreur, alla d'elle-même le rejoindre dans le sombre réduit.

La porte fut fermée à double tour sur le frère et sur la sœur.

« C'est pourtant la faute de ce gueux de Martial, si ces enfants sont maintenant comme des déchaînés après nous ! s'écria Nicolas.

— On n'entend plus rien dans sa chambre depuis ce matin, dit la veuve d'un air pensif, et elle tressaillit, plus rien...

— C'est ce qui prouve, la mère, que tu as bien fait de dire tantôt au père Férot, le pêcheur d'Asnières, que Martial était depuis deux jours dans son lit, malade à crever... Comme ça, quand tout sera dit, on ne s'étonnera de rien... »

Après un moment de silence, et comme si elle eût voulu échapper à une pensée pénible, la veuve reprit brusquement :

« La Chouette est venue ici pendant que j'étais à Asnières ?

— Oui, la mère.

— Pourquoi n'est-elle pas restée pour nous accompagner chez Bras-Rouge?... Je me défie d'elle.

— Bah !... vous vous défiez de tout le monde, la mère... aujourd'hui c'est de la Chouette, hier c'était de Bras-Rouge.

— Bras-Rouge est libre, mon fils est à Toulon... et ils avaient commis le même vol.

— Quand vous répéterez toujours cela... Bras-Rouge a échappé, parce qu'il est fin comme l'ambre... voilà tout... La Chouette n'est pas restée ici, parce qu'elle avait rendez-vous à deux heures, près l'Observatoire, avec le grand monsieur en deuil, au compte de qui elle a enlevé cette jeune fille de campagne avec l'aide du Maître-d'École et de Tortillard, même que c'était Barbillon qui menait le fiacre que ce grand monsieur en deuil avait loué pour cette affaire. Voyons, la mère, comment voulez-vous que la Chouette nous dénonce, puisqu'elle nous dit les coups qu'elle monte... et que nous ne lui disons pas les nôtres?... Car elle ne sait rien de la noyade de tout à l'heure... Soyez tranquille, allez, la mère, les loups ne se mangent pas... La journée sera bonne; quand je pense que la courtière a souvent pour des vingt, des trente mille francs de diamants dans son sac, et qu'avant deux heures nous la tiendrons dans le caveau de Bras-Rouge!... Trente mille francs de diamants!... pensez donc!

— Et pendant que nous tiendrons la courtière, Bras-Rouge restera en dehors de son cabaret? dit la veuve d'un air soupçonneux.

—Et où voulez-vous qu'il soit? S'il vient quelqu'un chez lui, ne faut-il pas qu'il réponde, et qu'il empêche d'approcher de l'endroit où nous ferons notre affaire?...

— Nicolas !... Nicolas... !... cria tout à coup Calebasse au dehors, voilà les deux femmes...

— Vite, vite, la mère, votre châle, je vais vous conduire à terre, ça sera autant de fait, » dit Nicolas.

La veuve avait remplacé sa marmotte de deuil par un bonnet de tulle noir. Elle s'enveloppa dans un grand châle de tartan à carreaux gris et blancs, ferma la porte de la cuisine, plaça la clef derrière un des volets du rez-de-chaussée, et suivit son fils à l'embarcadère.

Presque malgré elle, avant de quitter l'île, elle jeta un long regard sur la fenêtre de Martial, fronça les sourcils, pinça ses lèvres, puis après un brusque et nouveau tressaillement, elle murmura tout bas :

« C'est sa faute... c'est sa faute...

— Nicolas... les vois-tu... là-bas... le long de la butte? Il y a une paysanne et une bourgeoise, s'écria Calebasse en montrant, de l'autre côté de la rivière, madame Séraphin et Fleur-de-Marie qui descendaient un petit sentier contournant un escarpement assez élevé d'où l'on dominait un four à plâtre.

— Attendons le signal, n'allons pas faire de mauvaise besogne, dit Nicolas.

— Tu es donc aveugle? Est-ce que tu ne reconnais pas la grosse femme qui est venue avant-hier ?... Vois donc son châle orange. Et la petite

paysanne, comme elle se dépêche !... elle est encore bonne enfant celle-là.. on voit bien qu'elle ne sait pas ce qui l'attend.

— Oui, je reconnais la grosse femme. Allons, ça chauffe... ça chauffe. Ah çà ! convenons bien du coup, Calebasse, dit Nicolas. Je prendrai la vieille et la jeune dans le bachot à soupape... tu me suivras dans l'autre, bout à bout... et attention à ramer juste pour que d'un saut je puisse me lancer dans ton bateau dès que j'aurai fait jouer la trappe et que le mien enfoncera.

— N'aie pas peur, ce n'est pas la première fois que je rame, n'est-ce pas ?

— Je n'ai pas peur de me noyer... tu sais comme je nage... mais si je ne sautais pas à temps dans l'autre bachot... les femelles, en se débattant contre la noyade, pourraient s'accrocher à moi... et merci... je n'ai pas envie de faire une *pleine eau* avec elles.

— La vieille fait signe avec son mouchoir, dit Calebasse, les voilà sur la grève.

— Allons, allons, embarquez, la mère, dit Nicolas en démarrant, venez dans le bachot à soupape... Comme ça, les deux femmes ne se défieront de rien... Et toi, Calebasse, saute dans l'autre, et des bras... ma fille... rame dur... Ah ! tiens, prends mon croc, mets-le à côté de toi, il est pointu comme une lance... ça pourra servir, et en route ! » dit le

bandit, en plaçant dans le bateau de Calebasse un long croc armé d'un fer aigu.

En peu d'instants, les deux bachots conduits l'un par Nicolas, l'autre par Calebasse, abordèrent sur la grève où madame Séraphin et Fleur-de-Marie attendaient depuis quelques minutes.

Pendant que Nicolas attachait son bateau à un pieu placé sur le rivage, madame Séraphin s'approcha, et lui dit tout bas et très-rapidement :

« Dites que madame George nous attend. » Puis la femme de charge reprit à haute voix : « Nous sommes un peu en retard, mon garçon?

— Oui, ma brave dame, madame George vous a déjà demandées plusieurs fois.

— Vous voyez, ma chère demoiselle, madame George nous attend, » dit madame Séraphin en se retournant vers Fleur-de-Marie qui, malgré sa confiance, avait senti son cœur se serrer à l'aspect des sinistres figures de la veuve, de Calebasse et de Nicolas... Mais le nom de madame George la rassura, et elle répondit :

« Je suis aussi bien impatiente de voir madame George ; heureusement le trajet n'est pas long...

— Va-t-elle être contente, cette chère dame! » dit madame Séraphin. Puis s'adressant à Nicolas : « Voyons, mon garçon, approchez encore un peu plus votre bateau que nous puissions monter. » Et elle ajouta tout bas : « Il faut absolument noyer la

petite; si elle revient sur l'eau, replongez-la...

— C'est dit; et vous, n'ayez pas peur; quand je vous ferai signe, donnez-moi la main..... Elle enfoncera toute seule... tout est préparé... vous n'avez rien à craindre, » répondit tout bas Nicolas. Puis, avec une impassibilité féroce, sans être touché de la beauté ni de la jeunesse de Fleur-de-Marie, il lui tendit son bras.

La jeune fille s'y appuya légèrement et entra dans le bateau.

« A vous, ma brave dame, » dit Nicolas à madame Séraphin.

Et il lui offrit la main à son tour.

Fut-ce pressentiment, défiance ou seulement crainte de ne pas sauter assez lestement de l'embarcation dans laquelle se trouvaient la Goualeuse et Nicolas lorsqu'elle coulerait à fond, la femme de charge de Jacques Ferrand dit à Nicolas en se reculant :

« Au fait... moi j'irai dans le bateau de mademoiselle.

Et elle se plaça près de Calebasse.

« A la bonne heure, » dit Nicolas en échangeant un coup d'œil expressif avec sa sœur.

Et du bout de sa rame il donna une vigoureuse impulsion à son bachot.

Sa sœur l'imita lorsque madame Séraphin fut à côté d'elle.

Debout, immobile, sur le rivage, indifférente à cette scène, la veuve, pensive et absorbée, attachait obstinément son regard sur la fenêtre de Martial que l'on distinguait de la grève à travers les peupliers.

Pendant ce temps, les deux bachots, dont le premier portait Fleur-de-Marie et Nicolas, l'autre madame Séraphin et Calebasse, s'éloignèrent lentement du bord.

IV

BONHEUR DE SE REVOIR.

Avant d'apprendre au lecteur le dénoûment du drame qui se passait dans le bateau à soupape de Marital, nous reviendrons sur nos pas.

Peu de moments après que Fleur-de-Marie eut quitté Saint-Lazare avec madame Séraphin, la Louve était aussi sortie de prison.

Grâce aux recommandations de madame Armand et du directeur, qui voulaient la récompenser de sa bonne action envers Mont-Saint-Jean, on avait gracié la maîtresse de Martial de quelques jours de captivité qui lui restaient à subir.

Un changement complet s'était d'ailleurs opéré dans l'esprit de cette créature jusqu'alors corrompue, avilie, indomptée.

Ayant sans cesse présent à la pensée le tableau de la vie paisible, rude et solitaire évoquée à ses yeux par Fleur-de-Marie, la Louve avait pris en horreur sa vie passée.

Se retirer au fond des forêts avec Martial... tel était alors son but unique, son idée fixe, contre laquelle tous ses anciens et mauvais instincts s'étaient en vain révoltés pendant que, séparée de la Goualeuse dont elle avait voulu fuir l'influence croissante, cette femme étrange s'était retirée dans un autre quartier de Saint-Lazare.

Pour opérer cette rapide et sincère conversion, encore assurée, consolidée par la lutte impuissante des habitudes perverses de sa compagne, Fleur-de-Marie, suivant l'impulsion de son naïf bon sens, avait ainsi raisonné :

La Louve, créature violente et résolue, aime passionnément Martial, elle doit donc accueillir avec joie la possibilité de sortir de l'ignominieuse vie dont elle a honte pour la première fois, et de se consacrer tout entière à cet homme rude et sauvage dont elle réfléchit tous les penchants, à cet homme qui recherche la solitude autant par goût qu'afin d'échapper à la réprobation dont sa détestable famille est poursuivie.

Aidée de ces seuls éléments puisés dans son entretien avec la Louve, Fleur-de-Marie, en donnant une louable direction à l'amour farouche et au caractère hardi de cette créature, avait donc changé une fille perdue en honnête femme... Car ne rêver qu'à épouser Martial pour se retirer avec lui au milieu des bois et y vivre de travail et de privations, n'est-ce pas absolument le vœu d'une honnête femme?

Confiante dans l'appui que Fleur-de-Marie lui avait promis au nom d'un bienfaiteur inconnu, la Louve venait donc faire cette louable proposition à son amant, non sans la crainte amère d'un refus, car la Goualeuse, en l'amenant à rougir du passé, lui avait aussi donné la conscience de sa position envers Martial.

Une fois libre, la Louve ne songea qu'à revoir son *homme,* comme elle disait. Elle n'avait pas reçu de nouvelles de lui depuis plusieurs jours. Dans l'espoir de le rencontrer à l'île du Ravageur, et décidée à l'y attendre s'il ne s'y trouvait pas, elle monta dans un cabriolet de régie qu'elle paya largement, et se fit rapidement conduire au pont d'Asnières, qu'elle traversa environ un quart d'heure avant que Mme Séraphin et Fleur-de-Marie, venant à pied depuis la barrière, fussent arrivées sur la grève près du four à plâtre.

Lorsque Martial ne venait pas prendre la Louve dans son bateau pour la mener dans l'île, elle

s'adressait à un vieux pêcheur nommé le père Férot, qui habitait près du pont.

A quatre heures de l'après-midi, un cabriolet s'arrêta donc à l'entrée d'une petite rue du village d'Asnières. La Louve donna cent sous au cocher, d'un bond fut à terre, et se rendit en hâte à la demeure du père Férot le batelier.

La Louve, ayant quitté ses habits de prison, portait une robe de mérinos vert foncé, un châle rouge à palmes façon cachemire, et un bonnet de tulle garni de rubans; ses cheveux épais, crépus, étaient à peine lissés. Dans son ardeur impatiente de revoir Martial, elle s'était habillée avec plus de hâte que de soin.

Après une si longue séparation, toute autre créature eût sans doute pris le temps de se *faire belle* pour cette première entrevue; mais la Louve se souciait peu de ces délicatesses et de ces lenteurs. Avant tout, elle voulait voir *son homme* le plus tôt possible, désir impétueux, non-seulement causé par un de ces amours passionnés qui exaltent quelquefois ces créatures jusqu'à la frénésie, mais encore par le besoin de confier à Martial la résolution salutaire qu'elle avait puisée dans son entretien avec Fleur-de-Marie.

La Louve arriva bientôt à la maison du pêcheur.

Assis devant sa porte, le père Férot, vieillard à cheveux blancs, raccommodait ses filets.

Du plus loin qu'elle l'aperçut, la Louve s'écria :

« Votre bateau... père Férot... vite... vite !...

— Ah ! c'est vous, mademoiselle ? bien le bonjour... Il y a longtemps qu'on ne vous a vue par ici.

— Oui, mais votre bateau... vite... et à l'île !...

— Ah bien ! c'est comme un sort, ma brave fille, impossible pour aujourd'hui.

— Comment ?

— Mon garçon a pris mon bachot pour s'en aller à Saint-Ouen avec les autres jouter à la rame... Il ne reste pas un bateau sur toute la rive d'ici jusqu'à la gare...

— Mordieu ! s'écria la Louve en frappant du pied et en serrant les poings, c'est fait pour moi !

— Vrai ! foi de père Férot... je suis bien fâché de ne pas pouvoir vous conduire à l'île... car sans doute qu'il est encore plus mal...

— Plus mal...? qui ?

— Martial...

— Martial ! ! ! s'écria la Louve en saisissant le père Férot au collet, mon homme est malade ?

— Vous ne le savez pas ?

— Martial ! ! !

— Sans doute ; mais vous allez déchirer ma blouse... tenez-vous donc tranquille.

— Il est malade ! Et depuis quand ?

— Depuis deux ou trois jours.

— C'est faux ! il me l'aurait écrit.

— Ah bien oui ! il est trop malade pour écrire!...

— Trop malade pour écrire ?... Et il est à l'île ! vous en êtes sûr ?

— Je vas vous dire... Figurez-vous que ce matin j'ai rencontré la veuve Martial... Ordinairement, quand je la vois d'un côté, vous entendez bien, je m'en vas de l'autre... car je n'aime pas sa société... alors...

— Mais mon homme... mon homme, où est-il ?

— Attendez donc... Me trouvant avec sa mère entre quatre-z-yeux, je n'ai pas osé éviter de lui parler ; elle a l'air si mauvais, que j'en ai toujours peur... c'est plus fort que moi... « Voilà deux jours que je n'ai vu votre Martial, que je lui dis ; il est donc parti en ville ?... » Là-dessus elle me regarde avec des yeux... mais des yeux... qui m'auraient tué s'ils avaient été des pistolets, comme dit cet autre.

— Vous me faites bouillir... Après ? après ?... »

Le père Férot garda un moment de silence, puis reprit :

« Tenez, vous êtes une bonne fille, promettez-moi le secret, et je vous dirai toute la chose... comme je le sais...

— Sur mon homme ?

— Oui... car, voyez-vous, Martial est bon enfant, quoique mauvaise tête, et, s'il lui arrivait malheur par sa vieille scélérate de mère ou par son gueux de frère, ça serait dommage...

— Mais que se passe-t-il?... Qu'est-ce que sa mère et son frère lui ont fait? où est-il? hein?... parlez donc!... mais parlez donc!...

— Allons, bon, vous voilà encore après ma blouse!... Lâchez-moi donc!... Si vous m'interrompez toujours en me détruisant mes effets, je ne pourrai jamais finir et vous ne saurez rien.

— Oh! quelle patience! s'écria la Louve en frappant des pieds avec colère.

— Vous ne répéterez à personne ce que je vous raconte?

— Non, non, non!

— Parole d'honneur?

— Père Férot, vous allez me donner un coup de sang...

— Oh! quelle fille! quelle fille!... a-t-elle une mauvaise tête! Voyons, m'y voilà. D'abord il faut vous dire que Martial est de plus en plus en bisbille avec sa famille... et qu'ils lui feraient quelque mauvais coup que cela ne m'étonnerait pas... C'est pour ça que je suis fâché de ne pas avoir mon bachot, car si vous comptez sur ceux de l'île pour y aller... vous avez tort... Ce n'est pas Nicolas ou cette vilaine Calebasse qui vous y conduiraient.

— Je le sais bien... Mais que vous a dit la mère de mon homme? C'est donc à l'île qu'il est tombé malade?

— Ne m'embrouillez pas; voilà ce que c'est: ce

matin je dis à la veuve : « Il y a deux jours que je n'ai vu Martial, son bachot est au pieu... il est donc en ville ? » Là-dessus la veuve me regarde d'un air méchant : « *Il est malade à l'île, et si malade qu'il n'en reviendra pas.* » Je me dis à part moi : Comment que ça se fait ? Il y a trois jours que... Eh bien ! quoi ?... dit le père Férot en s'interrompant ; eh bien ! où allez-vous ?... Où diable court-elle à présent ?... »

Croyant la vie de Martial menacée par les habitants de l'île, la Louve éperdue de frayeur, transportée de rage, n'écoutant pas davantage le pêcheur, s'était mise à courir le long de la Seine.

Quelques détails *topographiques* sont indispensables à l'intelligence de la scène suivante.

L'île du Ravageur se rapprochait davantage de la rive gauche de la rivière que de la rive droite, où Fleur-de-Marie et madame Séraphin s'étaient embarquées.

La Louve se trouvait sur la rive gauche.

Sans être très-escarpée, la hauteur des terres de l'île masquait dans toute sa longueur la vue d'une rive sur l'autre. Ainsi la maîtresse de Martial n'avait pas pu voir l'embarquement de la Goualeuse, et la famille du ravageur n'avait pu voir la Louve accourant à ce moment même le long de la rive opposée.

Rappelons enfin au lecteur que la maison de campagne du docteur Griffon, où habitait temporaire-

ment le comte de Saint-Rémy, s'élevait à mi-côte et près de la plage où la Louve arrivait éperdue.

Elle passa, sans les voir, auprès de deux personnes qui, frappées de son air hagard, se retournèrent pour la suivre de loin... Ces deux personnes étaient le comte de Saint-Rémy et le docteur Griffon.

Le premier mouvement de la Louve, en apprenant le péril de son amant, avait été de courir impétueusement vers l'endroit où elle le savait en danger. Mais à mesure qu'elle approchait de l'île, elle songeait à la difficulté d'y aborder. Ainsi que le lui avait dit le vieux pêcheur, elle ne devait compter sur aucun bateau étranger, et personne de la famille Martial ne voudrait la venir chercher.

Haletante, le teint empourpré, le regard étincelant, elle s'arrêta donc en face de la pointe de l'île qui, formant une courbe dans cet endroit, se rapprochait assez du rivage.

A travers les branches effeuillées des saules et des peupliers, la Louve aperçut le toit de la maison où Martial se mourait peut-être...

A cette vue, poussant un gémissement farouche, elle arracha son châle, son bonnet, laissa glisser sa robe jusqu'à ses pieds, ne garda que son jupon, se jeta intrépidement dans la rivière, y marcha tant qu'elle eut pied, puis le perdant, elle se mit à nager vigoureusement vers l'île...

Ce fut un spectacle d'une énergie sauvage...

A chaque brassée, l'épaisse et longue chevelure de la Louve, dénouée par la violence de ses mouvements, frémissait autour de sa tête comme une crinière brune à reflets cuivrés.

Sans l'ardente fixité de ses yeux incessamment attachés sur la maison de Martial, sans la contraction de ses traits crispés par de terribles angoisses, on aurait cru que la maîtresse du braconnier se jouait dans l'onde, tant cette femme nageait librement, fièrement. Tatoués en souvenir de son amant, ses bras blancs et nerveux, d'une vigueur toute virile, fendaient l'eau qui rejaillissait et roulait en perles humides sur ses larges épaules, sur sa robuste et ferme poitrine qui ruisselait comme un marbre à demi submergé.

Tout à coup de l'autre côté de l'île... retentit un cri de détresse... un cri d'agonie terrible, désespéré...

La Louve tressaillit et s'arrêta court...

Puis se soutenant sur l'eau d'une main, de l'autre elle rejeta en arrière son épaisse chevelure, et écouta...

Un nouveau cri se fit entendre... mais plus faible... mais suppliant, convulsif... expirant...

Et tout retomba dans un profond silence...

« Mon homme !!! » cria la Louve en se remettant à nager avec fureur.

Dans son trouble, elle avait cru reconnaître la voix de Martial.

Le comte et le docteur, auprès desquels la Louve était passée en courant, n'avaient pu la suivre d'assez près pour s'opposer à sa témérité.

Ils arrivèrent en face de l'île au moment où venaient de retentir les deux cris effrayants.

Ils s'arrêtèrent aussi épouvantés que la Louve...

Voyant celle-ci lutter intrépidement contre le courant, ils s'écrièrent :

« La malheureuse va se noyer ! »

Ces craintes furent vaines.

La maîtresse de Martial nageait comme une loutre ; en quelques brassées, l'intrépide créature aborda.

Elle avait pris pied, et s'aidait, pour sortir de l'eau, d'un des pieux qui formaient à l'extrémité de l'île une sorte d'estacade avancée, lorsque tout à coup, le long de ces pilotis, emporté par le courant... passa lentement le corps d'une jeune fille vêtue en paysanne... ses vêtements la soutenaient encore sur l'eau.

Se cramponner d'une main à l'un des pieux, de l'autre saisir brusquement au passage la femme par sa robe, tel fut le mouvement de la Louve, mouvement aussi rapide que la pensée.

Seulement elle attira si violemment à elle et en dedans du pilotis la malheureuse qu'elle sauvait, que celle-ci disparut un instant sous l'eau, quoiqu'il y eût pied à cet endroit.

Douée d'une force et d'une adresse peu communes,

la Louve souleva la Goualeuse (c'était elle) qu'elle n'avait pas encore reconnue, la prit entre ses bras robustes comme on prend un enfant, fit encore quelques pas dans la rivière, et la déposa enfin sur la berge gazonnée de l'île.

« Courage !... courage !... lui cria M. de Saint-Rémy, témoin comme le docteur Griffon de ce hardi sauvetage. Nous allons passer le pont d'Asnières et venir à votre secours avec un bateau. »

Puis tous deux se dirigèrent en hâte vers le pont.

Ces paroles n'arrivèrent pas jusqu'à la Louve.

Répétons que de la rive droite de la Seine, où se trouvaient encore Nicolas, Calebasse et sa mère, après leur détestable crime, on ne pouvait absolument voir ce qui se passait de l'autre côté de l'île, grâce à son escarpement.

Fleur-de-Marie, brusquement attirée par la Louve en dedans de l'estacade, ayant un moment plongé pour ne plus reparaître aux yeux de ses meurtriers, ceux-ci durent croire leur victime noyée et engloutie.

Quelques minutes après, le courant emportait un autre cadavre entre deux eaux, sans que la Louve l'aperçût...

C'était le corps de la femme de charge du notaire...

Morte... bien morte, celle-là...

Nicolas et Calebasse avaient autant d'intérêt que Jacques Ferrand à faire disparaître ce témoin, ce complice de leur nouveau crime : aussi, lorsque le

bateau à soupape s'était enfoncé avec Fleur-de-Marie, Nicolas, s'élançant dans le bachot conduit par sa sœur, et dans lequel se trouvait madame Séraphin, avait imprimé une violente secousse à cette embarcation, et saisi le moment où la femme de charge trébuchait pour la précipiter dans la rivière et l'y achever d'un coup de croc.

. . . . . .

Haletante, épuisée, la Louve, agenouillée sur l'herbe à côté de Fleur-de-Marie, reprenait ses forces et examinait les traits de celle qu'elle venait d'arracher à la mort.

Qu'on juge de sa stupeur en reconnaissant sa compagne de prison...

Sa compagne, qui avait eu sur sa destinée une influence si rapide, si bienfaisante...

Dans son saisissement, la Louve un moment oublia Martial.

« La Goualeuse !... » s'écria-t-elle.

Et le corps penché, appuyée sur ses genoux et sur ses mains, la tête échevelée, ses vêtements ruisselant d'eau, elle contemplait la malheureuse enfant étendue presque expirante sur le gazon. Pâle, inanimée, les yeux demi-ouverts et sans regards, ses beaux cheveux blonds collés à ses tempes, les lèvres bleues, ses petites mains déjà roidies, glacées... on l'eût crue morte.

« La Goualeuse !... répéta la Louve ; quel hasard !

moi qui venais dire à mon homme le bien et le mal qu'elle m'a fait, avec ses paroles et ses promesses... la résolution que j'avais prise... Pauvre petite, je la retrouve ici, morte... Mais non ! non !... s'écria la Louve en s'approchant encore plus de Fleur-de-Marie, et sentant un souffle imperceptible s'échapper de sa bouche. Non !... Mon Dieu, mon Dieu, elle respire encore... je l'ai sauvée de la mort... Ça ne m'était jamais arrivé de sauver quelqu'un... Ah !... ça fait du bien... ça réchauffe... Oui, mais mon homme, il faut le sauver aussi, lui... Peut-être qu'il râle à cette heure... Sa mère et son frère sont capables de l'assassiner... Je ne peux pas pourtant laisser là cette pauvre petite... je vais l'emporter chez la veuve; il faudra bien qu'elle la secoure et qu'elle me montre Martial... ou je brise tout, je tue tout... Oh ! il n'y a ni mère, ni sœur, ni frère, qui tiennent quand je sens mon homme là ! »

Et, se relevant aussitôt, la Louve emporta Fleur-de-Marie dans ses bras.

Chargée de ce léger fardeau, elle courut vers la maison, ne doutant pas que la veuve et sa fille, malgré leur méchanceté, ne donnassent les premiers secours à Fleur-de-Marie.

Lorsque la maîtresse de Martial fut arrivée au point culminant de l'île d'où elle pouvait découvrir les deux rives de la Seine, Nicolas, sa mère et Calebasse s'étaient éloignés...

Certains de l'accomplissement de leur double meurtre, ils se rendaient alors en toute hâte chez Bras-Rouge.

A ce moment aussi un homme qui, embusqué dans un des renfoncements du rivage caché par le four à plâtre, avait invisiblement assisté à cette horrible scène, disparaissait, croyant, ainsi que les meurtriers, le crime exécuté...

Cet homme était Jacques Ferrand.

Un des bateaux de Nicolas se balançait amarré à un pieu du rivage, à l'endroit où s'étaient embarquées la Goualeuse et madame Séraphin.

A peine Jacques Ferrand quittait-il le four à plâtre pour regagner Paris, que M. de Saint-Rémy et le docteur Griffon passaient en hâte le pont d'Asnières, accourant vers l'île, comptant s'y rendre à l'aide du bateau de Nicolas qu'ils avaient aperçu de loin.

A sa grande surprise, en arrivant auprès de la maison des ravageurs, la Louve trouva la porte fermée.

Déposant sous la tonnelle Fleur-de-Marie toujours évanouie, elle s'approcha de la maison... elle connaissait la croisée de la chambre de Martial... Quelle fut sa surprise de voir les volets de cette fenêtre couverts de plaques de tôle, et assujettis au dehors par deux barres de fer !

Devinant une partie de la vérité, la Louve poussa

un cri rauque retentissant, et se mit à appeler de toutes ses forces :

« Martial !... mon homme ! »

Rien ne lui répondit.

Épouvantée de ce silence, la Louve se mit à tourner... à tourner autour du logis comme une bête sauvage qui flaire et cherche en rugissant l'entrée de la tanière où est enfermé son mâle.

De temps en temps elle criait :

« Mon homme, es-tu là ? mon homme ! ! »

Et dans sa rage, elle ébranlait les barreaux de la fenêtre de la cuisine... elle frappait la muraille... elle heurtait à la porte...

Tout à coup un bruit sourd lui répondit de l'intérieur de la maison.

La Louve tressaillit... écouta...

Le bruit cessa.

« Mon homme m'a entendue... il faut que j'entre... quand je devrais ronger la porte avec mes dents ! »

Et elle se mit à pousser de nouveau son cri sauvage.

Plusieurs coups frappés, mais faiblement, à l'intérieur des volets de Martial, répondirent aux hurlements de la Louve.

« Il est là ! s'écria-t-elle en s'arrêtant brusquement sous la fenêtre de son amant. Il est là ! S'il le faut, j'arracherai la tôle avec mes ongles... mais j'ouvrirai ces volets ! »

Ce disant, elle avisa une grande échelle à demi engagée derrière un des contrevents de la salle basse; en attirant violemment ce contrevent à elle, la Louve fit tomber la clef cachée par la veuve sur le rebord de la croisée.

« Si elle ouvre, dit la Louve en essayant la clef dans la serrure de la porte d'entrée, je pourrai monter à sa chambre... Ça ouvre ! s'écria-t-elle avec joie; mon homme est sauvé ! »

Une fois dans la cuisine, elle fut frappée des cris des deux enfants qui, renfermés dans le caveau et entendant un bruit extraordinaire, appelaient à leur secours.

La veuve, croyant que personne ne viendrait dans l'île ou dans la maison pendant son absence, s'était contentée d'enfermer François et Amandine à double tour, laissant la clef à la serrure.

Mis en liberté par la Louve, le frère et la sœur sortirent précipitamment du caveau.

« Oh ! la Louve, sauvez mon frère Martial, ils veulent le faire mourir ! s'écria François; depuis deux jours ils l'ont muré dans sa chambre.

— Ils ne lui ont pas fait de blessures ?

— Non, non, je ne crois pas...

— J'arrive à temps ! » s'écria la Louve en courant à l'escalier; puis s'arrêtant après avoir gravi quelques marches : « Et la Goualeuse que j'oublie ! dit-elle. Amandine.!. du feu tout de suite... toi et ton frère...

apportez ici près de la cheminée une pauvre fille qui se noyait ; je l'ai sauvée. Elle est là sous la tonnelle... François, un merlin... une hache... une barre de fer, que j'enfonce la porte de mon homme !

— Il y a là le merlin à fendre le bois, mais c'est trop lourd pour vous, dit le jeune garçon en traînant avec peine un énorme marteau.

— Trop lourd ! » s'écria la Louve, et elle enleva sans peine cette masse de fer qu'en toute autre circonstance elle eût peut-être difficilement soulevée.

Puis montant l'escalier *quatre à quatre*, elle répéta aux deux enfants :

« Courez chercher la jeune fille et approchez-la du feu... »

En deux bonds la Louve fut au fond du corridor, à la porte de Martial.

« Courage, mon homme, voilà ta Louve ! s'écria-t-elle ; et levant le marteau à deux mains, d'un coup furieux elle ébranla la porte.

— Elle est clouée en dehors... Arrache les clous, » cria Martial d'une voix faible.

Se jetant aussitôt à genoux dans le corridor, à l'aide du bec du merlin et de ses ongles qu'elle meurtrit, de ses doigts qu'elle déchira, la Louve parvint à arracher du plancher et du chambranle plusieurs clous énormes qui condamnaient la porte.

Enfin cette porte s'ouvrit.

Martial, pâle, les mains ensanglantées, tomba presque sans mouvement dans les bras de la Louve.

V

LA LOUVE ET MARTIAL.

« Enfin... je te vois... je te tiens... je *t'ai*... » s'écria la Louve en recevant et en serrant Martial dans ses bras, avec un accent de possession et de joie d'une énergie sauvage ; puis le soutenant, le portant presque, elle l'aida à s'asseoir sur un banc placé dans le corridor.

Pendant quelques minutes, Martial resta faible, hagard, cherchant à se remettre de cette violente secousse qui avait épuisé ses forces défaillantes.

La Louve sauvait son amant au moment où, anéanti,

désespéré, il se sentait mourir, moins encore par le manque d'aliments, que par la privation d'air, impossible à renouveler dans une petite chambre sans cheminée, sans issue et hermétiquement fermée, grâce à l'atroce prévoyance de Calebasse, qui avait bouché avec de vieux linges jusqu'aux moindres fissures de la porte et de la croisée.

Palpitante de bonheur et d'angoisse, les yeux mouillés de pleurs, la Louve, à genoux, épiait les moindres mouvements de la physionomie de Martial.

Celui-ci semblait peu à peu renaître en aspirant à longs traits un air pur et salubre.

Après quelques tressaillements, il releva sa tête appesantie, poussa un long soupir et ouvrit les yeux.

« Martial... c'est moi... c'est ta Louve !... Comment vas-tu ?...

— Mieux... répondit-il d'une voix faible.

— Mon Dieu... qu'est-ce que tu veux ? de l'eau, du vinaigre ?...

— Non, non... reprit Martial, de moins en moins oppressé. De l'air... oh ! de l'air... rien que de l'air !... »

La Louve, au risque de se couper les poings, brisa les quatre carreaux d'une fenêtre qu'elle n'aurait pu ouvrir sans déranger une lourde table.

« Je respire maintenant... je respire... ma tête se dégage... » dit Martial en revenant tout à fait à lui.

Puis, comme s'il se fût alors seulement rappelé

le service que sa maîtresse lui avait rendu, il s'écria avec une explosion de reconnaissance ineffable :

« Sans toi, j'étais mort, ma brave Louve...

— Bien, bien... comment te trouves-tu à cette heure?

— De mieux en mieux...

— Tu as faim?

— Non, je me sens trop faible... Ce qui m'a fait le plus souffrir, c'était le manque d'air. A la fin, j'étouffais... j'étouffais... c'était affreux.

— Et maintenant?

— Je revis... je sors du tombeau... et j'en sors... grâce à toi!

— Mais tes mains... tes pauvres mains!... ces coupures!... Qu'est-ce qu'ils t'ont donc fait, mon Dieu?...

— Nicolas et Calebasse, n'osant pas m'attaquer en face une seconde fois, m'avaient muré dans ma chambre pour m'y laisser mourir de faim... J'ai voulu les empêcher de clouer mes volets... ma sœur m'a coupé les mains à coups de hachette!

— Les monstres! ils voulaient faire croire que tu étais mort de maladie; ta mère avait déjà répandu le bruit que tu te trouvais dans un état désespéré... Ta mère... mon homme... ta mère!

— Tiens, ne me parle pas d'elle..., » dit Martial avec amertume; puis, remarquant pour la première fois les vêtements mouillés et l'étrange accoutrement

de la Louve, il s'écria : « Que t'est-il arrivé ?... tes cheveux ruissellent... tu es en jupon... il est trempé d'eau !

— Qu'importe !... enfin... te voilà sauvé... sauvé !!

— Mais explique-moi pourquoi tu es ainsi mouillée.

— Je te savais en danger... je n'ai pas trouvé de bateau...

— Et tu es venue à la nage?

— Oui... mais tes mains... donne que je les baise... tu souffres... les monstres !... Et je n'étais pas là !

— Oh ! ma brave Louve, s'écria Martial avec enthousiasme, brave entre toutes les créatures raves !

— N'as-tu pas écrit là : *Mort aux lâches?* »

Et la Louve montra son bras tatoué, où étaient écrits ces mots en caractères indélébiles.

« Intrépide... va... Mais le froid t'a saisie... tu trembles...

— Ça n'est pas de froid...

— C'est égal. Entre là... tu prendras le manteau de Calebasse, tu t'envelopperas dedans.

— Mais...

— Je le veux... »

En une seconde, la Louve fut enveloppée d'un manteau de tartan et revint.

« Pour moi... risquer de te noyer!... répéta Martial en la regardant avec exaltation.

— Au contraire... Une pauvre fille se noyait... je l'ai sauvée... en abordant à l'île...

— Tu l'as sauvée... aussi? Où est-elle?

— En bas, avec les enfants... ils la soignent.

— Et qui est cette jeune fille?

— Mon Dieu! si tu savais quel hasard... quel heureux hasard!... C'est une de mes compagnes de Saint-Lazare... une fille bien extraordinaire... va...

— Comment cela?

— Figure-toi que je l'aimais et que je la haïssais, parce qu'elle m'avait mis à la fois la mort et le bonheur dans l'âme...

— Elle?...

— Oui... à propos de toi.

— De moi?

— Écoute... Martial...» Puis s'interrompant, la Louve ajouta : « Tiens... non, non... je n'oserai jamais...

— Quoi donc?

— Je voulais te faire une demande... J'étais venue pour te voir et pour cela... car en partant de Paris, je ne te savais pas en danger.

— Eh bien!... dis.

— Je n'ose plus.

— Tu n'oses plus... après ce que tu viens de faire pour moi?

— Justement... J'aurais l'air de quémander du retour !...

— Quémander du retour ! Est-ce que je ne t'en dois pas ? Est-ce que tu ne m'as pas déjà soigné nuit et jour dans ma maladie l'an passé ?

— Est-ce que tu n'es pas mon homme ?

— Aussi tu dois me parler franchement, parce que je suis ton homme... et que je le serai toujours.

— Toujours... Martial ?

— Toujours... vrai comme je m'appelle Martial... Pour moi, il n'y aura plus dans le monde d'autre femme que toi, vois-tu, la Louve... Que tu aies été ceci ou cela... tant pis... ça me regarde... je t'aime, tu m'aimes... et je te dois la vie... Seulement... depuis que tu es en prison... je ne suis plus le même... Il y a eu bien du nouveau... j'ai réfléchi... et tu ne seras plus ce que tu as été.

— Que veux-tu dire ?

— Je ne veux plus te quitter maintenant... mais je ne veux pas non plus quitter François et Amandine...

— Ton petit frère et ta petite sœur ?

— Oui ; d'aujourd'hui il faut que je sois pour eux comme qui dirait leur père... Tu comprends, ça me donne des devoirs... ça me range... je suis obligé de me charger d'eux... On voulait en faire des brigands finis... pour les sauver... je les emmène...

— Où ça ?

— Je n'en sais rien... mais, pour sûr, loin de Paris...

— Et moi ?

— Toi ? Je t'emmène aussi...

— Tu m'emmènes ?... » s'écria la Louve avec une stupeur joyeuse. Elle ne pouvait croire à un tel bonheur. « Je ne te quitterai pas ?

— Non... ma brave Louve, jamais... Tu m'aideras à élever ces enfants... Je te connais... en te disant : Je veux que ma pauvre petite Amandine soit une honnête fille... parle-lui dans *ces prix-là*... je sais ce que tu seras pour elle... une brave mère...

— Oh ! merci, Martial... merci !...

— Nous vivrons en honnêtes ouvriers ; sois tranquille, nous trouverons de l'ouvrage, nous travaillerons comme des nègres... Mais au moins ces enfants ne seront pas des gueux comme père et mère... je ne m'entendrai plus appeler fils et frère de guillotiné... enfin je ne passerai plus dans les rues... où l'on te connaît... Mais qu'est-ce que tu as ? qu'est-ce que tu as ?...

— Martial... j'ai peur de devenir folle...

— Folle ?

— Folle de joie.

— Pourquoi ?

— Parce que, vois-tu... c'est trop !

— Quoi ?...

— Ce que tu me demandes là... Oh non ! vois-tu,

c'est trop... A moins que d'avoir sauvé la Goualeuse ça m'ait porté bonheur... c'est ça pour sûr...

— Mais, encore une fois, qu'est-ce que tu as?

— Ce que tu me demandes là... oh! Martial... Martial!...

— Eh bien?...

— Je venais te le demander!...

— De quitter Paris?...

— Oui.., reprit-elle précipitamment, d'aller avec toi dans les bois... où nous aurions une petite maison bien propre, des enfants que j'aimerais! oh! que j'aimerais! Comme ta Louve aimerait les enfants de son homme! ou plutôt, si tu le voulais, dit la Louve en tremblant, au lieu de t'appeler mon homme... je t'appellerais mon mari... car nous n'aurions pas la place sans cela, » se hâta-t-elle d'ajouter vivement.

Martial à son tour regarda la Louve avec étonnement, ne comprenant rien à ces paroles.

« De quelle place parles-tu?

— D'une place de garde-chasse...

— Que j'aurais?

— Oui...

— Et qui me la donnerait?

— Les protecteurs de la jeune fille que j'ai sauvée.

— Ils ne me connaissent pas!

— Mais, moi, je lui ai parlé de toi... et elle nous recommandera à ses protecteurs...

— Et à propos de quoi lui as-tu parlé de moi?

— De quoi veux-tu que je parle?

— Bonne Louve...

— Et puis, tu conçois, en prison, la confiance vient; et cette jeunesse était si gentille, si douce, que malgré moi je me suis sentie attirée vers elle; j'ai tout de suite comme deviné qu'elle n'était pas des nôtres.

— Qui est-elle donc?

— Je n'en sais rien, je n'y comprends rien, mais de ma vie je n'ai rien vu, rien entendu de semblable; c'est comme une fée pour lire ce qu'on a dans le cœur; quand je lui ai eu dit combien je t'aimais, rien que pour cela elle s'est intéressée à nous... Elle m'a fait honte de ma vie passée, non en me disant des choses dures, tu sais comme ça aurait pris avec moi, mais en me parlant d'une vie bien laborieuse, bien pénible, mais tranquillement passée avec toi selon ton goût, au fond des forêts. Seulement, dans son idée, au lieu d'être braconnier... tu étais garde-chasse; au lieu d'être ta maîtresse... j'étais ta vraie femme; et puis nous avions de beaux enfants... qui couraient au-devant de toi quand le soir tu revenais de tes rondes avec tes chiens, ton fusil sur l'épaule; et puis nous soupions à la porte de notre cabane, au frais de la nuit, sous de grands arbres; et puis nous nous couchions si heureux, si paisibles... Qu'est-ce que tu veux que je te dise?...

malgré moi je l'écoutais... c'était comme un charme. Si tu savais... elle parlait si bien, si bien... que... tout ce qu'elle disait, je croyais le voir à mesure ; je rêvais tout éveillée.

— Ah ! oui ! c'est ça qui serait une belle et bonne vie, dit Martial en soupirant à son tour. Sans être tout à fait malsain de cœur, ce pauvre François a assez fréquenté Calebasse et Nicolas pour que le bon air des bois lui vaille mieux que l'air des villes... Amandine t'aiderait au ménage ; je serais aussi bon garde que pas un, vu que j'ai été fameux braconnier... Je t'aurais pour ménagère, ma brave Louve... et puis, comme tu dis, avec des enfants... qu'est-ce qui nous manquerait ?... Une fois qu'on est habitué à sa forêt, on y est comme chez soi ; on y vivrait cent ans, que ça passerait comme un jour... Mais, voyons, je suis fou. Tiens, il ne fallait pas me parler de cette belle vie-là... ça donne des regrets, voilà tout.

— Je te laissais aller... parce que tu dis là ce que je disais à la Goualeuse.

— Comment ?

— Oui, en écoutant ces contes de fée, je lui disais : Quel malheur que ces châteaux en Espagne, comme vous appelez ça, la Goualeuse, ne soient pas la vérité ! Sais-tu ce qu'elle m'a répondu, Martial ? dit la Louve, les yeux étincelants de joie.

— Non !

— « Que Martial vous épouse, promettez de vivre

honnêtement tous deux, et cette place, qui vous fait tant d'envie, je me fais fort de la lui faire obtenir en sortant de prison, » m'a-t-elle répondu.

— A moi, une place de garde?

— Oui... à toi...

— Mais tu as raison, c'est un rêve. S'il ne fallait que t'épouser pour avoir cette place, ma brave Louve, ça serait fait demain, si j'avais de quoi; car depuis aujourd'hui, vois-tu... tu es ma femme... ma vraie femme...

— Martial... je suis ta vraie femme?...

— Ma vraie, ma seule, et je veux que tu m'appelles ton mari... c'est comme si le maire y avait passé.

— Oh! la Goualeuse avait raison... c'est fier à dire, *mon mari!* Martial... tu verras ta Louve au ménage, au travail, tu la verras...

— Mais cette place... est-ce que tu crois...?

— Pauvre petite Goualeuse, si elle se trompe... c'est sur les autres; car elle avait l'air de bien croire à ce qu'elle me disait... D'ailleurs, tantôt, en quittant la prison, l'inspectrice m'a dit que les protecteurs de la Goualeuse, gens très-haut placés, l'avaient fait sortir aujourd'hui même; ça prouve qu'elle a des bienfaiteurs puissants, et qu'elle pourra tenir ce qu'elle m'a promis.

— Ah! s'écria tout à coup Martial en se levant, je ne sais pas à quoi nous pensons.

— Quoi donc?...

— Cette jeune fille... elle est en bas, mourante peut-être...et au lieu de la secourir... nous sommes là...

— Rassure-toi, François et Amandine sont auprès d'elle; ils seraient montés s'il y avait eu plus de danger. Mais tu as raison, allons la retrouver ; il faut que tu la voies, celle à qui nous devrons peut-être notre bonheur. »

Et Martial, s'appuyant sur le bras de la Louve, descendit au rez-de-chaussée.

Avant de les introduire dans la cuisine, disons ce qui s'était passé depuis que Fleur-de-Marie avait été confiée aux soins des deux enfants.

VI

LE DOCTEUR GRIFFON.

François et Amandine venaient de transporter Fleur-de-Marie près du feu de la cuisine, lorsque M. de Saint-Rémy et le docteur Griffon, qui avaient abordé au moyen du bateau de Nicolas, entrèrent dans la maison.

Pendant que les enfants ranimaient le foyer et y jetaient quelques fagots de peuplier, qui, bientôt embrasés, répandirent une vive flamme, le docteur Griffon donnait à la jeune fille les soins les plus empressés.

« La malheureuse enfant a dix-sept ans à peine ! » s'écria le comte profondément attendri. Puis s'adressant au docteur : « Eh bien ! mon ami ?

— On sent à peine les battements du pouls ; mais, chose singulière, la peau de la face n'est pas colorée en bleu chez *ce sujet*, comme cela arrive ordinairement après une asphyxie par submersion, » répondit le docteur avec un sang-froid imperturbable, en considérant Fleur-de-Marie d'un air profondément méditatif.

Le docteur Griffon était un grand homme maigre, pâle et complétement chauve, sauf deux touffes de rares cheveux noirs soigneusement ramenés de derrière la nuque et aplatis sur ses tempes ; sa physionomie creusée, sillonnée par les fatigues de l'étude, était froide, intelligente et réfléchie.

D'un savoir immense, d'une expérience consommée, praticien habile et renommé, médecin en chef d'un hospice civil (où nous le retrouverons plus tard), le docteur Griffon n'avait qu'un défaut, celui de faire, si cela se peut dire, complétement abstraction du malade et de ne s'occuper que de la maladie : jeune ou vieux, femme ou homme, riche ou pauvre, peu lui importait ; il ne songeait qu'au fait médical plus ou moins curieux ou intéressant, au point de vue scientifique que lui offrait *le sujet*.

Il n'y avait pour lui que des *sujets*.

« Quelle figure charmante !... combien elle est

belle encore malgré cette effrayante pâleur ! dit M. de Saint-Rémy en contemplant Fleur-de-Marie avec tristesse. Avez-vous jamais vu des traits plus doux, plus candides, mon cher docteur ?... Et si jeune... si jeune !...

— L'âge ne signifie rien, dit brusquement le médecin, pas plus que la présence de l'eau dans les poumons, que l'on croyait autrefois mortelle... On se trompait grossièrement ; les admirables expériences de Goodwin... du fameux Goodwin, l'ont prouvé de reste.

—Mais, docteur...

—Mais c'est un fait, répliqua M. Griffon, absorbé par l'amour de son art. Pour reconnaître la présence d'un liquide étranger dans les poumons, Goodwin a plongé plusieurs fois des chats et des chiens dans des baquets d'encre pendant quelques secondes, les en a retirés vivants, et a disséqué mes gaillards quelque temps après... Eh bien ! il s'est convaincu par la dissection que l'encre avait pénétré dans les poumons, et que la présence de ce liquide dans les organes de la respiration n'avait pas causé la mort des sujets. »

Le comte connaissait le médecin, excellent homme au fond, mais que sa passion effrénée pour la science faisait souvent paraître dur, presque cruel.

« Avez-vous au moins quelque espoir ? lui demanda M. de Saint-Rémy avec impatience.

—Les extrémités du sujet sont bien froides, dit le médecin, il reste peu d'espoir.

—Ah ! mourir à cet âge... malheureuse enfant !... c'est affreux...

— Pupille fixe... dilatée..., reprit le docteur impassible en soulevant du bout du doigt la paupière glacée de Fleur-de-Marie.

—Homme étrange ! s'écria le comte presque avec indignation, on vous croirait impitoyable, et je vous ai vu veiller, auprès de mon lit, des nuits entières... J'eusse été votre frère, que vous n'eussiez pas été pour moi plus admirablement dévoué. »

Le docteur Griffon, tout en s'occupant de secourir Fleur-de-Marie, répondit au comte sans le regarder et avec un flegme imperturbable :

« Parbleu, si vous croyez qu'on rencontre tous les jours une fièvre ataxique aussi merveilleusement bien compliquée, aussi curieuse à étudier que celle que vous aviez? C'était admirable... mon bon ami, admirable! Stupeur, délire, soubresauts des tendons, syncopes, elle réunissait les symptômes les plus variés, votre *chère* fièvre ; vous avez même été, chose rare, très-rare... et éminemment intéressante... vous avez même été affecté d'un état partiel et momentané de paralysie, s'il vous plaît. Rien que pour ce fait, votre maladie avait droit à tout mon dévouement ; vous m'offriez une magnifique étude ; car, franchement, mon cher ami, tout ce que je

désire au monde, c'est de rencontrer encore une aussi belle fièvre... mais on n'a pas ce bonheur-là deux fois. »

Le comte haussa les épaules avec impatience.

Ce fut à ce moment que Martial descendit, appuyé sur le bras de la Louve, qui avait mis, on le sait, par-dessus ses vêtements mouillés un manteau de tartan appartenant à Calebasse.

Frappé de la pâleur de l'amant de la Louve, et remarquant ses mains couvertes de sang caillé, le comte s'écria :

« Quel est cet homme ?

— *Mon mari...*, répondit la Louve en regardant Martial avec une expression de bonheur et de noble fierté impossible à rendre.

— Vous avez une bonne et intrépide femme, monsieur, lui dit le comte ; je l'ai vue sauver cette malheureuse enfant avec un rare courage.

—Oh oui ! monsieur, elle est bonne et intrépide, *ma femme*; répondit Martial en appuyant sur ces derniers mots, et en contemplant à son tour la Louve d'un air à la fois attendri et passionné. Oui, intrépide !... car elle vient de me sauver aussi la vie.

— A vous ? dit le comte étonné.

— Voyez ses mains... ses pauvres mains !... dit la Louve en essuyant les larmes qui adoucissaient l'éclat sauvage de ses yeux.

— Ah ! c'est horrible ! s'écria le comte, ce malheureux a les mains hachées... Voyez donc, docteur... »

Détournant légèrement la tête et regardant par-dessus son épaule les plaies nombreuses que Calebasse avait faites aux mains de Martial, le docteur Griffon dit à ce dernier :

« Ouvrez et fermez la main. »

Martial exécuta ce mouvement avec assez de peine.

Le docteur haussa les épaules, continua de s'occuper de Fleur-de-Marie, et dit dédaigneusement, comme à regret :

« Ces blessures n'ont absolument rien de grave... il n'y a aucun tendon de lésé ; dans huit jours, le sujet pourra se servir de ses mains.

— Vrai, monsieur, mon *mari* ne sera pas estropié ? s'écria la Louve avec reconnaissance.

Le docteur secoua la tête négativement.

« Et la Goualeuse, monsieur ? elle vivra, n'est-ce pas ? demanda la Louve. Oh ! il faut qu'elle vive, moi et mon mari nous lui devons tant !... « Puis se retournant vers Martial : Pauvre petite... » la voilà celle dont je te parlais... c'est elle pourtant qui sera peut-être la cause de notre bonheur ; c'est elle qui m'a donné l'idée de venir à toi te dire tout ce que je t'ai dit... Vois donc le hasard qui fait que je la sauve... et ici encore !

— C'est notre providence..., dit Martial frappé

de la beauté de la Goualeuse. Quelle figure d'ange !... oh ! elle vivra, n'est-ce pas, monsieur le docteur ?

— Je n'en sais rien, dit le docteur ; mais d'abord peut-elle rester ici ? aura-t-elle les soins nécessaires ?

— Ici ! s'écria la Louve, mais on assassine ici !...

— Tais-toi ! tais-toi ! » dit Martial.

Le comte et le docteur regardèrent la Louve avec surprise.

« La maison de l'île est mal famée dans le pays... cela ne m'étonnerait guère, dit à demi-voix le médecin à M. de Saint-Rémy.

— Vous avez donc été victime de violences ? demanda le comte à Martial. Ces blessures, qui vous les a faites ?

— Ce n'est rien, monsieur... j'ai eu ici une dispute... une batterie s'en est suivie... et j'ai été blessé... Mais cette jeune paysanne ne peut pas rester dans la maison, ajouta-t-il d'un air sombre, je n'y reste pas moi-même... ni ma femme... ni mon frère, ni ma sœur que voilà... nous allons quitter l'île pour n'y plus jamais revenir.

—Oh ! quel bonheur ! s'écrièrent les deux enfants.

— Alors, comment faire ? dit le docteur en regardant Fleur-de-Marie. Il est impossible de songer à transporter le sujet à Paris dans l'état de prostration où il se trouve. Mais au fait, ma maison est à deux pas, ma jardinière et sa fille seront d'excellentes

gardes-malade... Puisque cette asphyxiée par submersion vous intéresse, vous surveillerez les soins qu'on lui donnera, mon cher Saint-Rémy, et je viendrai la voir chaque jour.

— Et vous jouez l'homme dur, impitoyable! s'écria le comte, lorsque vous avez le cœur le plus généreux, ainsi que le prouve cette proposition...

— Si le sujet succombe, comme cela est possible, il y aura lieu à une autopsie intéressante qui me permettra de confirmer encore une fois les assertions de Goodwin.

— Ce que vous dites est affreux! s'écria le comte.

— Pour qui sait y lire, le cadavre est un livre où l'on apprend à sauver la vie des malades, dit stoïquement le docteur Griffon.

— Enfin vous faites le bien, dit amèrement M. de Saint-Rémy, c'est l'important. Qu'importe la cause, pourvu que le bienfait subsiste? Pauvre enfant, plus je la regarde, plus elle m'intéresse.

— Et elle le mérite, allez, monsieur, reprit la Louve avec exaltation en se rapprochant.

— Vous la connaissez? s'écria le comte.

— Si je la connais, monsieur? C'est à elle que je devrai le bonheur de ma vie; en la sauvant, je n'ai pas fait autant pour elle qu'elle a fait pour moi. »

Et la Louve regarda passionnément son *mari*, elle ne disait plus *son homme*.

« Et qui est-elle? demanda le comte.

— Un ange, monsieur, tout ce qu'il y a de meilleur au monde. Oui, et quoiqu'elle soit mise en paysanne, il n'y a pas une bourgeoise, pas une grande dame pour parler aussi bien qu'elle, avec sa petite voix douce comme de la musique. C'est une fière fille, allez, et courageuse, et bonne !

— Par quel accident est-elle donc tombée à l'eau ?

— Je ne sais, monsieur.

— Ce n'est donc pas une paysanne ? demanda le comte.

— Une paysanne ! regardez donc ces petites mains blanches, monsieur.

— C'est vrai, dit M. de Saint-Rémy ; quel singulier mystère !... Mais son nom de famille ?

— Allons, reprit le docteur en interrompant l'entretien, il faut transporter le sujet dans le bateau. »

Une demi-heure après, Fleur-de-Marie, qui n'avait pas encore repris ses sens, était amenée dans la maison du médecin, couchée dans un bon lit, et maternellement veillée par la jardinière de M. Griffon, à laquelle s'adjoignit la Louve.

Le docteur promit à M. de Saint-Rémy, de plus en plus intéressé à la Goualeuse, de revenir le soir même la visiter.

Martial partit pour Paris avec François et Amandine, la Louve n'ayant pas voulu quitter Fleur-de-Marie avant de la voir hors de danger.

L'île du Ravageur resta déserte.

Nous retrouverons bientôt ses sinistres habitants chez Bras-Rouge, où ils doivent se réunir à la Chouette pour le meurtre de la courtière en diamants.

En attendant, nous conduirons le lecteur au rendez-vous que Tom, le frère de Sarah, avait donné à l'horrible mégère complice du Maître-d'École.

VII

... Moitié serpent et moitié chat...
WOLFRANG, l. II.

LE PORTRAIT.

Thomas Seyton, frère de la comtesse Sarah Mac-Grégor, se promenait impatiemment sur l'un des boulevards voisins de l'Observatoire, lorsqu'il vit arriver la Chouette.

L'horrible vieille était coiffée d'un bonnet blanc et enveloppée de son grand tartan rouge ; la pointe d'un stylet rond comme une grosse plume et très-acéré, ayant traversé le fond du large cabas de paille qu'elle portait au bras, on pouvait voir saillir l'ex-

trémité de cette arme homicide qui avait appartenu au Maître-d'École.

Thomas Seyton ne s'aperçut pas que la Chouette était armée.

« Trois heures sonnent au Luxembourg, dit la vieille, j'arrive comme mars en carême... j'espère?

— Venez, » lui répondit Thomas Seyton.

Et marchant devant elle, il traversa quelques terrains vagues, entra dans une ruelle déserte située près de la rue *Cassini,* s'arrêta vers le milieu de ce passage, barré par un tourniquet, ouvrit une petite porte, fit signe à la Chouette de le suivre, et après avoir fait quelques pas avec elle dans une épaisse allée d'arbres verts, il lui dit :

« Attendez là. »

Et il disparut.

« Pourvu qu'il ne me fasse pas droguer trop longtemps, dit la Chouette ; il faut que je sois chez Bras-Rouge à cinq heures avec les Martial pour *estourbir* la courtière. A propos de ça, et mon *surin* (1). Ah ! le gueux, il a le nez à la fenêtre, ajouta la vieille en voyant la pointe du poignard traverser les tresses de son cabas. Voilà ce que c'est de ne lui avoir pas mis son manchon... »

Et retirant du cabas le stylet emmanché d'une poignée de bois, elle le plaça de façon à le cacher complétement.

(1) Poignard.

« C'est l'outil de Fourline, reprit-elle. Est-ce qu'il ne me le demandait pas, censé pour tuer les rats qui viennent lui faire des *risettes* dans sa cave ?... Pauvres bêtes ! plus souvent... Ils n'ont que le vieux sans yeux pour se divertir et leur tenir compagnie ! C'est bien le moins qu'ils le grignotent un peu... Aussi je ne veux pas qu'il leur fasse du mal, à ces ratons, et je garde le surin... D'ailleurs j'en aurai besoin tantôt pour la courtière peut-être... trente mille francs de diamants.... quelle part à chacun de nous ! La journée sera bonne... c'est pas comme l'autre jour ce brigand de notaire que je croyais rançonner. Ah ! bien oui ! j'ai eu beau le menacer, s'il ne me donnait pas d'argent, de dénoncer que c'était sa bonne qui m'avait fait remettre la Goualeuse par Tournemine quand elle était toute petite, rien ne l'a effrayé ! Il m'a appelée vieille menteuse et m'a mise à la porte... Bon, bon ! je ferai écrire une lettre anonyme à ces gens de la ferme où était allée la Pégriotte pour leur apprendre que c'est le notaire qui l'a fait abandonner autrefois... Ils connaissent peut-être sa famille, et quand elle sortira de Saint-Lazare, ça chauffera pour ce gredin de Jacques Ferrand... Mais on vient, tiens... c'est la petite dame pâle qui était déguisée en homme au *tapis franc de l'ogresse* avec le grand de tout à l'heure, les mêmes que nous avons volés nous deux Fourline dans les décombres, près Notre-Dame,

ajouta la Chouette en voyant Sarah paraître à l'extrémité de l'allée. C'est encore quelque coup à monter ; ça doit être au compte de cette petite dame-là, que nous avons enlevé la Goualeuse à la ferme. Si elle paye bien pour du nouveau, ça me chausse encore. »

En approchant de la Chouette, qu'elle revoyait pour la première fois depuis la scène du tapis franc, la physionomie de Sarah exprima ce dédain, ce dégoût que ressentent les gens d'un certain monde, lorsqu'ils sont obligés d'entrer en contact avec les misérables qu'ils prennent pour instruments ou pour complices.

Thomas Seyton, qui jusqu'alors avait activement servi les criminelles machinations de sa sœur, bien qu'il les considérât comme à peu près vaines, s'était refusé de continuer ce misérable rôle, consentant néanmoins à mettre pour la première et pour la dernière fois sa sœur en rapport avec la Chouette, sans vouloir se mêler des nouveaux projets qu'elles allaient ourdir.

N'ayant pu ramener Rodolphe à elle en brisant les liens ou les affections qu'elle lui croyait chers, la comtesse espérait, nous l'avons dit, le rendre dupe d'une indigne fourberie, dont le succès pouvait réaliser le rêve de cette femme opiniâtre, ambitieuse et cruelle.

Il s'agissait de persuader Rodolphe que la fille

qu'il avait eue de Sarah n'était pas morte, et de substituer une orpheline à cette enfant.

On sait que Jacques Ferrand, ayant formellement refusé d'entrer dans ce complot, malgré les menaces de Sarah, s'était résolu à faire disparaître Fleur-de-Marie, autant par crainte des révélations de la Chouette, que par crainte des insistances obstinées de la comtesse. Mais celle-ci ne renonçait pas à son dessein, presque certaine de corrompre ou d'intimider le notaire, lorsqu'elle se serait assurée d'une fille capable de remplir le rôle dont elle voulait la charger.

Après un moment de silence, Sarah dit à la Chouette :

« Vous êtes adroite, discrète et résolue ?

— Adroite comme un singe, résolue comme un dogue, muette comme une tanche, voilà la Chouette, telle que le diable l'a faite, pour vous servir, si elle en était capable... et elle l'est, répondit allègrement la vieille. J'espère que nous vous avons fameusement empaumé la jeune campagnarde, qui est maintenant clouée à Saint-Lazare pour deux mois.

— Il ne s'agit plus d'elle... mais d'autre chose...

— A vos souhaits, ma petite dame ! Pourvu qu'il y ait de l'argent au bout de ce que vous allez me proposer, nous serons comme les deux doigts de la main... »

Sarah ne put réprimer un mouvement de dégoût.

« Vous devez connaître, reprit-elle, des gens du peuple... des gens malheureux ?

— Il y a plus de ceux-là que de millionnaires... on peut choisir, Dieu merci ; il y a une riche misère à Paris.

— Il faudrait me trouver une orpheline pauvre, et surtout qui eût perdu ses parents étant tout enfant. Il faudrait de plus qu'elle fût d'une figure agréable, d'un caractère doux, et qu'elle n'eût pas plus de dix-sept ans. »

La Chouette regarda Sarah avec étonnement.

« Une telle orpheline ne doit pas être difficile à rencontrer, reprit la comtesse, il y a tant d'enfants trouvés...

— Ah çà, mais dites donc, ma petite dame, et la Goualeuse que vous oubliez... ? voilà votre affaire !

— Qu'est-ce que c'est que la Goualeuse ?

— Cette jeunesse que nous avons été enlever à Bouqueval ?

— Il ne s'agit plus d'elle, vous dis-je !

— Mais écoutez-moi donc, et surtout récompensez-moi du bon conseil : vous voulez une orpheline douce comme un agneau... belle comme le jour, et qui n'ait pas dix-sept ans, n'est-ce pas ?

— Sans doute...

— Eh bien ! prenez la Goualeuse, lorsqu'elle sortira de Saint-Lazare ; c'est votre lot, comme si on vous l'avait fait exprès, puisqu'elle avait environ

six ans... quand ce gueux de Jacques Ferrand (il y a dix ans de cela) me l'a fait donner avec mille francs pour s'en débarrasser... même que c'est Tournemine, actuellement au bagne, à Rochefort, qui me l'a amenée, me disant que c'était sans doute un enfant dont on voulait se débarrasser ou faire passer pour mort...

— Jacques Ferrand, dites-vous! » s'écria Sarah d'une voix si altérée que la Chouette recula stupéfaite. « Le notaire Jacques Ferrand... reprit Sarah, vous a livré cette enfant... et... »

Elle ne put achever.

L'émotion était trop violente; ses deux mains, tendues vers la Chouette, tremblaient convulsivement; la surprise, la joie, bouleversaient ses traits.

« Mais je ne sais pas ce qui vous allume comme ça, ma petite dame, reprit la vieille. C'est pourtant bien simple... Il y a dix ans... Tournemine, une vieille connaissance, m'a dit : « Veux-tu te charger d'une petite fille qu'on veut faire disparaître? Qu'elle crève ou qu'elle vive, c'est égal, il y a mille francs à gagner; tu feras de l'enfant ce que tu voudras... »

— Il y a dix ans! s'écria Sarah.

— Dix ans...

— Une petite fille blonde?

— Une petite fille blonde...

— Avec des yeux bleus ?

— Avec des yeux bleus, bleus comme des bluets.

— Et c'est elle... qu'à la ferme...

— Nous avons emballée pour Saint-Lazare... Faut dire que je ne m'attendais guère à la retrouver à la campagne... cette Pégriotte.

— Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria Sarah en tombant à genoux, en levant les mains et les yeux au ciel... vos vues sont impénétrables, je me proterne devant votre providence. Oh ! si un tel bonheur était possible... mais non, je ne puis encore le croire... ce serait trop beau... non !... »

Puis, se relevant brusquement, elle dit à la Chouette qui la regardait tout interdite : « Venez... »

Et Sarah marcha devant la vieille à pas précipités.

Au bout de l'allée, elle monta quelques marches conduisant à la porte vitrée d'un cabinet de travail somptueusement meublé.

Au moment où la Chouette allait y entrer, Sarah lui fit signe de demeurer en dehors.

Puis la comtesse sonna violemment.

Un domestique parut.

« Je n'y suis pour personne... et que personne n'entre ici... entendez-vous?... absolument personne... »

Le domestique sortit.

Sarah, pour plus de sûreté, alla pousser un verrou.

La Chouette avait entendu la recommandation faite au domestique et vu Sarah fermer le verrou.

La comtesse, se retournant, lui dit :

« Entrez vite... et fermez la porte. »

La Chouette entra.

Ouvrant à la hâte un secrétaire, Sarah y prit un coffret d'ébène qu'elle apporta sur un bureau situé au milieu de la chambre, et fit signe à la Chouette de venir près d'elle.

Le coffret contenait plusieurs fonds d'écrin superposés les uns sur les autres, et renfermant de magnifiques pierreries.

Sarah était si pressée d'arriver au fond du coffret, qu'elle jetait précipitamment sur la table ces casiers splendidement garnis de colliers, de bracelets, de diadèmes où les rubis, les émeraudes et les diamants chatoyaient de mille feux.

La Chouette fut éblouie...

Elle était armée, elle était seule enfermée avec la comtesse, la fuite lui était facile, assurée.

Une idée infernale traversa l'esprit de ce monstre.

Mais, pour exécuter ce nouveau forfait, il lui fallait sortir son stylet de son cabas et s'approcher de Sarah sans exciter sa défiance.

Avec l'astuce du chat-tigre, qui rampe et s'avance traîtreusement vers sa proie, la vieille profita de la

préoccupation de la comtesse pour faire insensiblement le tour du bureau qui la séparait de sa victime.

La Chouette avait déjà commencé cette évolution perfide, lorsqu'elle fut obligée de s'arrêter brusquement.

Sarah retira un médaillon du double fond de la boîte, se pencha sur la table, le tendit à la Chouette d'une main tremblante, et lui dit :

« Regardez ce portrait.

— C'est la Pégriotte ! s'écria la Chouette, frappée de l'extrême ressemblance ; c'est la petite fille qu'on m'a livrée ; il me semble la voir quand Tournemine me l'a amenée... C'est bien là ses grands cheveux bouclés que j'ai coupés tout de suite et bien vendus, ma foi !...

— Vous la reconnaissez? c'était bien elle? Oh ! je vous en conjure, ne me trompez pas... ne me trompez pas !

— Je vous dis, ma petite dame, que c'est la Pégriotte, comme si on la voyait, dit la Chouette en tâchant de se rapprocher davantage de Sarah sans être remarquée ; à l'heure qu'il est, elle ressemble encore à ce portrait... si vous la voyiez, vous en seriez frappée. »

Sarah n'avait pas eu un cri de douleur, d'effroi, en apprenant que sa fille avait pendant dix ans vécu misérable, abandonnée...

Pas un remords en songeant qu'elle même l'avait fait arracher fatalement de la paisible retraite où Rodolphe l'avait placée.

Tout d'abord, cette mère dénaturée n'interrogea pas la Chouette avec une anxiété terrible sur le passé de son enfant.

Non, chez Sarah, l'ambition avait depuis longtemps étouffé la tendresse maternelle...

Ce n'était pas la joie de retrouver sa fille qui la transportait, c'était l'espoir certain de voir réaliser enfin le rêve orgueilleux de toute sa vie...

Rodolphe s'était intéressé à cette malheureuse enfant... l'avait recueillie sans la connaître, que serait-ce donc lorsqu'il saurait qu'elle était... sa fille !!

Il était libre... la comtesse veuve...

Sarah voyait déjà briller à ses yeux la couronne souveraine.

La Chouette, avançant toujours à pas lents, avait enfin gagné l'un des bouts de la table, et placé son stylet perpendiculairement dans son cabas, la poignée à fleur de l'ouverture... bien à sa portée...

Elle n'était plus qu'à quelques pas de la comtesse.

« Savez-vous écrire? » lui dit tout à coup celle-ci.

Et repoussant de la main le coffre et les bijoux, elle ouvrit un buvard placé devant un encrier.

« Non, madame, je ne sais pas écrire, répondit la Chouette à tout hasard...

— Je vais donc écrire sous votre dictée... Dites-moi toutes les circonstances de l'abandon de cette petite fille. »

Et Sarah, s'asseyant dans un fauteuil devant le bureau, prit une plume et fit signe à la Chouette de venir auprès d'elle.

L'œil de la vieille étincela.

Enfin... elle était debout, à côté du siége de Sarah.

Celle-ci, courbée sur la table, se préparait à écrire...

« Je vais lire tout haut, et à mesure, dit la comtesse, vous rectifierez mes erreurs.

— Oui, madame, » reprit la Chouette en épiant les moindres mouvements de Sarah.

Puis elle glissa sa main droite dans son cabas, pour pouvoir saisir son stylet sans être vue.

La comtesse commença d'écrire :

— « Je déclare que... »

Mais s'interrompant et se tournant vers la Chouette qui touchait déjà le manche de son poignard, Sarah ajouta.

« A quelle époque cette enfant vous-a-t-elle été livrée ?

— Au mois de février 1827.

— Et par qui ? reprit Sarah toujours tournée vers la Chouette.

—Par Pierre Tournemine, actuellement au bagn

de Rochefort... C'est madame Séraphin, la femme de charge du notaire, qui lui avait donné la petite.»

La comtesse se remit à écrire et lut à haute voix :

« Je déclare qu'au mois de février 1827, le nommé... »

La Chouette avait tiré son stylet.

Déjà elle se levait pour frapper sa victime entre les deux épaules...

Sarah se retourna de nouveau.

La Chouette, pour n'être pas surprise, appuya prestement sa main droite armée sur le dossier du fauteuil de Sarah, et se pencha vers elle afin de répondre à sa nouvelle question.

« J'ai oublié le nom de l'homme qui vous a confié l'enfant, dit la comtesse.

— Pierre Tournemine, répondit la Chouette.

— Pierre Tournemine, » répéta Sarah en continuant d'écrire, « actuellement au bagne de « Rochefort, m'a remis un enfant qui lui avait été « confié par la femme de charge du... »

La comtesse ne put achever...

La Chouette, après s'être doucement débarrassée de son cabas en le laissant couler à ses pieds, s'était jetée sur la comtesse avec autant de rapidité que de furie, de sa main gauche l'avait saisie à la nuque, et, lui appuyant le visage sur la table, lui avait, de sa main droite, planté le stylet entre les deux épaules...

Cet abominable meurtre fut exécuté si brusquement que la comtesse ne poussa pas un cri, pas une plainte...

Toujours assise, elle resta le haut du corps et le front sur la table. Sa plume s'échappa de sa main.

« Le même coup que Fourline... au petit vieillard de la rue du Roule, dit le monstre. Encore une qui ne parlera plus... son compte est fait. »

Et la Chouette s'emparant à la hâte des pierreries, qu'elle jeta dans son cabas, ne s'aperçut pas que sa victime respirait encore.

Le meurtre et le vol accomplis, l'horrible vieille ouvrit la porte vitrée, disparut rapidement dans l'allée d'arbres verts, sortit par la petite porte de la ruelle et gagna les terrains déserts.

Près de l'Observatoire, elle prit un fiacre qui la conduisit chez Bras-Rouge, aux Champs-Élysées.

La veuve Martial, Nicolas, Calebasse et Barbillon avaient, on le sait, donné rendez-vous à la Chouette dans ce repaire pour voler et tuer la courtière en diamants.

VIII

L'AGENT DE SURETÉ.

Le lecteur connaît déjà le cabaret du *Cœur saignant*, situé aux Champs-Élysées, proche le Cours-la-Reine, dans l'un des vastes fossés qui avoisinaient cette promenade il y a quelques années.

Les habitants de l'île du Ravageur n'avaient pas encore paru.

Depuis le départ de Bradamanti qui avait, on le sait, accompagné la belle-mère de madame d'Harville en Normandie, Tortillard était revenu chez son père.

Placé en vedette en haut de l'escalier, le petit boiteux devait signaler l'arrivée de Martial par un cri convenu, Bras-Rouge étant alors en conférence secrète avec un agent de sûreté nommé Narcisse Borel, que l'on se souvient peut-être d'avoir vu au tapis-franc de l'ogresse, lorsqu'il vint y arrêter deux scélérats accusés de meurtre.

Cet agent, homme de quarante ans environ, vigoureux et trapu, avait le teint coloré, l'œil fin et perçant, la figure complétement rasée, afin de pouvoir prendre divers déguisements nécessaires à ses dangereuses expéditions ; car il lui fallait joindre souvent la souplesse de transfiguration du comédien au courage et à l'énergie du soldat pour parvenir à s'emparer de certains bandits contre lesquels il devait lutter de ruse et de détermination. Narcisse Borel était, en un mot, l'un des instruments les plus utiles, les plus actifs de cette providence au petit pied, appelée modestement et vulgairement *la police.*

. . . . . .

Revenons à l'entretien de Narcisse Borel et de Bras-Rouge... Cet entretien semblait très-animé.

« Oui, disait l'agent de sûreté, on vous accuse de profiter de votre position à double face pour prendre impunément part aux vols d'une bande de malfaiteurs très-dangereux, et pour donner sur eux de fausses indications à la police de sûreté... Prenez

garde, Bras-Rouge, si cela était découvert, on serait sans pitié pour vous.

— Hélas ! je sais qu'on m'accuse de cela, et c'est désolant, mon bon M. Narcisse, répondit Bras-Rouge en donnant à sa figure de fouine une expression de chagrin hypocrite. Mais j'espère qu'aujourd'hui enfin on me rendra justice, et que ma bonne foi sera reconnue...

— Nous verrons bien !

— Comment peut-on se défier de moi ? Est-ce que je n'ai pas fait mes preuves ? Est-ce moi, oui ou non, qui, dans le temps, vous ai mis à même d'arrêter en flagrant délit Ambroise Martial, un des plus dangereux malfaiteurs de Paris ? Car, comme on dit, bon chien chasse de race, et la race des Martial vient de l'enfer, où elle retournera si le bon Dieu est juste...

— Tout cela est bel et bon, mais Ambroise était prévenu qu'on allait venir l'arrêter ; si je n'avais pas devancé l'heure que vous m'aviez indiquée, il échappait.

— Me croyez-vous capable, M. Narcisse, de lui avoir secrètement donné avis de votre arrivée?

— Ce que je sais, c'est que j'ai reçu de ce brigand là un coup de pistolet à bout portant, qui heureusement ne m'a traversé que le bras.

— Dame ! M. Narcisse, il est sûr que dans votre partie on est exposé à ces malentendus-là...

— Ah ! vous appelez ça des malentendus ?

— Certainement, car il voulait sans doute, scélérat, vous loger la balle dans le corps.

— Dans le bras, dans le corps ou dans la tête, peu importe, ce n'est pas de cela que je me plains ; chaque état a ses désagréments.

— Et ses plaisirs donc, M. Narcisse, et ses plaisirs ! Par exemple, lorsqu'un homme aussi fin, aussi adroit, aussi courageux que vous... est depuis longtemps sur la piste d'une nichée de brigands, qu'il les suit de quartier en quartier, de bouge en bouge, avec un bon limier comme votre serviteur Bras-Rouge, et qu'il finit par les traquer et les cerner dans une souricière dont chacun ne peut échapper... avouez, M. Narcisse, qu'il y a là un grand plaisir... une joie de chasseur... sans compter le service que l'on rend à la justice, ajouta gravement le tavernier du *Cœur saignant.*

— Je serais assez de votre avis, si le limier était fidèle ; mais je crains qu'il ne le soit pas.

— Ah ! M. Narcisse, vous croyez...

— Je crois qu'au lieu de nous mettre sur la voie, vous vous amusez à nous égarer, et que vous abusez de la confiance qu'on a en vous. Chaque jour vous promettez de nous aider à mettre la main sur la bande... ce jour n'arrive jamais.

— Et si ce jour arrive aujourd'hui, M. Narcisse, comme j'en suis sûr? et si je vous fais ramasser

Barbillon, Nicolas Martial, la veuve, sa fille et la Chouette, sera-ce, oui ou non, un bon coup de filet? Vous méfierez-vous encore de moi?

— Non, et vous aurez rendu un véritable service; car on a contre cette bande de fortes présomptions, des soupçons presque certains, mais malheureusement aucune preuve.

— Aussi un petit bout de flagrant délit, en permettant de les pincer, aiderait furieusement à débrouiller leurs cartes, hein! M. Narcisse?

— Sans doute... et vous m'assurez qu'il n'y a pas eu provocation de votre part dans le coup qu'ils vont tenter?

— Non, sur l'honneur! c'est la Chouette qui est venue me proposer d'attirer la courtière chez moi, lorsque cette infernale borgnesse a appris par mon fils que Morel, le lapidaire, qui demeure rue du Temple, travaillait en vrai au lieu de travailler en faux, et que la mère Mathieu avait souvent sur elle des valeurs considérables... J'ai accepté l'affaire, en proposant à la Chouette de nous adjoindre les Martial et Barbillon, afin de vous mettre toute la séquelle sous la main.

— Et le Maître-d'École, cet homme si dangereux, si fort et si féroce, qui était toujours avec la Chouette?... un des habitués du tapis-franc?

— Le Maître-d'École?... dit Bras-Rouge en feignant l'étonnement.

— Oui, un forçat évadé du bagne de Rochefort, un nommé Anselme Duresnel, condamné à perpétuité. On sait maintenant qu'il s'est défiguré pour se rendre méconnaissable... N'avez-vous aucun indice sur lui ?

— Aucun..., répondit intrépidement Bras-Rouge qui avait ses raisons pour faire ce mensonge, car le Maître-d'École était alors renfermé dans une des caves du cabaret.

— Il y a tout lieu de croire que le Maître-d'École est l'auteur de nouveaux assassinats. Ce serait une capture importante...

— Depuis six semaines on ne sait pas ce qu'il est devenu.

— Aussi vous reproche-t-on d'avoir perdu sa trace...

— Toujours des reproches!... M. Narcisse... toujours...

— Ce ne sont pas les raisons qui manquent... Et la contrebande ?

— Ne faut-il pas que je connaisse un peu de toutes sortes de gens? des contrebandiers comme d'autres pour vous mettre sur la voie... Je vous ai dénoncé ce tuyau à introduire des liquides... établi en dehors de la barrière du Trône et aboutissant dans une maison... de la rue...

— Je sais tout cela, dit Narcisse en interrompant Bras-Rouge, mais pour un que vous dénoncez, vous

en faites peut-être échapper dix, et vous continuez impunément votre trafic... Je suis sûr que vous mangez à deux râteliers, comme on dit.

— Ah! M. Narcisse... je suis incapable d'une faim aussi malhonnête...

— Et ce n'est pas tout; rue du Temple, n° 17, loge une femme Burette, prêteuse sur gages, que l'on accuse d'être votre recéleuse particulière à vous.

— Que voulez-vous que j'y fasse, M. Narcisse? On dit tant de choses, le monde est si méchant... Encore une fois, il faut bien que je fraye avec le plus grand nombre de coquins possible, que j'aie même l'air de faire comme eux... pis qu'eux, pour ne pas leur donner de soupçons; mais ça me navre... de les imiter... ça me navre... Il faut que je sois bien dévoué au service, allez... pour me résigner à ce métier-là...

— Pauvre cher homme... je vous plains de toute mon âme.

— Vous riez, M. Narcisse... Mais si l'on croit ça, pourquoi n'a-t-on pas fait une descente chez la mère Burette et chez moi?

— Vous le savez bien... pour ne pas effaroucher ces bandits que vous nous promettez de nous livrer depuis si longtemps.

— Et je vais vous les livrer, M. Narcisse; avant une heure ils seront ficelés... et sans trop de peine, car il y a trois femmes. Quant à Barbillon et à

Nicolas Martial, ils sont féroces comme des tigres, mais lâches comme des poules.

— Tigres ou poules, dit Narcisse en entr'ouvrant sa longue redingote et montrant la crosse de deux pistolets qui sortaient des goussets de son pantalon, j'ai là de quoi les servir.

— Vous ferez toujours bien de prendre deux de vos hommes avec vous, M. Narcisse; quand ils se voient acculés, les plus poltrons deviennent quelquefois des enragés.

— Je placerai deux de mes hommes dans la petite salle basse, à côté de celle où vous ferez entrer la courtière... au premier cri, je paraîtrai à une porte, mes deux hommes à l'autre.

— Il faut vous hâter, car la bande va arriver d'un moment à l'autre, M. Narcisse.

— Soit!, je vais poster mes hommes... pourvu que cela ne soit pas encore pour rien... cette fois. »

L'entretien fut interrompu par un sifflement particulier destiné à servir de signal.

Bras-Rouge s'approcha d'une fenêtre pour voir quelle personne Tortillard annonçait.

« Tenez... voilà déjà la Chouette. Eh bien! me croyez-vous à présent, M. Narcisse?

— C'est déjà quelque chose, mais ce n'est pas tout; enfin, nous verrons, je cours placer mes hommes. »

Et l'agent de sûreté disparut par une porte latérale.

IX

LA CHOUETTE.

La précipitation de la marche de la Chouette, les ardeurs féroces d'une fièvre de rapine et de meurtre qui la possédaient encore, avaient empourpré son hideux visage ; son œil vert étincelait d'une joie sauvage.

Tortillard la suivait sautillant et boitant.

Au moment où elle descendait les dernières marches de l'escalier, le fils de Bras-Rouge, par une méchante espiéglerie, posa son pied sur les plis traînans de la robe de la Chouette.

Ce brusque temps d'arrêt fit trébucher la vieille. Ne pouvant se retenir à la rampe, elle tomba sur ses genoux, les deux mains tendues en avant, abandonnant son précieux cabas, d'où s'échappa un bracelet d'or garni d'émeraudes et de perles fines...

La Chouette, s'étant dans sa chute quelque peu excorié les doigts, ramassa le bracelet qui n'avait pas échappé à la vue perçante de Tortillard, se releva et se précipita furieuse sur le petit boiteux qui s'approchait d'elle d'un air hypocrite en lui disant :

« Ah! mon Dieu! le pied vous a donc fourché? »

Sans lui répondre, la Chouette saisit Tortillard par les cheveux, et, se baissant au niveau de sa joue, le mordit avec rage; le sang jaillit sous sa dent.

Chose étrange, Tortillard, malgré sa méchanceté, malgré le ressentiment d'une cruelle douleur, ne poussa pas une plainte, pas un cri.

Il essuya son visage ensanglanté, et dit en riant d'un air forcé :

« J'aime mieux que vous ne m'embrassiez pas si fort une autre fois... hé... la Chouette...

— Méchant petit momacque, pourquoi as-tu mis exprès ton pied sur ma robe... pour me faire tomber?

— Moi? Ah bien! par exemple... je vous jure que je ne l'ai pas fait exprès, ma bonne Chouette... Plus souvent que votre petit Tortillard aurait voulu vous faire du mal... il vous aime trop pour cela;

vous avez beau le battre, le brusquer, le mordre, il vous est attaché comme le pauvre petit chien l'est à son maître, » dit l'enfant d'une voix pateline et doucereuse.

Trompée par l'hypocrisie de Tortillard, la Chouette le crut et lui répondit :

« A la bonne heure! si je t'ai mordu à tort, ce sera pour toutes les autres fois que tu l'aurais mérité, brigand... Allons, vive la joie!... aujourd'hui je n'ai pas de rancune... Où est ton filou de père?

— Dans la maison... Voulez-vous que j'aille le chercher?...

— Non. Les Martial sont-ils venus?

— Pas encore...

— Alors j'ai le temps de descendre chez Fourline; j'ai à lui parler au vieux sans yeux...

— Vous allez au caveau du Maître-d'École? dit Tortillard en dissimulant à peine une joie diabolique.

— Qu'est-ce que ça te fait?

— A moi?

— Oui, tu m'as demandé cela d'un drôle d'air.

— Parce que je pense à quelque chose de drôle.

— Quoi?

— C'est que vous devriez bien au moins lui apporter un jeu de cartes pour le désennuyer, reprit Tortillard d'un air narquois, ça le changerait un peu... Il ne joue qu'à être mordu par les rats; à ce jeu-là il gagne toujours, et à la fin, ça lasse. »

La Chouette rit aux éclats de ce lazzi, et dit au petit boiteux :

« Amour de momacque à sa maman... je ne connais pas un moutard pour avoir déjà plus de vice que ce gueux-là. Va chercher une chandelle, tu m'éclaireras pour descendre chez Fourline... et tu m'aideras à ouvrir sa porte... tu sais bien qu'à moi toute seule je ne peux pas seulement la pousser.

— Ah ! bien non, il fait trop noir dans la cave, dit Tortillard en hochant la tête.

— Comment ! comment ! toi qui es mauvais comme un démon, tu serais poltron?... je voudrais bien voir ça... Allons, va vite, et dis à ton père que je vas revenir tout à l'heure... que je suis avec Fourline... que nous causons de la publication des bans pour notre mariage... eh ! eh ! eh ! ajouta le monstre en ricanant, voyons, dépêche-toi, tu seras garçon de noce, et si tu es gentil, c'est toi qui prendras ma jarretière... »

Tortillard alla chercher une lumière d'un air maussade.

En l'attendant, la Chouette, toute à l'ivresse du succès de son vol, plongea sa main droite dans son cabas pour y manier les bijoux précieux qu'il renfermait.

C'était pour cacher momentanément ce trésor qu'elle voulait descendre dans le caveau du Maître-

d'École, et non pour jouir, selon son habitude, des tourments de sa nouvelle victime.

Nous dirons tout à l'heure pourquoi, du consentement de Bras-Rouge, la Chouette avait relégué le Maître-d'École dans ce même réduit souterrain où ce brigand avait autrefois précipité Rodolphe.

Tortillard, tenant un flambeau, reparut à la porte du cabaret.

La Chouette le suivit dans la salle basse, où s'ouvrait la large trappe à deux vantaux que l'on connaît déjà.

Le fils de Bras-Rouge, abritant sa lumière dans le creux de sa main, et précédant la vieille, descendit lentement un escalier de pierre conduisant à une pente rapide au bout de laquelle se trouvait la porte épaisse du caveau souterrain qui avait failli devenir le tombeau de Rodolphe.

Arrivé au bas de l'escalier, Tortillard parut hésiter à suivre la Chouette.

« Eh bien !... méchant lambin... avance donc, lui dit-elle en se retournant.

— Dame ! il fait si noir... et puis vous allez si vite, la Chouette... Mais au fait, tenez... j'aime mieux m'en retourner... et vous laisser la chandelle.

— Et la porte du caveau, imbécile ?... Est-ce que je peux l'ouvrir à moi toute seule ? Avanceras-tu ?

— Non... j'ai trop peur.

— Si je vais à toi... prends garde...

— Puisque vous me menacez, je remonte... »

Et Tortillard recula quelques pas.

« Eh bien! écoute... sois gentil, reprit la Chouette en contenant sa colère, je te donnerai quelque chose...

— A la bonne heure! dit Tortillard en se rapprochant, parlez-moi ainsi, et vous ferez de moi tout ce que vous voudrez, mère la Chouette.

— Avance, avance, je suis pressée...

— Oui, mais promettez-moi que vous me laisserez aguicher le Maître-d'École.

— Une autre fois... aujourd'hui je n'ai pas le temps.

— Rien qu'un petit peu; laissez-moi seulement le faire écumer...

— Une autre fois... Je te dis qu'il faut que je remonte tout de suite.

— Pourquoi donc voulez-vous ouvrir la porte de son *appartement?*

— Ça ne te regarde pas. Voyons, finiras-tu? Les Martial sont peut-être déjà en haut, il faut que je leur parle... Sois gentil et tu n'en seras pas fâché... arrive...

— Il faut que je vous aime bien, allez, la Chouette... Vous me faites faire tout ce que vous voulez, » dit Tortillard en s'avançant lentement.

La clarté blafarde, vacillante de la chandelle

éclaira vaguement ce sombre couloir, dessinant la noire silhouette du hideux enfant sur les murailles verdâtres, lézardées, ruisselantes d'humidité.

Au fond du passage, à travers une demi-obscurité, on voyait le cintre bas, écrasé de l'entrée du caveau, sa porte épaisse, garnie de bandes de fer, et se détachant dans l'ombre, le tartan rouge et le bonnet blanc de la Chouette.

Grâce à ses efforts et à ceux de Tortillard, la porte s'ouvrit, en grinçant, sur ses gonds rouillés.

Une bouffée de vapeur humide s'échappa de cet antre, obscur comme la nuit.

La lumière, posée à terre, jetait quelques lueurs sur les premières marches de l'escalier de pierre, dont les derniers degrés se perdaient complétement dans les ténèbres.

Un cri, ou plutôt un rugissement sauvage, sortit des profondeurs du caveau.

« Ah! voilà Fourline qui dit bonjour à sa maman, » dit ironiquement la Chouette.

Et elle descendit quelques marches pour cacher son cabas dans quelque recoin.

« J'ai faim! cria le Maître-d'École d'une voix frémissante de rage; on veut donc me faire mourir comme une bête enragée?

— Tu as faim, gros minet? dit la Chouette en éclatant de rire, eh bien!... suce ton pouce... »

On entendit le bruit d'une chaîne qui se roidissait violemment.

Puis un soupir de rage muette contenue.

« Prends garde ! prends garde ! tu vas te faire encore bobo à la jambe, comme à la ferme de Bouqueval, pauvre bon papa ! dit Tortillard.

— Il a raison, cet enfant ; tiens-toi donc en repos, Fourline, reprit la vieille, l'anneau et la chaîne sont solides, vieux sans yeux, ça vient de chez le père Micou, qui ne vend que du bon. C'est ta faute aussi ; pourquoi t'es-tu laissé ficeler pendant ton sommeil ? on n'a eu ensuite qu'à te passer l'anneau et la chaîne à la gigue, et à te descendre ici.... au frais... pour te conserver... vieux coquet.

— C'est dommage ! il va moisir, » dit Tortillard.

On entendit un nouveau bruit de chaînes.

« Eh ! eh ! Fourline qui sautille comme un hanneton attaché par la patte dit la vieille. Il me semble le voir...

— Hanneton ! vole ! vole ! vole !... Ton mari est le *Maître-d'École !...* » chantonna Tortillard.

Cette variante augmenta l'hilarité de la Chouette.

Ayant placé son cabas dans un trou formé par la dégradation de la muraille de l'escalier, elle dit en se relevant :

« Vois-tu, Fourline ?

— Il ne voit pas..., dit Tortillard.

— Il a raison, cet enfant ! Eh bien ! entends-tu, Fourline ? il ne fallait pas, en revenant de la ferme, être assez colas pour faire le bon chien... en m'empêchant de dévisager la Pégriotte avec mon vitriol... Par là-dessus, tu m'as parlé de ta *muette* (1), qui devenait bégueule. J'ai vu que ta pâte de franc gueux s'aigrissait... qu'elle tournait à l'honnête... comme qui dirait au mouchard... que d'un jour à l'autre tu pourrais *manger sur nous* (2), vieux sans yeux... et alors...

— Alors le vieux sans yeux va manger sur toi, la Chouette, car il a faim ! s'écria Tortillard en poussant brusquement et de toutes ses forces la vieille par le dos...

La Chouette tomba en avant, en poussant une imprécation terrible.

On l'entendit rouler au bas de l'escalier de pierre...

« Kiss... kiss... kiss... à toi la Chouette, à toi... saute dessus... vieux, » ajouta Tortillard.

Puis saisissant le cabas sous la pierre où il avait vu la vieille le placer, il gravit précipitamment l'escalier en criant avec un éclat de rire féroce :

« Voilà une poussée qui vaut mieux que celle de tout à l'heure, hein ! la Chouette ? Cette fois tu ne

(1) De la conscience.
(2) Nous dénoncer.

me mordras pas jusqu'au sang... Ah ! tu croyais que je n'avais pas de rancune... merci... je saigne encore.

— Je la tiens... oh !... je la tiens !... cria le Maître-d'École du fond du caveau.

— Si tu la tiens, vieux, part à deux, » dit Tortillard en ricanant.

Et il s'arrêta sur la dernière marche de l'escalier.

« Au secours ! cria la Chouette d'une voix strangulée.

— Merci... Tortillard, reprit le Maître-d'École, merci !

« Et on l'entendit pousser une aspiration de joie effrayante.

« Oh ! je te pardonne le mal que tu m'as fait... et pour ta récompense... tu vas l'entendre chanter, la Chouette ! ! ! écoute-la bien... l'oiseau de mort...

— Bravo ! me voilà aux premières loges, » dit Tortillard en s'asseyant au haut de l'escalier.

X

LE CAVEAU.

Tortillard, assis sur la première marche de l'escalier, éleva sa lumière pour tâcher d'éclairer l'épouvantable scène qui allait se passer dans les profondeurs du caveau ; mais les ténèbres étaient trop épaisses... une si faible clarté ne put les dissiper.

Le fils de Bras-Rouge ne distingua rien.

La lutte du Maître-d'École et de la Chouette était sourde, acharnée, sans un mot, sans un cri.

Seulement de temps à autre on entendait l'aspi-

ration bruyante ou le souffle étouffé qui accompagne toujours des efforts violents et contenus.

Tortillard, assis sur le degré de pierre, se mit alors à frapper des pieds avec cette cadence particulière aux spectateurs impatients de voir commencer le spectacle ; puis il poussa ce cri familier aux habitués du *paradis* des théâtres du boulevard.

« Eh ! la toile... la pièce... la musique !

— Oh ! je te tiendrai comme je veux, murmura le Maître-d'École au fond du caveau, et tu vas... »

Un mouvement désespéré de la Chouette l'interrompit. Elle se débattait avec l'énergie que donne la crainte de la mort.

« Plus haut... on n'entend pas.... cria Tortillard.

— Tu as beau me dévorer la main, je te tiendrai comme je le veux, » reprit le Maître-d'École.

Puis, ayant sans doute réussi à contenir la Chouette, il ajouta : « C'est cela... Maintenant, écoute...

— Tortillard, appelle ton père ! cria la Chouette d'une voix haletante, épuisée. Au secours !... au secours !...

— A la porte... la vieille ! elle empêche d'entendre, dit le petit boiteux en éclatant de rire ; à bas la cabale ! »

Les cris de la Chouette ne pouvaient percer ces deux étages souterrains.

La misérable, voyant qu'elle n'avait aucune aide à

attendre du fils de Bras-Rouge, voulut tenter un dernier effort.

« Tortillard, va chercher du secours et je te donne mon cabas ; il est plein de bijoux... il est là sous une pierre.

— Que ça de générosité ! Merci, madame... Est-ce que je ne l'ai pas, ton cabas? Tiens, entends-tu comme ça clique dedans?... dit Tortillard en le secouant. Mais, par exemple, donne-moi tout de suite pour deux sous de galette chaude, et je vas chercher papa !

— Aie pitié de moi, et je... »

La Chouette ne put continuer.

Il se fit un nouveau silence.

Le petit boiteux commença de frapper en mesure sur la pierre de l'escalier où il était accroupi, accompagnant le bruit de ses pieds de ce cri répété :

« Ça ne commence donc pas? Ohé ! la toile... ou j'en fais des faux-cols ! la pièce !... la musique !

— De cette façon, la Chouette, tu ne pourras plus m'étourdir de tes cris, reprit le Maître-d'École, après quelques minutes, pendant lesquelles il parvint sans doute à bâillonner la vieille. Tu sens bien, reprit-il d'une voix lente et creuse, que je ne veux pas en finir tout de suite... Torture pour torture ! Tu m'as assez fait souffrir... il faut que je te

parle longuement avant de te tuer... oui... longuement... ça va être affreux pour toi... quelle agonie, hein !

— Ah çà ! pas de bêtises, eh ! vieux ! s'écria Tortillard en se levant à demi ; corrige-la, mais ne lui fais pas trop de mal... Tu parles de la tuer... c'est une frime, n'est-ce pas ? Je tiens à ma Chouette... je te l'ai prêtée, mais tu me la rendras... ne me l'abîme pas... je ne veux pas qu'on me détruise ma Chouette, ou sans ça, je vais chercher papa.

— Sois tranquille, elle n'aura que ce qu'elle mérite..., dit le Maître-d'École pour rassurer Tortillard, craignant que le petit boiteux n'allât chercher du secours.

— A la bonne heure, bravo ! voilà la pièce qui va commencer... dit le fils de Bras-Rouge, qui ne croyait pas que le Maître-d'École menaçât sérieusement les jours de l'horrible vieille.

— Causons donc, la Chouette, reprit le Maître-d'École d'une voix calme. D'abord, vois-tu, depuis ce rêve de la ferme de Bouqueval, qui m'a remis sous les yeux tous nos crimes, depuis ce rêve qui a manqué de me rendre fou... qui me rendra fou... car dans la solitude, dans l'isolement profond où je vis, tou tes mes pensées viennent malgré moi aboutir à ce rêve... il s'est passé en moi un changement étrange.

Oui... j'ai eu horreur de ma férocité passée...

D'abord je ne t'ai pas laissée martyriser la Goualeuse... cela n'était rien encore...

En m'enchaînant ici dans cette cave, en m'y faisant souffrir le froid et la faim... mais en me délivrant de ton obsession... tu m'as laissé tout à l'épouvante de mes réflexions.

Oh ! tu ne sais pas ce que c'est que d'être seul... toujours seul... avec un voile noir sur les yeux, comme m'a dit l'homme implacable qui m'a puni...

Cela est effrayant... vois donc !...

C'est dans ce caveau que je l'avais précipité pour le tuer... et ce caveau est le lieu de mon supplice... Il sera peut-être mon tombeau...

Je te répète que cela est effrayant.

Tout ce que cet homme m'a prédit s'est réalisé.

Il m'avait dit : « Tu as abusé de ta force... tu seras le jouet des plus faibles. »

Cela a été.

Il m'avait dit : « Désormais séparé du monde extérieur, face à face avec l'éternel souvenir de tes crimes, un jour tu te repentiras de tes crimes... »

Et ce jour est arrivé... l'isolement m'a purifié...

Je ne l'aurais pas cru possible...

Une autre preuve... que je suis peut-être moins scélérat qu'autrefois... c'est que j'éprouve une joie infinie à te tenir là... monstre... non pour me venger, moi... mais pour venger nos victimes... Oui,

j'aurai accompli un devoir... quand, de ma propre main, j'aurai puni ma complice...

Une voix me dit que si tu étais tombée plus tôt en mon pouvoir, bien du sang... bien du sang n'aurait pas coulé sous tes coups.

J'ai maintenant horreur de mes meurtres passés et pourtant... ne trouves-tu pas cela bizarre? c'est sans crainte, c'est avec sécurité que je vais commettre sur toi un meurtre affreux, avec des raffinements affreux... Dis... dis... conçois-tu cela?

— Bravo!... bien joué... vieux sans yeux! ça chauffe, s'écria Tortillard en applaudissant. Tout ça, c'est toujours pour rire?

— Toujours pour rire, reprit le Maître-d'École d'une voix creuse. Tiens-toi donc, la Chouette, il faut que je finisse de t'expliquer comment peu à peu j'en suis venu à me repentir.

Cette révélation te sera odieuse... cœur endurci, et elle te prouvera aussi combien je dois être impitoyable dans la vengeance que je veux exercer sur toi au nom de nos victimes...

Il faut que je me hâte...

La joie de te tenir là... me fait bondir le sang .. mes tempes battent avec violence comme lorsqu'à force de penser au rêve... ma raison s'égare... peut-être une de mes crises va-t-elle venir... mais j'aurai le temps de te rendre les approches de la mort effroyables, en te forçant de m'entendre.

— Hardi, la Chouette ! cria Tortillard ! hardi ! à la réplique !... Tu ne sais donc pas ton rôle ?... Alors dis au *boulanger* (1) de te souffler, ma vieille.

— Oh ! tu auras beau te débattre et me mordre, reprit le Maître-d'École après un nouveau silence, tu ne m'échapperas pas... tu m'as coupé les doigts jusqu'aux os... mais je t'arrache la langue si tu bouges...

Continuons de causer.

En me trouvant seul, toujours seul dans la nuit et dans le silence, j'ai commencé par éprouver des accès de rage furieuse... impuissante... pour la première fois ma tête s'est perdue. Oui... quoique éveillé, j'ai revu le rêve... tu sais ? le rêve...

Le petit vieillard de la rue du Roule... la femme noyée... le marchand de bestiaux... et toi... planant au-dessus de ces fantômes...

Je te dis que cela est effrayant.

Je suis aveugle... et ma pensée prend une forme, un corps, pour me représenter incessamment d'une manière visible, presque palpable... les traits de mes victimes...

Je n'aurais pas fait ce rêve affreux, que mon esprit, continuellement absorbé par le souvenir de mes crimes passés, eût été troublé des mêmes visions...

(1) Le diable.

Sans doute, lorsqu'on est privé de la vue, les idées obsédantes s'*imagent* presque matériellement dans le cerveau...

Pourtant... quelquefois, à force de les contempler avec une terreur résignée... il me semble que ces spectres menaçants... ont pitié de moi... ils pâlissent... s'effacent et disparaissent... Alors je crois me réveiller d'un songe funeste... mais je me sens faible, abattu, brisé... et, le croirais-tu... oh! comme tu vas rire... la Chouette!... je pleure... entends-tu?... je pleure... Tu ne ris pas?... Mais ris donc!... ris donc!... »

La Chouette poussa un gémissement sourd et étouffé.

« Plus haut! cria Tortillard, on n'entend pas...

— Oui, reprit le Maître-d'École, je pleure, car je souffre... et la fureur est vaine. Je me dis : Demain, après-demain, toujours je serai en proie aux mêmes accès de délire et de morne désolation...

Quelle vie! oh! quelle vie!...

Et je n'ai pas choisi la mort plutôt que d'être enseveli vivant dans cet abîme que creuse incessamment ma pensée!

Aveugle, solitaire et prisonnier... qui pourrait me distraire de mes remords? Rien... rien...

Quand les fantômes cessent un moment de passer et de repasser sur le voile noir que j'ai devant les yeux, ce sont d'autres tortures... ce sont des com-

paraisons écrasantes. Je me dis : Si j'étais resté honnête homme, à cette heure je serais libre, tranquille, heureux, aimé et honoré des miens... au lieu d'être aveugle et enchaîné dans ce cachot, à la merci de mes complices.

Hélas ! le regret du bonheur perdu par un crime est un premier pas vers le repentir...

Et quand au repentir se joint une expiation d'une effrayante sévérité... une expiation qui change votre vie en une longue insomnie remplie d'hallucinations vengeresses ou de réflexions désespérées... peut-être alors le pardon des hommes succède aux remords et à l'expiation.

— Prends garde, vieux ! cria Tortillard, tu manges dans le rôle à M. Moëssard... Connu ! connu!! »

Le Maître-d'École ne prit point garde à l'interruption du fils de Bras-Rouge, et continua :

« Cela t'étonne de m'entendre ainsi parler, la Chouette ! Si j'avais continué de m'étourdir, ou par d'autres sanglants forfaits, ou par l'ivresse farouche de la vie du bagne, jamais ce changement salutaire ne se fût opéré en moi, je le sais bien...

Mais seul, mais aveugle, mais bourrelé de remords qui se *voient,* à quoi songer ?

A de nouveaux crimes ?

Comment les commettre ?

A une évasion ?

Comment m'évader ?

Et si je m'évadais... où irais-je?... que ferais-je de ma liberté?

Non, il me faut vivre désormais dans une nuit éternelle, entre les angoisses du repentir et l'épouvante des apparitions formidables dont je suis poursuivi...

Quelquefois pourtant... un faible rayon d'espoir vient luire au milieu de mes ténèbres... un moment de calme succède à mes tourments... oui... car quelquefois je parviens à conjurer les spectres qui m'obsèdent, en leur opposant les souvenirs d'un passé honnête et paisible; en remontant par la pensée jusqu'aux premiers temps de ma jeunesse, de mon enfance...

Heureusement, vois-tu, les plus grands scélérats ont du moins quelques années de paix et d'innocence... à opposer à leurs années criminelles et sanglantes.

On ne naît pas méchant...

Les plus pervers ont eu la candeur aimable de l'enfance... ont connu les douces joies de cet âge charmant... Aussi, je te le répète, parfois je ressens une consolation amère en me disant : Je suis à cette heure voué à l'exécration de tous, mais il a été un temps où l'on m'aimait, où l'on me protégeait, parce que j'étais inoffensif et bon...

Hélas!... il faut bien me réfugier dans le passé... quand je le puis... là seulement je trouve quelque calme...»

En prononçant ces dernières paroles, l'accent du Maître-d'École avait perdu de sa rudesse; cet homme indomptable semblait profondément ému, il ajouta :

« Tiens, vois-tu, la salutaire influence de ces pensées est telle que ma fureur s'apaise... le courage... la force... la volonté me manquent pour te punir... Non... ce n'est pas à moi de verser ton sang...

— Bravo, vieux! Vois-tu, la Chouette, que c'était une frime..., cria Tortillard en applaudissant.

— Non, ce n'est pas à moi de verser ton sang, reprit le Maître-d'École, ce serait un meurtre... excusable peut-être... mais ce serait toujours un meurtre... et j'ai assez des trois spectres... Et puis, qui sait?... tu te repentiras peut-être aussi un jour... toi? »

En parlant ainsi le Maître d'École avait machinalement rendu à la Chouette quelque liberté de mouvement.

Elle en profita pour saisir le stylet qu'elle avait placé dans son corsage après le meurtre de Sarah... et pour porter un violent coup de cette arme au bandit, afin de se débarrasser tout à fait de lui.

Il poussa un cri de douleur perçant.

Les ardeurs féroces de sa haine, de sa vengeance, de sa rage, ses instincts sanguinaires, brusquement réveillés et exaspérés par cette attaque, firent une

explosion soudaine, terrible, où s'abîma sa raison, déjà fortement ébranlée par tant de secousses.

« Ah ! vipère... j'ai senti ta dent ! s'écria-t-il d'une voix tremblante de fureur, en étreignant avec force la Chouette, qui avait dû lui échapper. Tu rampais dans le caveau... hein ? ajouta-t-il de plus en plus égaré ; mais je te vais écraser... vipère ou chouette... Tu attendais sans doute la venue des fantômes... Oui, car le sang me bat dans les tempes... mes oreilles tintent... la tête me tourne... comme lorsqu'ils doivent venir... Oui, je ne me trompe pas... Oh ! les voilà... du fond des ténèbres, ils s'avancent... ils s'avancent... Comme ils sont pâles !... et leur sang, comme il coule... rouge et fumant !... Cela t'épouvante... tu te débats... Eh bien ! sois tranquille, tu ne les verras pas, les fantômes... non... tu ne les verras pas... j'ai pitié de toi... je vais te rendre aveugle... Tu seras comme moi... SANS YEUX... »

Ici le Maître-d'École fit une pause...

La Chouette jeta un cri si horrible, que Tortillard épouvanté bondit sur sa marche de pierre, et se leva debout.

Les cris effroyables de la Chouette parurent mettre le comble au vertige furieux du Maître-d'École.

« Chante... disait-il à voix basse, chante... la Chouette... chante... ton chant de mort... Tu es heureuse... tu ne vois plus les trois fantômes... de

nos assassinés, le petit vieillard de la rue du Roule... la femme noyée... le marchand de bestiaux... Moi, je les vois... ils approchent... ils me touchent... Oh! qu'ils ont froid... ah!... »

La dernière lueur de l'intelligence de ce misérable s'éteignit dans ce cri d'épouvante, dans ce cri de damné...

Dès lors le Maître-d'École ne raisonna plus, ne parla plus; il agit et rugit en bête féroce, il n'obéit plus qu'à l'instinct sauvage de la destruction pour la destruction.

Et il se passa quelque chose d'épouvantable dans les ténèbres du caveau.

On entendit un piétinement précipité, interrompu à de fréquents intervalles par un bruit sourd, retentissant, comme celui d'une boîte osseuse qui rebondirait sur une pierre contre laquelle on voudrait la briser.

Des plaintes aiguës, convulsives, et un éclat de rire infernal accompagnaient chacun de ces coups.

Puis ce fut un râle... d'agonie...

Puis on n'entendit plus rien...

Rien que le piétinement furieux... rien que les coups sourds et rebondissants qui continuèrent toujours...

Bientôt un bruit lointain de pas et de voix arriva jusqu'aux profondeurs du caveau... De vives lueurs brillèrent à l'extrémité du passage souterrain.

Tortillard, glacé de terreur par la scène ténébreuse à laquelle il venait d'assister sans la voir, aperçut plusieurs personnes portant des lumières descendre rapidement l'escalier... En un moment la cave fut envahie par plusieurs agents de sûreté, à la tête desquels était Narcisse Borel... des gardes municipaux fermaient la marche.

Tortillard fut saisi sur les premières marches du caveau, tenant encore à la main le cabas de la Chouette.

Narcisse Borel, suivi de quelques-uns des siens, descendit dans le caveau du Maître-d'École.

Tous s'arrêtèrent frappés d'un horrible spectacle.

Enchaîné par la jambe à une pierre énorme placée au milieu de son cachot, le Maître-d'École, horrible, monstrueux, la crinière hérissée, la barbe longue, la bouche écumante, vêtu de haillons ensanglantés, tournait comme une bête fauve autour de son cachot, traînant après lui par les deux pieds le cadavre de la Chouette, dont la tête était horriblement mutilée, brisée, écrasée.

Il fallut une lutte violente pour lui arracher les restes sanglants de sa complice et pour parvenir à le garrotter.

Après une vigoureuse résistance, on parvint à le transporter dans la salle basse du cabaret de Bras-Rouge, vaste salle obscure, éclairée par une seule fenêtre.

Là se trouvaient, les menottes aux mains et gardés à vue, Barbillon, Nicolas Martial, sa mère et sa sœur.

Ils venaient d'être arrêtés au moment où ils entraînaient la courtière en diamants pour l'égorger.

Celle-ci reprenait ses sens dans une autre chambre.

Étendu sur le sol et contenu à peine par deux agents, le Maître-d'École, légèrement blessé au bras par la Chouette, mais complétement insensé, soufflait, mugissait comme un taureau qu'on abat. Quelquefois il se soulevait tout d'une pièce par un soubresaut convulsif.

Barbillon, la tête baissée, le teint livide, plombé, les lèvres décolorées, l'œil fixe et farouche, ses longs cheveux noirs et plats retombant sur le col de sa blouse bleue, déchirée dans la lutte, Barbillon était assis sur un banc ; ses poignets, serrés dans des menottes de fer, reposaient sur ses genoux.

L'apparence juvénile de ce misérable (il avait à peine dix-huit ans), la régularité de ses traits imberbes, déjà flétris, dégradés, rendaient plus déplorable encore la hideuse empreinte dont la débauche et le crime avaient marqué cette physionomie.

Impassible, il ne disait pas un mot.

On ne pouvait deviner si cette insensibilité apparente était due à la stupeur ou à une froide énergie; sa respiration était fréquente ; de temps à autre, de

ses deux mains entravées il essuyait la sueur qui baignait son front pâle.

A côté de lui on voyait Calebasse ; son bonnet avait été arraché ; sa chevelure jaunâtre, serrée à la nuque par un lacet, pendait derrière sa tête en plusieurs mèches rares et effilées. Plus courroucée qu'abattue, ses joues maigres et bilieuses quelque peu colorées, elle contemplait avec dédain l'accablement de son frère Nicolas, placé sur une chaise en face d'elle.

Prévoyant le sort qui l'attendait, ce bandit, affaissé sur lui-même, la tête pendante, les genoux tremblants et s'entre-choquants, était éperdu de terreur ; ses dents claquaient convulsivement, il poussait de sourds gémissements.

Seule entre tous, la mère Martial, la veuve du supplicié, debout et adossée au mur, n'avait rien perdu de son audace. La tête haute, elle jetait autour d'elle un regard ferme ; ce masque d'airain ne trahissait pas la moindre émotion.

Pourtant, à la vue de Bras-Rouge que l'on ramenait dans la salle basse, après l'avoir fait assister à la minutieuse perquisition que le commissaire et son greffier venaient de faire dans toute la maison, pourtant, à la vue de Bras-Rouge, disons-nous, les traits de la veuve se contractèrent malgré elle ; ses petits yeux, ordinairement ternes, s'illuminèrent comme ceux d'une vipère en furie ; ses lèvres ser-

rées devinrent blafardes, elle roidit ses deux bras garrottés... Puis, comme si elle eût regretté cette muette manifestation de colère et de haine impuissante, elle dompta son émotion et redevint d'un calme glacial.

Pendant que le commissaire verbalisait, assisté de son greffier, Narcisse Borel, se frottant les mains, jetait un regard complaisant sur la capture importante qu'il venait de faire et qui délivrait Paris d'une bande de criminels dangereux; mais s'avouant de quelle utilité lui avait été Bras-Rouge dans cette expédition, il ne put s'empêcher de lui jeter un regard expressif et reconnaissant.

Le père de Tortillard devait partager jusqu'après leur jugement la prison et le sort de ceux qu'il avait dénoncés; comme eux il portait des menottes; plus qu'eux encore il avait l'air tremblant, consterné, grimaçant de toutes ses forces sa figure de fouine pour lui donner une expression désespérée, poussant des soupirs lamentables. Il embrassait Tortillard, comme s'il eût cherché quelques consolations dans ces caresses paternelles.

Le petit boiteux se montrait peu sensible à ces preuves de tendresse : il venait d'apprendre qu'il serait jusqu'à nouvel ordre transféré dans la prison des jeunes détenus.

« Quel malheur de quitter mon fils chéri ! s'écriait Bras-Rouge en feignant l'attendrissement;

c'est nous deux qui sommes les plus malheureux, mère Martial... car on nous sépare de nos enfants. »

La veuve ne put garder plus longtemps son sang-froid ; ne doutant pas de la trahison de Bras-Rouge, qu'elle avait pressentie, elle s'écria :

« J'étais bien sûre que tu avais vendu mon fils de Toulon... Tiens, Judas !.. » Et elle lui cracha à la face. « Tu vends nos têtes... soit ! on verra de belles morts... des morts de vrais Martial !

— Oui... on ne boudera pas devant *la carline,* » ajouta Calebasse avec une exaltation sauvage.

La veuve, montrant Nicolas d'un coup d'œil de mépris écrasant, dit à sa fille :

« Ce lâche-là nous déshonorera sur l'échafaud ! »

Quelques moments après, la veuve et Calebasse, accompagnées de deux agents, montaient en fiacre pour se rendre à Saint-Lazare.

Barbillon, Nicolas et Bras-Rouge étaient conduits à la Force.

On transportait le Maître-d'École au dépôt de la Conciergerie, où se trouvent des cellules destinées à recevoir temporairement les aliénés.

XI

PRÉSENTATION.

> ... Le mal que font les méchants sans le savoir, est souvent plus cruel que celui qu'ils veulent faire...
>
> (SCHILLER. — *Wallenstein*, acte II.)

Quelques jours après le meurtre de madame Séraphin, la mort de la Chouette et l'arrestation de la bande de malfaiteurs surpris chez Bras-Rouge, Rodolphe se rendit à la maison de la rue du Temple.

Nous l'avons dit, voulant lutter de ruse avec Jacques Ferrand, découvrir ses crimes cachés, l'obliger à les réparer et le punir d'une manière

terrible dans le cas où, à force d'adresse et d'hypocrisie, ce misérable réussirait à échapper à la vengeance des lois, Rodolphe avait fait venir d'une prison d'Allemagne une créole métisse, femme indigne du nègre David.

Arrivée la veille, cette créature, aussi belle que pervertie, aussi enchanteresse que dangereuse, avait reçu des instructions détaillées du baron de Graün.

On a vu dans le dernier entretien de Rodolphe avec madame Pipelet que celle-ci ayant très-adroitement proposé Cécily à madame Séraphin pour remplacer Louise Morel comme servante du notaire, la femme de charge avait parfaitement accueilli ses ouvertures, et promis d'en parler à Jacques Ferrand, ce qu'elle avait fait dans les termes les plus favorables à Cécily, le matin même du jour où elle (madame Séraphin) avait été noyée à l'île du Ravageur.

Rodolphe venait donc savoir le résultat de la *présentation* de Cécily.

A son grand étonnement, en entrant dans la loge, il trouva, quoiqu'il fût onze heures du matin, M. Pipelet couché et Anastasie debout auprès de son lit, lui offrant un breuvage.

Alfred, dont le front et les yeux disparaissaient sous un formidable bonnet de coton, ne répondant pas à Anastasie, elle en conclut qu'il dormait, et ferma les rideaux du lit; en se retournant, elle aper-

çut Rodolphe. Aussitôt elle se mit, selon son usage, au *port d'armes*, le revers de sa main gauche collé à sa perruque.

« Votre servante, mon roi des locataires, vous me voyez bouleversée, ahurie, exténuée. Il y a de fameux tremblements dans la maison... sans compter qu'Alfred est alité depuis hier.

— Et qu'a-t-il donc ?

— Est-ce que ça se demande ?

— Comment ?

— Toujours du même numéro. Le monstre s'acharne de plus en plus après Alfred, il me l'abrutit, que je ne sais plus qu'en faire...

— Encore Cabrion ?

— Encore !

— C'est donc le diable ?

— Je finirai par le croire, M. Rodolphe ; car ce gredin-là devine toujours les moments où je suis sortie... A peine ai-je les talons tournés que crac... il est ici sur le dos de mon vieux chéri, qui n'a pas plus de défense qu'un enfant. Hier encore, pendant que j'étais allée chez M. Ferrand, le notaire... C'est encore là où il y a du nouveau.

— Et Cécily ? dit vivement Rodolphe ; je venais savoir...

— Tenez, mon roi des locataires, ne m'embrouillez pas, j'ai tant... tant de choses à vous dire... que je m'y perdrai, si vous rompez mon fil.

— Voyons... je vous écoute...

— D'abord, pour ce qui est de la maison, figurez-vous qu'hier on est venu arrêter la mère Burette.

— La prêteuse sur gages du second?

— Mon Dieu, oui; il paraît qu'elle en avait de drôles de métiers, outre celui de prêteuse! elle était par là-dessus recéleuse, haricandeuse, fondeuse, voleuse, allumeuse, enjôleuse, brocanteuse, fricoteuse, afin tout ce qui rime à gueuse; le pire, c'est que son vieil amoureux, M. Bras-Rouge, notre principal locataire, est aussi arrêté... Je vous dis que c'est un vrai tremblement dans la maison, quoi!

— Aussi arrêté...: Bras-Rouge?

— Oui, dans son cabaret des Champs-Élysées; on a coffré jusqu'à son fils Tortillard, ce méchant petit boiteux... On dit qu'il s'est passé chez lui un tas de massacres, qu'ils étaient là une bande de scélérats; que la Chouette, une des amies de la mère Burette, a été étranglée, et que si on n'était pas venu à temps, ils assassinaient la mère Mathieu, la courtière en pierreries, qui faisait travailler ce pauvre Morel... En voilà-t-il de ces nouvelles!

— Bras-Rouge arrêté! la Chouette morte! se dit Rodolphe avec étonnement, l'horrible vieille a mérité son sort; cette pauvre Fleur-de-Marie est du moins vengée.

— Voilà donc pour ce qui est d'ici... sans compter la nouvelle infamie de Cabrion, je vas tout de

suite en finir avec ce brigand-là... Vous allez voir quel front ! Quand on a arrêté la mère Burette, et que nous avons su que Bras-Rouge, notre principal locataire, était aussi pincé, j'ai dit au vieux chéri : Faut qu'tu trottes tout de suite chez le propriétaire, lui apprendre que M. Bras-Rouge est coffré. Alfred part. Au bout de deux heures, il m'arrive... mais dans un état... mais dans un état... blanc comme un linge et soufflant comme un bœuf.

— Quoi donc encore ?

— Vous allez voir, M. Rodolphe : figurez-vous qu'à dix pas d'ici il y a un grand mur blanc ; mon vieux chéri, en sortant de la maison, regarde par hasard sur ce mur ; qu'est-ce qu'il y voit écrit au charbon en grosses lettres ? *Pipelet—Cabrion,* les deux noms joints par un grand trait d'union (c'est ce trait d'*union* avec ce scélérat-là qui le stomaque le plus, mon vieux chéri). Bon, ça commence à le renverser ; dix pas plus loin, qu'est-ce qu'il voit sur la grande porte du Temple ? encore *Pipelet—Cabrion,* toujours avec un grand trait d'union ; il va toujours ; à chaque pas, M. Rodolphe, il voit écrit ces damnés noms sur les murs des maisons, sur les portes, partout *Pipelet—Cabrion* (1). Mon vieux chéri com-

(1) On se souvient peut-être qu'il y a quelques années, on pouvait lire sur tous les murs et dans tous les quartiers de Paris le nom de *Crédeville,* ainsi écrit par suite d'une *charge* d'atelier.

mençait à y voir trente-six chandelles, il croyait que tous les passants le regardaient; il enfonçait son chapeau sur son nez, tant il était honteux. Il prend le boulevard, croyant que ce gueux de Cabrion aura borné ses immondices à la rue du Temple. Ah bien oui!... tout le long des boulevards, à chaque endroit où il y avait de quoi écrire, toujours *Pipelet—Cabrion* à mort !! Enfin le pauvre cher homme est arrivé si bouleversé chez le propriétaire, qu'après avoir bredouillé, pataugé, barboté pendant un quart d'heure au vis-à-vis du propriétaire, celui-ci n'a rien compris de tout ce qu'Alfred venait lui chanter; il l'a renvoyé en l'appelant vieil imbécile, et lui a dit de m'envoyer pour expliquer la chose. Bon! Alfred sort, s'en revient par un autre chemin pour éviter les noms qu'il avait vus écrits sur les murs... Ah bien oui!...

— Encore Pipelet et Cabrion!

— Comme vous dites, mon roi des locataires; de façon que le pauvre cher homme m'est arrivé ici abruti, ahuri, voulant s'exiler. Il me raconte l'histoire, je le calme comme je peux, je le laisse, et je pars avec Mlle Cécily pour aller chez le notaire... avant d'aller chez le propriétaire. Vous croyez que c'est tout? Joliment! A peine avais-je le dos tourné, que ce Cabrion, qui avait guetté ma sortie, a eu le front d'envoyer ici deux grandes drôlesses qui se sont mises aux trousses d'Alfred... Tenez, les cheveux

m'en dressent sur la tête... je vous dirai cela tout à l'heure... finissons du notaire.

Je pars donc en fiacre avec mademoiselle Cécily... comme vous me l'aviez recommandé... Elle avait son joli costume de paysanne allemande, vu qu'elle arrivait et qu'elle n'avait pas eu le temps de s'en faire faire un autre, ainsi que je devais le dire à M. Ferrand.

Vous me croirez si vous voulez, mon roi des locataires, j'ai vu bien des jolies filles ; je me suis vue moi-même dans mon printemps ; mais jamais je n'ai vu (moi comprise) une jeunesse qui puisse approcher à cent piques de Cécily... Elle a surtout dans le regard de ses grands scélérats d'yeux noirs... quelque chose... quelque chose... enfin on ne sait pas ce que c'est ; mais pour sûr... il y a quelque chose qui vous frappe... quels yeux !

Enfin, tenez, Alfred n'est pas suspect, eh bien ! la première fois qu'elle l'a regardé, il est devenu rouge comme une carotte, ce pauvre vieux chéri... et pour rien au monde il n'aurait voulu fixer la donzelle une seconde fois... Il en a eu pour une heure à se trémousser sur sa chaise, comme s'il avait été assis sur des orties ; il m'a dit après qu'il ne savait pas comment ça se faisait, mais que le regard de Cécily lui avait rappelé toutes les histoires de cet effronté de Bradamanti sur les sauvagesses qui le faisaient tant rougir, ma vieille bégueule d'Alfred...

— Mais le notaire ? le notaire ?

— M'y voilà, M. Rodolphe. Il était environ sept heures du soir quand nous arrivons chez M. Ferrand; je dis au portier d'avertir son maître que c'est madame Pipelet qui est là avec la bonne dont madame Séraphin lui a parlé et qu'elle lui a dit d'amener. Là-dessus, le portier pousse un soupir et me demande si je sais ce qui est arrivé à madame Séraphin; je lui dis que non... Ah! M. Rodolphe, en voilà encore un autre tremblement!

— Quoi donc?

—La Séraphin s'est noyée dans une partie de campagne qu'elle avait été faire avec une de ses parentes.

—Noyée!... Une partie de campagne en hiver!... dit Rodolphe surpris.

— Mon Dieu, oui, M. Rodolphe, noyée... Quant à moi, ça m'étonne plus que cela ne m'attriste; car depuis le malheur de cette pauvre Louise, qu'elle avait dénoncée, je la détestais, la Séraphin. Aussi, ma foi, je me dis : Elle s'est noyée, eh bien! elle s'est noyéee... après tout... je n'en mourrai pas... Voilà mon caractère.

— Et M. Ferrand?

— Le portier me dit d'abord qu'il ne croyait pas que je pourrais voir son maître, et me prie d'attendre dans sa loge; mais au bont d'un moment il revient me chercher; nous traversons la cour, et nous entrons dans une chambre au rez-de-chaussée.

Il n'y avait qu'une mauvaise chandelle pour

éclairer. Le notaire était assis au coin d'un feu où fumaillait un restant de tison... Quelle baraque !... Je n'avais jamais vu M. Ferrand... Dieu de Dieu, est-il vilain! En voilà encore un qui aurait beau m'offrir le trône de l'Arabie pour faire des traits à Alfred...

— Et le notaire?... a-t-il paru frappé de la beauté de Cécily?

— Est-ce qu'on peut le savoir avec ses lunettes vertes?... un vieux sacristain pareil, ça ne doit pas se connaître en femmes. Pourtant, quand nous sommes entrées toutes les deux, il a fait comme un soubresaut sur sa chaise; c'était sans doute l'étonnement de voir le costume alsacien de Cécily; car elle avait (et cent milliards de fois mieux) la tournure d'une de ces marchandes de petits ballets, avec ses cotillons courts et ses jolies jambes chaussées de bas bleus à coins rouges; sapristie... quel mollet!... et la cheville si mince!... et le pied si mignon!... finalement le notaire a eu l'air ahuri en la voyant.

— C'était sans doute la bizarrerie du costume de Cécily qui le frappait.

— Faut croire; mais le moment croustilleux approchait. Heureusement je me suis rappelé la maxime que vous m'avez dite, M. Rodolphe; ç'a été mon salut.

— Quelle maxime?

— Vous savez : *C'est assez que l'un veuille pour que l'autre ne veuille pas, ou que l'un ne veuille pas pour que l'autre veuille.* Alors je me dis à moi-

même : Il faut que je débarrasse mon roi des locataires de son Allemande, en la colloquant au maître de Louise ; hardi ! je vas faire une frime, et voilà que je dis au notaire, sans lui donner le temps de respirer :

« Pardon, monsieur, si ma nièce vient habillée à « la mode de son pays ; mais elle arrive, elle n'a « que ces vêtements-là, et je n'ai pas de quoi lui « en faire faire d'autres, d'autant plus que ça ne « sera pas la peine ; car nous venons seulement pour « vous remercier d'avoir dit à madame Séraphin que « vous consentiez à voir Cécily, d'après les bons « renseignements que j'avais donnés sur elle ; mais « je ne crois pas qu'elle puisse convenir à monsieur.

— Très-bien, madame Pipelet.

« — Pourquoi votre nièce ne me conviendrait-« elle pas? » dit le notaire, qui s'était remis au coin de son feu, et avait l'air de nous regarder par-dessus ses lunettes.

« — Parce que Cécily commence à avoir le mal « du pays, monsieur. Il n'y a pas trois jours qu'elle « est ici et elle veut déjà s'en retourner, quand elle « devrait mendier sur la route en vendant des petits « ballets comme ses payses.

« — Et vous qui êtes sa parente, me dit M. Fer-« rand, vous souffririez cela ?

« — Dame, monsieur, je suis sa parente, c'est « vrai ; mais elle est orpheline, elle a vingt ans, et « elle est maîtresse de ses actions.

« — Bah ! bah ! maîtresse de ses actions, à cet « âge-là on doit obéir à ses parents ; » reprit-il brusquement.

Là-dessus voilà Cécily qui se met à pleurnicher et à trembler en se serrant contre moi ; c'était le notaire qui lui faisait peur, bien sûr.

— Et Jacques Ferrand ?

— Il grommelait toujours en marronnant :

« — Abandonner une fille à cet âge-là, c'est « vouloir la perdre ! S'en retourner en Allemagne « en mendiant, belle ressource ! Et vous, sa tante, « vous souffrez une telle conduite ?... »

Bien, bien, que je me dis, tu vas tout seul, grigou; je te colloquerai Cécily ou j'y perdrai mon nom.

« — Je suis sa tante, c'est vrai, que je réponds « en grognant, et c'est une malheureuse parenté « pour moi; j'ai bien assez de charges ; j'aimerais « autant que ma nièce s'en aille que de l'avoir sur « les bras. Que le diable emporte les parents qui « vous envoient une grande fille comme ça sans « seulement l'affranchir ! »

Pour le coup, voilà Cécily, qui avait l'air d'avoir le mot, qui se met à fondre en larmes... Là-dessus le notaire prend son creux comme un prédicateur, et se met à me dire :

« — Vous devez compte à Dieu du dépôt que la « Providence a remis entre vos mains ; ce serait un « crime que d'exposer cette jeune fille à la perdi-

« tion. Je consens à vous aider dans une œuvre « charitable; si votre nièce me promet d'être labo- « rieuse, honnête et pieuse, et surtout de ne ja- « mais, mais jamais sortir de chez moi, j'aurai pitié « d'elle et je la prendrai à mon service.

« — Non, non, j'aime mieux m'en retourner au « pays, » dit Cécily en pleurant encore.

« Sa dangereuse fausseté ne lui a pas fait défaut..., pensa Rodolphe; la diabolique créature a, je le vois, parfaitement compris les ordres du baron de Graün. » Puis le prince reprit tout haut :

« M. Ferrand paraissait-il contrarié de la résistance de Cécily ?

— Oui, M. Rodolphe; il marronnait entre ses dents et il lui a dit brusquement :

« —Il ne s'agit pas de ce que vous aimeriez mieux, « mademoiselle, mais de ce qui est convenable et « décent ; le ciel ne vous abandonnera pas, si vous « menez une bonne conduite et si vous accomplis- « sez vos devoirs religieux. Vous serez ici dans une « maison aussi sévère que sainte; si votre tante « vous aime réellement, elle profitera de mon offre; « vous aurez des gages faibles d'abord, mais si par « votre sagesse et votre zèle vous méritez mieux, « plus tard peut-être je les augmenterai. »

Bon ! que je m'écrie à moi-même, enfoncé le notaire ! voilà Cécily colloquée chez toi, vieux fesse-mathieu, vieux sans-cœur ! La Séraphin

était à ton service depuis des années, et tu n'as pas seulement l'air de te souvenir qu'elle s'est noyée avant-hier. Et je reprends tout haut :

« — Sans doute, monsieur, la place est avanta-
« geuse, mais si cette jeunesse a le mal du pays...

« — Ce mal passera, me répond le notaire ; voyons,
« décidez-vous... est-ce oui ou non ?... Si vous y
« consentez, amenez-moi votre nièce demain soir
« à la même heure, et elle entrera tout de suite à
« mon service... mon portier la mettra au fait...
« Quant aux gages, je donne en commençant vingt
« francs par mois et nourrie.

« — Ah ! monsieur, vous mettrez bien cinq francs
« de plus ?...

« — Non, plus tard... si je suis content, nous
« verrons... Mais je dois vous prévenir que votre
« nièce ne sortira jamais, et que personne ne vien-
« dra la voir.

« — Eh ! mon Dieu, monsieur, qui voulez-vous
« qui vienne la voir ? Elle ne connaît que moi à
« Paris, et j'ai ma porte à garder ; ça m'a assez
« dérangée d'être obligée de l'accompagner ici,
« vous ne me verrez plus, elle me sera aussi étran-
« gère que si elle n'était jamais venue de son pays.
« Quant à ce qu'elle ne sorte pas, il y a un moyen
« bien simple : laissez-lui le costume de son pays,
« elle n'osera pas aller habillée comme cela dans
« les rues.

« — Vous avez raison, me dit le notaire; c'est d'ail-
« leurs respectable de tenir aux vêtements de son
« pays... Elle restera donc vêtue en Alsacienne.

« — Allons, que je dis à Cécily, qui, la tête basse,
« pleurnichait toujours, il faut te décider, ma fille;
« une bonne place, dans une honnête maison, ne
« se trouve pas tous les jours; et d'ailleurs, si tu
« refuses, arrange-toi comme tu voudras, je ne m'en
« mêle plus. »

Là-dessus Cécily répond en soupirant, le cœur tout gros, qu'elle consent à rester, mais à condition que si dans une quinzaine de jours le mal du pays la tourmente trop, elle pourra s'en aller.

« — Je ne veux pas vous garder de force, dit le
« notaire, et je ne suis pas embarrassé de trouver
« des servantes. Voilà votre denier à Dieu; votre
« tante n'aura qu'à vous ramener ici demain soir. »

Cécily n'avait pas cessé de pleurnicher. J'ai accepté pour elle le denier à Dieu de quarante sous de ce vieux pingre, et nous sommes revenues ici.

— Très-bien, madame Pipelet! je n'oublie pas ma promesse; voilà ce que je vous ai promis si vous parveniez à me placer cette pauvre fille qui m'embarrassait...

— Attendez à demain, mon roi des locataires, dit madame Pipelet en refusant l'argent de Rodolphe; car enfin M. Ferrand n'a qu'à se raviser, quand ce soir je vas lui conduire Cécily...

— Je ne crois pas qu'il se ravise ; mais où est-elle ?

— Dans le cabinet qui dépend de l'appartement du commandant ; elle n'en bouge pas, d'après vos ordres ; elle a l'air résigné comme un mouton, quoiqu'elle ait des yeux... ah ! quels yeux !... Mais à propos du commandant, est-il intrigant ! Lorsqu'il est venu lui-même surveiller l'emballement de ses meubles, est-ce qu'il ne m'a pas dit que s'il venait ici des lettres adressées à une *madame Vincent*, c'était pour lui, et de les lui envoyer *rue Mondovi, n° 5* ? Il se fait écrire sous un nom de femme, ce bel oiseau ! comme c'est malin !... Mais ce n'est pas tout, est-ce qu'il n'a pas eu l'effronterie de me demander ce qu'était devenu son bois ?... « Votre bois !... pourquoi donc pas votre forêt, tout de suite ? » que je lui ai répondu. Tiens, c'est vrai, pour deux mauvaises voies... de rien du tout : une de flotté et une de neuf, car il n'avait pas pris tout bois neuf, le grippe-sou... faisait-il son embarras ! Son bois ! « Je l'ai brûlé votre bois, que je lui dis, pour sauver vos effets de l'humidité ; sans cela, il aurait poussé des champignons sur votre calotte brodée et sur votre robe de chambre de ver luisant, que vous avez mise joliment souvent pour le roi de Prusse... en attendant cette petite dame qui se moquait de vous. »

Un gémissement sourd et plaintif d'Alfred interrompit madame Pipelet.

« Voilà le vieux chéri qui rumine, il va s'éveil-

ler... vous permettez, mon roi des locataires?

— Certainement... j'ai d'ailleurs encore quelques renseignements à vous demander.

— Eh bien!... vieux chéri, comment ça va-t-il? demanda madame Pipelet à son mari, en ouvrant ses rideaux; voilà M. Rodolphe, il sait la nouvelle infamie de Cabrion, il te plaint de tout son cœur.

— Ah! monsieur, dit Alfred en tournant languissamment sa tête vers Rodolphe, cette fois je n'en relèverai pas... le monstre m'a frappé au cœur... je suis l'objet des brocards de la capitale... mon nom se lit sur tous les murs de Paris... accolé à celui de ce misérable, *Pipelet—Cabrion,* avec un énorme trait d'union... *môssieur...* un trait d'union... moi!... uni à cet infernal polisson aux yeux de la capitale de l'Europe!

— M. Rodolphe sait cela... mais ce qu'il ne sait pas, c'est ton aventure d'hier soir avec ces deux grandes drôlesses.

— Ah! monsieur, il avait gardé sa plus monstrueuse infamie pour la dernière; celle-là a passé toutes les bornes, dit Alfred d'une voix dolente.

— Voyons, mon cher M. Pipelet... racontez-moi ce nouveau malheur.

— Tout ce qu'il m'a fait jusqu'à présent n'était rien auprès de cela, monsieur... Il est arrivé à ses fins... grâce aux procédés les plus honteux... Je ne sais si je vais avoir la force de ce narré... la confu-

sion... la pudeur m'entraveront à chaque pas. »

M. Pipelet s'étant mis péniblement sur son séant, croisa pudiquement les revers de son gilet de laine, et commença *en ces termes :*

« Mon épouse venait de sortir ; absorbé dans l'amertume que me causait la nouvelle prostitution de mon nom écrit sur tous les murs de la capitale, je cherchais à me distraire en m'occupant d'un ressemelage d'une botte vingt fois reprise et vingt fois abandonnée, grâce aux opiniâtres persécutions de mon bourreau. J'étais assis devant une table, lorsque je vois la porte de ma loge s'ouvrir et une femme entrer.

« Cette femme était enveloppée d'un manteau à capuchon ; je me soulevai honnêtement de mon siége et portai la main à mon chapeau. A ce moment une seconde femme, aussi enveloppée d'un manteau à capuchon, entre dans ma loge et ferme la porte en dedans...

« Quoique étonné de la familiarité de ce procédé et du silence que gardaient les deux femmes, je me ressoulève de ma chaise, et je reporte la main à mon chapeau... Alors, monsieur... non, non, je ne pourrai jamais... ma pudeur se révolte...

— Voyons, vieille bégueule... nous sommes entre hommes... va donc.

— Alors, reprit Alfred en devenant cramoisi, les manteaux tombent et qu'est-ce que je vois ? Deux espèces de sirènes ou de nymphes, sans autres

vêtements qu'une tunique de feuillage, la tête aussi couronnée de feuillage ; j'étais pétrifié... Alors toutes deux s'avancent vers moi en me tendant leurs bras, comme pour m'engager à m'y précipiter (1)...

— Les coquines !... dit Anastasie.

— Les avances de ces impudiques me révoltèrent, reprit Alfred, animé d'une chaste indignation, et, selon cette habitude qui ne m'abandonne jamais dans les circonstances les plus critiques de ma vie, je restai complétement immobile sur ma chaise : alors, profitant de ma stupeur, les deux sirènes s'approchent avec une espèce de cadence, en faisant des ronds de jambes et en arrondissant les bras... Je m'immobilise de plus en plus. Elles m'atteignent... elles m'enlacent...

— Enlacer un homme d'âge et marié... les gredines ! Ah ! si j'avais été là... avec mon manche à balai, s'écria Anastasie... je vous en aurais donné de la cadence et des ronds de jambes, gourgandines !

— Quand je me sens enlacé, reprit Alfred, mon sang ne fait qu'un tour... j'ai la petite mort... Alors l'une des sirènes... la plus effrontée, une grande blonde, se penche sur mon épaule, m'enlève mon chapeau, et... me met le chef à nu, toujours en cadence... avec des ronds de jambes et en arrondissant les bras. Alors sa complice tirant une paire de

(1) Deux danseuses de la Porte-Saint-Martin, amies de Cabrion, vêtues de maillots et d'un costume de ballet.

ciseaux de son feuillage... rassemble en une énorme mèche tout ce qui me restait de cheveux derrière la tête, et me coupe le tout, monsieur, le tout... toujours avec des ronds de jambes, puis elle dit en chantonnant et en cadençant : « C'est pour Cabrion... » Et l'autre impudique de répéter en chœur : « C'est pour Cabrion... c'est pour Cabrion ! »

Après une pause accompagnée d'un soupir douloureux, Alfred reprit :

« Pendant cette impudente spoliation... je lève les yeux et je vois collée aux vitres de la loge la figure infernale de Cabrion avec sa barbe et son chapeau pointu... il riait... il riait... il était hideux. Pour échapper à cette vision odieuse, je ferme les yeux... Quand je les ai rouverts, tout avait disparu... je me suis retrouvé sur ma chaise... le chef à nu et complétement dévasté !... Vous le voyez, monsienr, Cabrion est arrivé à ses fins à force de ruse, d'opiniâtreté et d'audace... et par quels moyens, mon Dieu !!!... Il voulait me faire passer pour son ami !... il a commencé par afficher ici que nous faisions commerce d'amitié ensemble. Non content de cela... à cette heure mon nom est accolé au sien sur tous les murs de la capitale avec un énorme trait d'union. Il n'y a pas à cette heure un habitant de Paris qui mette en doute mon intimité avec ce misérable ; il voulait de mes cheveux, il en a... il les a tous, grâce aux exactions de ces sirènes effrontées. Main-

tenant, monsieur, vous le voyez, il ne me reste qu'à quitter la France... ma belle France... où je croyais vivre et mourir !... »

Et Alfred se rejeta à la renverse sur son lit en joignant les mains.

« Mais au contraire, vieux chéri, maintenant qu'il a de tes cheveux, il te laissera tranquille.

— Me laisser tranquille ! s'écria M. Pipelet avec un soubresaut convulsif ; mais tu ne le connais pas, il est insatiable. Maintenant qui sait ce qu'il voudra de moi ? »

Rigolette, paraissant à l'entrée de la loge, mit un terme aux lamentations de M. Pipelet.

« N'entrez pas, mademoiselle, cria M. Pipelet, fidèle à ses habitudes de chaste susceptibilité. Je suis au lit et en linge. »

Ce disant, il tira un de ses draps jusqu'à son menton ; Rigolette s'arrêta discrètement au seuil de la porte.

« Justement, ma voisine, j'allais chez vous, lui dit Rodolphe. Veuillez m'attendre un moment. » Puis s'adressant à Anastasie : « N'oubliez pas de conduire Cécily ce soir chez M. Ferrand.

— Soyez tranquille, mon roi des locataires, à sept heures elle y sera installée. Maintenant que la femme Morel peut marcher, je la prierai de garder ma loge, car Alfred ne voudrait pas, pour un empire, rester tout seul. »

XII

VOISIN ET VOISINE.

Les roses du teint de Rigolette pâlissaient de plus en plus; sa charmante figure, jusqu'alors si fraîche, si ronde, commençait à s'allonger un peu; sa piquante physionomie, ordinairement si animée, si vive, était devenue sérieuse et plus triste encore qu'elle ne l'était lors de la dernière entrevue de la grisette et de Fleur-de-Marie à la porte de la prison de Saint-Lazare.

« Combien je suis contente de vous rencontrer, mon voisin, dit Rigolette à Rodolphe, lorsque celui-ci fut sorti de la loge de madame Pipelet. J'ai bien des choses à vous dire, allez...

— D'abord, ma voisine, comment vous portez-vous? Voyons, cette jolie figure... est-elle toujours rose et gaie? Hélas! non ; je vous trouve pâle... Je suis sûr que vous travaillez trop...

— Oh non! M. Rodolphe, je vous assure que maintenant je suis faite à ce petit surcroît d'ouvrage... Ce qui me change, c'est tout bonnement le chagrin. Mon Dieu oui! toutes les fois que je vois ce pauvre Germain, je m'attriste de plus en plus.

— Il est donc toujours bien abattu?

— Plus que jamais, M. Rodolphe, et ce qui est désolant, c'est que tout ce que je fais pour le consoler tourne contre moi, c'est comme un sort... » Et une larme vint voiler les grands yeux noirs de Rigolette.

« Expliquez-moi cela, ma voisine.

— Hier, par exemple, je vais le voir et lui porter un livre qu'il m'avait priée de lui procurer, parce que c'était un roman que nous lisions dans notre bon temps de voisinage. A la vue de ce livre, il fond en larmes; cela ne m'étonne pas, c'était bien naturel... Dame!... ce souvenir de nos soirées si tranquilles, si gentilles au coin de mon poêle, dans ma jolie petite chambre, comparer cela à son affreuse vie de prison, pauvre Germain! c'est bien cruel.

— Rassurez-vous, dit Rodolphe à la jeune fille, lorsque Germain sera hors de prison, et que son innocence sera reconnue, il retrouvera sa mère,

des amis, et il oubliera bien vite auprès d'eux et de vous ces durs moments d'épreuve.

— Oui, mais jusque-là, M. Rodolphe, il va encore se tourmenter davantage. Et puis ce n'est pas tout...

— Qu'y a-t-il encore?

— Comme il est le seul honnête homme au milieu de ces bandits, ils l'ont en grippe, parce qu'il ne peut pas prendre sur lui de frayer avec eux. Le gardien du parloir, un bien brave homme, m'a dit d'engager Germain, dans son intérêt, à être moins fier... à tâcher de se familiariser avec ces mauvaises gens... mais il ne le peut pas, c'est plus fort que lui, et je tremble qu'un jour ou l'autre on ne lui fasse du mal... » Puis s'interrompant tout à coup, et essuyant ses larmes, Rigolette reprit : « Mais, voyez donc, je ne pense qu'à moi, et j'oublie de vous parler de la Goualeuse.

— De la Goualeuse? dit Rodolphe avec surprise.

— Avant-hier, en allant voir Louise à Saint-Lazare... je l'ai rencontrée.

— La Goualeuse?

— Oui, M. Rodolphe.

— A Saint-Lazare?

— Elle en sortait avec une vieille dame.

— C'est impossible!... s'écria Rodolphe stupéfait.

— Je vous assure que c'était bien elle, mon voisin.

— Vous vous serez trompée.

— Non, non ; quoiqu'elle fût vêtue en paysanne, je l'ai tout de suite reconnue ; elle est toujours bien jolie, quoique pâle, et elle a le même petit air doux et triste qu'autrefois.

— Elle à Paris... sans que j'en sois instruit ! Je ne puis le croire. Et que venait-elle faire à Saint-Lazare?

— Comme moi, voir une prisonnière sans doute ; jè n'ai pas eu le temps de lui en demander davantage ; la vieille dame qui l'accompagnait avait l'air si grognon et si pressé... Ainsi, vous la connaissez aussi la Goualeuse, M. Rodolphe ?

— Certainement.

— Alors plus de doute, c'est bien de vous qu'elle m'a parlé.

— De moi ?

— Oui, mon voisin. Figurez-vous que je lui racontais le malheur de Louise et de Germain, tous deux si bons, si honnêtes et si persécutés par ce vilain M. Jacques Ferrand, me gardant bien de lui apprendre, comme vous me l'aviez défendu, que vous vous intéressiez à eux ; alors la Goualeuse m'a dit que si une personne généreuse qu'elle connaissait était instruite du sort malheureux et peu mérité de mes deux pauvres prisonniers, elle viendrait bien sûr à leur secours ; je lui ai demandé le nom de cette personne, et elle vous a nommé, M. Rodolphe.

— C'est elle, c'est bien elle...

— Vous pensez que nous avons été bien étonnées toutes deux de cette découverte ou de cette ressemblance de nom, aussi nous nous sommes promis de nous écrire si notre Rodolphe était le même... Et il paraît que vous êtes le même, mon voisin.

— Oui, je me suis aussi intéressé à cette pauvre enfant... Mais ce que vous me dites de sa présence à Paris me surprend tellement que si vous ne m'aviez pas donné tant de détails sur votre entrevue avec elle, j'aurais persisté à croire que vous vous trompiez... Mais adieu... ma voisine, ce que vous venez de m'apprendre à propos de la Goualeuse m'oblige de vous quitter... Restez toujours aussi réservée à l'égard de Louise et de Germain sur la protection que des amis inconnus leur manifesteront lorsqu'il en sera temps. Ce secret est plus nécessaire que jamais. A propos, comment va la famille Morel?

— De mieux en mieux, M. Rodolphe : la mère est tout à fait sur pied maintenant, les enfants reprennent à vue d'œil. Tout le ménage vous doit la vie, le bonheur... Vous êtes si généreux pour eux... Et ce pauvre Morel, lui, comment va-t-il?

— Mieux... J'ai eu hier de ses nouvelles; il semble avoir de temps en temps quelques moments lucides; on a bon espoir de le guérir de sa folie... Allons, courage, et à bientôt, ma voisine... Vous n'avez besoin de rien? Le gain de votre travail vous suffit toujours?

— Oh ! oui, M. Rodolphe, je prends un peu sur mes nuits, et ce n'est guère dommage, allez, car je ne dors presque plus...

— Hélas ! ma pauvre petite voisine, je crains bien que *papa Crétu* et *Ramonette* ne chantent plus beaucoup s'ils vous attendent pour commencer.

— Vous ne vous trompez pas, M. Rodolphe ; mes oiseaux et moi nous ne chantons plus ;mon Dieu, non; mais, tenez, vous allez vous moquer, eh bien ! il me semble qu'ils comprennent que je suis triste; oui, au lieu de gazouiller gaiement quand j'arrive, ils font un petit ramage si doux, si plaintif, qu'ils ont l'air de vouloir me consoler. Je suis folle, n'est-ce pas, de croire cela, M. Rodolphe ?

— Pas du tout ; je suis sûr que vos bons amis les oiseaux vous aiment trop pour ne pas s'apercevoir de votre chagrin.

— Au fait, ces pauvres petites bêtes sont si intelligentes, dit naïvement Rigolette, très-contente d'être rassurée sur la sagacité de ses compagnons de solitude.

— Sans doute, rien de plus intelligent que la reconnaissance... Allons, adieu... Bientôt, ma voisine, avant peu, je l'espère, vos jolis yeux seront redevenus bien vifs, vos joues bien roses, et vos chants si gais, si gais... que *papa Crétu* et *Ramonette* pourront à peine vous suivre.

— Puissiez-vous dire vrai, M. Rodolphe ! reprit

Rigolette avec un grand soupir. Allons, adieu, mon voisin.

— Adieu, ma voisine, et à bientôt. »

. . . . . .

Rodolphe, ne pouvant comprendre comment madame George avait, sans l'en prévenir, amené ou envoyé Fleur-de-Marie à Paris, se rendit chez lui pour envoyer un exprès à la ferme de Bouqueval.

Au moment où il rentrait rue Plumet, il vit une voiture de poste s'arrêter devant la porte de l'hôtel ; c'était Murph qui revenait de Normandie.

Le squire y était allé, nous l'avons dit, pour démasquer les sinistres projets de la belle-mère de madame d'Harville et de Bradamanti, son complice.

XIII

MURPH ET POLIDORI.

La figure de sir Walter Murph était rayonnante.

En descendant de voiture, il remit à un des gens du prince une paire de pistolets, ôta sa longue redingote de voyage, et, sans prendre le temps de changer de vêtements, il suivit Rodolphe, qui, impatient, l'avait précédé dans son appartement.

« Bonne nouvelle, monseigneur, bonne nouvelle! s'écria le squire lorsqu'il se trouva seul avec Rodolphe, les misérables sont démasqués, M. d'Orbigny est sauvé... vous m'avez fait partir à temps... une heure de retard... un nouveau crime était commis!

— Et madame d'Harville ?

— Elle est tout à la joie que lui cause le retour de l'affection de son père, et tout au bonheur d'être arrivée, grâce à vos conseils, assez à temps pour l'arracher à une mort certaine.

— Ainsi Polidori...

— Était encore cette fois le digne complice de la belle-mère de madame d'Harville. Mais quel monstre que cette belle-mère!... quel sang-froid ! quelle audace !... et ce Polidori !... Ah ! monseigneur... vous avez bien voulu quelquefois me remercier de ce que vous appeliez mes preuves de dévouement...

— J'ai toujours dit les preuves de ton amitié, mon bon Murph...

— Eh bien ! monseigneur, jamais, non, jamais cette amitié n'a été mise à une plus rude épreuve que dans cette circonstance, dit le squire d'un air moitié sérieux, moitié plaisant.

— Comment cela ?

— Les déguisements de charbonnier, les pérégrinations dans la Cité, et *tutti quanti,* cela n'a rien été, monseigneur, rien absolument, auprès du voyage que je viens de faire avec cet infernal Polidori.

— Que dis-tu ? Polidori...

— Je l'ai ramené...

— Avec toi ?

— Avec moi... Jugez... quelle compagnie... pen-

dant douze heures côte à côte avec l'homme que je méprise et que je hais le plus au monde... Autant voyager avec un serpent... ma bête d'antipathie.

— Et où est Polidori, maintenant ?

— Dans la maison de l'allée des Veuves... sous bonne et sûre garde...

— Il n'a donc fait aucune résistance pour te suivre ?

— Aucune... Je lui ai laissé le choix d'être arrêté sur-le-champ par les autorités françaises ou d'être mon prisonnier allée des Veuves : il n'a pas hésité.

— Tu as eu raison, il vaut mieux l'avoir ainsi sous la main. Tu es un homme d'or, mon vieux Murph ; mais raconte-moi ton voyage... Je suis impatient de savoir comment cette femme indigne et son indigne complice ont été enfin démasqués.

— Rien de plus simple : je n'ai eu qu'à suivre vos instructions à la lettre pour terrifier et écraser ces infâmes. Dans cette circonstance, monseigneur, vous avez sauvé, comme toujours, des gens de bien et puni des méchants. Noble providence que vous êtes !...

— Sir Walter, sir Walter, rappelez-vous les flatteries du baron de Graün..., dit Rodolphe en souriant.

— Allons, soit, monseigneur. Je commencerai donc, ou plutôt vous voudrez bien lire d'abord cette lettre de madame la marquise d'Harville qui vous in-

struira de tout ce qui s'est passé avant que mon arrivée ait confondu Polidori.

— Une lettre?... Donne vite. »

Murph, remettant à Rodolphe la lettre de la marquise, ajouta :

« Ainsi que cela était convenu, au lieu d'accompagner madame d'Harville chez son père, j'étais descendu à une auberge servant de tourne-bride, à deux pas du château, où je devais attendre que madame la marquise me fît demander. »

Rodolphe lut ce qui suit avec une tendre et impatiente sollicitude :

« Monseigneur,

« Après tout ce que je vous dois déjà, je vous « devrai la vie de mon père ! ! !

« Je laisse parler les faits : ils vous diront mieux « que moi quels nouveaux trésors de gratitude en- « vers vous je viens d'amasser dans mon cœur.

« Comprenant toute l'importance des conseils que « vous m'avez fait donner par sir Walter Murph, « qui m'a rejointe sur la route de Normandie « presque à ma sortie de Paris, je suis arrivée en « toute hâte au château des Aubiers.

« Je ne sais pourquoi la physionomie des gens « qui me reçurent me parut sinistre ; je ne vis parmi « eux aucun des anciens serviteurs de notre maison : « personne ne me connaissait. Je fus obligée de me

« nommer ; j'appris que depuis quelques jours mon
« père était très-souffrant, et que ma belle-mère
« venait de ramener un médecin de Paris.

« Plus de doute, il s'agissait du docteur Polidori.

« Voulant me faire conduire à l'instant auprès
« de mon père, je demandai où était un vieux valet
« de chambre auquel il était très-attaché. Depuis
« quelque temps cet homme avait quitté le châ-
« teau ; ces renseignements m'étaient donnés par
« un intendant qui m'avait conduit dans mon ap-
« partement, disant qu'il allait prévenir ma belle-
« mère de mon arrivée.

« Était-ce illusion, prévention ? Il me semblait
« que ma venue était même importune aux gens
« de mon père. Tout dans le château me paraissait
« morne, sinistre. Dans la disposition d'esprit où je
« me trouvais, on cherche à tirer des inductions des
« moindres circonstances. Je remarquai partout des
« traces de désordre, d'incurie, comme si on avait
« trouvé inutile de soigner une habitation qui de-
« vait être bientôt abandonnée...

« Mes inquiétudes, mes angoisses augmentaient à
« chaque instant. Après avoir établi ma fille et sa gou-
« vernante dans mon appartement, j'allais me ren-
« dre chez mon père, lorsque ma belle-mère entra.

« Malgré sa fausseté, malgré l'empire qu'elle
« possédait ordinairement sur elle-même, elle parut
« atterrée de ma brusque arrivée.

« — M. d'Orbigny ne s'attend pas à votre visite,
« madame, me dit-elle. Il est si souffrant, qu'une
« pareille surprise lui serait funeste. Je crois donc
« convenable de lui laisser ignorer votre présence ;
« il ne pourrait aucunement se l'expliquer, et... »

« Je ne la laissai pas achever.

« — Un grand malheur est arrivé, madame, lui
« dis-je. M. d'Harville est mort... victime d'une
« funeste imprudence. Après un si déplorable évé-
« nement, je ne pouvais rester à Paris chez moi,
« et je viens passer auprès de mon père les premiers
« temps de mon deuil.

« — Vous êtes veuve !... ah ! c'est un bonheur
« insolent ! » s'écria ma belle-mère avec rage.

« D'après ce que vous savez du malheureux
« mariage que cette femme avait tramé pour se
« venger de moi, vous comprendrez, monseigneur,
« l'atrocité de son exclamation.

« — C'est parce que je crains que vous ne vou-
« liez être *aussi insolemment* heureuse que moi,
« madame, que je viens ici, lui dis-je peut-être
« imprudemment. Je veux voir mon père.

« — Cela est impossible dans ce moment, me
« dit-elle en pâlissant ; votre aspect lui causerait
« une révolution dangereuse.

« — Puisque mon père est si gravement ma-
« lade, m'écriai-je, comment n'en suis-je pas in-
« struite ?

« — Telle a été la volonté de M. d'Orbigny, me « répondit ma belle-mère.

« — Je ne vous crois pas, madame, et je vais « m'assurer de la vérité, lui dis-je en faisant un « pas pour sortir de ma chambre.

« — Je vous répète que votre vue inattendue peut « faire un mal horrible à votre père ! s'écria-t-elle « en se plaçant devant moi pour me barrer le pas- « sage. Je ne souffrirai pas que vous entriez chez lui « sans que je l'aie prévenu de votre retour avec les « ménagements que réclame sa position. »

« J'étais dans une cruelle perplexité, monsei- « gneur. Une brusque surprise pouvait, en effet, « porter un coup dangereux à mon père ; mais « cette femme, ordinairement si froide, si maîtresse « d'elle-même, me semblait tellement épouvantée « de ma présence, j'avais tant de raisons de douter « de la sincérité de sa sollicitude pour la santé de « celui qu'elle avait épousé par cupidité, enfin la « présence du docteur Polidori, le meurtrier de ma « mère, me causait une terreur si grande que, « croyant la vie de mon père menacée, je n'hésitai « pas entre l'espoir de le sauver et la crainte de lui « causer une émotion fâcheuse.

« — Je verrai mon père à l'instant, » dis-je à ma « belle-mère.

« Et quoique celle-ci m'eût saisie par le bras, je « passai outre...

« Perdant complétement l'esprit, cette femme « voulut une seconde fois, presque par force, « m'empêcher de sortir de ma chambre... Cette « incroyable résistance redoubla ma frayeur... je me « dégageai de ses mains... Connaissant l'appartement « de mon père, j'y courus rapidement : j'entrai...

« Oh ! monseigneur ! de ma vie je n'oublierai « cette scène et le tableau qui s'offrit à ma vue...

« Mon père, presque méconnaissable, pâle, « amaigri, la souffrance peinte sur tous les traits, « la tête renversée sur un oreiller, était étendu « dans un grand fauteuil...

« Au coin de la cheminée, debout auprès de lui, « le docteur Polidori s'apprêtait à verser dans une « tasse que lui présentait une garde-malade quel- « ques gouttes d'une liqueur contenue dans un petit « flacon de cristal qu'il tenait à la main...

« Sa longue barbe rousse donnait une expression « plus sinistre encore à sa physionomie. J'entrai si « précipitamment qu'il fit un geste de surprise, « échangea un regard d'intelligence avec ma belle- « mère qui me suivait en hâte, et au lieu de faire « prendre à mon père la potion qu'il lui avait pré- « parée, il posa brusquement le flacon sur la che- « minée.

« Guidée par un instinct dont il m'est encore « impossible de me rendre compte, mon premier « mouvement fut de m'emparer de ce flacon.

« Remarquant aussitôt la surprise et la frayeur « de ma belle-mère et de Polidori, je me félicitai de « mon action. Mon père, stupéfait, semblait irrité « de me voir, je m'y attendais. Polidori me lança « un coup d'œil féroce ; malgré la présence de mon « père et celle de la garde-malade, je craignis que « ce misérable, voyant son crime presque découvert, ne se portât contre moi à quelque extrémité.

« Je sentis le besoin d'un appui dans ce moment « décisif, je sonnai ; un des gens de mon père « accourut ; je le priai de dire à mon valet de « chambre (il était prévenu) d'aller chercher quelques objets que j'avais laissés au tourne-bride ; « sir Walter Murph savait que pour ne pas éveiller « les soupçons de ma belle-mère, dans le cas où je « serais obligée de donner mes ordres devant elle, « j'emploierais ce moyen pour le mander auprès « de moi.

« La surprise de mon père, de ma belle-mère, « était telle, que le domestique sortit avant qu'ils « n'eussent pu dire un mot ; je fus rassurée ; au « bout de quelques instants, sir Walter Murph « serait auprès de moi...

« — Qu'est-ce que cela signifie ? me dit enfin mon « père d'une voix faible, mais impérieuse et courroucée. Vous ici, Clémence... sans que je vous « aie appelée ?... Puis à peine arrivée vous vous

« emparez du flacon qui contient la potion que le « docteur allait me donner... M'expliquerez-vous « cette folie?

« —Sortez, » dit ma belle-mère à la garde-malade.

« Cette femme obéit.

« — Calmez-vous, mon ami, reprit ma belle- « mère en s'adressant à mon père; vous le savez, « la moindre émotion pourrait vous être nuisible. « Puisque votre fille vient ici malgré vous, et que « sa présence vous est désagréable, donnez-moi « votre bras, je vous conduirai dans le petit salon; « pendant ce temps-là, notre bon docteur fera « comprendre à madame d'Harville ce qu'il y a « d'imprudent, pour ne pas dire plus, dans sa con- « duite... »

« Et elle jeta un regard significatif à son com- « plice.

« Je compris le dessein de ma belle-mère. Elle « voulait emmener mon père et me laisser seule « avec Polidori, qui, dans ce cas extrême, aurait « sans doute employé la violence pour m'arracher « le flacon qui pouvait fournir une preuve évidente « de ses projets criminels.

« — Vous avez raison, dit mon père à ma belle- « mère. Puisqu'on vient me poursuivre jusque chez « moi, sans respect pour mes volontés, je laisserai « la place libre aux importuns... »

« Et se levant avec peine, il accepta le bras

« que lui offrait ma belle-mère, et fit quelques pas
« vers le petit salon...

« A ce moment, Polidori s'avança vers moi ; mais,
« me rapprochant aussitôt de mon père, je lui dis :

« — Je vais vous expliquer ce qu'il y a d'imprévu
« dans mon arrivée et d'étrange dans ma conduite...
« Depuis hier je suis veuve... depuis hier je sais
« que vos jours sont menacés, mon père. »

« Il marchait péniblement courbé. A ces mots,
« il s'arrêta, se redressa vivement, et me regardant
« avec un étonnement profond, il s'écria :

— Vous êtes veuve... mes jours sont mena-
« cés !... Qu'est-ce que cela signifie ?

« — Et qui ose menacer les jours de M. d'Orbi-
« gny, madame ? me demanda audacieusement ma
« belle-mère.

« — Oui, qui les menace ?... ajouta Polidori.

« — Vous, monsieur; vous, madame, répondis-je.

« — Quelle horreur !... s'écria ma belle-mère en
« faisant un pas vers moi.

« — Ce que je dis, je le prouverai, madame...
« lui répondis-je.

« —Mais une telle accusation est épouvantable !...
« s'écria mon père.

« — Je quitte à l'instant cette maison, puisque
« j'y suis exposé à de si atroces calomnies !... » dit
« le docteur Polidori avec l'indignation apparente
« d'un homme outragé dans son honneur. Com-

« mençant à sentir le danger de sa position, il vou-
« lait fuir sans doute.

« Au moment où il ouvrait la porte, il se trouva
« face à face avec sir Walter Murph... »

Rodolphe, s'interrompant de lire, tendit la main au squire et lui dit :

« Très-bien, mon vieil ami, ta présence a dû foudroyer ce misérable.

— C'est le mot, monseigneur... il est devenu livide... et a fait deux pas en arrière, en me regardant avec stupeur ; il semblait anéanti... Me retrouver au fond de la Normandie, dans un moment pareil !... il croyait faire un mauvais rêve... Mais, continuez, monseigneur, vous allez voir que cette infernale comtesse d'Orbigny a eu aussi son tour de *foudroiement,* grâce à ce que vous m'aviez appris de sa visite au charlatan Bradamanti Polidori dans la maison de la rue du Temple... car, après tout, c'est vous qui agissiez... ou plutôt je n'étais que l'instrument de votre pensée... Aussi, jamais, je vous le jure, vous ne vous êtes plus heureusement et plus justement substitué à l'indolente providence que dans cette occasion. »

Rodolphe sourit et continua la lecture de la lettre de madame d'Harville :

« A la vue de sir Walter Murph, Polidori resta

« pétrifié ; ma belle-mère tombait de surprise en « surprise ; mon père, ému de cette scène, affaibli « par la maladie, fut obligé de s'asseoir dans un « fauteuil. Sir Walter ferma à double tour la porte « par laquelle il était entré ; et, se plaçant devant « celle qui conduisait à un autre appartement, afin « que le docteur Polidori ne pût s'échapper, il dit « à mon pauvre père avec l'accent du plus profond « respect :

« — Mille pardons, monsieur le comte, de la « licence que je prends ; mais une impérieuse néces- « sité, dictée par votre seul intérêt (et vous allez « bientôt le reconnaître) m'oblige à agir ainsi... Je « me nomme sir Walter Murph, ainsi que peut vous « l'affirmer ce misérable qui, à ma vue, tremble « de tous ses membres ; je suis conseiller intime « de Son Altesse Royale monseigneur le grand-duc « régnant de Gérolstein...

« — Cela est vrai, dit le docteur Polidori en « balbutiant, éperdu de frayeur.

« — Mais alors, monsieur... que venez-vous faire « ici ? que voulez-vous ?

« — Sir Walter Murph, repris-je en m'adressant « à mon père, vient se joindre à moi pour démas- « quer les misérables dont vous avez failli être « victime. »

« Puis, remettant à sir Walter le flacon de cris- « tal, j'ajoutai : « J'ai été assez bien inspirée pour

« m'emparer de ce flacon au moment où le docteur « Polidori allait verser quelques gouttes de la liqueur « qu'il contient dans une potion qu'il offrait à mon « père.

« — Un praticien de la ville voisine analysera « devant vous le contenu de ce flacon que je vais « déposer entre vos mains, monsieur le comte, et « s'il est prouvé qu'il renferme un poison lent et « sûr, dit sir Walter à mon père, il ne pourra plus « vous rester de doute sur les dangers que vous « couriez, et que la tendresse de madame votre « fille a heureusement prévenus. »

« Mon pauvre père regardait tour à tour sa femme, « le docteur Polidori, moi et sir Walter d'un air « égaré; ses traits exprimaient une angoisse indé- « finissable. Je lisais sur son visage navré la lutte « violente qui déchirait son cœur. Sans doute il « résistait de tout son pouvoir à de croissants et « terribles soupçons, craignant d'être obligé de re- « connaître la scélératesse de ma belle-mère; enfin « cachant sa tête dans ses mains, il s'écria :

« —Oh! mon Dieu, mon Dieu!... tout cela est hor- « rible...impossible. Est-ce donc un rêve que je fais?

« — Non, ce n'est pas un rêve..., s'écria auda- « cieusement ma belle-mère, rien de plus réel que « cette atroce calomnie concertée d'avance pour « perdre une malheureuse femme dont le seul crime « a été de vous consacrer sa vie. Venez, venez,

« mon ami, ne restons pas une seconde de plus ici,
« ajouta-t-elle en s'adressant à mon père ; peut-être
« votre fille n'aura-t-elle pas l'insolence de vous
« retenir malgré vous...

« — Oui, oui, sortons, dit mon père hors de lui :
« tout cela n'est pas vrai, ne peut pas être vrai, je ne
« veux pas en entendre davantage, ma raison n'y
« résisterait pas... d'épouvantables méfiances s'élè-
« veraient dans mon cœur, empoisonneraient le peu
« de jours qui me restent à vivre, et rien ne pourrait
« me consoler d'une si abominable découverte. »

« Mon père semblait si souffrant, si désespéré,
« qu'à tout prix j'aurais voulu mettre fin à cette
« scène si cruelle pour lui. Sir Walter devina ma
« pensée ; mais, voulant faire pleine et entière
« justice, il répondit à mon père :

« — Encore quelques mots, monsieur le comte ;
« vous allez avoir le chagrin, sans doute bien pé-
« nible, de reconnaître qu'une femme que vous
« vous croyez attachée par la reconnaissance a tou-
« jours été un monstre hypocrite ; mais vous trou-
« verez des consolations certaines dans l'affection
« de votre fille, qui ne vous a jamais manqué.

« — Cela passe toutes les bornes! s'écria ma
« belle-mère avec rage ; et de quel droit, monsieur,
« et sur quelles preuves osez-vous baser de si ef-
« froyables calomnies ? Vous dites que ce flacon
« contient du poison?... Je le nie, monsieur, et

« je le nierai jusqu'à preuve du contraire; et lors « même que le docteur Polidori aurait, par méprise, « *confondu un médicament avec un autre*, est-ce « une raison pour oser m'accuser d'avoir voulu... « de complicité avec lui...? Oh! non, non, je n'a- « chèverai pas... une idée si horrible est déjà un « crime; encore une fois, monsieur, je vous défie « de dire sur quelles preuves vous et madame osez « appuyer cette affreuse calomnie..., dit ma belle- « mère avec une audace incroyable.

« — Oui, sur quelles preuves? s'écria mon mal- « heureux père. Il faut que la torture que l'on « m'impose ait un terme.

« — Je ne suis pas venu ici sans preuves, mon- « sieur le comte, dit sir Walter. Et ces preuves, « les réponses de ce misérable vous les fourniront « tout à l'heure. »Puis, sir Walter adressa la parole « en allemand au docteur Polidori, qui semblait « avoir repris un peu d'assurance, mais qui la perdit « aussitôt. »

— Que lui as-tu dit? demanda Rodolphe au squire en s'interrompant de lire.

— Quelques mots significatifs, monseigneur, à peu près ceux-ci : « Tu as échappé par la fuite à la condamnation dont tu avais été frappé par la justice du grand-duché; tu demeures rue du Temple, sous le faux nom de Bradamanti; on sait à quel abomi-

nable métier tu te livres ; tu as empoisonné la première femme du comte; il y a trois jours, madame d'Orbigny est allée te chercher pour t'emmener ici empoisonner son mari ; Son Altesse Royale est à Paris, elle a les preuves de tout ce que j'avance. Si tu avoues la vérité, afin de confondre cette misérable femme, tu peux espérer, non ta grâce, mais un adoucissement au châtiment que tu mérites ; tu me suivras à Paris, où je te déposerai en lieu sûr jusqu'à ce que Son Altesse ait décidé de toi. Sinon, de deux choses l'une, ou Son Altesse Royale fait demander et obtient ton extradition, ou bien à l'instant même j'envoie chercher à la ville voisine un magistrat ; ce flacon renfermant du poison lui sera remis, on t'arrêtera sur-le-champ, on fera des perquisitions chez toi, rue du Temple ; tu sais combien elles te compromettront, et la justice française suivra son cours... Choisis donc... »

Ces révélations, ces accusations, ces menaces qu'il savait fondées, se succédant coup sur coup, accablèrent cet infâme, qui ne s'attendait pas à me voir si bien instruit. Dans l'espoir d'adoucir la punition qui l'attendait, il n'hésita pas à sacrifier sa complice, et me répondit : « Interrogez-moi, je dirai la vérité en ce qui concerne cette femme. »

— Bien, bien, mon digne Murph, je n'attendais pas moins de toi.

— Pendant mon entretien avec Polidori, les traits

de la belle-mère de madame d'Harville se décomposaient d'une manière effrayante, quoiqu'elle ne comprît pas l'allemand. Elle voyait, à l'abattement croissant de son complice, à son attitude suppliante, que je le dominais. Dans une anxiété terrible, elle cherchait à rencontrer les yeux de Polidori, afin de lui donner du courage ou d'implorer sa discrétion, mais il évitait constamment son regard.

— Et le comte ?

— Son émotion était inexprimable ; de ses doigts crispés il serrait convulsivement les bras de son fauteuil ; la sueur baignait son front, il respirait à peine ; ses yeux ardents, fixes, ne quittaient pas les miens ; ses angoisses égalaient celles de sa femme. La suite de la lettre de madame d'Harville vous dira a fin de cette scène pénible, monseigneur. »

XIV

PUNITION.

Rodolphe continua la lecture de la lettre de madame d'Harville.

« Après un entretien en allemand qui dura quel-
« ques minutes entre sir Walter Murph et Polidori,
« sir Walter dit à ce dernier :

« — Maintenant, répondez. N'est-ce pas madame,
« et il désigna ma belle-mère, qui, lors de la mala-
« die de la première femme de monsieur le comte,
« vous a introduit chez lui comme médecin ?

« — Oui, c'est elle..., répondit Polidori.

« — Afin de servir les affreux projets de... ma-
« dame... n'avez-vous pas été assez criminel pour

« rendre mortelle par vos prescriptions homicides « la maladie d'abord légère de madame la comtesse « d'Orbigny ?

« — Oui, » dit Polidori.

« Mon père poussa un gémissement douloureux, « leva ses deux mains au ciel, et les laissa retom- « ber avec accablement.

« — Mensonge et infamie ! s'écria ma belle-mère. « Tout cela est faux, ils s'entendent pour me perdre!

« — Silence, madame ! » dit sir Walter Murph « d'une voix imposante. Puis continuant de s'adres- « ser à Polidori :

« — Est-il vrai qu'il y a trois jours madame a été « vous chercher rue du Temple, n° 17, où vous « habitez, caché sous le faux nom de Bradamanti?

« — Cela est vrai.

« — Madame ne vous a-t-elle pas proposé de « venir ici... assassiner le comte d'Orbigny, comme « vous aviez assassiné sa femme?

« — Hélas ! je ne puis le nier, » dit Polidori.

« A cette accablante révélation, mon père se leva « debout, menaçant ; d'un geste foudroyant il mon- « tra la porte à ma belle-mère ; puis me tendant les « bras, il s'écria d'une voix entrecoupée :

« — Au nom de ta malheureuse mère, pardon ! « pardon !... je l'ai bien fait souffrir... mais, je te le « jure... j'étais étranger au crime qui l'a conduite « au tombeau. »

« Et avant que j'eusse pu l'empêcher, mon père « tomba à mes genoux.

« Lorsque moi et sir Walter nous le relevâmes, « il était évanoui.

« Je sonnai les gens ; sir Walter prit le docteur « Polidori par le bras et sortit avec lui en disant à « ma belle-mère :

« — Croyez-moi, madame, quittez cette mai- « son avant une heure, sinon je vous livre à la « justice. »

« La misérable sortit de l'appartement dans un « état de frayeur et de rage que vous concevrez « facilement, monseigneur.

« Lorsque mon père reprit ses sens, tout ce qui « venait de se passer lui parut un rêve horrible. Je « fus dans la triste nécessité de lui raconter mes « premiers soupçons sur la mort prématurée de ma « mère, soupçons que votre connaissance des pre- « miers crimes du docteur Polidori, monseigneur, « avait changés en certitude.

« Je dus dire aussi à mon père comment ma « belle-mère m'avait poursuivie de sa haine jusque « dans mon mariage, et quel avait été son but en « me faisant épouser M. d'Harville...

« Autant mon père s'était montré faible, aveu- « gle, à l'égard de cette femme, autant il voulait « se montrer impitoyable envers elle ; il s'accusait « avec désespoir d'avoir été presque le complice de

« ce monstre en lui donnant sa main après la mort « de ma mère ; il voulait livrer madame d'Orbigny « aux tribunaux ; je lui représentai le scandale « odieux d'un tel procès dont l'éclat serait si fâcheux « pour lui ; je l'engageai à chasser pour jamais ma « belle-mère de sa présence en lui assurant seule- « ment ce qui lui était nécessaire pour vivre, puis- « qu'elle portait son nom.

« J'eus assez de peine à obtenir de mon père « ces résolutions modérées ; il voulut me charger « de la chasser de la maison. Cette mission m'était « doublement pénible ; je songeai que sir Walter « voudrait peut-être bien s'en charger... Il y con- « sentit. »

— Et j'y ai, pardieu! consenti avec joie, monseigneur, dit Murph à Rodolphe ; rien ne me plaît davantage que de donner aux méchants cette espèce d'extrême-onction...

— Et qu'a dit cette femme ?

—Madame d'Harville avait en effet poussé la bonté jusqu'à demander à son père une pension de cent louis pour cette infâme; ceci me parut non pas de la bonté, mais de la faiblesse : il était déjà mal de dérober à la justice une si dangereuse créature. J'allai trouver le comte, il adopta parfaitement mes observations ; il fut convenu qu'on donnerait en tout et pour tout vingt-cinq louis à l'infâme pour la mettre à même d'attendre un emploi ou du travail.

« — Et à quel emploi, à quel travail, moi, comtesse d'Orbigny, pourrai-je me livrer ? » me demanda-t-elle insolemment. « — Ma foi, c'est votre affaire ; vous serez quelque chose comme garde-malade ou gouvernante ; mais, croyez-moi, recherchez le métier le plus humble, le plus obscur ; car si vous aviez l'audace de dire votre nom, ce nom que vous devez à un crime, on s'étonnerait de voir la comtesse d'Orbigny réduite à une telle condition ; on s'informerait, et vous jugez des conséquences, si vous étiez assez insensée pour ébruiter le passé. Cachez-vous donc au loin ; faites-vous surtout oublier ; devenez madame Pierre ou madame Jacques, et repentez-vous... si vous pouvez. — Et vous croyez, monsieur, me dit-elle, ayant sans doute ménagé ce coup de théâtre, que je ne réclamerai pas les avantages que m'assure mon contrat de mariage ? — Comment donc, madame ! rien de plus juste ; il serait indigne à M. d'Orbigny de ne pas exécuter ses promesses, et de méconnaître tout ce que vous avez fait et surtout ce que vous vouliez faire pour lui... Plaidez... plaidez, adressez-vous à la justice, je ne doute pas qu'elle vous donne raison contre votre mari. » Un quart d'heure après notre entretien, la créature était en route pour la ville voisine.

— Tu as raison, il est pénible de laisser presque impunie une aussi détestable mégère ; mais le scan-

dale d'un procès... pour ce vieillard déjà si affaibli... il n'y fallait pas songer.

« J'ai facilement décidé mon père à quitter les « Aubiers aujourd'hui même, reprit Rodolphe « continuant de lire la lettre de madame d'Harville; « de trop tristes souvenirs le poursuivraient ici; « quoique sa santé soit chancelante, les distractions « d'un voyage de quelques jours, le changement « d'air, ne peuvent que lui être favorables, a dit le « médecin que le docteur Polidori avait remplacé, « et que j'ai fait aussitôt mander à la ville voisine; « mon père a voulu qu'il analysât le contenu du « flacon, sans lui rien dire de ce qui s'était passé; « le médecin répondit qu'il ne pouvait s'occuper de « cette opération que chez lui, et qu'avant deux « heures nous saurions le résultat de l'expérience. « Le résultat fut que plusieurs doses de cette li- « queur, composée avec un art infernal, pouvaient, « en un temps donné, causer la mort sans laisser « néanmoins d'autres traces que celles d'une mala- « die ordinaire que le médecin nomma.

« Dans quelques heures, monseigneur, je pars « avec mon père et ma fille pour Fontainebleau; « nous y resterons quelque temps, puis, selon le désir « de mon père, nous reviendrons à Paris, mais non « pas chez moi, il me serait impossible d'y demeu- « rer après le déplorable accident qui s'y est passé.

« Ainsi que je vous l'ai dit, monseigneur, en « commençant cette lettre, les faits vous prouvent « tout ce que je dois encore à votre inépuisable « sollicitude... Prévenue par vous, aidée de vos « conseils, forte de l'appui de votre excellent et « courageux sir Walter, j'ai pu arracher mon père « à un péril certain, et je suis assurée du retour de « sa tendresse...

« Adieu, monseigneur, il m'est impossible de vous « en dire davantage, mon cœur est trop plein, trop « d'émotions l'agitent, je vous exprimerais mal « tout ce qu'il ressent...

« D'Orbigny-d'Harville. »

« Je rouvre cette lettre à la hâte, monseigneur, « pour réparer un oubli dont je suis confuse : en « cherchant, d'après vos nobles inspirations, quel- « que bien à faire, j'étais allée à la prison de Saint- « Lazare visiter de pauvres prisonnières : j'y ai « trouvé une malheureuse enfant à laquelle vous « vous êtes intéressé... Sa douceur angélique, sa « pieuse résignation font l'admiration des respec- « tables femmes qui surveillent les détenues... « Vous apprendre où est la *Goualeuse* (tel est son « surnom, si je ne me trompe), c'est vous mettre « à même d'obtenir à l'instant sa liberté ; cette in- « fortunée vous racontera par quel concours de cir- « constances sinistres, enlevée de l'asile où vous

« l'aviez placée, elle a été jetée dans cette prison « où du moins elle a su faire apprécier la candeur « de son caractère...

« Permettez-moi aussi de vous rappeler mes deux « futures protégées, monseigneur, cette malheu- « reuse mère et sa fille... dépouillées par le notaire « Ferrand. Où sont-elles? Avez-vous eu quelques « renseignements sur elles? Oh! de grâce, tâchez « de retrouver leurs traces, et qu'à mon retour à « Paris je puisse leur payer la dette que j'ai con- « tractée envers tous les malheureux!... »

« La Goualeuse a donc quitté la ferme de Bouqueval, monseigneur? s'écria Murph aussi étonné que Rodolphe de cette nouvelle révélation.

— Tout à l'heure encore on vient de me dire l'avoir vue sortir de Saint-Lazare, répondit Rodolphe. Ma tête s'y perd : le silence de madame George (1) me confond et m'inquiète... Pauvre petite Fleur-de-Marie! quels nouveaux malheurs sont donc venus la frapper? Fais monter un homme à cheval à l'instant, qu'il se rende en hâte à la ferme, et écris à madame George que je la prie instamment de venir à Paris. Dis aussi à M. de Graün de m'ob-

(1) Le lecteur se souvient que trompée par l'émissaire de Sarah qui lui avait dit que Fleur-de-Marie avait quitté Bouqueval par ordre du prince, madame George était sans inquiétude sur sa protégée qu'elle attendait de jour en jour.

tenir une permission pour entrer à Saint-Lazare... D'après ce que me dit madame d'Harville, Fleur-de-Marie y serait détenue ; mais non, reprit Rodolphe en réfléchissant... elle n'y est plus prisonnière, car Rigolette l'a vue sortir de cette prison avec une femme âgée. Serait-ce madame George? sinon, quelle est cette femme? où est allée la Goualeuse?

— Patience, monseigneur ; avant ce soir vous saurez à quoi vous en tenir ; puis demain il vous faudra interroger ce misérable Polidori ; il a, dit-il, d'importantes révélations à vous faire, mais à vous seul...

— Cette entrevue me sera odieuse, dit tristement Rodolphe ; car je n'ai pas revu cet homme depuis... le jour fatal... où... j'ai... »

Rodolphe ne put achever ; il cacha son front dans sa main.

« Eh ! mordieu ! monseigneur, pourquoi consentir à ce que demande Polidori? Menacez-le de la justice française ou d'une extradition immédiate ; il faudra bien qu'il se résigne à me révéler ce qu'il ne veut révéler qu'à vous.

— Tu as raison, mon pauvre ami ; car la présence de ce misérable rendrait plus menaçants encore ces souvenirs terribles... auxquels se rattachent tant de douleurs incurables... depuis la mort de mon père... jusqu'à celle de ma pauvre petite fille... Je ne sais, mais plus j'avance dans la vie, plus cet enfant me manque... Combien je l'aurais

adorée ! combien il m'eût été cher et précieux, ce fruit charmant de mon premier amour, de mes premières et pures croyances, ou plutôt de mes jeunes illusions !... J'aurais déversé sur cette innocente créature les trésors d'affection dont son odieuse mère est indigne ; et puis il me semble que, telle que je l'avais rêvée... cette enfant, par la beauté de son âme, par le charme de ses qualités, eût adouci, calmé tous les chagrins... tous les remords qui se rattachent, hélas ! à sa funeste naissance.

— Tenez, monseigneur, je vois avec peine l'empire toujours croissant que prennent sur votre esprit ces regrets aussi stériles que cruels. »

Après quelques moments de silence, Rodolphe dit à Murph :

« Je puis maintenant te faire un aveu, mon vieil ami : j'aime... oui ! j'aime profondément une femme digne de l'affection la plus noble et la plus dévouée... Et c'est depuis que mon cœur s'est ouvert de nouveau à toutes les douceurs de l'amour, depuis que je suis prédisposé aux émotions tendres, que je ressens plus vivement encore la perte de ma fille... J'aurais pour ainsi dire pu craindre qu'un attachement de cœur n'affaiblît l'amertume de mes regrets... Il n'en est rien : toutes mes facultés aimantes ont augmenté... je me sens meilleur, plus charitable, et plus que jamais il m'est cruel de n'avoir pas ma fille à adorer...

— Rien de plus simple, monseigneur, et pardonnez-moi la comparaison; mais de même que certains hommes ont l'ivresse joyeuse et bienveillante, vous avez l'amour bon et généreux...

— Pourtant ma haine des méchants est aussi devenue plus vivace, mon aversion pour Sarah augmente en raison sans doute du chagrin que me cause la mort de ma fille. Je m'imagine que cette mauvaise mère l'a négligée, qu'une fois ses ambitieuses espérances ruinées par mon mariage, la comtesse, dans son impitoyable égoïsme, aura abandonné notre enfant à des mains mercenaires, et que ma fille sera peut-être morte par le manque de soins... C'est ma faute aussi... je n'ai pas alors senti l'étendue des devoirs sacrés que la paternité impose... Lorsque le véritable caractère de Sarah m'a été tout à coup révélé, j'aurais dû à l'instant lui enlever ma fille, veiller sur elle avec amour et sollicitude. Je devais prévoir que la comtesse ne serait jamais qu'une mère dénaturée... C'est ma faute, vois-tu... c'est ma faute...

— Monseigneur, la douleur vous égare. Pouviez-vous... après l'événement si funeste que vous savez... différer d'un jour le long voyage qui vous était imposé... comme...

— Comme une expiation !... Tu as raison, mon ami, dit Rodolphe avec accablement.

— Vous n'avez pas entendu parler de la com-

tesse Sarah depuis mon départ, monseigneur?

— Non, depuis ses infâmes délations qui, par deux fois, ont failli perdre madame d'Harville, je n'ai eu d'elle aucune nouvelle... Sa présence ici me pèse, m'obsède; il me semble que mon mauvais ange est auprès de moi, que quelque nouveau malheur me menace.

— Patience, monseigneur, patience... Heureusement l'Allemagne lui est interdite, et l'Allemagne nous attend.

— Oui... bientôt nous partirons. Au moins, durant mon court séjour à Paris, j'aurai accompli une promesse sacrée, j'aurai fait quelques pas de plus dans cette voie méritante qu'une auguste et miséricordieuse volonté m'a tracée pour ma rédemption... Dès que le fils de madame George sera rendu à sa tendresse, innocent et libre, dès que Jacques Ferrand sera convaincu et puni de ses crimes, dès que j'aurai assuré l'avenir de toutes les honnêtes et laborieuses créatures qui, par leur résignation, leur courage et leur probité, ont mérité mon intérêt, nous retournerons en Allemagne; mon voyage n'aura pas été du moins stérile.

— Surtout si vous parvenez à démasquer cet abominable Jacques Ferrand, monseigneur, la pierre angulaire, le pivot de tant de crimes.

— Quoique la fin justifie les moyens... et que les scrupules soient peu de mise envers ce scélérat,

quelquefois je regrette de faire intervenir Cécily dans cette réparation juste et vengeresse.

— Elle doit maintenant arriver d'un moment à l'autre ?

— Elle est arrivée.

— Cécily ?

— Oui... Je n'ai pas voulu la voir ; de Graün lui a donné des instructions très-détaillées, elle a promis de s'y conformer...

— Tiendra-t-elle cette promesse ?

— D'abord tout l'y engage, l'espoir d'un adoucissement dans son sort à venir, et la crainte d'être immédiatement renvoyée dans sa prison d'Allemagne, car de Graün ne la quittera pas de vue : à la moindre incartade il obtiendra son extradition.

— C'est juste, elle est arrivée ici comme évadée ; lorsqu'on saurait quels crimes ont motivé sa détention perpétuelle, on accorderait aussitôt son extradition.

— Et lors même que son intérêt ne l'obligerait pas de servir nos projets, la tâche qu'on lui a imposée ne pouvant se réaliser qu'à force de ruse, de perfidie et de séductions diaboliques, Cécily doit être ravie (et elle l'est, m'a dit le baron) de cette occasion d'employer les détestables avantages dont elle a été si libéralement douée.

— Est-elle toujours bien jolie, monseigneur ?

— De Graün la trouve plus attrayante que jamais ;

Il a été, m'a-t-il dit, ébloui de sa beauté, à laquelle le costume alsacien qu'elle a choisi donnait beaucoup de piquant. Le regard de cette diablesse a toujours, dit-il, la même expression véritablement magique.

— Tenez! monseigneur, je n'ai jamais été ce qu'on appelle un écervelé, un homme sans cœur et sans mœurs ; eh bien ! à vingt ans, j'aurais rencontré Cécily, qu'alors même que je l'aurais sue aussi dangereuse, aussi pervertie qu'elle l'est à cette heure, je n'aurais pas répondu de ma raison, si j'étais resté longtemps sous le feu de ses grands yeux noirs et brûlants qui étincellent au milieu de sa figure pâle et ardente... Oui, par le ciel! je n'ose songer où aurait pu m'entraîner un si funeste amour.

— Cela ne m'étonne pas, mon digne Murph ; car je connais cette femme. Du reste, le baron a été presque effrayé de la sagacité avec laquelle Cécily a compris ou plutôt deviné le rôle à la fois *provoquant* et PLATONIQUE qu'elle doit jouer auprès du notaire.

— Mais s'introduira-t-elle chez lui aussi facilement que vous l'espériez, monseigneur, grâce à l'intervention de madame Pipelet ? Les gens de l'espèce de ce Jacques Ferrand sont si soupçonneux...

— J'avais avec raison compté sur la vue de Cécily pour combattre et vaincre la méfiance du notaire.

— Il l'a déjà vue ?

— Hier. D'après le récit de madame Pipelet, je ne doute pas qu'il n'ait été fasciné par la créole, car il l'a prise aussitôt à son service.

— Allons, monseigneur, notre partie est gagnée.

— Je l'espère ; une cupidité féroce, une luxure sauvage, ont conduit le bourreau de Louise Morel aux forfaits les plus odieux... C'est dans sa luxure, c'est dans sa cupidité, qu'il trouvera la punition terrible de ses crimes... punition qui surtout ne sera pas stérile pour ses victimes... car tu sais à quel but doivent tendre tous les efforts de la créole.

— Cécily !... Cécily !... Jamais méchanceté plus grande, jamais corruption plus dangereuse, jamais âme plus noire, n'auront servi à l'accomplissement d'un projet d'une moralité plus haute et d'une fin plus équitable... Et David, monseigneur ?

— Il approuve tout... Au point de mépris et d'horreur où il est arrivé envers cette créature, il ne voit en elle que l'instrument d'une juste vengeance. « Si « cette maudite pouvait jamais mériter quelque « commisération après tout le mal qu'elle m'a fait, « m'a-t-il dit, ce serait en se vouant à l'impitoyable « punition de ce scélérat, dont il faut qu'elle soit « le démon exterminateur. »

Un huissier ayant légèrement frappé à la porte, Murph sortit, et revint bientôt apportant deux lettres, dont l'une seulement était destinée à Rodolphe.

« C'est un mot de madame George !... s'écria ce dernier en lisant rapidement.

— Eh bien ! monseigneur... la Goualeuse ?

— Plus de doute, s'écria Rodolphe après avoir lu, il s'agit encore de quelque complot ténébreux. Le soir du jour où cette pauvre enfant a disparu de la ferme, et au moment où madame George allait m'instruire de cet événement, un homme qu'elle ne connaît pas, envoyé en exprès et à cheval, est venu de ma part la rassurer, lui disant que je savais la brusque disparition de Fleur-de-Marie, et que dans quelques jours je la ramènerais à la ferme. Malgré cet avis, madame George, inquiète de mon silence au sujet de sa protégée, ne peut, me dit-elle, résister au désir de savoir des nouvelles de sa fille chérie, ainsi qu'elle appelle cette pauvre enfant.

— Cela est étrange, monseigneur.

— Dans quel but enlever Fleur-de-Marie ?

— Monseigneur, dit tout à coup Murph, la comtesse Sarah n'est pas étrangère à cet enlèvement...

— Sarah ?... Et qui te fait croire ?...

— Rapprochez cet événement de ses dénonciations contre madame d'Harville...

— Tu as raison, s'écria Rodolphe, frappé d'une clarté subite, c'est évident... je comprends maintenant... oui, toujours le même calcul... La comtesse s'opiniâtre à croire qu'en parvenant à briser toutes

les affections qu'elle me suppose, elle me fera sentir le besoin de me rapprocher d'elle. Cela est aussi odieux qu'insensé... Il faut pourtant qu'une si indigne persécution ait un terme... Ce n'est pas seulement à moi, mais à tout ce qui mérite respect, intérêt, pitié... que cette femme s'attaque... Tu enverras sur l'heure M. de Graün officiellement chez la comtesse; il lui déclarera que j'ai la certitude de la part qu'elle a prise à l'enlèvement de Fleur-de-Marie, et que si elle ne donne pas les renseignements nécessaires pour retrouver cette malheureuse enfant, je serai sans pitié, et alors c'est à la justice que M. de Graün s'adressera.

— D'après la lettre de madame d'Harville, la Goualeuse serait détenue à Saint-Lazare.

— Oui, mais Rigolette affirme l'avoir vue libre et sortir de cette prison... Il y a là un mystère qu'il faut éclaircir.

— Je vais à l'instant donner vos ordres au baron de Graün, monseigneur ; mais permettez-moi d'ouvrir cette lettre ; elle est de mon correspondant de Marseille, à qui j'avais recommandé le Chourineur : il devait faciliter le passage de ce pauvre diable en Algérie.

— Eh bien ! est-il parti ?...

— Monseigneur, voici qui est singulier !

— Qu'y a-t-il ?

— Après avoir longtemps attendu à Marseille un

bâtiment en partance pour l'Algérie, le Chourineur, qui semblait de plus en plus triste et soucieux, a subitement déclaré, le jour même fixé pour son embarquement, qu'il préférait retourner à Paris.

— Quelle bizarrerie !

— Bien que mon correspondant eût, ainsi qu'il était convenu, mis une assez forte somme à la disposition du Chourineur, celui-ci n'a pris que ce qu'il lui fallait rigoureusement pour revenir à Paris, où il ne peut tarder à arriver, me dit-on.

— Alors il nous expliquera lui-même son changement de résolution ; mais envoie à l'instant de Graün chez la comtesse Mac-Grégor... et va toi-même à Saint-Lazare t'informer de Fleur-de-Marie. »

. . . . . .

Au bout d'une heure, le baron de Graün revint de chez la comtesse Sarah Mac-Grégor.

Malgré son sang-froid habituel et officiel, le diplomate semblait bouleversé ; à peine l'huissier l'eut-il introduit, que Rodolphe remarqua sa pâleur.

« Eh bien ! de Graün... qu'avez-vous ?... Avez-vous vu la comtesse ?

— Ah ! monseigneur !...

— Qu'y a-t-il ?

— Que Votre Altesse Royale se prépare à apprendre quelque chose de bien pénible.

— Mais encore ?...

— Madame la comtesse Mac-Grégor...

— Eh bien !...

— Que Votre Altesse Royale me pardonne de lui apprendre si brusquement un événement si funeste, si imprévu, si...

— La comtesse est donc morte ?

— Non, monseigneur... mais on désespère de ses jours... elle a été frappée d'un coup de poignard.

— Ah !... c'est affreux, s'écria Rodolphe ému de pitié malgré son aversion pour Sarah. Et qui a commis ce crime ?

— On l'ignore, monseigneur ; ce meurtre a été accompagné de vol ; on s'est introduit dans l'appartement de madame la comtesse et l'on a enlevé une grande quantité de pierreries...

— A cette heure, comment va-t-elle ?

— Son état est presque désespéré, monseigneur... elle n'a pas encore repris connaissance... son frère est dans la consternation.

— Il faudra aller chaque jour vous informer de la santé de la comtesse, mon cher de Graün. »

A ce moment, Murph revenait de Saint-Lazare.

« Apprends une triste nouvelle, lui dit Rodolphe, la comtesse Sarah vient d'être assassinée... ses jours sont dans le plus grand danger...

— Ah !... monseigneur... quoiqu'elle soit bien coupable... on ne peut s'empêcher de la plaindre...

— Oui... une telle fin serait épouvantable !... Et la Goualeuse ?...

— Mise en liberté depuis hier, monseigneur, on le suppose, par la protection de madame d'Harville.

— Mais... c'est impossible !... madame d'Harville me prie, au contraire, de faire les démarches nécessaires pour faire sortir de prison cette malheureuse enfant !...

— Sans doute, monseigneur... et pourtant une femme âgée, d'une figure respectable, est venue à Saint-Lazare, apportant l'ordre de remettre Fleur-de-Marie en liberté... Toutes deux ont quitté la prison.

— C'est ce que m'a dit Rigolette ; mais cette femme âgée qui est venue chercher Fleur-de-Marie, qui est-elle ? où sont-elles allées toutes deux ? quel est ce nouveau mystère ? La comtesse Sarah pourrait peut-être seule l'éclaircir ; et elle se trouve hors d'état de donner aucun renseignement. Pourvu qu'elle n'emporte pas ce secret dans la tombe !

— Mais son frère, Thomas Seyton, fournirait certainement quelques lumières. De tout temps il a été le conseil de la comtesse.

— Sa sœur est mourante ; s'il s'agit d'une nouvelle trame, il ne parlera pas, mais... dit Rodolphe en réfléchissant, il faut savoir le nom de la personne qui s'est intéressée à Fleur-de-Marie pour la faire

sortir de Saint-Lazare ; ainsi l'on apprendra nécessairement quelque chose.

— C'est juste, monseigneur.

— Tâchez donc de connaître et de voir cette personne le plus tôt posssible, mon cher de Graün ; si vous n'y réussissez pas, mettez votre M. Badinot en campagne... n'épargnez rien pour découvrir les traces de cette pauvre enfant.

— Votre Altesse Royale peut compter sur mon zèle.

— Ma foi, monseigneur, dit Murph, il est peut-être bon que le Chourineur nous revienne; ses services pourront vous être utiles... pour ces recherches.

— Tu as raison, et maintenant je suis impatient de voir arriver à Paris mon brave sauveur, car je n'oublierai jamais que je lui dois la vie.

FIN DU DIXIÈME VOLUME.

LES

MYSTÈRES DE PARIS.

IMP. DE HAUMAN ET Ce. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, 8.

LES

MYSTÈRES DE PARIS

Par Eugène Sue.

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XI.

Bruxelles.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET Ce.

1844

I

L'ÉTUDE.

Plusieurs jours s'étaient passés depuis que Jacques Ferrand avait pris Cécily à son service.

Nous conduirons le lecteur (qui connaît déjà ce lieu) dans l'étude du notaire à l'heure du déjeuner des clercs.

Chose inouïe, exorbitante, merveilleuse ! au lieu du maigre et peu attrayant ragoût apporté chaque matin à ces jeunes gens par *feu* madame Séraphin, un énorme dindon froid, servi dans le fond d'un vieux carton à dossiers, trônait au milieu d'une des tables de l'étude, accosté de deux pains tendres, d'un fromage de Hollande et de trois bouteilles de vin cacheté ; une vieille écritoire de plomb, remplie

d'un mélange de poivre et de sel, servait de salière ; tel était le menu du repas.

Chaque clerc, armé de son couteau et d'un formidable appétit, attendait l'heure du festin avec une impatience affamée ; quelques-uns même mâchaient à vide, en maudissant l'absence de M. le maître clerc, sans lequel on ne pouvait hiérarchiquement commencer à déjeuner.

Un progrès, ou plutôt un bouleversement si radical dans l'ordinaire des clercs de Jacques Ferrand, annonçait une énorme perturbation domestique.

L'entretien suivant, éminemment *béotien* (s'il nous est permis d'emprunter cette expression au très-spirituel écrivain qui l'a popularisée) (1), jettera quelque lumière sur cette importante question.

« Voilà un dindon qui ne s'attendait pas, quand il est entré dans la vie, à jamais paraître à déjeuner sur la table des clercs du patron.

— De même que le patron, quand il est entré dans la vie... de notaire, ne s'attendait pas à donner jamais à ses clercs un dindon pour déjeuner.

— Car enfin ce dindon est à nous, s'écria le *saute-ruisseau* de l'étude avec une gourmande convoitise.

— Saute-ruisseau, mon ami, tu t'oublies ; cette volaille doit être pour toi une étrangère.

(1) Louis Desnoyers.

— Et, comme Français, tu dois avoir la haine de l'étranger.

— Tout ce qu'on pourra faire, sera de te donner les pattes.

— Emblème de la vélocité avec laquelle tu fais les courses de l'étude.

— Je croyais avoir au moins droit à la carcasse? dit le saute-ruisseau en murmurant.

— On pourra te l'octroyer... mais tu n'y as pas droit, ainsi qu'il en a été de la charte de 1814, qui n'était qu'une autre carcasse de liberté, dit le Mirabeau de l'étude.

— A propos de carcasse, reprit un des jeunes gens avec une insensibilité brutale, Dieu veuille avoir l'âme de la mère Séraphin! car depuis qu'elle s'est noyée dans une partie de campagne, nous ne sommes plus condamnés à ses *ratatouilles forcées* à perpétuité.

— Et depuis une bonne semaine, le patron, au lieu de nous donner à déjeuner...

— Nous alloue à chacun quarante sous par jour.

— C'est ce qui me fait dire : Dieu veuille avoir l'âme de la mère Séraphin!

— Au fait, de son temps, jamais le patron ne nous aurait donné les quarante sous.

— C'est énorme!

— C'est fabuleux!

— Il n'y a pas une étude à Paris...

— En Europe.

— Dans l'univers, où l'on donne quarante sous... à un simple clerc pour son déjeuner.

— A propos de madame Séraphin, qui de vous a vu la servante qui la remplace?

— Cette Alsacienne que la portière de la maison où habitait cette pauvre Louise a amenée un soir, nous a dit le portier?

— Oui.

— Je ne l'ai pas encore vue.

— Ni moi...

— Parbleu ! c'est tout bonnement impossible de la voir, puisque le patron est plus féroce que jamais pour nous empêcher d'entrer dans le pavillon de la cour...

— Et puis c'est le portier qui range l'étude maintenant, comment la verrait-on cette donzelle?...

— Et bien ! moi, je l'ai vue.

— Toi?

— Où cela?

— Comment-est elle ?

— Grande ou petite ?

— Jeune ou vieille ?

— D'avance je suis sûr qu'elle n'a pas une figure aussi avenante que cette pauvre Louise, bonne fille !

— Voyons, puisque tu l'as aperçue, comment est-elle cette nouvelle servante ?

— Quand je dis que je l'ai vue... J'ai vu son bonnet... un drôle de bonnet.

— Ah bah ! et comment ?

— Il était de couleur cerise et en velours, je crois ; une espèce de béguin comme en ont les vendeuses de petits balais.

— Comme les Alsaciennes? C'est tout simple, puisqu'elle est Alsacienne...

— Tiens... tiens... tiens...

— Parbleu !... qu'est-ce qui vous étonne là dedans ? *Chat échaudé craint l'eau froide.*

— Ah çà, Chalamel, quel rapport ton proverbe a-t-il avec ce bonnet d'Alsacienne ?

— Il n'en a aucun.

— Pourquoi le dis-tu, alors ?

— Parce qu'*un bienfait n'est jamais perdu*, et que *le lézard est l'ami de l'homme.*

— Tiens, si Chalamel commence ses bêtises en proverbes, qui ne riment à rien, il en a pour une heure... Voyons, dis donc ce que tu sais de cette nouvelle servante !

— Je passais avant-hier dans la cour ; elle était adossée à une des fenêtres du rez-de-chaussée...

— La cour?

— Quelle bêtise ! non, la servante. Les carreaux d'en bas sont si sales, que je n'ai pu rien voir de la taille de l'Alsacienne ; mais ceux du milieu de la fenêtre étant moins troubles, j'ai vu son bonnet ce-

rise et une profusion de boucles de cheveux noirs comme du jais ; car elle avait l'air d'être coiffée à la Titus.

— Je suis sûr que le patron n'en aura pas vu tant que toi à travers ses lunettes ; car en voilà encore un, comme on dit, que, s'il restait seul avec une femme sur la terre, le monde finirait bientôt.

— Cela n'est pas étonnant : *Rira bien qui rira le dernier,* d'autant plus que *l'exactitude est la politesse des rois.*

— Dieu ! que ce Chalamel est assommant quand il s'y met !

— Dame... *Dis-moi qui tu hantes, je te dirai qui tu es.*

— Oh ! que c'est joli...

— Moi j'ai dans l'idée que c'est la superstition qui abrutit de plus en plus le patron.

— C'est peut-être par pénitence qu'il nous donne quarante sous pour notre déjeuner.

— Le fait est qu'il faut qu'il soit fou.

— Ou malade.

— Moi, depuis quelques jours, je lui trouve l'air très-égaré.

— Ce n'est pas qu'on le voie beaucoup... Lui qui était pour notre malheur dans son cabinet... dès le *potron-minet,* et toujours sur notre dos, il reste maintenant des deux jours sans mettre le nez dans l'étude.

— Ce qui fait que le maître clerc est accablé de besogne.

— Et que ce matin nous sommes obligés de mourir de faim en l'attendant.

— En voilà du changement dans l'étude !

— C'est ce pauvre Germain qui serait joliment étonné si on lui disait : « Figure-toi, mon garçon, que le patron nous donne quarante sous pour notre déjeuner. — Ah bah ! c'est impossible ! — C'est si possible que c'est à moi, Chalamel, parlant *à sa personne,* qu'il l'a annoncé.—Tu veux rire?—Je veux rire ! Voilà comme ça s'est passé : pendant les deux ou trois jours qui ont suivi le décès de la mère Séraphin, nous n'avons pas eu à déjeuner du tout ; nous aimions mieux ça, d'une façon, parce que c'était moins mauvais ; mais, d'une autre, notre réfection nous coûtait de l'argent ; pourtant nous patientions, disant : Le patron n'a plus ni servante ni femme de ménage ; quand il en aura repris une... nous reprendrons notre dégoûtante pâtée. Eh bien ! pas du tout, mon pauvre Germain, le patron a repris une servante, et notre déjeuner a continué à être enseveli dans le fleuve de l'oubli. Alors j'ai été comme qui dirait député pour porter au patron les doléances de nos estomacs. Il était avec le maître clerc.— « Je ne veux plus vous nourrir le matin, a-t-il dit « d'un ton bourru et comme s'il pensait à autre « chose; ma servante n'a pas le temps de s'occuper

« de votre déjeuner.—Mais, monsieur, il est con-
« venu que vous nous devez notre repas du matin.—
« Eh bien ! vous ferez venir votre déjeuner du de-
« hors, et je le payerai. Combien vous faut-il... qua-
« rante sous chacun? a-t-il ajouté en ayant l'air de
« penser de plus en plus à autre chose, et de dire
« quarante sous comme il aurait dit vingt sous ou
« cent sous. — Oui, monsieur, quarante sous nous
« suffiront, m'écriai-je en prenant la balle au bond.—
« Soit ; le maître clerc se chargera de cette dé-
« pense ; je compterai avec lui. » Et là-dessus le patron m'a fermé la porte au nez... Avouez, messieurs, que Germain serait furieusement étonné des libéralités du patron.

— Germain dirait que le patron a bu.

— Et que c'est un abus...

— Chalamel... nous préférons tes proverbes...

— Sérieusement je crois le patron malade... Depuis dix jours il n'est pas reconnaissable, ses joues s'ont creuses à y fourrer le poing.

— Et des distractions ! faut voir. L'autre jour il a levé ses lunettes pour lire un acte... il avait les yeux rouges et brûlants comme des charbons ardents.

— Il en avait le droit... *les bons comptes font les bons amis.*

— Laisse-moi donc parler. Je vous dis, messieurs, que c'est très-singulier. Je présente donc cet acte à lire au patron... mais il avait la tête en bas.

— Le patron? Le fait est que c'est très-singulier... Qu'est-ce qu'il pouvait donc faire ainsi la tête en bas? Il devait suffoquer? à moins que ses habitudes ne soient, comme tu dis, bien changées?

— Oh! que ce Chalamel est fatigant! je te dis que je lui ai présenté l'acte à lire à l'envers.

— A-t-il dû bougonner!...

— Ah bien, oui! il ne s'en est pas seulement aperçu; il a regardé l'acte pendant dix minutes, ses gros yeux rouges fixés dessus, et puis il me l'a rendu... en me disant : C'est bien!

— Toujours la tête en bas?

— Toujours...

— Il n'avait donc pas lu l'acte?

— Pardieu! à moins qu'il ne lise à l'envers.

— C'est drôle!

— Le patron avait l'air si sombre et si méchant dans ce moment-là que je n'ai osé rien dire, et je m'en suis allé comme si de rien n'était.

— Et moi donc, il y a quatre jours, j'étais dans le bureau du maître clerc; arrive un client, deux clients, trois clients, auxquels le patron avait donné rendez-vous. Ils s'impatientaient d'attendre; à leur demande, je vais frapper à la porte du cabinet; on ne me répond pas, j'entre...

— Eh bien?

— M. Jacques Ferrand avait ses deux bras croisés

sur son bureau et son front chauve et peu ragoûtant appuyé sur ses bras ; il ne bougea pas.

— Il dormait ?

— Je le croyais... Je m'approche : « Monsieur, il y a là les clients à qui vous avez donné rendez-vous... » Il ne bronche pas... « Monsieur !... » Pas de réponse... Enfin je le touche à l'épaule, il se redresse comme si le diable l'avait mordu ; dans ce brusque mouvement, ses grandes lunettes vertes tombent de dessus son nez, et je vois... Vous ne le croirez jamais !

— Eh bien ! que vois-tu ?

— Des larmes...

— Ah ! quelle farce !

— En voilà une de sévère !

— Le patron pleurer ? allons donc !

— Quand on verra ça... les hannetons joueront du cornet à piston.

— Et les poules porteront des bottes à revers.

— Ta ta ta ta, vos bêtises ne m'empêcheront pas que je l'aie vu comme je vous vois.

— Pleurer ?

— Oui, pleurer ; il a ensuite eu l'air si furieux d'être surpris en cet état lacrymatoire, qu'il a rajusté à la hâte ses lunettes, en me criant : « Sortez !... sortez !... — Mais, monsieur... — Sortez !... — Il y a là des clients auxquels vous avez donné rendez-vous, et... — Je n'ai pas le temps ; qu'ils s'en aillent au diable, et vous avec ! » Là-dessus il s'est levé

tout furieux comme pour me mettre à la porte; je ne l'ai pas attendu, j'ai filé et renvoyé les clients, qui n'avaient pas l'air plus contents qu'il faut... mais pour l'honneur de l'étude, je leur ai dit que le patron avait la coqueluche. »

Cet intéressant entretien fut interrompu par monsieur le premier clerc qui entra tout affairé ; sa venue fut saluée par une acclamation générale, et tous les yeux se tournèrent sympathiquement vers le dindon avec une impatiente convoitise.

« Sans reproche, *seigneur*, vous nous faites diablement attendre, dit Chalamel.

— Prenez garde une autre fois... notre appétit ne sera pas aussi subordonné...

— Eh ! messieurs, ce n'est pas ma faute... je faisais plus de mauvais sang que vous... Ma parole d'honneur, il faut que le patron soit devenu fou !...

— Quand je vous le disais !...

— Mais que cela ne nous empêche pas de manger...

— Au contraire !

— Nous parlerons tout aussi bien la bouche pleine...

— Nous parlerons mieux, » s'écria le saute-ruisseau, pendant que Chalamel, dépeçant le dindon, dit au maître clerc :

« A propos de quoi donc vous figurez-vous que le patron est fou ?

— Nous avions déjà une velléité de le croire par-

faitement abruti lorsqu'il nous a alloué quarante sous par tête pour notre déjeuner... quotidien.

— J'avoue que cela m'a surpris autant que vous, messieurs ; mais cela n'était rien, absolument rien, auprès de ce qui vient de se passer tout à l'heure.

— Ah bah !

— Ah çà, est-ce que ce malheureux-là deviendrait assez insensé pour nous forcer d'aller dîner tous les jours à ses frais au Cadran bleu ?

— Et ensuite au spectacle ?

— Et ensuite au café, finir la soirée par un punch ?

— Et ensuite...

— Messieurs, plaisantez tant que vous voudrez, mais la scène à laquelle je viens d'assister est plutôt effrayante que plaisante.

— Eh bien ! raconte-nous-la donc, cette scène...

— Oui, c'est ça, ne vous occupez pas de déjeuner, dit Chalamel, nous voilà tout oreilles...

— Et toutes mâchoires, mes gaillards ! Je vous vois venir : pendant que je parlerais, vous joueriez des dents... et le dindon serait fini avant mon histoire... Patience, ce sera pour le dessert. »

Fut-ce l'aiguillon de la faim et de la curiosité qui activa les jeunes praticiens, nous ne le savons, mais ils mirent une telle rapidité dans leur opération gastronomique, que le moment du récit du maître-clerc arriva presque instantanément.

Pour n'être pas surpris par le patron, on envoya en vedette dans la pièce voisine le saute-ruisseau, à qui la carcasse et les pattes du dinde avaient été libéralement dévolus.

Monsieur le maître clerc dit à ses collègues :

« D'abord il faut que vous sachiez que depuis quelques jours le portier s'inquiétait de la santé du patron ; comme le bonhomme veille très-tard, il avait vu plusieurs fois M. Ferrand descendre dans le jardin la nuit, malgré le froid ou la pluie, et s'y promener à grands pas... Il s'est hasardé une fois à sortir de sa niche et à demander à son maître s'il avait besoin de quelque chose. Le patron l'a envoyé se coucher d'un tel ton que, depuis, le portier s'est tenu coi, et qu'il s'y tient toujours, dès qu'il entend le patron descendre au jardin, ce qui arrive presque toutes les nuits... tel temps qu'il fasse.

— Le patron est peut-être somnambule?

— Ça n'est pas probable... mais de pareilles promenades nocturnes annoncent une fameuse agitation... J'arrive à mon histoire... Tout à l'heure je me rends dans le cabinet du patron pour lui demander quelques signatures... au moment où je mettais la main au bouton de la serrure... il me semble entendre parler... je m'arrête... et je distingue deux ou trois cris sourds... on eût dit des plaintes étouffées... Après avoir un instant hésité à entrer... ma foi... craignant quelque malheur... j'ouvre la porte...

— Eh bien?

— Qu'est-ce que je vois?... le patron à genoux... par terre.

— A genoux?...

— Par terre?

—Oui... agenouillé sur le plancher... le front dans ses mains... et ses coudes appuyés sur le fond d'un de ses vieux fauteuils...

— C'est tout simple; sommes-nous bêtes! il est si cagot, il faisait une prière d'extrà.

— Ce serait une drôle de prière, en tout cas! On n'entendait que des gémissements étouffés; seulement, de temps en temps, il murmurait entre ses dents : *Mon Dieu... mon Dieu... mon Dieu!...* comme un homme au désespoir. Ma foi, voyant ça, je ne savais plus si je devais rester ou sortir.

— Ça aurait été aussi mon opinion politique.

— Je restais donc là... très-embarrassé, lorsque le patron se relève et se retourne tout à coup; il avait entre ses dents un vieux mouchoir de poche à carreaux... ses lunettes restèrent sur le fauteuil... Non... non, messieurs... de ma vie je n'ai vu une figure pareille; il avait l'air d'un damné... Je me recule, effrayé, ma parole d'honneur! effrayé... Alors, lui...

— Vous saute à la gorge?

— Vous n'y êtes pas... Il me regarde d'abord d'un air égaré; puis laissant tomber son mouchoir,

qu'il avait sans doute rongé, coupé en grinçant des dents, il s'écrie en se jetant dans mes bras : *Ah! je suis bien malheureux!...*

— Quelle farce!...

— Quelle farce?... Eh bien! ça n'empêche pas que, malgré sa figure de tête de mort, quand il a prononcé ces mots-là... sa voix était si déchirante... je dirais presque si douce...

— Si douce... allons donc... il n'y a pas de crécelle, pas de chat-huant enrhumé dont le cri ne semble de la musique auprès de la voix du patron!

— C'est possible, ça n'empêche pas que dans ce moment sa voix était si plaintive, que je me suis senti presque attendri, d'autant plus que M. Ferrand n'est pas expansif habituellement. « Monsieur, lui dis-je, croyez que... — *Laisse-moi! laisse-moi!* me répond-il en m'interrompant, *cela soulage tant de pouvoir dire à quelqu'un ce que l'on souffre...* » Évidemment il me prenait pour un autre.

— Il vous a tutoyé? Alors vous nous devez deux bouteilles de bordeaux :

> *Quand* le patron vous a tutoyé,
> A boire vous devez payer.

C'est le proverbe qui le dit, c'est sacré, les proverbes sont la sagesse des nations.

— Voyons, Chalamel, laissez là vos rébus. Vous comprenez bien, messieurs, qu'en entendant le patron me tutoyer, j'ai tout de suite compris qu'il se méprenait ou qu'il avait une fièvre chaude. Je me suis dégagé en lui disant : « Monsieur, calmez-vous!... calmez-vous!... c'est moi. » Alors il m'a regardé d'un air stupide.

— A la bonne heure, vous voilà dans le vrai.

— Ses yeux étaient égarés. « *Hein!* a-t-il répondu, *qu'est-ce... qui est là? que me voulez-vous?...* » et il passait, à chaque question, sa main sur son front, comme pour écarter le nuage qui obscurcissait sa pensée.

— Qui obscurcissait sa pensée... Comme c'est écrit... bravo! maître clerc, nous ferons un mélodrame ensemble.

Quand on parle si bien, sur mon âme!
On doit écrire un mélodrâââme.

— Mais tais-toi donc, Chalamel.

— Qu'est-ce donc que le patron peut avoir?

— Ma foi, je n'en sais rien; mais ce qu'il y a de sûr, c'est que lorsqu'il a eu retrouvé son sang-froid, ça a été une autre chanson : il a froncé les sourcils d'un air terrible, et m'a dit vivement, sans me donner le temps de lui répondre : « Que venez-vous « faire ici?... Y a-t-il longtemps que vous êtes là?... « je ne puis donc pas rester chez moi sans être en-

« vironné d'espions? Qu'ai-je dit?... Qu'avez-vous « entendu?... Répondez... répondez... » Ma foi, il avait l'air si méchant, que j'ai repris : « Je n'ai rien entendu, monsieur, j'entre ici à l'instant même. —Vous ne me trompez pas?—Non, monsieur.—Eh bien? que voulez-vous?—Vous demander quelques signatures, monsieur. — Donnez. » Et le voilà qui se met à signer, à signer... sans les lire, une demi-douzaine d'actes notariés, lui qui ne mettait jamais son parafe sur un acte sans l'épeler, pour ainsi dire, lettre par lettre, et deux fois d'un bout à l'autre. Je remarquais que de temps en temps sa main se ralentissait au milieu de sa signature, comme s'il eût été absorbé par une idée fixe, et puis il reprenait et signait vite, vite, et comme convulsivement. Quand tout a été signé, il m'a dit de me retirer, et je l'ai entendu descendre par le petit escalier qui communique de son cabinet dans la cour.

— J'en reviens toujours là... qu'est-ce qu'il peut avoir?

— Messieurs, c'est peut-être madame Séraphin qu'il regrette.

— Ah bien oui! lui... regretter quelqu'un!

— Ça me fait penser que le portier a dit que le curé de Bonne-Nouvelle et son vicaire étaient venus plusieurs fois pour voir le patron, et qu'ils n'avaient pas été reçus. C'est ça qui est surprenant! eux qui ne démarraient pas d'ici.

— Moi, ce qui m'intrigue, c'est de savoir quels travaux il a fait faire au menuisier et au serrurier dans le pavillon.

— Le fait est qu'ils ont travaillé trois jours de suite.

— Et puis un soir on a apporté des meubles dans une grande tapissière couverte.

— Ma foi, moi, messieurs, trou la la ! je donne ma langue aux chiens, comme dit le cygne de Cambrai.

— C'est peut-être le regret d'avoir fait emprisonner Germain qui le tourmente...

— Des remords, lui ?... Il est trop dur à cuire et trop culotté pour ça... comme dit l'aigle de Meaux !

— Farceur de Chalamel !

— A propos de Germain, il va avoir de fameuses recrues dans sa prison, pauvre garçon !

— Comment cela?

— J'ai lu dans la *Gazette des Tribunaux* que la bande de voleurs et d'assassins qu'on a arrêtés aux Champs-Élysées, dans un de ces petits cabarets souterrains...

— En voilà de vraies cavernes...

— Que cette bande de scélérats a été écrouée à *la Force.*

— Pauvre Germain, ça va lui faire une jolie société !

— Louise Morel aura aussi sa part de recrues ;

car dans la bande on dit qu'il y a toute une famille de voleurs et d'assassins de père en fils... et de mère en fille...

— Alors on enverra les femmes à Saint-Lazare, où est Louise.

— C'est peut-être quelqu'un de cette bande-là qui a assassiné cette comtesse qui demeure près de l'Observatoire, une des clientes du patron. M'a-t-il assez souvent envoyé savoir de ses nouvelles, à cette comtesse ! Il a l'air de s'intéresser joliment à sa santé. Il faut être juste, c'est la seule chose sur laquelle il n'ait pas l'air abruti... Hier encore, il m'a dit d'aller m'informer de l'état de madame Mac-Grégor.

— Eh bien?

— C'est toujours la même chose : un jour on espère, le lendemain on désespère, on ne sait jamais si elle passera la journée; avant-hier on en désespérait, mais hier il y avait, a-t-on dit, une lueur d'espoir; ce qui complique la chose, c'est qu'elle a une fièvre cérébrale.

— Est-ce que tu as pu entrer dans la maison, et voir l'endroit où l'assassinat s'est commis?

— Ah ! bien oui !... je n'ai pas pu aller plus loin que la porte cochère, et le concierge n'a pas l'air causeur, tant s'en faut...

— Messieurs... à vous, à vous ! voici le patron qui monte, » cria le saute-ruisseau, entrant dans l'étude, toujours armé de sa carcasse.

Aussitôt les jeunes gens regagnèrent à la hâte leurs tables respectives, sur lesquelles ils se courbèrent en agitant leurs plumes, pendant que le saute-ruisseau déposait momentanément le squelette du dindon dans un carton rempli de dossiers.

Jacques Ferrand parut en effet.

S'échappant de son vieux bonnet de soie noire, ses cheveux roux, mêlés de mèches grises, tombaient en désordre de chaque côté de ses tempes; quelques-unes des veines qui marbraient son crâne paraissaient injectées de sang, tandis que sa face camuse et ses joues creuses étaient d'une pâleur blafarde. On ne pouvait voir l'expression de son regard caché sous ses larges lunettes vertes; mais la profonde altération des traits de cet homme annonçait les ravages d'une passion dévorante.

Il traversa lentement l'étude, sans dire un mot à ses clercs, sans même paraître s'apercevoir qu'ils fussent là, entra dans la pièce où se tenait le maître clerc, la traversa ainsi que son cabinet, et redescendit immédiatement par le petit escalier qui conduisait à la cour.

Jacques Ferrand ayant laissé derrière lui toutes les portes ouvertes, les clercs purent à bon droit s'étonner de la bizarre évolution de leur patron, qui était monté par un escalier et descendu par un autre, sans s'arrêter dans une seule des chambres qu'il avait traversées machinalement.

II

LUXURIEUX POINT NE SERAS...

. . . . Mais au lieu de m'en tenir à ce qu'il y a de lumineux et de pur dans cette union des esprits et des cœurs à qui l'amitié se borne, le fond bourbeux de ma lubricité, remué par cette pointe de volupté qui se fait sentir à l'âge où j'étais, exhalait des nuages qui offusquaient les yeux de mon esprit.

. . . . Je m'abandonnais sans mesure à mes plaisirs sensuels, dont l'ardeur, comme une poix bouillante, brûlait mon cœur et consumait tout ce qu'il y avait de vigueur et de force.

. . . . Quand je voyais de mes compagnons qui se vantaient de leurs débauches, et qui s'en savaient d'autant meilleur gré qu'elles étaient plus infâmes, j'avais honte de ne pas en avoir fait autant.

Confessions de saint Augustin.
(Liv. II, chap. II et III.)

Il fait nuit.

Le profond silence qui règne dans le pavillon habité par Jacques Ferrand est interrompu çà et là

par les gémissements du vent et par les rafales de la pluie qui tombe à torrents.

Ces bruits mélancoliques semblent rendre plus complète encore la solitude de cette demeure.

Dans une chambre à coucher du premier étage, très-confortablement meublée à neuf et garnie d'un épais tapis, une jeune femme se tient debout devant une cheminée où flambe un excellent feu.

Chose assez étrange, au milieu de la porte soigneusement verrouillée qui fait face au lit, on remarque un petit guichet de cinq ou six pouces carrés qui peut s'ouvrir du dehors.

Une lampe à réflecteur jette une demi-clarté dans cette chambre, tendue d'un papier grenat; les rideaux du lit, de la croisée, ainsi que la couverture d'un vaste sofa, sont de damas soie et laine de même couleur.

Nous insistons minutieusement sur ces détails de *demi-luxe* si récemment importé dans l'habitation du notaire, parce que ce demi-luxe annonce une révolution complète dans les habitudes de Jacques Ferrand, jusqu'alors d'une avarice sordide et d'une insouciance de Spartiate (surtout à l'endroit d'autrui) pour tout ce qui touchait au bien-être.

C'est donc sur cette tenture grenat, fond vigoureux et chaud de ton, que se dessine la figure de Cécily, que nous allons tâcher de peindre.

D'une stature haute et svelte, la créole est dans la

fleur et dans l'épanouissement de l'âge. Le développement de ses belles épaules et de ses larges hanches fait paraître sa taille ronde si merveilleusement mince, que l'on croirait que Cécily peut se servir de son collier pour ceinture.

Aussi simple que coquet et provoquant, son costume alsacien est d'un goût bizarre, un peu théâtral, et ainsi d'autant plus approprié à l'effet qu'elle a voulu produire.

Son spencer de casimir noir, à demi ouvert sur sa poitrine saillante, très-long de corsage, à manches justes, à dos plat, est légèrement brodé de laine pourpre sur les coutures et rehaussé d'une rangée de petits boutons d'argent ciselés. Une courte jupe de mérinos orange, qui semble d'une ampleur exagérée quoiqu'elle colle sur des contours d'une richesse sculpturale, laisse voir à demi le genou charmant de la créole, chaussée de bas écarlates à coins bleus, ainsi que cela se rencontre chez les vieux peintres flamands qui montrent si complaisamment les jarretières de leurs robustes héroïnes.

Jamais artiste n'a rêvé un galbe aussi pur que celui des jambes de Cécily ; nerveuses et fines au-dessous de leur mollet rebondi, elles se terminent par un pied mignon, bien à l'aise et bien cambré dans son tout petit soulier de maroquin noir à boucles d'argent.

Cécily, un peu penchée sur le côté gauche, est

debout en face de la glace qui surmonte la cheminée... L'échancrure de son spencer permet de voir son cou élégant et potelé, d'une blancheur éblouissante, mais sans transparence.

Otant son béguin de velours cerise, pour le remplacer par un madras, la créole découvrit ses épais et magnifiques cheveux d'un noir bleu, qui, séparés au milieu du front et naturellement frisés, ne descendaient pas plus bas que le *collier de Vénus* qui joignait le cou aux épaules.

Il faut connaître le goût inimitable avec lequel les créoles *tortillent* autour de leur tête ces mouchoirs aux couleurs tranchantes, pour avoir une idée de la gracieuse coiffure de nuit de Cécily, et du contraste piquant de ce tissu bariolé de pourpre, d'azur et d'orange avec ses cheveux noirs qui, s'échappant du pli serré du madras, encadrent de leurs mille boucles soyeuses ses joues pâles , mais rondes et fermes...

Les deux bras élevés et arrondis au-dessus de sa tête, elle finissait, du bout de ses doigts déliés comme des fuseaux d'ivoire, de *chiffonner* une large rosette placée très-bas du côté gauche, presque sur l'oreille.

Les traits de Cécily sont de ceux qu'il est impossible d'oublier jamais.

Un front hardi, un peu saillant, surmonte son visage d'un ovale parfait ; son teint a la blancheur mate, la fraîcheur satinée d'une feuille de camélia imperceptiblement dorée par un rayon de soleil ; ses

yeux, d'une grandeur presque démesurée, ont une expression singulière, car leur prunelle, extrêmement large, noire et brillante, laisse à peine apercevoir, aux deux coins des paupières frangées de longs cils, la transparence bleuâtre du globe de l'œil; son menton est nettement accusé; son nez, droit et fin, se termine par deux narines mobiles qui se dilatent à la moindre émotion; sa bouche, insolente et amoureuse, est d'un pourpre vif.

Qu'on s'imagine donc cette figure incolore, avec son regard tout noir qui étincelle, et ses deux lèvres rouges, lisses, humides, qui luisent comme du corail mouillé.

Disons-le, cette grande créole, à la fois svelte et charnue, vigoureuse et souple comme une panthère, était le type incarné de la sensualité brûlante qui ne s'allume qu'aux feux des tropiques.

Tout le monde a entendu parler de ces filles de couleur pour ainsi dire *mortelles* aux Européens, de ces vampires enchanteurs qui, enivrant leur victime de séductions terribles, pompent jusqu'à sa dernière goutte d'or et de sang, et ne lui laissent, selon l'énergique expression du pays, que *ses larmes à boire, que son cœur à ronger.*

Telle est Cécily.

Seulement ses détestables instincts, quelque temps contenus par son véritable attachement pour David, ne s'étant développés qu'en Europe, la *civili-*

sation et l'influence climatérique du Nord en avaient tempéré la violence, modéré l'expression.

Au lieu de se jeter vio emment sur sa proie, et de ne songer, comme ses pareilles, qu'à anéantir au plus tôt une vie et une fortune de plus, Cécily, attachant sur ses victimes son regard magnétique, commençait par les attirer peu à peu dans le tourbillon embrasé qui semblait émaner d'elle ; puis, les voyant alors pantelantes, éperdues, souffrant les tortures d'un désir inassouvi, elle se plaisait, par un raffinement de coquetterie féroce, à prolonger leur délire ardent ; puis, revenant à son premier instinct, elle les dévorait dans ses embrassements homicides.

Cela était plus horrible encore...

Le tigre affamé, qui bondit et emporte la proie qu'il déchire en rugissant, inspire moins d'horreur que le serpent qui la fascine silencieusement, l'aspire peu à peu, l'enlace de ses replis inextricables, l'y broie longuement, la sent palpiter sous ses lentes morsures, et semble se repaître autant de ses douleurs que de son sang.

Cécily, nous l'avons dit, à peine arrivée en Allemagne, ayant d'abord été débauchée par un homme affreusement dépravé, put, à l'insu de David qui l'aimait avec autant d'idolâtrie que d'aveuglement, déployer et exercer pendant quelque temps ses dangereuses séductions; mais bientôt le funeste scandale de ses aventures fut dévoilé; on fit d'horribles dé-

couvertes, et cette femme dut être condamnée à une prison pepétuelle.

Que l'on joigne à ces antécédents un esprit souple, adroit, insinuant, une si merveilleuse intelligence qu'en un an elle avait parlé le français et l'allemand avec la plus extrême facilité, quelquefois même avec une éloquence naturelle ; qu'on se figure enfin une corruption digne des reines courtisanes de l'ancienne Rome, une audace et un courage à toute épreuve, des instincts d'une méchanceté diabolique, et l'on connaîtra à peu près la nouvelle *servante* de Jacques Ferrand... la créature déterminée qui avait osé s'aventurer dans la tanière du loup.

Et pourtant, anomalie singulière, en apprenant par M. de Graün le rôle provoquant et PLATONIQUE qu'elle devait remplir auprès du notaire, et à quelles fins vengeresses devaient aboutir ses séductions, Cécily avait promis de jouer son personnage *avec amour*, ou plutôt avec une haine terrible contre Jacques Ferrand, s'étant sincèrement indignée au récit des violences infâmes qu'il avait exercées contre Louise, récit qu'il fallut faire à la créole pour la mettre en garde contre les hypocrites tentatives de ce monstre.

Quelques mots rétrospectifs à propos de ce dernier sont indispensables.

Lorsque Cécily lui avait été présentée par madame Pipelet comme une orpheline sur laquelle elle ne

voulait conserver aucun droit, aucune surveillance, le notaire s'était peut-être senti moins encore frappé de la beauté de la créole que fasciné par son regard irrésistible, regard qui, dès la première entrevue, porta le feu dans les sens de Jacques Ferrand et le trouble dans sa raison.

Car, nous l'avons dit à propos de l'audace insensée de quelques-unes de ses paroles lors de sa conversation avec madame la duchesse de Lucenay, cet homme, ordinairement si maître de soi, si calme, si fin, si rusé, oubliait les froids calculs de sa profonde dissimulation, lorsque le démon de la luxure obscurcissait sa pensée.

D'ailleurs il n'avait pu nullement se défier de la protégée de madame Pipelet.

Après son entretien avec cette dernière, madame Séraphin avait proposé à Jacques Ferrand, en remplacement de Louise, une jeune fille presque abandonnée dont elle répondait...Le notaire avait accepté avec empressement, dans l'espoir d'abuser impunément de la condition précaire et isolée de sa nouvelle servante.

Enfin, loin d'être prédisposé à la méfiance, Jacques Ferrand trouvait dans la marche des événements de nouveaux motifs de sécurité.

Tout répondait à ses vœux.

La mort de madame Séraphin le débarrassait d'une complice dangereuse...

La mort de Fleur-de-Marie (il la croyait morte) le délivrait de la preuve vivante d'un de ses premiers crimes.

Enfin, grâce à la mort de la Chouette et au meurtre inopiné de la comtesse Mac-Grégor (son état était désespéré), il ne redoutait plus ces deux femmes, dont les révélations et les poursuites auraient pu lui être funestes...

Nous le répétons, aucun sentiment de défiance n'étant venu balancer dans l'esprit de Jacques Ferrand l'impression subite, irrésistible, qu'il avait ressentie à la vue de Cécily... il saisit avec ardeur l'occasion d'attirer dans sa demeure solitaire la prétendue nièce de madame Pipelet.

Le caractère, les habitudes et les antécédents de Jacques Ferrand connus et posés, la beauté provoquante de la créole acceptée, telle que nous avons tâché de la peindre, quelques autres faits que nous exposerons plus bas feront comprendre, nous l'espérons, la passion subite, effrénée du notaire pour cette séduisante et dangereuse créature.

Et puis, il faut le dire... si elles n'inspirent qu'éloignement, que répugnance aux hommes doués de sentiments tendres et élevés, de goûts délicats et épurés, les femmes de l'espèce de Cécily exercent une action soudaine, une omnipotence magique sur les hommes de sensualité brutale tels que Jacques Ferrand.

Du premier regard ils devinent ces femmes, ils les convoitent; une puissance fatale les attire auprès d'elles, et bientôt des affinités mystérieuses, des sympathies magnétiques sans doute, les enchaînent invinciblement aux pieds de leur monstrueux idéal; car elles seules peuvent apaiser les feux impurs qu'elles allument.

Une fatalité juste, vengeresse, rapprochait donc la créole du notaire. Une expiation terrible commençait pour lui.

Une luxure féroce l'avait poussé à commettre des attentats odieux, à poursuivre avec un impitoyable acharnement une famille indigente et honnête, à y porter la misère, la folie, la mort...

La luxure devait être le formidable châtiment de ce grand coupable.

Car l'on dirait que par une fatale équité certaines passions faussées, dénaturées, portent en soi leur punition...

Un noble amour, lors même qu'il n'est pas heureux, peut trouver quelques consolations dans les douceurs de l'amitié, dans l'estime qu'une femme digne d'être adorée offre toujours à défaut d'un sentiment plus tendre. Si cette compensation ne calme pas les chagrins de l'amant malheureux, si son désespoir est incurable comme son amour, il peut du moins avouer et presque s'enorgueillir de cet amour désespéré...

Mais quelles compensations offrir à ces ardeurs sauvages que le seul attrait matériel exalte jusqu'à la frénésie ?

Et disons encore que cet attrait matériel est aussi impérieux pour les organisations grossières que l'attrait moral pour les âmes d'élite...

Non, les sérieuses passions du cœur ne sont pas les seules subites, aveugles, exclusives, les seules qui, concentrant toutes les facultés sur la personne choisie, rendent impossible toute autre affection, et décident d'une destinée tout entière.

La passion physique peut atteindre, comme chez Jacques Ferrand, à une incroyable intensité ; alors tous les phénomènes, qui dans l'ordre moral caractérisent l'amour, irrésistible, unique, absolu, se reproduisent dans l'ordre matériel.

. . . . . .

Quoique Jacques Ferrand ne dût jamais être heureux, la créole s'était bien gardée de lui ôter absolument tout espoir ; mais les vagues et lointaines espérances dont elle le berçait flottaient au gré de tant de caprices, qu'elles lui étaient une torture de plus, et rivaient plus solidement encore la chaîne brûlante qu'il portait.

Si l'on s'étonne de ce qu'un homme de cette vigueur et de cette audace n'eût pas eu déjà recours à la ruse ou à la violence pour triompher de la résistance calculée de Cécily, c'est qu'on oublie que

Cécily n'était pas une seconde Louise. D'ailleurs, le lendemain de sa présentation au notaire, elle avait, ainsi qu'on va le dire, joué un tout autre rôle que celui à l'aide duquel elle s'était introduite chez *son maître*, car celui-ci n'eût pas été dupe de sa *servante* deux jours de suite.

Instruite du sort de Louise par le baron de Graün, et sachant ensuite par quels abominables moyens la malheureuse fille de Morel le lapidaire était devenue la proie du notaire, la créole, entrant dans cette maison solitaire, avait pris d'excellentes précautions pour y passer sa première nuit en pleine sécurité.

Le soir même de son arrivée, restée seule avec Jacques Ferrand, qui, afin de ne pas l'effaroucher, affecta de la regarder à peine et lui ordonna brusquement d'aller se coucher, elle lui avoua *naïvement* que la nuit elle avait grand'peur des voleurs, mais qu'elle était forte, résolue, et prête à se défendre.

« Avec quoi ? demanda Jacques Ferrand.

— Avec ceci... » répondit la créole en tirant de l'ample pelisse de laine dont elle était enveloppée un petit stylet parfaitement acéré dont la vue fit réfléchir le notaire.

Pourtant, persuadé que sa nouvelle servante ne redoutait que *les voleurs*, il la conduisit dans la chambre qu'elle devait occuper (l'ancienne chambre de Louise). Après avoir examiné les localités, Cécily lui dit en tremblant et en baissant les yeux que, par

suite de la même peur, elle passerait la nuit sur une chaise, parce qu'elle ne voyait à sa porte ni verrou ni serrure.

Jacques Ferrand, déjà complétement sous le charme, mais ne voulant rien compromettre en éveillant les soupçons de Cécily, lui dit d'un ton bourru qu'elle était sotte et folle d'avoir de telles craintes, mais il lui promit que le lendemain le verrou serait placé.

La créole ne se coucha pas.

Au matin, le notaire monta chez elle pour la mettre au fait de son service. Il s'était promis de garder pendant les premiers jours une hypocrite réserve à l'égard de sa nouvelle servante, afin de lui inspirer une confiance trompeuse : mais, frappé de sa beauté qui, au grand jour, semblait plus éclatante encore, égaré, aveuglé par les désirs qui le transportaient déjà, il balbutia quelques compliments sur la taille et sur la beauté de Cécily.

Celle-ci, d'une sagacité rare, avait jugé, dès sa première entrevue avec le notaire, qu'il était complétement sous le charme ; à l'aveu qu'il lui fit de *sa flamme*, elle crut devoir se dépouiller brusquement de sa feinte timidité, et, ainsi que nous l'avons dit, changer de masque.

La créole prit donc tout à coup un air effronté.

Jacques Ferrand s'extasiant de nouveau sur la

beauté des traits et sur la taille enchanteresse de sa nouvelle *bonne :*

« Regardez-moi donc bien en face, lui dit résolûment Cécily. Quoique vêtue en paysanne alsacienne, est-ce que j'ai l'air d'une servante ?

— Que voulez-vous dire ? s'écria Jacques Ferrand.

— Voyez cette main... Est-elle accoutumée à de rudes travaux ? »

Et elle montra une main blanche, charmante, aux doigts fins et déliés, aux ongles rosés et polis comme de l'agate, mais dont la couronne, légèrement bistrée, trahissait le sang mêlé.

« Et ce pied ? est-ce un pied de servante ? »

Et elle avança un ravissant petit pied coquettement chaussé, que le notaire n'avait pas encore remarqué, et qu'il ne quitta des yeux que pour contempler Cécily avec ébahissement.

« J'ai dit à ma tante Pipelet ce qui m'a convenu ; elle ignore ma vie passée, elle a pu me croire réduite à une telle condition... par la mort de mes parents, et me prendre pour une servante ; mais vous avez, j'espère, trop de sagacité pour partager son erreur, *cher maître ?*

— Et qui êtes-vous donc ? s'écria Jacques Ferrand de plus en plus surpris de ce langage.

— Ceci est mon secret... Pour des raisons à moi connues, j'ai dû quitter l'Allemagne sous ces habits

de paysanne ; je voulais rester cachée à Paris pendant quelque temps le plus secrètement possible. Ma tante, me supposant réduite à la misère, m'a proposé d'entrer chez vous, m'a parlé de la vie solitaire qu'on menait forcément dans votre maison, et m'a prévenue que je ne sortirais jamais... J'ai vite accepté. Sans le savoir, ma tante allait au-devant de mon plus vif désir. Qui pourrait me chercher et me découvrir ici ?

— Vous vous cachez !... et qu'avez-vous donc fait pour être obligée de vous cacher ?

— De doux péchés peut-être... mais ceci est encore mon secret.

— Et quelles sont vos intentions, mademoiselle ?

— Toujours les mêmes. Sans vos compliments significatifs sur ma taille et sur ma beauté, je ne vous aurais peut-être pas fait cet aveu... que votre perspicacité eût d'ailleurs tôt ou tard provoqué... Écoutez-moi donc bien, mon cher maître : j'ai accepté momentanément la condition ou plutôt le rôle de servante ; les circonstances m'y obligent... j'aurai le courage de remplir ce rôle jusqu'au bout... j'en subirai toutes les conséquences... je vous servirai avec zèle, activité, respect, pour conserver ma place... c'est-à-dire une retraite sûre et ignorée. Mais au moindre mot de galanterie, mais à la moindre liberté que vous prendriez avec moi, je vous

quitte... non par pruderie... rien en moi, je crois, ne sent la prude... »

Et elle darda un regard chargé d'électricité sensuelle jusqu'au fond de l'âme du notaire, qui tressaillit.

« Non, je ne suis pas prude, reprit-elle avec un sourire provoquant qui laissa voir des dents éblouissantes. Vive Dieu!... quand l'amour me mord, les bacchantes sont des saintes auprès de moi... Mais soyez juste... et vous conviendrez que votre servante indigne ne peut que vouloir faire honnêtement son métier de servante... Maintenant vous savez mon secret, ou du moins une partie de mon secret; voudriez-vous, par hasard, agir en gentilhomme? Vous semblé-je trop belle pour vous servir? Désirez-vous changer de rôle, devenir mon esclave? Soit! franchement je préférerais cela... mais toujours à cette condition que je ne sortirai jamais d'ici, et que vous aurez pour moi des attentions toutes paternelles... ce qui ne vous empêchera pas de me dire que vous me trouvez charmante : ce sera la récompense de votre dévouement et de votre discrétion...

— La seule? la seule? dit Jacques Ferrand en balbutiant.

— La seule... à moins que la solitude et le diable ne me rendent folle... ce qui est impossible, car vous me tiendrez compagnie, et, en votre qualité de saint homme, vous conjurerez le démon.

« Voyons, décidez-vous, pas de position mixte... ou je vous servirai ou vous me servirez ; sinon, je quitte votre maison... et je prie ma tante de me trouver une *autre place*... Tout ceci doit vous sembler étrange : soit ; mais si vous me prenez pour une aventurière... sans moyens d'existence, vous avez tort... Afin que ma tante fût ma complice sans le savoir, je lui ai laissé croire que j'étais assez pauvre pour ne pas posséder de quoi acheter d'autres vêtements que ceux-ci... J'ai pourtant... vous le voyez, une bourse assez bien garnie : de ce côté, de l'or... de l'autre, des diamants... (et Cécily montra au notaire une longue bourse de soie rouge remplie d'or et à travers laquelle on voyait aussi briller quelques pierreries) ; malheureusement tout l'argent du monde ne me donnerait pas une retraite aussi sûre que votre maison, si isolée par l'isolement même où vous vivez... Acceptez donc l'une ou l'autre de mes offres, vous me rendrez service. Vous le voyez, je me mets presque à votre discrétion ; car vous dire que je me cache, c'est vous dire qu'on me cherche... Mais je suis sûre que vous ne me trahirez pas, dans le cas même où vous sauriez comment me trahir... »

Cette confidence romanesque, ce brusque changement de personnage bouleversa les idées de Jacques Ferrand.

Quelle était cette femme? Pourquoi se cachait-

elle? Le hasard seul l'avait-il en effet amenée chez lui? Si elle y venait au contraire dans un but secret, quel était ce but?

Parmi toutes les hypothèses que cette bizarre aventure souleva dans l'esprit du notaire, le véritable motif de la présence de la créole chez lui ne pouvait venir à sa pensée. Il n'avait ou plutôt il ne se croyait d'autres ennemis que les victimes de sa luxure et de sa cupidité; or toutes se trouvaient dans de telles conditions de malheur ou de détresse, qu'il ne pouvait les soupçonner capables de lui tendre un piége dont Cécily eût été l'appât...

Et encore, ce piége, dans quel but le lui tendre?

Non, la soudaine transfiguration de Cécily n'inspira qu'une crainte à Jacques Ferrand : il pensa que si cette femme ne disait pas la vérité, c'était peut-être une aventurière qui, le croyant riche, s'introduisait dans sa maison pour le circonvenir, l'exploiter, et peut-être se faire épouser par lui.

Mais quoique son avarice et sa cupidité se fussent révoltées à cette idée, il s'aperçut, en frémissant, que ces soupçons, que ces réflexions étaient trop tardives... car d'un seul mot il pouvait calmer sa méfiance, en renvoyant cette femme de chez lui.

Ce mot, il ne le dit pas...

A peine même ces pensées l'arrachèrent-elles quelques moments à l'ardente extase où le plongeait la vue de cette femme si belle, de cette beauté sen-

suelle qui avait sur lui tant d'empire... D'ailleurs, depuis la veille, il se sentait dominé, fasciné.

Déjà il aimait à sa façon et avec fureur...

Déjà l'idée de voir cette séduisante créature quitter sa maison lui semblait impossible ; déjà même, ressentant des emportements d'une jalousie féroce en songeant que Cécily pourrait prodiguer à d'autres les trésors de volupté qu'elle lui refuserait peut-être toujours, il éprouvait une sombre consolation à se dire :

« Tant qu'elle sera séquestrée chez moi... personne ne la possédera. »

La hardiesse du langage de cette femme, le feu de ses regards, la provoquante liberté de ses manières révélaient assez qu'elle n'était pas, ainsi qu'elle le disait, une *prude*. Cette conviction, donnant de vagues espérances au notaire, assurait davantage encore l'empire de Cécily.

En un mot, la luxure de Jacques Ferrand étouffant la voix de la froide raison, il s'abandonnait en aveugle au torrent de désirs effrénés qui l'emportait.

. . . . . .

Il fut convenu que Cécily ne serait sa servante qu'en apparence ; il n'y aurait pas ainsi de scandale ; de plus, pour assurer davantage encore la sécurité de son *hôtesse*, il ne prendrait pas d'autre domestique, il se résignerait à la servir et à se servir lui-même ; un traiteur voisin apporterait ses repas, il

payerait en argent le déjeuner de ses clercs, et le portier se chargerait des soins ménagers de l'étude. Enfin le notaire ferait promptement meubler au premier une chambre au goût de Cécily ; celle-ci voulut payer les frais... Il s'y opposa et dépensa *deux mille francs*...

Cette générosité était énorme, et prouvait la violence inouïe de sa passion.

Alors commença pour ce misérable une vie étrange.

Renfermé dans la solitude impénétrable de sa maison, inaccessible à tous, de plus en plus sous le joug de son amour effréné, renonçant à pénétrer les secrets de cette femme étrange, de maître il devint esclave ; il fut le valet de Cécily, il la servait à ses repas, il prenait soin de son appartement.

Prévenue par le baron que Louise avait été surprise par un narcotique, la créole ne buvait que de l'eau très-limpide, ne mangeait que des mets impossibles à falsifier ; elle avait choisi la chambre qu'elle devait occuper, et s'était assurée que les murailles ne recélaient aucune porte secrète.

D'ailleurs Jacques Ferrand comprit bientôt que Cécily n'était pas une femme qu'il pût surprendre ou violenter impunément. Elle était vigoureuse, agile, dangereusement armée ; un délire frénétique aurait donc pu seul le porter à des tentatives désespérées, et elle s'était parfaitement mise à l'abri de ce péril...

Néanmoins, pour ne pas lasser et rebuter la passion du notaire, la créole semblait quelquefois touchée de ses soins et flattée de la terrible domination qu'elle exerçait sur lui. Alors, supposant qu'à force de preuves de dévouement et d'abnégation il parviendrait à faire oublier sa laideur et son âge, elle se plaisait à lui peindre, en termes d'une hardiesse brûlante, l'inexprimable volupté dont elle pourrait l'enivrer, si ce miracle de l'amour se réalisait jamais.

A ces paroles d'une femme si jeune et si belle, Jacques Ferrand sentait quelquefois sa raison s'égarer... de dévorantes images le poursuivaient pendant ses veilles et pendant son sommeil; l'antique symbole de la ceinture de Nessus se réalisait pour lui...

Au milieu de ces tortures sans nom, il perdait la santé, l'appétit, le sommeil.

Tantôt, la nuit, malgré le froid et la pluie, il descendait dans son jardin, et cherchait par une promenade précipitée à calmer, à briser ses ardeurs.

D'autres fois, pendant des heures entières, il plongeait son regard enflammé dans la chambre de la créole endormie; car elle avait eu l'infernale complaisance de permettre que sa porte fût percée d'un guichet qu'elle ouvrait souvent... souvent, car Cécily n'avait qu'un but, celui d'irriter incessamment la passion de cet homme sans la satisfaire, de l'exaspérer ainsi presque jusqu'à la déraison, afin de pouvoir alors exécuter les ordres qu'elle avait reçus...

Ce moment semblait approcher.

Le châtiment de Jacques Ferrand devenait de jour en jour plus digne de ses attentats...

Il souffrait les tourments de l'enfer. Tour à tour absorbé, éperdu, hors de lui, indifférent à ses plus sérieux intérêts, au maintien de sa réputation d'homme austère, grave et pieux, réputation usurpée, mais conquise par de longues années de dissimulation et de ruse, il stupéfiait ses clercs par l'aberration de son esprit, mécontentait ses clients par ses refus de les recevoir, et éloignait brutalement de lui les prêtres, qui, trompés par son hypocrisie, avaient été jusqu'alors ses prôneurs les plus fervents...

A ses langueurs accablantes qui lui arrachaient des larmes, succédaient de furieux emportements; sa frénésie atteignait-elle son paroxysme, il se prenait à rugir dans la solitude et dans l'ombre comme une bête fauve; ses accès de rage se terminaient-ils par une sorte de brisement douloureux de tout son être, il ne jouissait même pas de ce calme de mort, produit souvent par l'anéantissement de la pensée; l'embrasement du sang de cet homme dans toute la vigoureuse maturité de l'âge ne lui laissait ni trêve ni repos... Un bouillonnement profond, torride, agitait incessamment ses esprits.

. . . . . .

. . . . . .

Nous l'avons dit, Cécily se coiffait de nuit devant sa glace.

A un léger bruit venant du corridor, elle détourna la tête du côté de la porte.

III

LE GUICHET.

Malgré le bruit qu'elle venait d'entendre à sa porte, Cécily n'en continua pas moins tranquillement sa toilette de nuit; elle retira de son corsage, où il était à peu près placé comme un busc, un stylet long de cinq à six pouces, enfermé dans un étui de chagrin noir, et emmanché dans une petite poignée d'ébène cerclée de fils d'argent, poignée fort simple, mais parfaitement *à la main.*

Ce n'était pas là une arme de *luxe.*

Cécily ôta le stylet de son fourreau avec une excessive précaution, et le posa sur le marbre de sa cheminée ; la lame, de la meilleure trempe et du

plus fin damas, était triangulaire, à arêtes tranchantes; sa pointe, aussi acérée que celle d'une aiguille, eût percé une piastre sans s'émousser.

Imprégné d'un venin subtil et persistant, la moindre piqûre de ce poignard devenait mortelle.

Jacques Ferrand ayant un jour mis en doute la dangereuse propriété de cette arme, la créole fit devant lui une expérience *in animâ vili*, c'est-à-dire sur l'infortuné chien de la maison, qui, légèrement piqué au nez, tomba et mourut dans d'horribles convulsions.

Le stylet déposé sur la cheminée, Cécily, quittant son spencer de drap noir, resta les épaules, le sein et les bras nus, ainsi qu'une femme en toilette de bal.

Selon l'habitude de la plupart des filles de couleur, elle portait, au lieu de corset, un second corsage de double toile qui lui serrait étroitement la taille; sa juge orange, restant attachée sous cette sorte de canezou blanc à manches courtes et très-décolleté, composait ainsi un costume beaucoup moins sévère que le premier, et s'harmonisait à merveille avec les bas écarlates et la coiffure de madras si capricieusement chiffonnée autour de la tête de la créole. Rien de plus pur, de plus accompli que les contours de ses bras et de ses épaules, auxquelles deux mignonnes fossettes et un petit signe noir, velouté, coquet, donnaient une grâce de plus.

Un soupir profond attira l'attention de Cécily.

Elle sourit en roulant autour de l'un de ses doigts effilés quelques boucles de cheveux qui s'échappaient des plis de son madras.

« Cécily !... Cécily !... » murmura une voix à la fois rude et plaintive.

Et, à travers l'étroite ouverture du guichet, apparut la face blême et camuse de Jacques Ferrand ; ses prunelles étincelaient dans l'ombre.

Cécily, muette jusqu'alors, commença de chanter doucement en créole un air créole.

Les paroles de cette lente mélodie étaient suaves et expressives. Quoique contenu, le mâle *contralto* de Cécily dominait le bruit des torrents de pluie et les violentes rafales du vent qui semblaient ébranler la vieille maison jusque dans ses fondements.

« Cécily !... Cécily !... » répéta Jacques Ferrand d'un ton suppliant.

La créole s'interrompit tout à coup, tourna brusquement la tête, parut entendre pour la première fois la voix du notaire, et s'approcha nonchalamment de la porte.

« Comment ! cher maître (elle l'appelait ainsi par dérision), vous êtes-là ? dit-elle avec un léger accent étranger qui donnait un charme de plus à sa voix mordante et sonore.

— Oh ! que vous êtes belle ainsi !... murmura le notaire.

— Vous trouvez ? répondit la créole ; ce madras sied bien à mes cheveux noirs, n'est-ce pas ?

— Chaque jour je vous trouve plus belle encore.

— Et mon bras, voyez donc comme il est blanc.

— Monstre... va-t'en !... va-t'en !... » s'écria Jacques Ferrand furieux.

Cécily se mit à rire aux éclats.

« Non, non, c'est trop souffrir ! Oh ! si je ne craignais la mort ! s'écria sourdement le notaire ; mais mourir... c'est renoncer à vous voir, et vous êtes si belle... J'aime encore mieux souffrir... et vous regarder...

— Regardez-moi... ce guichet est fait pour cela... et aussi pour que nous puissions causer comme deux amis... et charmer ainsi notre solitude... qui vraiment ne me pèse pas trop... Vous êtes si *bon maître !*... Voilà de ces dangereux aveux que je puis faire à travers cette porte...

— Et cette porte, vous ne voulez pas l'ouvrir ? Voyez pourtant comme je suis soumis ! ce soir j'aurais pu essayer d'entrer avec vous dans votre chambre... je ne l'ai pas fait.

— Vous êtes soumis par deux raisons... D'abord parce que vous savez qu'ayant, par une nécessité de ma vie errante, pris l'habitude de porter un stylet... je manie d'une main ferme ce bijou venimeux, plus acéré que la dent d'une vipère... vous savez aussi que du jour où j'aurais à me plaindre de vous, je

quitterais à jamais cette maison, vous laissant mille fois plus épris encore... puisque vous avez bien voulu faire la grâce à votre indigne servante de vous éprendre d'elle.

— Ma servante? c'est moi qui suis votre esclave... votre esclave, moqué, méprisé...

— C'est assez vrai...

— Et cela... ne vous touche pas?

— Cela me distrait... Les journées... et surtout les nuits... sont si longues...

— Oh! la maudite!

— Non, sérieusement, vous avez l'air si complétement égaré, vos traits s'altèrent si sensiblement, que j'en suis flattée... C'est un pauvre triomphe; mais vous êtes seul ici...

— Entendre cela... et ne pouvoir que se consumer dans une rage impuissante!

— Avez-vous peu d'intelligence!!! jamais, peut-être... je ne vous ai rien dit de plus tendre...

— Raillez... raillez...

— Je ne raille pas; je n'avais pas encore vu d'homme de votre âge... amoureux à votre façon... et il faut en convenir, un homme jeune et beau serait incapable d'une de ces passions enragées. Un Adonis s'admire autant qu'il nous admire... il aime du bout des dents... et puis le favoriser... quoi de plus simple?... cela lui est dû... à peine en est-il reconnaissant; mais favoriser un homme comme

vous, mon maître... oh ! ce serait le ravir de la terre au ciel, ce serait combler ses rêves les plus insensés, ses espérances les plus impossibles ! Car enfin l'être qui vous dirait : Vous aimez Cécily éperdument ; si je le veux, elle sera à vous dans une seconde... vous croiriez cet être doué d'une puissance surnaturelle... n'est-ce pas, cher maître ?

— Oui, oh ! oui...

— Eh bien ! si vous saviez me mieux convaincre de votre passion, j'aurais peut-être la bizarre fantaisie de jouer auprès de moi-même... en votre faveur... ce rôle surnaturel. Comprenez-vous ?

— Je comprends que vous me raillez encore... toujours et sans pitié...

— Peut-être... la solitude fait naître de si étranges fantaisies !... »

L'accent de Cécily avait jusqu'alors été sardonique ; mais elle dit ces derniers mots avec une expression sérieuse, réfléchie, et les accompagna d'un long coup d'œil qui fit tressaillir le notaire.

« Taisez-vous... ne me regardez pas ainsi, vous me rendrez fou... j'aimerais mieux que vous me dissiez *jamais*...au moins je pourrais vous abhorrer, vous chasser de ma maison ! s'écria Jacques Ferrand, qui s'abandonnait encore à une vaine espérance. Oui, car je n'attendrais rien de vous. Mais malheur !... malheur ! je vous connais maintenant assez... pour espérer, malgré moi, qu'un jour je devrai peut-être

à votre désœuvrement ou à un de vos dédaigneux caprices ce que je n'obtiendrai jamais de votre amour... Vous me dites de vous convaincre de ma passion; ne voyez-vous pas combien je suis malheureux, mon Dieu?... Je fais pourtant tout ce que je peux pour vous plaire... Vous voulez être cachée à tous les yeux, je vous cache à tous les yeux, peut-être au risque de me compromettre gravement; car enfin, moi, je ne sais pas qui vous êtes; je respecte votre secret, je ne vous en parle jamais... Je vous ai interrogée sur votre vie passée... vous ne m'avez pas répondu...

— Eh bien! j'ai eu tort; je vais vous donner une marque de confiance aveugle, ô mon maître... écoutez-moi donc.

— Encore une plaisanterie amère, n'est-ce pas?

— Non... c'est très-sérieux... Il faut au moins que vous connaissiez la vie de celle à qui vous donnez une si généreuse hospitalité... » Et Cécily ajouta d'un ton de componction hypocrite et larmoyante : « Fille d'un brave soldat, frère de ma tante Pipelet, j'ai reçu une éducation au-dessus de mon état; j'ai été séduite, puis abandonnée par un jeune homme riche. Alors, pour échapper au courroux de mon vieux père, intraitable sur l'honneur, j'ai fui mon pays natal... » Puis éclatant de rire, Cécily ajouta : « Voilà, j'espère, une petite histoire très-présentable et surtout très-probable, car elle a été souvent racontée. Amusez toujours votre curiosité avec cela,

en attendant quelque révélation plus piquante.

— J'étais bien sûr que c'était une cruelle plaisanterie, dit le notaire avec une rage concentrée. Rien ne vous touche... rien... Que faut-il faire? parlez donc au moins. Je vous sers comme le dernier des valets... pour vous je néglige mes plus chers intérêts, je ne sais plus ce que je fais... je suis un sujet de surprise, de risée pour mes clercs... mes clients hésitent à me laisser leurs affaires... j'ai rompu avec quelques personnes pieuses que je voyais... je n'ose penser à ce que dit le public de ce renversement de toutes mes habitudes... Mais vous ne savez pas, non, vous ne savez pas les funestes conséquences que ma folle passion peut avoir pour moi... Voilà cependant des preuves de dévouement, des sacrifices... En voulez-vous d'autres ?... parlez. Est-ce de l'or qu'il vous faut ?... On me croit plus riche que je ne le suis... mais je...

— Que voulez-vous que je fasse maintenant de votre or? dit Cécily en interrompant le notaire et en haussant les épaules; pour habiter cette chambre... à quoi bon de l'or ?... Vous êtes peu inventif!

— Mais ce n'est pas ma faute à moi, si vous êtes prisonnière. Cette chambre vous déplaît-elle? La voulez-vous plus magnifique? parlez... ordonnez...

— A quoi bon, encore une fois... à quoi bon?... Oh! si je devais y attendre un être adoré... brûlant de l'amour qu'il inspire et qu'il partage, je vou-

drais de l'or, de la soie, des fleurs, des parfums, toutes les merveilles du luxe ; rien de trop somptueux, de trop enchanteur pour servir de cadre à mes ardentes amours, dit Cécily avec un accent passionné qui fit bondir le notaire.

— Eh bien ! ces merveilles du luxe... dites un mot, et...

— A quoi bon ? à quoi bon ? Que faire d'un cadre sans tableau ?... Et l'être adoré... où serait-il... ô mon maître ?

— C'est vrai !... s'écria le notaire avec amertume. Je suis vieux... je suis laid... je ne peux inspirer que le dégoût et l'aversion... Elle m'accable de mépris... elle se joue de moi... et je n'ai pas la force de la chasser... je n'ai que la force de souffrir.

— Oh ! l'insupportable pleurard ! oh ! le niais personnage avec ses doléances, s'écria Cécily d'un ton sardonique et méprisant ; il ne sait que gémir, que se désespérer... et il est depuis dix jours... enfermé seul avec une jeune femme... au fond d'une maison déserte...

— Mais cette femme me dédaigne... mais cette femme est armée... mais cette femme est enfermée !... s'écria le notaire avec fureur.

— Eh bien ! surmonte les dédains de cette femme ; fais tomber son poignard de sa main ; contrains-la à ouvrir cette porte qui te sépare d'elle... et cela

non par la force brutale... elle serait impuissante.

— Et comment alors?

— Par la force de la passion...

— La passion... et puis-je en inspirer, mon Dieu?

— Tiens, tu n'es qu'un notaire doublé de sacristain... tu me fais pitié... Est-ce à moi à t'apprendre ton rôle?... Tu es laid... sois terrible : on oubliera ta laideur... Tu es vieux... sois énergique : on oubliera ton âge. Tu es repoussant... sois menaçant. Puisque tu ne peux être le noble cheval qui hennit fièrement au milieu de ses cavales amoureuses... ne sois pas du moins le stupide chameau qui plie les genoux et tend le dos... sois tigre... un vieux tigre... qui rugit au milieu du carnage... a encore sa beauté... sa tigresse lui répond du fond du désert... »

A ce langage, qui n'était pas sans une sorte d'éloquence naturelle et hardie, Jacques Ferrand tressaillit, frappé de l'expression sauvage, presque féroce, des traits de Cécily, qui, le sein gonflé, la narine ouverte, la bouche insolente, attachait sur lui ses grands yeux noirs et brûlants.

Jamais elle ne lui avait paru plus belle...

« Parlez, parlez encore, s'écria-t-il avec exaltation, vous parlez sérieusement cette fois... Oh ! si je pouvais...

— On peut ce qu'on veut, dit brusquement Cécily.

— Mais...

— Mais je te dis que si vieux, si repoussant que tu sois... je voudrais être à ta place, et avoir à séduire une femme belle, ardente et jeune, que la solitude m'aurait livrée ; une femme qui comprend tout... parce qu'elle est peut-être capable de tout... oui, je la séduirais. Et, une fois ce but atteint, ce qui aurait été contre moi... tournerait à mon avantage... Quel orgueil, quel triomphe de se dire : J'ai su me faire pardonner mon âge et ma laideur ! L'amour qu'on me témoigne, je ne le dois pas à la pitié, à un caprice dépravé; je le dois à mon esprit, à mon audace, à mon énergie... je le dois enfin à ma passion effrénée... Oui, et maintenant ils seraient là de beaux jeunes gens, brillants de grâces et de charme, que cette femme si belle, que j'ai vaincue par les preuves sans bornes d'une passion effrénée, n'aurait pas un regard pour eux ; non... car elle saurait que ces élégants efféminés craindraient de compromettre le nœud de leur cravate ou une boucle de leur chevelure pour obéir à un de ses ordres fantasques... tandis qu'elle jetterait son mouchoir au milieu des flammes, que, sur un signe d'elle, son vieux tigre se précipiterait dans la fournaise avec un rugissement de joie.

— Oui, je le ferais !... Essayez, essayez ! » s'écria Jacques Ferrand de plus en plus exalté.

Cécily continua en s'approchant davantage du

guichet et en attachant sur Jacques Ferrand un regard fixe et pénétrant.

« Car cette femme saurait bien, reprit la créole, qu'elle aurait un caprice exorbitant à satisfaire... que ces beaux fils regarderaient à leur argent s'ils en avaient, ou, s'ils n'en avaient pas, à une bassesse... tandis que son vieux tigre...

— Ne regarderait à rien... lui... entendez-vous? à rien... Fortune... honneur... il saurait tout sacrifier, lui!

— Vrai?... » dit Cécily en posant ses doigts charmants sur les doigts osseux et velus de Jacques Ferrand, dont les mains crispées, passant au travers du guichet, étreignaient l'épaisseur de la porte.

Pour la première fois il sentait le contact de la peau fraîche et polie de la créole.

Il devint plus pâle encore, poussa une sorte d'aspiration rauque.

« Comment cette femme ne serait-elle pas ardemment passionnée? ajouta Cécily. Aurait-elle un ennemi... que, le désignant du regard à son vieux tigre... elle lui dirait : Frappe... et...

— Et il frapperait... s'écria Jacques Ferrand, en tâchant d'approcher du bout des doigts de Cécily ses lèvres desséchées.

— Vrai?... le vieux tigre frapperait? dit la créole en appuyant doucement sa main sur la main de Jacques Ferrand.

— Pour te posséder, s'écria le misérable, je crois que je commettrais un crime...

— Tiens, maître..., dit tout à coup Cécily en retirant sa main, à ton tour va-t'en... va-t'en... je ne te reconnais plus : tu ne me paraîtrais plus si laid que tout à l'heure... va-t'en. »

Elle s'éloigna brusquement du guichet.

La détestable créature sut donner à son geste et à ces dernières paroles un accent de vérité si incroyable, son regard à la fois surpris, brûlant et courroucé semblait exprimer si naturellement son dépit d'avoir un moment oublié la laideur de Jacques Ferrand, que celui-ci, transporté d'une espérance frénétique, s'écria en se cramponnant aux barreaux du guichet :

« Cécily... reviens... reviens... ordonne... je serai ton tigre...

— Non, non, maître..., dit Cécily en s'éloignant de plus en plus du guichet ; et pour conjurer le diable qui me tente... je vais chanter une chanson de mon pays... Maître, entends-tu? au dehors le vent redouble, la tempête se déchaîne... quelle belle nuit pour deux amants, assis côte à côte auprès d'un beau feu petillant...

— Cécily... reviens ! cria Jacques Ferrand d'un ton suppliant.

— Non, non, plus tard... quand je le pourrai sans danger... mais la lumière de cette lampe blesse

ma vue... une douce langueur appesantit mes paupières... je ne sais quelle émotion m'agite... une demi-obscurité me plaira davantage... on dirait que je suis dans le crépuscule du plaisir... »

Et Cécily alla vers la cheminée, éteignit la lampe, prit une guitare suspendue aux murs, et attisa le feu dont les flamboyantes lueurs éclairèrent alors cette vaste pièce.

De l'étroit guichet où il se tenait immobile, tel était le tableau qu'apercevait Jacques Ferrand !

Au milieu de la zone lumineuse formée par les tremblantes clartés du foyer, Cécily, dans une pose pleine de mollesse et d'abandon, à demi couchée sur un vaste divan de damas grenat, tenait une guitare dont elle tirait quelques harmonieux préludes.

Le foyer embrasé jetait ses reflets vermeils sur la créole qui apparaissait ainsi vivement éclairée, au milieu de l'obscurité du reste de la chambre.

Pour compléter l'effet de ce tableau, que le lecteur se rappelle l'aspect mystérieux, presque fantastique, d'un appartement où la flamme de la cheminée lutte contre les grandes ombres noires qui tremblent au plafond et sur les murailles.

L'ouragan redoublait de violence, on l'entendait mugir au dehors.

Tout en préludant sur sa guitare, Cécily attachait opiniâtrément son regard magnétique sur Jacques Ferrand, qui, fasciné, ne la quittait pas des yeux.

« Tenez, maître, dit la créole, écoutez une chanson de mon pays ; nous ne savons pas faire de vers, nous disons un simple récitatif sans rimes, et entre chaque repos nous improvisons tant bien que mal une cantilène appropriée à l'idée du couplet ; c'est très-naïf et très-pastoral, cela vous plaira, j'en suis sûre, maître... Cette chanson s'appelle *la Femme amoureuse ;* c'est elle qui parle. »

Et Cécily commença une sorte de récitatif bien plus accentué par l'expression de la voix que par la modulation du chant.

Quelques accords doux et frémissants servaient d'accompagnement.

Telle était la chanson de Cécily :

Des fleurs, partout des fleurs...
Mon amant va venir ! L'attente du bonheur et me brise et m'énerve.
Adoucissons l'éclat du jour, la volupté cherche une ombre transparente...
Au frais parfum des fleurs mon amant préfère ma chaude haleine...
L'éclat du jour ne blessera pas ses yeux, car ses paupières, sous mes baisers, resteront closes.
Mon ange, oh ! viens... mon sein bondit, mon sang brûle...
Viens... viens... viens...

Ces paroles, dites avec autant d'ardeur impatiente que si la créole se fût adressée à un amant invisible, furent ensuite pour ainsi dire traduites par elle dans un thème d'une mélodie enchanteresse ; ses

doigts charmants tiraient de sa guitare, instrument ordinairement peu sonore, des vibrations pleines d'une suave harmonie.

La physionomie animée de Cécily, ses yeux voilés, humides, toujours attachés sur ceux de Jacques Ferrand, exprimaient les brûlantes langueurs de l'attente.

Paroles amoureuses, musique enivrante, regards enflammés, beauté sensuellement idéale, au dehors le silence, la nuit... tout concourait en ce moment à égarer la raison de Jacques Ferrand.

Aussi, éperdu, s'écria-t-il :

« Grâce... Cécily !... grâce !... c'est à en perdre la tête !... Tais-toi, c'est à mourir !... Oh ! je voudrais être fou !...

— Écoutez donc le second couplet, maître, » dit la créole en préludant de nouveau.

Et elle continua son récitatif passionné :

Si mon amant était là et que sa main effleurât mon épaule nue, je me sentirais frissonner et mourir...

S'il était là... et que ses cheveux effleurassent ma joue, ma joue si pâle deviendrait pourpre...

Ma joue si pâle serait en feu...

Ame de mon âme, si tu étais là... mes lèvres desséchées, mes lèvres avides ne diraient pas une parole ..

Vie de ma vie, si tu étais là, ce n'est pas moi qui, expirante... demanderais grâce...

Ceux que j'aime comme je t'aime .. je les tue...

Mon ange... oh ! viens... Mon sein bondit... mon sang brûle...

Viens, viens, viens !..

Si la créole avait accentué la première strophe avec une langueur voluptueuse, elle mit dans ces dernières paroles tout l'emportement de l'amour antique.

Et comme si la musique eût été impuissante à exprimer son fougueux délire, elle jeta sa guitare loin d'elle... et se levant à demi en tendant les bras vers la porte où se tenait Jacques Ferrand, elle répéta d'une voix éperdue, mourante :

« *Oh ! viens... viens... viens...* »

Peindre le regard électrique dont elle accompagna ces paroles serait impossible.

Jacques Ferrand poussa un cri terrible.

« Oh ! la mort... la mort à celui que tu aimerais ainsi... à qui tu dirais ces paroles brûlantes ! s'écria-t-il en ébranlant la porte dans un emportement de jalousie et d'ardeur furieuse. Oh !... ma fortune... ma vie pour une minute de cette volupté dévorante, que tu peins en traits de flamme. »

Souple comme une panthère, d'un bond Cécily fut au guichet, et comme si elle eût difficilement concentré ses feints transports, elle dit à Jacques Ferrand d'une voix basse, concentrée, palpitante :

« Eh bien !... je te l'avoue... je me suis embrasée moi-même... aux ardentes paroles de cette chanson. Je ne voulais pas revenir à cette porte... et m'y voilà revenue... malgré moi... car j'entends encore tes paroles de tout à l'heure : *Si tu me disais*

frappe .. je frapperais... Tu m'aimes donc bien ?

— Veux-tu de l'or... tout mon or ?...

— Non... j'en ai...

— As-tu un ennemi ?... je le tue.

— Je n'ai pas d'ennemi...

— Veux-tu être ma femme ?... je t'épouse...

— Je suis mariée !...

— Mais que veux-tu donc alors ? mon Dieu !... Que veux-tu donc ?...

— Prouve-moi que ta passion pour moi est aveugle, furieuse, que tu lui sacrifierais tout !...

— Tout ! oui, tout ! mais comment ?

— Je ne sais... mais il y a un instant, l'éclat de tes yeux m'a éblouie... Si à cette heure tu me donnais une de ces marques d'amour forcené qui exaltent l'imagination d'une femme jusqu'au délire... je ne sais pas de quoi je serais capable !... Hâte-toi ! je suis capricieuse ; demain, l'impression de tout à l'heure sera peut-être effacée.

— Mais quelle preuve puis-je te donner ici, à l'instant ? cria le misérable en se tordant les mains. C'est un supplice atroce ! Quelle preuve ?... dis ? quelle preuve ?

— Tu n'es qu'un sot ! répondit Cécily en s'éloignant du guichet avec une apparence de dépit dédaigneux et irrité. Je me suis trompée, je te croyais capable d'un dévouement énergique !... Bonsoir... C'est dommage...

— Cécily... oh ! ne t'en va pas... reviens... Mais que faire ?... dis-le-moi au moins. Oh ! ma tête s'égare... que faire ? mais que faire ?

— Cherche...

— Mon Dieu ! mon Dieu !

— Je n'étais que trop disposée à me laisser séduire, si tu l'avais voulu... Tu ne retrouveras plus une occasion pareille...

— Mais enfin... on dit ce qu'on veut ! s'écria le notaire presque insensé.

— Devine...

— Explique-toi... ordonne...

— Eh ! si tu me désirais aussi passionnément que tu le dis... tu trouverais le moyen de me persuader... Bonsoir...

— Cécily !

— Je vais fermer ce guichet... au lieu d'ouvrir cette porte...

— Grâce ! écoute...

— Un moment j'avais pourtant cru que ma tête se montait... ce foyer s'éteint... l'obscurité serait venue... je n'aurais plus songé qu'à ton dévouement ; alors ce verrou... mais, non... tu ne veux pas... oh ! tu ne sais pas ce que tu perds... Bonsoir, saint homme...

— Cécily... écoute... reste... j'ai trouvé... » s'écria Jacques Ferrand après un moment de silence et avec une explosion de joie impossible à rendre.

Le misérable fut alors frappé de vertige.

Une vapeur impure obscurcit son intelligence ; livré aux appétits aveugles et furieux de la brute, il perdit toute prudence... toute réserve... l'instinct de sa conservation morale l'abandonna...

« Eh bien ! cette preuve de ton amour ? » dit la créole qui, s'étant rapprochée de la cheminée pour y prendre son poignard, revint lentement près du guichet, doucement éclairée par la lueur du foyer...

Puis, sans que le notaire s'en aperçût, elle s'assura du jeu d'une chaînette de fer qui reliait deux pitons, dont l'un était vissé dans la porte, l'autre dans le chambranle.

« Écoute, dit Jacques Ferrand d'une voix rauque et entrecoupée, écoute... si je mettais mon honneur... ma fortune... ma vie à ta merci... là... à l'instant... croirais-tu que je t'aime ? Cette preuve de folle passion te suffirait-elle, dis ?

— Ton honneur... ta fortune... ta vie... je ne te comprends pas.

— Si je te livre un secret qui peut me faire monter sur l'échafaud, seras-tu à moi ?

— Toi... criminel ? tu railles... Et ton austérité ?

— Mensonge...

— Ta probité ?

— Mensonge...

— Ta piété ?

— Mensonge...

— Tu passes pour un saint, et tu serais un démon... tu te vantes... Non, il n'y a pas d'homme assez habilement rusé, assez froidement énergique, assez heureusement audacieux pour capter ainsi la confiance et le respect des hommes... Ce serait un sarcasme infernal, un épouvantable défi jeté à la face de la société !

— Je suis cet homme... J'ai jeté ce sarcasme et ce défi à la face de la société ! s'écria le monstre dans un accès d'épouvantable orgueil.

— Jacques !... Jacques !... ne parle pas ainsi, dit Cécily d'une voix stridente et le sein palpitant, tu me rendrais folle...

— Ma tête pour tes caresses... veux-tu ?

— Ah ! voilà donc de la passion enfin !... s'écria Cécily. Tiens... prends mon poignard... tu me dés armes... »

Jacques Ferrand prit, à travers le guichet, l'arme dangereuse avec précaution, et la jeta au loin dans le corridor.

« Cécily... tu me crois donc ? s'écria-t-il avec transport.

— Si je te crois ! dit la créole en appuyant avec force ses deux mains charmantes sur les mains crispées de Jacques Ferrand. Oui, je te crois... car je retrouve ton regard de tout à l'heure, ce regard qui m'avait fascinée... Tes yeux étincellent d'une ardeur sauvage. Jacques... je les aime, tes yeux !

— Cécily !!!

— Tu dois dire vrai...

— Si je dis vrai !... Oh ! tu vas voir.

— Ton front est menaçant... ta figure redoutable... Tiens; tu es effrayant et beau comme un tigre en fureur... Mais tu dis vrai, n'est-ce pas?

— J'ai commis des crimes, te dis-je !

— Tant mieux... si par leur aveu tu me prouves a passion...

— Et si je dis tout ?...

— Je t'accorde tout... car si tu as cette confiance aveugle, courageuse... vois-tu, Jacques... ce ne serait plus l'amant idéal de la chanson que j'appellerais ; c'est à toi... mon tigre... à toi... que je dirais : Viens... viens... viens... »

En disant ces derniers mots avec une expression avide et ardente, Cécily s'approcha si près, si près du guichet, que Jacques Ferrand sentit sur sa joue le souffle embrasé de la créole, et sur ses doigts velus l'impression électrique de ses lèvres fraîches et fermes...

« Oh ! tu seras à moi... je serai ton tigre ! s'écria-t-il, et après, si tu le veux, tu me déshonoreras, tu feras tomber ma tête... Mon honneur, ma vie, tout est à toi maintenant...

— Ton honneur ?

—Mon honneur ! Écoute : il y a dix ans, on m'avait confié un enfant et deux cent mille francs qu'on

lui destinait ; j'ai abandonné l'enfant, je l'ai fait passer pour morte au moyen d'un faux acte de décès, et j'ai gardé l'argent...

— C'est habile et hardi... qui aurait cru cela de toi ?...

— Écoute encore : je haïssais mon caissier... Un soir, il avait pris chez moi un peu d'or qu'il m'a restitué le lendemain ; mais pour perdre ce misérable, je l'ai accusé de m'avoir volé une somme considérable. On m'a cru, on l'a jeté en prison... Maintenant mon honneur est-il à ta merci ?

— Oh !... tu m'aimes... Jacques. . tu m'aimes... Me livrer ainsi tes secrets... quel empire ai-je donc sur toi ?... Je ne serai pas ingrate... donne ce front où sont nées tant d'infernales pensées... que je le baise...

— Oh ! s'écria le notaire en balbutiant, l'échafaud serait là... dressé, que je ne reculerais pas... Écoute encore... Cette enfant, autrefois abandonnée, s'est retrouvée sur mon chemin... elle m'inspirait des craintes... je l'ai fait tuer...

— Toi !... Et comment ?... où cela ?

— Il y a peu de jours... près du pont d'Asnières... à l'île du Ravageur... Un nommé Martial l'a noyée dans un bateau à soupape... Voilà-t-il assez de détails ?... me croiras-tu ?...

— Oh ! démon... d'enfer... tu m'épouvantes et pourtant tu m'attires... tu me passionnes... Quel est donc ton pouvoir ?

— Écoute encore... Avant cela, un homme m'avait confié cent mille écus... je l'ai fait tomber dans un guet-apens... je lui ai brûlé la cervelle... j'ai prouvé qu'il s'était suicidé, et j'ai nié le dépôt que sa sœur réclamait... Maintenant ma vie est à ta merci... ouvre.

— Jacques... tiens... je t'adore! dit la créole avec exaltation...

— Oh! viennent mille morts... et je les brave!... s'écria le notaire dans un enivrement impossible à peindre. Oui, tu avais raison, je serais jeune, charmant, que je n'éprouverais pas cette joie triomphante... La clef!... jette-moi la clef!... tire le verrou... »

La créole ôta la clef de la serrure, fermée en dedans, et la donna au notaire par le guichet, en lui disant éperdument :

« Jacques... je suis folle!...

— Tu es à moi enfin! s'écria-t-il avec un rugissement sauvage, en faisant précipitamment tourner le pêne de la serrure.

Mais la porte, fermée au verrou, ne s'ouvrit pas encore.

« Viens, mon tigre! viens... dit Cécily d'une voix mourante.

— Le verrou... le verrou!... s'écria Jacques Ferrand.

— Mais si tu me trompais..., s'écria tout à coup

la créole, si ces secrets... tu les inventais... pour te jouer de moi... »

Le notaire resta un moment frappé de stupeur ; il se croyait au terme de ses vœux ; ce dernier temps d'arrêt mit le comble à son impatiente furie.

Il porta rapidement la main à sa poitrine, ouvrit son gilet, rompit avec violence une chaînette d'acier à laquelle était suspendu un petit portefeuille plat, le prit, et le montrant par le guichet à Cécily, il lui dit d'une voix oppressée, haletante :

« Voilà de quoi faire tomber ma tête... tire le verrou... le portefeuille est à toi...

— Donne, mon tigre !... » s'écria Cécily.

Et tirant bruyamment le verrou d'une main, de l'autre elle saisit le portefeuille...

Mais Jacques Ferrand ne le lui abandonna qu'au moment où il sentit la porte céder sous son effort...

Mais si la porte céda... elle ne fit que s'entrebâiller de la largeur d'un demi-pied environ, retenue qu'elle était à la hauteur de la serrure par la chaîne et les pitons.

A cet obstacle imprévu, Jacques Ferrand se précipita contre la porte et l'ébranla d'un effort désespéré.

Cécily, avec la rapidité de la pensée, prit le portefeuille entre ses dents, ouvrit la croisée, jeta dans la cour un manteau, et, aussi leste que hardie, se

servant d'une corde à nœuds fixée à l'avance au balcon, elle se laissa glisser du premier étage dans la cour, rapide et légère comme une flèche qui tombe à terre...

Puis, s'enveloppant à la hâte dans le manteau, elle courut à la loge du portier, l'ouvrit, tira le cordon, sortit dans la rue et sauta dans une voiture qui, depuis l'entrée de Cécily chez Jacques Ferrand, venait chaque soir, à tout événement, par ordre du baron de Graün, stationner à vingt pas de la maison du notaire...

Cette voiture partit au grand trot de deux vigoureux chevaux.

Elle atteignit le boulevard avant que Jacques Ferrand se fût aperçu de la fuite de Cécily.

Revenons à ce monstre...

Par l'entre-bâillement de la porte il ne pouvait apercevoir la fenêtre dont la créole s'était servie pour préparer et assurer sa fuite...

D'un dernier coup furieux de ses larges épaules, Jacques Ferrand fit éclater la chaîne qui tenait la porte entr'ouverte...

Il se précipita dans la chambre...

Il ne trouva personne...

La corde à nœuds se balançait encore au balcon de la croisée où il se pencha...

Alors, de l'autre côté de la cour, à la clarté de la lune qui se dégageait des nuages amoncelés par

l'ouragan, il vit, dans l'enfoncement de la voûte d'entrée, la porte cochère ouverte.

Jacques Ferrand devina tout...

Une dernière lueur d'espoir lui restait.

Vigoureux et déterminé, il enjamba le balcon, se laissa glisser à son tour dans la cour au moyen de la corde et sortit en hâte de sa maison.

La rue était déserte...

Il ne vit personne...

Il n'entendit d'autre bruit que le roulement lointain de la voiture qui emportait rapidement la créole.

Le notaire pensa que c'était quelque carrosse attardé, et n'attacha aucune attention à cette circonstance.

Ainsi pour lui aucune chance de retrouver Cécily, qui emportait avec elle la preuve de ses crimes !!!

A cette épouvantable certitude, il tomba foudroyé sur une borne placée à sa porte.

Il resta longtemps là, muet, immobile, pétrifié.

Les yeux fixes, hagards, les dents serrées, la bouche écumante, labourant machinalement de ses ongles sa poitrine qu'il ensanglantait, il sentait sa pensée s'égarer et se perdre dans un abîme sans fond.

Lorsqu'il sortit de sa stupeur, il marchait pesamment et d'un pas mal assuré ; les objets vacillaient à sa vue comme s'il sortait d'une ivresse profonde...

Il ferma violemment la porte de la rue et rentra dans sa cour...

La pluie avait cessé.

Le vent, continuant de souffler avec force, chassait de lourdes nuées grises qui voilaient, sans l'obscurcir, la clarté de la lune dont la lumière blafarde éclairait la maison.

Un peu calmé par l'air vif et froid de la nuit, Jacques Ferrand, espérant combattre son agitation intérieure par la précipitation de sa marche, s'enfonça dans les allées boueuses de son jardin, marchant à pas rapides, saccadés, et de temps à autre portant à son front ses deux poings crispés...

Allant ainsi au hasard, il arriva au bout d'une allée, près d'une resserre en ruine.

Tout à coup il trébucha violemment contre un amas de terre fraîchement remuée.

Il se baissa, regarda machinalement et vit quelques linges ensanglantés.

Il se trouvait près de la fosse que Louise Morel avait creusée pour y cacher son enfant mort...

Son enfant... qui était aussi celui de Jacques Ferrand...

Malgré son endurcissement, malgré les effroyables craintes qui l'agitaient... Jacques Ferrand frissonna d'épouvante...

Il y avait quelque chose de fatal... dans ce rapprochement...

Poursuivi par la punition vengeresse de sa LUXURE, le hasard le ramenait sur la fosse de son enfant... malheureux fruit de sa violence et de sa LUXURE ! ! !

Dans toute autre circonstance, Jacques Ferrand eût foulé cette sépulture avec une indifférence atroce ; mais ayant épuisé son énergie sauvage dans la scène que nous avons racontée, il se sentit saisi d'une faiblesse et d'une terreur soudaine...

Son front s'inonda d'une sueur glacée, ses genoux tremblants se dérobèrent sous lui, et il tomba sans mouvement à côté de cette tombe ouverte.

IV

LA FORCE.

... Erreur inexplicable! erreur injuste! erreur cruelle!
(*Wolfrang*, liv. II.)

Peut-être nous accusera-t-on, à propos de l'extension donnée aux scènes suivantes, de porter atteinte à l'*unité* de notre fable par quelques tableaux épisodiques; mais il nous semble que dans ce moment surtout, où d'importantes questions pénitentiaires, questions qui touchent au vif de l'état social, sont à la veille d'être, sinon résolues (nos législateurs s'en garderont bien), du moins discutées, il nous semble que l'intérieur d'une pri-

son, effrayant Pandémonium, lugubre *thermomètre* de la *civilisation,* serait une étude opportune.

En un mot, les physionomies variées des détenus de toutes classes, les relations de famille ou d'affection qui les rattachent encore au monde dont les murs de la prison les séparent, nous ont paru dignes d'intérêt.

On nous excusera donc d'avoir groupé autour de plusieurs prisonniers, personnages connus de cette histoire, d'autres figures secondaires destinées à mettre en action, en relief, certaines idées critiques, et à compléter cette initiation à la *vie de prison.*

. . . . . .

Entrons A LA FORCE...

Rien de sombre, rien de sinistre dans l'aspect de cette maison de détention.

Au milieu de l'une des premières cours, on voit quelques massifs de terre, plantés d'arbustes, au pieds desquels pointent déjà çà et là les pousses vertes et précoces des primevères et des perce-neige ; un perron, surmonté d'un porche en treillage, où serpentent les rameaux noueux de la vigne, conduit à l'un des sept ou huit promenoirs destinés aux détenus.

Les vastes bâtiments qui entourent ces cours ressemblent beaucoup à ceux d'une caserne ou d'une manufacture tenue avec un soin extrême.

Ce sont de grandes façades de pierre blanche percées de hautes et larges fenêtres où circule abondamment un air vif et pur. Les dalles et le pavé des préaux sont d'une scrupuleuse propreté. Au rez-de-chaussée, de vastes salles chauffées pendant l'hiver, fraîchement aérées pendant l'été, servent durant le jour de lieu de conversation, d'atelier ou de réfectoire aux détenus.

Les étages supérieurs sont consacrés à d'immenses dortoirs de dix ou douze pieds d'élévation, au carrelage net et luisant; deux rangées de lits de fer les garnissent, lits excellents, composés d'une paillasse, d'uu moelleux et épais matelas, d'un traversin, de draps de toile bien blanche et d'une chaude couverture de laine.

A la vue de ces établissements réunissant toutes les conditions du bien-être et de la salubrité, on reste malgré soi fort surpris, habitué que l'on est à regarder les prisons comme des antres tristes, sordides, malsains et ténébreux.

On se trompe.

Ce qui est triste, sordide et ténébreux, ce sont les bouges où, comme Morel le lapidaire, tant de pauvres et honnêtes ouvriers languissent épuisés, forcés d'abandonner leur grabat à leur femme infirme, et de laisser avec un impuissant désespoir leurs enfants hâves, affamés, grelotter de froid dans une paille infecte.

Même contraste entre la physionomie de l'habitant de ces deux demeures.

Incessamment préoccupé des besoins de sa famille, auxquels il suffit à peine au jour le jour, voyant une folle concurrence amoindrir son salaire, l'artisan laborieux sera chagrin, abattu, l'heure du repos ne sonnera pas pour lui, une sorte de lassitude somnolente interrompra seule son travail exagéré... Puis, au réveil de ce douloureux assoupissement, il se retrouvera face à face avec les mêmes pensées accablantes sur le présent, avec les mêmes inquiétudes pour le lendemain.

Bronzé par le vice, indifférent au passé, heureux de la vie qu'il mène, certain de l'avenir (il peut se l'assurer par un délit ou par un crime), regrettant la liberté sans doute, mais trouvant de larges compensations dans le bien-être matériel dont il jouit, certain d'emporter à sa sortie de prison une bonne somme d'argent, gagnée par un labeur commode et modéré ; estimé, c'est-à-dire redouté de ses compagnons en raison de son cynisme et de sa perversité le condamné, au contraire, sera presque toujours insouciant et gai.

Encore une fois que lui manque-t-il ?

Ne trouve-t-il pas en prison bon abri, bon lit, bonne nourriture, salaire élevé (1), travail facile, et

(1) Salaire élevé, si l'on songe que, défrayé de tout, le con-

surtout et avant tout *société de son choix*, société, répétons-le, qui mesure sa considération à la grandeur des forfaits ?

Un condamné endurci ne connaît donc ni la misère, ni la faim, ni le froid. Que lui importe l'horreur qu'il inspire aux honnêtes gens ?

Il ne les voit pas, il n'en connaît pas.

Ses crimes font sa gloire, son influence, sa force auprès des bandits au milieu desquels il passera désormais sa vie.

Comment craindrait-il la honte ?

Au lieu de graves et charitables remontrances qui pourraient le forcer à rougir et à se repentir du passé, il entend de farouches applaudissements qui l'encouragent au vol et au meurtre.

A peine emprisonné, il médite de nouveaux forfaits.

Quoi de plus logique ?

S'il est découvert, arrêté derechef, il retrouvera le repos, le bien-être matériel de la prison, et ses joyeux et hardis compagnons de crime et de débauche.

Sa corruption est-elle moins grande que celle des autres, manifeste-t-il, au contraire, le moindre remords, il est exposé à des railleries atroces, à des huées infernales, à des menaces terribles.

Enfin, chose si rare qu'elle est devenue l'excep-

damné peut gagner de cinq à dix sous par jour. Combien est-il d'ouvriers qui puissent économiser une telle somme ?

tion de la règle, un condamné sort-il de cet épouvantable Pandémonium avec la volonté ferme de revenir au bien par des prodiges de travail, de courage, de patience et d'honnêteté, a-t-il pu cacher son infamant passé, la rencontre d'un de ses anciens camarades de prison suffit pour renverser cet échafaudage de réhabilitation si péniblement élevé.

Voici comment :

Un libéré endurci propose une *affaire* à un libéré repentant ; celui-ci, malgré de dangereuses menaces, refuse cette criminelle association ; aussitôt une délation anonyme dévoile la vie de ce malheureux qui voulait à tout prix cacher et expier une première faute par une conduite honorable.

Alors, exposé aux dédains ou au moins à la défiance de ceux dont il avait conquis l'intérêt à force de labeur et de probité, réduit à la détresse, aigri par l'injustice, égaré par le besoin, cédant enfin à ses funestes obsessions, cet homme presque réhabilité retombera encore et pour toujours au fond de l'abîme d'où il était si difficilement sorti.

Dans les scènes suivantes nous tâcherons donc de démontrer les monstrueuses et inévitables conséquences de *la reclusion en commun.*

Après des siècles d'épreuves barbares, d'hésitations pernicieuses, on paraît comprendre qu'il est peu raisonnable de plonger dans une atmosphère

abominablement viciée des gens qu'un air pur et salubre pourrait seul sauver.

Que de siècles pour reconnaître qu'en agglomérant les êtres gangrenés, on redouble l'intensité de leur corruption, qui devient ainsi incurable !

Que de siècles pour reconnaître qu'il n'est, en un mot, qu'un remède à cette lèpre envahissante qui menace le corps social !...

L'ISOLEMENT.

Nous nous estimerions heureux si notre faible voix pouvait être, sinon comptée, du moins entendue parmi toutes celles qui, plus imposantes, plus éloquentes que la nôtre, demandent, avec une si juste et si impatiente insistance, l'application complète, absolue, *du système cellulaire.*

Un jour aussi, peut-être, la société saura que le mal est une maladie accidentelle et non pas organique ; que les crimes sont presque toujours des faits de subversion d'instincts, de penchants toujours bons dans leur essence, mais faussés, mais maléficiés par l'ignorance, l'égoïsme ou l'incurie des gouvernants, et que la santé de l'âme, comme celle du corps, est invinciblement subordonnée aux lois d'une hygiène salubre et préservatrice.

Dieu donne à tous des organes impérieux, des appétits énergiques, le désir du bien-être ; c'est à la société d'équilibrer et de satisfaire ces besoins.

L'homme qui n'a en partage que force, bon vou-

loir et santé, a *droit*, souverainement DROIT, à un labeur justement rétribué, qui lui assure non le superflu, mais le nécessaire, mais le moyen de rester sain et robuste, actif et laborieux... partant honnête et bon, parce que sa condition sera heureuse.

Les sinistres régions de la misère et de l'ignorance sont peuplées d'êtres morbides, aux cœurs flétris. Assainissez ces cloaques, répandez-y l'instruction, l'attrait du travail, d'équitables salaires, de justes récompenses, et aussitôt ces visages maladifs, ces âmes étiolées renaîtront au bien, qui est la santé, la vie de l'âme.

. . . . . .

Nous conduirons le lecteur au parloir de la prison de *la Force*.

C'est une salle obscure, séparée dans sa longueur en deux parties égales par un étroit couloir à claire-voie.

L'une des parties de ce parloir communique à l'intérieur de la prison : elle est destinée aux détenus.

L'autre communique au greffe : elle est destinée aux étrangers admis à visiter les prisonniers.

Ces entrevues et ces conversations ont lieu à travers le double grillage de fer du parloir, en présence d'un gardien qui se tient dans l'intérieur et à l'extrémité du couloir.

L'aspect des prisonniers réunis au parloir ce

jour-là offrait de nombreux contrastes : les uns étaient couverts de vêtements misérables, d'autres semblaient appartenir à la classe ouvrière, ceux-ci à la riche bourgeoisie.

Les mêmes contrastes de condition se remarquaient parmi les personnes qui venaient voir les détenus : presque toutes sont des femmes.

Généralement, les prisonniers ont l'air moins tristes que les visiteurs ; car, chose étrange, funeste et prouvée par l'expérience, il est peu de chagrins, de hontes, qui résistent à trois ou quatre jours *de prison passés en commun!*

Ceux qui s'épouvantaient le plus de cette hideuse communion s'y habituent promptement; la contagion les gagne : environnés d'êtres dégradés, n'entendant que des paroles infâmes, une sorte de farouche émulation les entraîne, et, soit pour imposer à leurs compagnons en luttant de cynisme avec eux, soit pour s'étourdir par cette ivresse morale, presque toujours les nouveaux venus affichent autant de dépravation et d'insolente gaieté que les *habitués* de la prison.

Revenons au parloir.

Malgré le bourdonnement sonore d'un grand nombre de conversations tenues à demi-voix d'un côté du couloir à l'autre, prisonniers et visiteurs finissaient, après quelque temps de pratique, par pouvoir causer entre eux, à la condition absolue de ne pas

se laisser un moment distraire ou occuper par l'entretien de leurs voisins, ce qui créait une sorte de secret au milieu de ce bruyant échange de paroles, chacun étant forcé d'entendre, mais de ne pas écouter un mot de ce qui se disait autour de lui.

Parmi les détenus appelés au parloir par des visiteurs, le plus éloigné de l'endroit ou siégeait le gardien était Nicolas Martial.

Au morne abattement dont on l'a vu frappé lors de son arrestation avait succédé une assurance cynique.

Déjà la contagieuse et détestable influence de la prison *en commun* portait ses fruits.

Sans doute, s'il eût été aussitôt transféré dans une cellule solitaire, ce misérable encore sous le coup de son premier accablement, face à face avec la pensée de ses crimes, épouvanté de la punition qui l'attendait, ce misérable eût éprouvé, sinon du repentir, au moins une frayeur salutaire dont rien ne l'eût distrait.

Et qui sait ce que peut produire chez un coupable une méditation incessante, forcée, sur les crimes qu'il a commis et sur leurs châtiments?...

Loin de là, jeté au milieu d'une tourbe de bandits, aux yeux desquels le moindre signe de repentir est une lâcheté, ou plutôt une *trahison* qu'ils font chèrement expier, car, dans leur sauvage endurcissement, dans leur stupide défiance, ils regardent comme capable de les espionner, tout homme

(s'il s'en trouve) qui, triste et morne, regrettant sa faute, ne partage pas leur audacieuse insouciance et frémit à leur contact ;

Jeté, disons-nous, au milieu de ces bandits, Nicolas Martial, connaissant dès longtemps et par tradition les mœurs des prisons, surmonta sa faiblesse et voulut paraître digne d'un nom déjà célèbre dans les annales du vol et du meurtre.

Quelques vieux repris de justice avaient connu son père le supplicié, d'autres son frère le galérien ; il fut reçu et aussitôt patroné par ces vétérans du crime avec un intérêt farouche.

Ce fraternel accueil de meurtrier à meurtrier exalta le fils de la veuve ; ces louanges données à la perversité héréditaire de sa famille l'enivrèrent. Oubliant bientôt dans ce hideux étourdissement l'avenir qui le menaçait, il ne se souvint de ses forfaits passés que pour s'en glorifier et les exagérer encore aux yeux de ses compagnons.

L'expression de la physionomie de Martial était donc aussi insolente que celle de son visiteur était inquiète et consternée.

Ce visiteur était le père Micou, le recéleur-logeur du passage de la Brasserie, dans la maison duquel madame de Fermont et sa fille, victimes de la cupidité de Jacques Ferrand, avaient été obligées de se retirer.

Le père Micou savait de quelles peines il était

passible pour avoir maintes fois acquis à vil prix le fruit des vols de Nicolas et de bien d'autres.

Le fils de la veuve étant arrêté, le recéleur se trouvait presque à la discrétion du bandit, qui pouvait le désigner comme son acheteur habituel. Quoique cette accusation ne pût être appuyée de preuves flagrantes, elle n'en était pas moins très-dangereuse, très-redoutable pour le père Micou; aussi avait-il immédiatement exécuté *les ordres* que Nicolas lui avait fait transmettre par un libéré sortant.

« Eh bien! comment ça va-t-il, père Micou? lui dit le brigand.

— Pour vous servir, mon brave garçon, répondit le recéleur avec empressement. Dès que j'ai eu vu la personne que vous m'avez envoyée, tout de suite je me...

—Tiens! pourquoi donc que vous ne me tutoyez plus, père Micou? dit Nicolas en l'interrompant d'un air sardonique. Est-ce que vous me méprisez... parce que je suis dans la peine?...

— Non, mon garçon, je ne méprise personne... dit le recéleur, qui ne se souciait pas d'afficher sa familiarité passée avec ce misérable.

— Eh bien! alors dites-moi *tu*... comme d'habitude, ou je croirai que vous n'avez plus d'amitié pour moi, et ça me fendrait le cœur.

— A la bonne heure, dit le père Micou en soupi-

rant. Je me suis donc occupé tout de suite de tes petites commissions.

— Voilà qui est parlé, père Micou... je savais bien que vous n'oublieriez pas les amis. Et mon tabac?

— J'en ai déposé deux livres au greffe, mon garçon.

— Il est bon?

— Tout ce qu'il y a de meilleur.

— Et le jambonneau?

— Aussi déposé avec un pain blanc de quatre livres, j'y ai ajouté une petite surprise à laquelle tu ne t'attendais pas... une demi-douzaine d'œufs durs et une belle *tête* de Hollande...

— C'est ce qui s'appelle se conduire en ami! Et du vin?

— Il y a six bouteilles cachetées, mais tu sais qu'on ne t'en délivrera qu'une bouteille par jour.

— Que voulez-vous!... faut bien en passer par là...

— J'espère que tu es content de moi, mon garçon?

— Certainement, et je le serai encore, et je le serai toujours, père Micou, car ce jambonneau, ce fromage, ces œufs et ce vin ne dureront que le temps d'avaler... mais, comme dit l'autre, quand il n'y en aura plus, il y en aura encore, grâce au papa Micou, qui me donnera encore du *nanan* si je suis gentil.

— Comment !... tu veux ?...

— Que dans deux ou trois jours vous me renouveliez mes petites provisions, père Micou.

— Que le diable me brûle, si je le fais... c'est bon une fois.

— Bon une fois ? allons donc, des jambons et du vin c'est bon toujours, vous savez bien ça.

— C'est possible, mais je ne suis pas chargé de te nourrir de friandises.

— Ah ! père Micou !... c'est mal, c'est injuste, me refuser du jambon, à moi qui vous ai si souvent porté du *gras-double* (1).

— Tais-toi donc, malheureux ! dit le recéleur effrayé.

— Non, j'en ferai juge le *curieux* (2) ; je lui dirai : Figurez-vous que le père Micou...

— C'est bon, c'est bon, s'écria le recéleur, voyant avec autant de crainte que de colère Nicolas très-disposé à abuser de l'empire que lui donnait leur complicité, j'y consens... je te renouvellerai ta provision, quand elle sera finie.

— C'est juste... rien que juste... Faudra pas non plus oublier d'envoyer du café à ma mère et à Calebasse, qui sont à Saint-Lazare ; elles prenaient leur tasse tous les matins... ça leur manquerait...

— Encore ! mais tu veux donc me ruiner, gredin ?...

(1) Du plomb volé.

(2) Le juge.

— Comme vous voudrez, père Micou... n'en parlons plus... je demanderai au *curieux* si...

—Va donc pour le café...,dit le recéleur en l'interrompant. Mais que le diable t'emporte !...maudit soit le jour où je t'ai connu !...

— Mon vieux... moi c'est tout le contraire... dans ce moment, je suis ravi de vous connaître... Je vous vénère comme mon père nourricier.

— J'espère que tu n'as rien de plus à m'ordonner?... reprit le père Micou avec amertume.

—Si...tu diras à ma mère et à ma sœur que, si j'ai tremblé quand on m'a arrêté, je ne tremble plus, et que je suis maintenant aussi déterminé qu'elles deux.

— Je le leur dirai... Est-ce tout?

— Attendez donc... J'oubliais de vous demander deux paires de bas de laine bien chauds... vous ne voudriez pas que je m'enrhume, n'est-ce pas ?

— Je voudrais que tu crèves !...

— Merci , père Micou , ça sera pour plus tard ; aujourd'hui j'aime autant autre chose... je veux la passer douce... au moins si on me raccourcit comme mon père... j'aurai joui de la vie.

— Elle est propre, ta vie.

— Elle est superbe !... depuis que je suis ici je m'amuse comme un roi... S'il y avait eu des lampions et des fusées, on aurait illuminé et tiré des fusées en mon honneur, quand on a su que j'étais le fils du fameux Martial, le guillotiné.

— C'est touchant... Belle parenté !

— Tiens ! il y a bien des ducs et des marquis... pourquoi donc que nous n'aurions pas notre noblesse, nous autres? dit le brigand avec une ironie farouche.

—Oui... c'est *Charlot* (1) qui vous les donne sur la place du Palais vos lettres de noblesse...

— Bien sûr que ce n'est pas monsieur le curé ; raison de plus, en prison faut être de la noblesse de *la haute pègre* (2), pour avoir de l'agrément, sans ça on vous regarde comme des riens du tout. Faut voir comme on les arrange ceux qui ne sont pas *nobles de pègre* et qui font leur tête... Tenez, il y a justement ici un nommé Germain, un petit jeune homme qui fait le dégoûté et qui a l'air de nous mépriser. Gare à sa peau ! c'est un sournois, on le soupçonne d'être un *mouton*. Si ça est on lui grignotera le nez... en manière d'avis.

— Germain? ce jeune homme s'appelle Germain !

— Oui... vous le connaissez? Il est donc de la pègre ! alors, malgré son air colas...

— Je ne le connais pas... mais s'il est le Germain dont j'ai entendu parler, son compte est bon.

— Comment ?

— Il a déjà manqué de tomber dans un guet-

(1) Le barreau.
(2) Des grands voleurs.

apens que Velu et le Gros-Boiteux lui ont tendu il y a quelque temps.

— Pourquoi donc ça ?

— Je n'en sais rien... Ils disaient qu'en province il avait *coqué* (1) quelqu'un de leur bande.

— J'en étais sûr... Germain est un *mouton*... Eh bien ! on en mangera du mouton... Je vas dire ça aux amis... ça leur donnera de l'appétit... Ah çà ! le Gros-Boiteux fait-il toujours des niches à vos locataires ?

— Dieu merci ! j'en suis débarrassé de ce vilain gueux-là ! tu le verras ici aujourd'hui ou demain.

— Vive la joie ! nous allons rire ! En voilà encore un qui ne boude pas !

— C'est parce qu'il va retrouver ici Germain... que je t'ai dit que le compte du jeune homme serait bon... si c'est le même...

— Et pourquoi l'a-t-on pincé, le Gros-Boiteux ?

— Pour un vol commis avec un libéré qui voulait rester honnête et travailler... Ah ! bien oui ! le Gros-

(1) Dénoncé. — On se souvient que Germain, élevé pour le crime par un ami de son père, le Maître-d'École, ayant refusé de favoriser un vol que l'on voulait commettre chez le banquier où il était employé à Nantes, avait instruit son patron de ce qu'on tramait contre lui et s'était réfugié à Paris. Quelque temps après, ayant rencontré dans cette ville le misérable dont il avait refusé d'être le complice à Nantes, Germain, épié par lui, avait manqué d'être victime d'un guet-apens nocturne. C'est pour échapper à de nouveaux dangers qu'il avait quitté la rue du Temple et tenu secret son nouveau domicile.

Boiteux l'a joliment enfoncé... il a tant de vices, ce gueux-là... Je suis sûr que c'est lui qui a forcé la malle de ces deux femmes qui occupent chez moi le cabinet du quatrième.

— Quelles femmes? Ah! oui... deux femmes, dont la plus jeune vous incendiait, vieux brigand, tant vous la trouviez gentille.

— Elles n'incendieront plus personne; car, à l'heure qu'il est, la mère doit-être morte, et la fille n'en vaut guère mieux. J'en serai pour une quinzaine de loyer; mais que le diable me brûle si je donne seulement une loque pour les enterrer!... J'ai fait assez de pertes, sans compter les douceurs que tu me *pries* de donner à toi et à ta famille; ça arrange joliment mes affaires... J'ai de la chance cette année...

— Bah! bah! vous vous plaignez toujours, père Micou, vous êtes riche comme un Crésus... Ah çà! que je ne vous retienne pas!...

— C'est heureux!

— Vous viendrez me donner des nouvelles de ma mère et de Calebasse en m'apportant d'autres provisions?

— Oui... il le faut bien...

— Ah! j'oubliais, pendant que vous y êtes, achetez-moi aussi une casquette neuve, en velours écossais, avec un gland; la mienne n'est plus mettable.

— Ah çà ! décidément tu veux rire ?

— Non. Père Micou, je veux une casquette en velours écossais... C'est mon idée.

— Mais tu t'acharnes donc à me mettre sur la paille ?

— Voyons, père Micou, ne vous échauffez pas ; c'est oui ou c'est non. Je ne vous force pas... mais, suffit. »

Le recéleur, réfléchissant qu'il était à la merci de Nicolas, se leva, craignant d'être assailli de nouvelles demandes, s'il prolongeait sa visite.

— Tu auras ta casquette, dit-il ; mais prends garde, si tu me demandes autre chose, je ne te donnerai plus rien ; il en arrivera ce qui pourra, tu y perdras autant que moi.

— Soyez tranquille, père Micou, je ne vous *ferai chanter* (1) qu'autant qu'il en faudra pour que vous ne perdiez pas votre voix, car ça serait dommage, vous *chantez* bien. »

Le recéleur sortit en haussant les épaules avec colère, et le gardien fit rentrer Nicolas dans l'intérieur de la prison.

Au moment où le père Micou quittait le parloir destiné aux détenus, Rigolette y entrait.

Le gardien, homme de quarante ans, ancien

(1) Forcer à donner de l'argent en menaçant de faire certaines révélations.

soldat à figure rude et énergique, était vêtu d'un habit-veste, d'une casquette et d'un pantalon bleu ; deux étoiles d'argent étaient brodées sur le collet et sur les retroussis de son habit.

A la vue de la grisette, la figure de cet homme s'éclaircit et prit une expression d'affectueuse bienveillance : il avait toujours été frappé de la grâce, de la gentillesse et de la bonté touchante avec laquelle Rigolette consolait Germain lorsqu'elle venait au parloir s'entretenir avec lui.

Germain était de son côté un prisonnier peu ordinaire : sa réserve, sa douceur et sa tristesse inspiraient un vif intérêt aux employés de la prison, intérêt qu'on se gardait d'ailleurs de lui témoigner, de peur de l'exposer aux mauvais traitements de ses hideux compagnons qui, nous l'avons dit, le regardaient avec une haine méfiante.

Au dehors il pleuvait à torrents ; mais, grâce à ses socques élevés et à son parapluie, Rigolette avait courageusement bravé le vent et la pluie.

« Quel vilain jour, ma pauvre demoiselle ! lui dit le gardien avec bonté. Il faut du cœur pour sortir par un temps pareil, au moins !

— Quand on pense toute la route au plaisir qu'on va faire à un pauvre prisonnier, on ne s'inquiète guère du temps, allez, monsieur !

— Je n'ai pas besoin de vous demander qui vous venez voir...

— Sûrement... Et comment va-t-il, mon pauvre Germain ?

— Tenez, ma chère demoiselle, j'en ai bien vu des détenus ; ils étaient tristes, tristes un jour, deux jours, et puis peu à peu ils se mettaient au train-train des autres ; et les plus chagrins dans les premiers temps finissaient souvent par devenir les plus gais de tous... M. Germain, ce n'est pas cela, il a l'air de plus en plus accablé, lui.

— C'est ce qui me désole.

— Quand je suis de service dans les cours, je le regarde du coin de l'œil, il est toujours seul... Je vous l'ai déjà dit, vous devriez lui recommander de ne pas s'isoler ainsi... de prendre sur lui pour parler aux autres ; il finira par être leur bête noire... Les préaux sont surveillés, mais ! un mauvais coup est bientôt fait.

— Ah mon Dieu ! monsieur... est-ce qu'il y a davantage de danger pour lui ? s'écria Rigolette.

— Pas précisément ; mais ces bandits-là voient qu'il n'est pas des leurs, et ils le haïssent parce qu'il a l'air honnête et fier.

— Je lui avais pourtant recommandé de faire ce que vous me dites là, monsieur, de tâcher de parler aux moins méchants, mais c'est plus fort que lui, il ne peut surmonter sa répugnance.

— Il a tort... il a tort... une rixe est bien vite engagée...

— Mon Dieu! mon Dieu! on ne peut donc pas le séparer d'avec les autres ?

— Depuis deux ou trois jours que je me suis aperçu de leurs mauvaises intentions à son égard, je lui avais conseillé de se mettre ce que nous appelons à la *pistole*, c'est-à-dire en chambre.

— Eh bien ?

— Je n'avais pas pensé à une chose... toute une rangée de cellules est comprise dans les travaux de réparation qu'on fait à la prison, et les autres sont occupées.

— Mais ces mauvais hommes sont capables de le tuer! s'écria Rigolette dont les yeux se remplirent de larmes. Et si par hasard il avait des protecteurs, que pourraient-ils pour lui, monsieur ?

— Rien autre chose que de lui faire obtenir ce qu'obtiennent les détenus qui peuvent le payer, une chambre à la pistole.

— Hélas!... alors il est perdu, s'il est pris en haine dans la prison...

— Rassurez-vous, on y veillera de près. Mais, je vous le répète, ma chère demoiselle... conseillez-lui de se familiariser un peu... Il n'y a que le premier pas qui coûte!

—Je lui recommanderai cela de toutes mes forces, monsieur; mais pour un bon et honnête cœur, c'est dur, voyez-vous, de se familiariser avec des gens pareils.

— De deux maux il faut choisir le moindre. Allons, je vais demander M. Germain. Mais au fait, tenez, j'y pense, dit le gardien en se ravisant, il ne reste plus que deux visiteurs... attendez qu'ils soient partis... il n'en reviendra pas d'autres aujourd'hui... car voilà deux heures, je ferai prévenir M. Germain; vous causerez plus à l'aise... je pourrai même, quand vous serez seuls, le faire entrer dans le couloir, de façon que vous ne serez séparés que par une grille au lieu de deux : c'est toujours cela.

— Ah ! monsieur, combien vous êtes bon... que je vous remercie !

— Chut ! qu'on ne vous entende pas, ça ferait des jaloux. Asseyez-vous là-bas au bout du banc, et dès que cet homme et cette femme seront partis, j'irai prévenir M. Germain. »

Le gardien rentra à son poste dans l'intérieur du couloir; Rigolette alla tristement se placer à l'extrémité du banc où s'asseyaient les visiteurs.

Pendant que la grisette attend l'arrivée de Germain, nous ferons successivement assister le lecteur à l'entretien des prisonniers qui étaient restés dans le parloir après le départ de Nicolas Martial...

V

PIQUE-VINAIGRE.

Le détenu qui se trouvait à côté de Barbillon était un homme de quarante-cinq ans environ, grêle, chétif, et d'une physionomie fine, intelligente, joviale et railleuse ; il avait une bouche énorme, presque entièrement édentée ; dès qu'il parlait, il la contournait de droite à gauche, selon l'habitude assez générale des gens accoutumés à s'adresser à la populace des carrefours ; son nez était camard, sa tête, démesurément grosse, presque complétement chauve ; il portait un vieux gilet de tricot gris, un pantalon d'une couleur inappréciable, lacéré, rapiécé en mille endroits ; ses pieds nus, rougis par

le froid, à demi enveloppés de vieux linges, étaient chaussés de sabots.

Cet homme, nommé Fortuné Gobert, dit *Pique-Vinaigre,* ancien joueur de gobelets, reclusionnaire libéré d'une condamnation pour crime d'émission de fausse monnaie, était prévenu de rupture de ban et de vol commis la nuit avec effraction et escalade.

Écroué depuis très-peu de jours à la Force, déjà Pique-Vinaigre remplissait, à la satisfaction générale de ses compagnons de prison, le métier de *conteur*.

Aujourd'hui les *conteurs* sont très-rares, mais autrefois chaque chambrée avait généralement, moyennant une légère contribution individuelle, son conteur d'office, qui par ses improvisations faisait paraître moins longues les interminables soirées d'hiver, les détenus se couchant à la tombée du jour.

S'il est assez curieux de signaler ce besoin de fictions, de récits émouvants, qui se trouve chez ces misérables, il est une chose bien plus considérable aux yeux des penseurs : ces gens corrompus jusqu'à la moelle, ces voleurs, ces meurtriers préfèrent surtout les *histoires* où sont exprimés des sentiments généreux, héroïques, des récits où la faiblesse et la bonté sont vengées d'une oppression farouche.

Il en est de même des filles perdues : elles affectionnent singulièrement la lecture des romans naïfs, touchants et élégiaques, et répugnent presque toujours aux lectures obscènes.

L'instinct naturel du bien, joint au besoin d'échapper par la pensée à tout ce qui leur rappelle la dégradation où elles vivent, ne cause-t-il pas chez ces malheureuses les sympathies et les répulsions intellectuelles dont nous venons de parler?

Pique-Vinaigre excellait donc dans ce genre de récits héroïques, où la faiblesse, après mille traverses, finit par triompher de son persécuteur. Pique-Vinaigre possédait en outre un grand fonds d'ironie qui lui avait valu son sobriquet, ses reparties étant souvent sardoniques ou plaisantes.

Il venait d'entrer au parloir.

En face de lui, de l'autre côté de la grille, on voyait une femme de trente-cinq ans environ, d'une figure pâle, douce et intéressante, pauvrement, mais proprement vêtue; elle pleurait amèrement, et tenait son mouchoir sur ses yeux.

Pique-Vinaigre la regardait avec un mélange d'impatience et d'affection.

« Voyons donc, Jeanne, lui dit-il, ne fais pas l'enfant; voilà seize ans que nous ne nous sommes vus; si tu gardes toujours ton mouchoir sur tes yeux, ça n'est pas le moyen de nous reconnaître...

— Mon frère, mon pauvre Fortuné... j'étouffe... je ne peux pas parler...

— Es-tu drôle... va!... Mais qu'est-ce que tu as?... »

Sa sœur, car cette femme était sa sœur, continit

ses sanglots, essuya ses yeux, et, le regardant avec stupeur, reprit :

« Ce que j'ai? Comment! je te retrouve en prison, toi qui y es déjà resté quinze ans !...

— C'est vrai ; il y a aujourd'hui six mois que je suis sorti de la *centrale* de Melun... sans t'aller voir à Paris, parce que la *capitale* m'était défendue...

— Déjà repris !... Qu'est-ce que tu as donc encore fait, mon Dieu? Pourquoi as-tu quitté Beaugency, où on t'avait envoyé en surveillance ?

— Pourquoi ?... Faudrait me demander pourquoi j'y suis allé...

— Tu as raison.

— D'abord, ma pauvre Jeanne, puisque ces grilles sont entre nous deux, figure-toi que je t'ai embrassée, serrée dans mes bras, comme ça se doit quand on revoit sa sœur après une éternité... Maintenant, causons : Un détenu de Melun, qu'on appelait le Gros-Boiteux, m'avait dit qu'il y avait à Beaugency un ancien forçat de sa connaissance qui employait des libérés à une fabrique de blanc de céruse... Sais-tu ce que c'est que fabriquer le blanc de céruse?

— Non, mon frère.

— C'est un bien joli métier : ceux qui le font, au bout d'un mois ou deux, attrapent la *colique de plomb*... Sur trois *coliqués*, il y en a un qui crève... Par exemple, faut être juste, les deux autres crèvent aussi... mais à leur aise... ils prennent leur

temps... se gobergent et durent environ un an, dix-huit mois au plus... Après ça, le métier n'est pas si mal payé qu'un autre, et il y a des gens nés coiffés qui y résistent deux ou trois ans... Mais ceux-là sont les anciens, les centenaires des *blancs-de-cérusiens*. On en meurt, c'est vrai... mais il n'est pas fatigant.

— Et pourquoi as-tu choisi un état si dangereux qu'on en meure, mon pauvre Fortuné ?

— Et puis qu'est-ce que tu voulais que je fisse ? Quand je suis entré à Melun pour cette affaire de fausse monnaie, j'étais joueur de gobelets. Comme à la prison il n'y avait pas d'atelier pour mon état, et que je ne suis pas plus fort qu'une puce, on m'a mis à la fabrication des jouets d'enfants. C'était un fabricant de Paris qui trouvait plus avantageux de faire confectionner par les détenus ses pantins, ses trompettes de bois et ses sabres *idem*... *Sabre de bois!* Aussi c'est le cas de le dire : en ai-je affilé, percé et taillé pendant quinze ans, de ces jouets ! Je suis sûr que j'en ai défrayé les moutards de tout un quartier de Paris... c'était surtout aux trompettes que je mordais... Et les crécelles, donc !... avec deux de ces instruments-là on aurait fait grincer les dents à tout un bataillon, je m'en vante... Mon temps de prison fini, me voilà surtout passé maître en fait de trompettes à deux sous. On me donne à choisir pour lieu de ma résidence entre trois ou quatre bourgs,

à quarante lieues de Paris ; j'avais pour toute ressource mon savoir-faire en fait de jouets d'enfants... Or en admettant que depuis les vieillards jusqu'aux marmots, tous les habitants du bourg auraient eu la passion de faire *turlututu* dans mes trompettes, j'aurais eu encore bien de la peine à faire mes frais ; mais je ne pouvais insinuer à toute une bourgade de trompetter du matin au soir... on m'aurait pris pour un intrigant...

— Mon Dieu... tu ris toujours...

— Cela vaut mieux que de pleurer. Finalement, voyant qu'à quarante lieues de Paris mon métier d'escamoteur ne me serait pas plus de ressource que mes trompettes, j'ai demandé la surveillance à Beaugency, voulant m'engager dans les *blancs-de-cérusiens*. C'est une pâtisserie qui vous donne des indigestions de *miséréré;* mais, jusqu'à ce qu'on en crève, on en vit, c'est toujours ça de gagné, et j'aimais autant cet état-là que celui de voleur; pour voler je ne suis pas assez brave ni assez fort, et c'est par pur hasard que j'ai commis la *chose* dont je te parlerai tout à l'heure.

— Tu aurais été brave et fort, que par *idée* tu n'aurais pas volé davantage.

— Ah ! tu crois cela, toi?

— Oui, au fond tu n'es pas méchant; car dans cette malheureuse affaire de fausse monnaie, tu as été entraîné malgré toi, presque forcé, tu le sais bien.

—Oui, ma fille, mais, vois-tu, quinze ans dans une maison centrale... ça vous *culotte* un homme comme mon brûle-gueule que voilà, quand même il serait entré à la geôle blanc comme une pipe neuve; en sortant de Melun, je me sentais donc trop poltron pour voler.

— Et tu avais le courage de prendre un métier mortel? Tiens, Fortuné, je te dis que tu veux te faire plus mauvais que tu ne l'es.

— Attends donc; tout gringalet que j'étais, j'avais dans l'idée, que le diable m'emporte si je sais pourquoi! que je ferais la nique à la colique de plomb, que la maladie aurait trop peu à ronger sur moi, et qu'elle irait ailleurs; enfin que je deviendrais un des vieux *blancs-de-cérusiens*... En sortant de prison, je commence par fricasser ma masse, bien entendu, augmentée de ce que j'avais gagné en contant des histoires le soir à la chambrée.

— Comme tu nous en contais autrefois, mon frère. Ça amusait tant notre pauvre mère, t'en souviens-tu?

— Pardieu!... bonne femme! Et elle ne s'est jamais doutée, avant de mourir, que j'étais à Melun?

— Jamais, jusqu'à son dernier moment, elle a cru que tu étais passé aux îles...

— Que veux-tu, ma fille, mes bêtises, c'est de la faute de mon père, qui m'avait dressé pour être paillasse, pour l'assister dans ses tours de gobelet,

manger de l'étoupe et cracher du feu ; ce qui faisait que je n'avais pas le temps de frayer avec des fils de pairs de France, et j'ai fait de mauvaises connaissances. Mais pour revenir à Beaugency, une fois sorti de Melun, je fricasse ma masse comme de juste. Après quinze ans de cage, il faut bien prendre un peu l'air et égayer son existence, d'autant plus que sans être trop gourmand, le blanc de céruse pouvait me donner une dernière indigestion ; alors, à quoi m'aurait servi mon argent de prison?... je te le demande... Finalement j'arrive à Beaugency à peu près sans le sou; je demande *Velu*, l'ami du Gros-Boiteux, le chef de fabrique. Serviteur ! pas plus de fabrique de blanc de céruse que dessus la main, il y était mort onze personnes dans l'année ; l'ancien forçat avait fermé boutique. Me voilà au milieu de ce bourg, toujours avec mon talent pour les trompettes de bois pour tout potage, et ma cartouche de libéré pour toute recommandation. Je demande à m'employer selon ma force, et comme je n'avais pas de force, tu comprends comme on me reçoit ; voleur par-ci, gueux par-là, échappé de prison ! enfin dès que je paraissais quelque part, chacun mettait ses mains sur ses poches ; je ne pouvais donc pas m'empêcher de crever de faim dans un trou pareil, que je ne devais pas quitter pendant cinq ans. Voyant ça, je romps mon ban pour venir à Paris utiliser mes talents. Comme je n'avais pas de quoi venir en carrosse à

quatre chevaux, je suis venu en gueusant et en mendiant tout le long de la route, évitant les gendarmes comme un chien les coups de bâton ; j'avais eu du bonheur, j'étais arrivé sans encombre jusqu'auprès d'Auteuil. J'étais harassé, j'avais une faim d'enfer, j'étais vêtu... comme tu vois, sans luxe... » Et Pique-Vinaigre jeta un coup d'œil goguenard sur ses haillons. » Je ne portais pas un sou sur moi, je pouvais être arrêté comme vagabond. Ma foi, une occasion s'est présentée, le diable m'a tenté, et malgré ma poltronnerie...

— Assez... mon frère, assez, dit sa sœur, craignant que le gardien, quoiqu'à ce moment assez éloigné de Pique-Vinaigre, n'entendît ce dangereux aveu.

— Tu as peur qu'on n'écoute, reprit-il, sois tranquille, je ne m'en cache pas, j'ai été pris sur le fait, il n'y avait pas moyen de nier ; j'ai tout avoué, je sais ce qui m'attend ; mon compte est bon.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! reprit la pauvre femme en pleurant, avec quel sang-froid tu parles de cela...

— Quand j'en parlerais avec un sang chaud, qu'est-ce que j'y gagnerais ? Voyons, sois donc raisonnable, Jeanne ; faut-il que ce soit moi qui te console ? »

Jeanne essuya ses larmes, et soupira.

« Pour en revenir à mon affaire, reprit Pique-Vinaigre, j'étais arrivé tout près d'Auteuil, à la

brune; je n'en pouvais plus; je ne voulais entrer dans Paris qu'à la nuit ; je m'étais assis derrière une haie pour me reposer et réfléchir à mon plan de campagne. A force de réfléchir, j'ai fini par m'endormir ; un bruit de voix m'a réveillé ; il faisait tout à fait nuit ; j'écoute... c'était un homme et une femme qui causaient sur la route, de l'autre côté de ma haie ; l'homme disait à la femme : « Qui veux-tu qui pense à venir nous voler ? Est-ce que nous n'avons pas cent fois laissé la maison toute seule ? — Oui, que reprend la femme, mais nous n'y avions pas cent francs dans notre commode. — Qui est-ce qui le sait, bête ? dit le mari. — T'as raison, reprend la femme, » et ils filent. Ma foi, l'occasion me paraît trop belle pour la manquer, il n'y avait aucun danger. J'attends que l'homme et la femme soient un peu loin pour sortir de derrière ma haie; je regarde à vingt pas de là, je vois une petite maison de paysans, ça devait être la maison aux cent francs, il n'y avait que cette bicoque sur la route ; Auteuil était à cinq cents pas de là... Je me dis : Courage, mon vieux, il n'y a personne, il fait nuit; s'il n'y a pas de chien de garde (tu sais que j'ai toujours eu peur des chiens), l'affaire est faite. Par bonheur il n'y avait pas de chien. Pour être plus sûr, je cogne à la porte, rien... ça m'encourage. Les volets du rez-de-chaussée étaient fermés, je passe mon bâton entre eux deux, je les force, j'entre par la fenêtre dans une chambre ; il

restait un peu de feu dans la cheminée; ça m'éclaire; je vois une commode dont la clef était ôtée; je prends la pincette, je force les tiroirs, et sous un tas de linge je trouve le magot enveloppé dans un vieux bas de laine; je ne m'amuse pas à prendre autre chose; je saute par la fenêtre et je tombe... devine où?... Voilà une chance!...

— Mon Dieu! dis donc!

— Sur le dos du garde champêtre qui rentrait au village.

— Quel malheur!...

— La lune s'était levée; il me voit sortir par la fenêtre; il m'empoigne. C'était un camarade qui en aurait mangé dix comme moi... Trop poltron pour résister, je me résigne. Je tenais encore le bas à la main; il entend sonner l'argent, il prend le tout, le met dans sa gibecière, et me force de le suivre à Auteuil. Nous arrivons chez le maire avec accompagnement de gamins et de gendarmes; on va attendre les propriétaires chez eux; à leur retour, ils font leur déclaration... Il n'y avait pas moyen de nier; j'avoue tout, je signe le procès-verbal, on me met les menottes, et en route...

— Et te voilà en prison encore... pour longtemps peut-être?

— Écoute, Jeanne, je ne veux pas te tromper, ma fille; autant te dire cela tout de suite...

— Quoi donc encore? mon Dieu!...

— Voyons, du courage!. .

— Mais parle donc !

— Eh bien ! il ne s'agit plus de prison...

— Comment cela ?

— A cause de la récidive, de l'effraction et de l'escalade de nuit, dans une maison habitée... l'avocat me l'a dit : c'est un compte fait comme des petits pâtés... j'en aurai pour quinze ou vingt ans de bagne et l'exposition par-dessus le marché.

— Aux galères ! mais toi si faible, tu y mourras ! s'écria la malheureuse femme en éclatant en sanglots.

— Et si je m'étais enrôlé dans les blancs-de-cérusiens ?

— Mais les galères, mon Dieu ! les galères !

— C'est la prison au grand air, avec une casaque rouge au lieu d'une brune ; et puis j'ai toujours été curieux de voir la mer... Quel badaud de Parisien je fais... hein ?

— Mais l'exposition... malheureux !... Être là exposé au mépris de tout le monde... Oh ! mon Dieu ! mon Dieu ! mon pauvre frère !... »

Et l'infortunée se reprit à pleurer.

« Voyons, voyons, Jeanne... sois donc raisonnable... c'est un mauvais quart d'heure à passer... et encore je crois qu'on est assis... Et puis, est-ce que je ne suis pas habitué à voir la foule ? Quand je faisais mes tours de gobelets, j'avais toujours un tas de monde autour de moi ; je me figurerai que

j'escamote, et si ça me fait trop d'effet, je fermerai les yeux; ce sera absolument comme si on ne me voyait pas. »

En parlant avec autant de cynisme, ce malheureux voulait moins faire acte d'une criminelle insensibilité que consoler et rassurer sa sœur par cette apparence d'indifférence.

Pour un homme habitué aux mœurs des prisons, et chez lequel toute honte est nécessairement morte, le bagne n'est, en effet, qu'un changement de condition, un *changement de casaque*, comme Pique-Vinaigre le disait avec une effrayante vérité.

Beaucoup de détenus des prisons centrales, préférant même le bagne, à cause de la vie bruyante, animée qu'on y mène, commettent souvent des tentatives de meurtre pour être envoyés à Brest ou à Toulon.

Cela se conçoit : avant d'entrer au bagne, ils avaient presque autant de labeurs, selon leur profession.

La condition des plus honnêtes ouvriers des ports n'est pas moins rude que celle des forçats. Ils entrent aux ateliers et en sortent aux mêmes heures; enfin les grabats où ils reposent leurs membres brisés de fatigue ne sont souvent pas meilleurs que ceux de la chiourme.

Ils sont libres? dira-t-on.

Oui, libres... un jour... le dimanche, et ce

jour est aussi un jour de repos pour les forçats.

Mais ils n'ont pas la honte, la flétrissure ?

Et qu'est-ce que la honte, que la flétrissure pour ces misérables qui, chaque jour, se bronzent l'âme dans cette fournaise infernale, qui prennent tous les grades d'infamie dans cette école mutuelle de perdition où les plus criminels sont les plus considérés ?

Telles sont donc les conséquences du système de pénalité actuelle.

L'incarcération est très-recherchée.

Le bagne... souvent demandé...

. . . . . .

« Vingt ans de galères, mon Dieu ! mon Dieu ! répétait la pauvre sœur de Pique-Vinaigre.

— Mais rassure-toi donc, Jeanne ; on ne m'en donnera que pour mon argent ; je suis trop faible pour qu'on me mette aux travaux de force... S'il n'y a pas de fabrique de trompettes et de sabres de bois, comme à Melun, on me mettra au travail doux, on m'emploiera à l'infirmerie ; je ne suis pas récalcitrant, je suis bon enfant, je conterai des histoires comme j'en conte ici, je me ferai *adorer de mes chefs, estimer de mes camarades*, et je t'enverrai des noix de coco gravées et des boîtes de paille pour mes neveux et pour mes nièces ; enfin le vin est tiré, il faut le boire.

— Si tu m'avais seulement écrit que tu venais à

Paris, j'aurais tâché de te cacher et de t'héberger en attendant que tu aies trouvé de l'ouvrage.

— Pardieu ! je comptais bien aller chez toi, mais j'aimais mieux y arriver les mains pleines ; car, d'ailleurs, à ta mise je vois que tu ne roules pas non plus carrosse. Ah çà! et tes enfants? et ton mari?

— Ne me parle pas de lui.

— Toujours bambocheur ; c'est dommage ! Bon ouvrier tout de même.

—Il me fait bien du mal... va... j'avais assez de mes autres peines sans avoir encore celle que tu me fais...

— Comment ? ton mari...

— Depuis trois ans il m'a quittée, après avoir vendu tout notre ménage, me laissant avec mes enfants sans rien, avec ma paillasse pour tout mobilier.

— Tu ne m'avais pas dit cela !

— A quoi bon ?... ça t'aurait chagriné.

— Pauvre Jeanne ! Et comment as-tu fait, toute seule avec trois enfants ?

— Dame ! j'ai eu beaucoup de mal ; je travaillais à ma tâche comme frangeuse , tant que je pouvais ; les voisines m'aidaient un peu , gardaient mes enfants pendant que j'étais sortie ; et puis moi, qui n'ai pas toujours la chance , j'ai eu du bonheur une fois dans ma vie, mais ça ne m'a pas profité, à cause de mon mari...

— Pourquoi donc cela ?

— Mon passementier avait parlé de ma peine à une de ses pratiques, lui apprenant comment mon mari m'avait laissée sans rien, après avoir vendu notre ménage, et que malgré ça je travaillais de toutes mes forces pour élever mes enfants ; un jour, en rentrant, qu'est-ce que je trouve? mon ménage remonté à neuf, un bon lit, des meubles, du linge ; c'était une charité de la pratique de mon passementier.

—Brave pratique !... Pauvre sœur !... Pourquoi diable aussi ne m'as-tu pas écrit pour m'apprendre ta gêne? Au lieu de dépenser ma masse, je t'aurais envoyé de l'argent !

— Moi, libre, te demander à toi, prisonnier...

— Justement ; j'étais nourri, chauffé, logé aux frais du gouvernement ; ce que je gagnais était tout bénéfice : sachant le beau-frère bon ouvrier et toi bonne ouvrière ménagère, j'étais tranquille, et j'ai fricassé ma masse, les yeux fermés et la bouche ouverte.

— Mon mari était bon ouvrier, c'est vrai, mais il s'est dérangé ; enfin, grâce à ce secours inattendu, j'ai repris bon courage, ma fille aînée commençait à gagner quelque chose ; nous étions heureux, sans le chagrin de te savoir à Melun. L'ouvrage allait, mes enfants étaient proprement habillés, ils ne manquaient à peu près de rien, ça me donnait un cœur... un cœur !... enfin j'étais même parvenue à

mettre trente-cinq francs de côté, lorsque tout à coup mon mari revient. Je ne l'avais pas vu depuis un an ; me trouvant bien emménagée, bien nippée, il n'en fait ni une ni deux, il me prend mon argent, s'installe chez nous sans travailler, se grise tous les jours, et me bat quand je me plains.

— Le gueux !

— Ce n'est pas tout, il avait logé dans un cabinet de notre logement une mauvaise femme avec laquelle il vivait ; il fallait encore souffrir cela pour la seconde fois. Il recommença à vendre petit à petit les meubles que j'avais. Prévoyant ce qui allait m'arriver, je vais chez un avocat qui demeurait dans la maison lui demander ce qu'il faut faire pour empêcher mon mari de me mettre encore sur la paille, moi et mes enfants.

— C'était bien simple, il fallait fourrer ton mari à la porte.

— Oui, mais je n'en avais pas le droit. L'avocat me dit que mon mari pouvait disposer de tout comme chef de la communauté, et s'installer à la maison sans rien faire ; que c'était un malheur, mais qu'il fallait m'y soumettre ; que la circonstance de sa maîtresse, qui vivait sous notre toit, me donnait le droit de demander la séparation de corps et de biens, comme on appelle cela... D'autant plus que j'avais des témoins que mon mari m'avait battue, que je pouvais plaider contre lui, mais que cela me coûte-

rait au moins quatre ou cinq cents francs pour obtenir ma séparation. Tu juges ? c'est presque tout ce que je peux gagner en une année ! Où trouver une pareille somme à emprunter ?... Et puis ce n'est pas le tout d'emprunter... il faut rendre... Et cinq cents francs... tout d'un coup... c'est une fortune.

— Il y a pourtant un moyen bien simple d'amasser cinq cents francs, dit Pique-Vinaigre avec amertume, c'est de mettre son estomac *au croc* pendant un an... de vivre de l'air du temps et de travailler tout de même... C'est étonnant que l'avocat ne t'ait pas donné ce conseil-là...

— Tu plaisantes toujours...

— Oh ! cette fois, non !... s'écria Pique-Vinaigre avec indignation ; car enfin c'est une infamie ça... que la loi soit trop chère pour les pauvres gens. Car te voilà, toi, brave et digne mère de famille, travaillant de toutes tes forces pour élever honnêtement tes enfants... Ton mari est un mauvais sujet fieffé, il te bat, te gruge, te pille, dépense au cabaret l'argent que tu gagnes : tu t'adresses à la justice... pour qu'elle te protége et que tu puisses mettre à l'abri des griffes de ce fainéant ton pain et celui de tes enfants... Les gens de loi te disent : Oui, vous avez raison, votre mari est un mauvais drôle, on vous fera justice... mais cette justice-là vous coûtera cinq cents francs. Cinq cents francs !... ce qu'il te faut pour vivre, toi et ta famille, presque pendant un

an !... Tiens, vois-tu, Jeanne, tout ça prouve, comme dit le proverbe, qu'il n'y a que deux espèces de gens : ceux qui sont pendus et ceux qui méritent de l'être. »

Rigolette, seule et pensive, n'ayant aucun interlocuteur à écouter, n'avait pas perdu un mot des confidences de cette pauvre femme, au malheur de laquelle elle sympathisait vivement. Elle se promit de raconter cette infortune à Rodolphe dès qu'elle le reverrait, ne doutant pas qu'il ne la secourût.

VI

COMPARAISON.

Rigolette, vivement intéressée au triste sort de la sœur de *Pique-Vinaigre*, ne la quittait pas des yeux, et allait tâcher de se rapprocher un peu d'elle, lorsque malheureusement un nouveau visiteur, entrant dans le parloir, demanda un détenu, qu'on alla chercher, et s'assit sur le banc, entre Jeanne et la grisette.

Celle-ci, à la vue de cet homme, ne put retenir un geste de surprise, presque de crainte...

Elle reconnaissait en lui l'un des deux recors qui étaient venus arrêter Morel, mettant ainsi à exécution la contrainte par corps obtenue contre le lapidaire par Jacques Ferrand.

Cette circonstance, rappelant à Rigolette l'opiniâtre persécuteur de Germain, redoubla sa tristesse, dont elle avait été un peu distraite par les touchantes et pénibles confidences de la sœur de Pique-Vinaigre.

S'éloignant autant qu'elle le put de son nouveau voisin, la grisette s'appuya au mur et retomba dans ses affligeantes pensées.

« Tiens, Jeanne, reprit Pique-Vinaigre, dont la figure joviale et railleuse s'était subitement assombrie, je ne suis ni fort ni brave ; mais si je m'étais trouvé là, pendant que ton mari te faisait ainsi la misère, ça ne se serait pas passé gentiment entre lui et moi... Mais aussi tu étais par trop bonne enfant, toi...

— Que voulais-tu que je fisse?... J'ai bien été forcée de souffrir ce que je ne pouvais pas empêcher ! Tant qu'il y a eu chez nous quelque chose à vendre, mon mari l'a vendu pour aller au cabaret avec sa maîtresse, tout, jusqu'à la robe du dimanche de ma petite fille.

— Mais l'argent de tes journées, pourquoi le lui donnais-tu?... pourquoi ne le cachais-tu pas ?

— Je le cachais, mais il me battait tant... que j'étais bien obligée de le lui donner... C'était moins à cause des coups que je lui cédais... que parce que je me disais : A la fin il n'a qu'à me blesser assez grièvement... pour que je sois hors d'état de tra-

vailler de longtemps. Qu'il me casse un bras, je suppose, alors qu'est-ce que je deviendrai ?... qui soignera, qui nourrira mes enfants ?... Si je suis forcée d'aller à l'hospice, il faudra donc qu'ils meurent de faim pendant ce temps-là... Aussi tu conçois, mon frère : j'aimais encore mieux donner mon argent à mon mari, afin de n'être pas battue, blessée... et de rester *bonne à travailler*...

— Pauvre femme, va !... on parle de martyrs, c'est toi qui l'as été martyre !...

— Et pourtant je n'ai jamais fait de mal à personne, je ne demandais qu'à travailler, qu'à soigner mon mari et mes enfants ; mais que veux-tu ? il y a des heureux et des malheureux, comme il y a des bons et des méchants.

— Oui, et c'est étonnant comme les bons sont heureux !... Mais enfin en es-tu tout à fait débarrassée de ton gueux de mari ?

— Je l'espère, car il ne m'a quittée qu'après avoir vendu jusqu'à mon bois de lit et le berceau de mes deux petits enfants... Mais quand je pense qu'il voulait bien pis encore...

— Quoi donc ?

— Quand je dis lui, c'était plutôt cette vilaine femme qui le poussait ; c'est pour ça que je t'en parle. Enfin un jour il m'a dit : « Quand dans un ménage il y a une jolie fille de quinze ans comme la nôtre, on est des bêtes de ne pas profiter de sa beauté. »

— Ah bon ! je comprends... après avoir vendu les nippes, il veut vendre les corps !...

— Quand il a dit cela, vois-tu, Fortuné, mon sang n'a fait qu'un tour, et, il faut être juste, je l'ai fait rougir de honte par mes reproches ; et comme sa mauvaise femme voulait se mêler de notre querelle en soutenant que mon mari pouvait faire de sa fille ce qu'il voulait, je l'ai traitée si mal, cette malheureuse, que mon mari m'a battue, et c'est depuis cette scène-là que je ne les ai plus revus.

— Tiens, vois-tu, Jeanne, il y a des gens condamnés à dix ans de prison qui n'en ont pas tant fait que ton mari... au moins ils ne dépouillaient que des étrangers... C'est un fier gueux !...

— Dans le fond, il n'est pourtant pas méchant, vois-tu ; c'est de mauvaises connaissances de cabaret qui l'ont dérangé...

— Oui, il ne ferait pas de mal à un enfant : mais à une grande personne, c'est différent...

— Enfin, que veux-tu ! il faut bien prendre la vie comme le bon Dieu vous l'envoie... Au moins, mon mari parti, je n'avais plus à craindre d'être estropiée par un mauvais coup : j'ai repris courage... Faute d'avoir de quoi racheter un matelas, car avant tout il faut vivre et payer son terme, et à nous deux ma fille aînée, ma pauvre Catherine, à peine nous gagnions quarante sous par jour, mes deux autres enfants étant trop petits pour rien gagner encore...

faute d'un matelas, nous couchions sur une paillasse faite avec de la paille que nous ramassions à la porte d'un emballeur de notre rue.

— Et j'ai mangé ma masse !... et j'ai mangé ma masse !...

— Que veux-tu... tu ne pouvais pas savoir ma peine, puisque je ne t'en parlais pas ; enfin nous avons redoublé de travail, nous deux Catherine... Pauvre enfant, si tu savais comme c'est honnête, et laborieux, et bon ! toujours les yeux sur les miens pour savoir ce que je désire qu'elle fasse ; jamais une plainte, et pourtant... elle en a déjà vu de cette misère... quoiqu'elle n'ait que quinze ans !... Ah ! ça console de bien des choses, vois-tu, Fortuné, d'avoir une enfant pareille, dit Jeanne en essuyant ses yeux.

— C'est tout ton portrait... à ce que je vois ; il faut bien que tu aies cette consolation-là, au moins...

— Je t'assure, va, que c'est plus pour elle que je me chagrine que pour moi ; car il n'y a pas à dire, vois-tu, depuis deux mois elle ne s'est pas arrêtée de travailler un moment ; une fois par semaine elle sort pour aller savonner aux bateaux du Pont-au-Change, à trois sous l'heure, le peu de linge que mon mari nous a laissé : tout le reste du temps, à l'attache comme un pauvre chien... Vrai, le malheur lui est venu trop tôt ; je sais bien qu'il faut toujours qu'il vienne, mais au moins il y en a qui ont une ou

deux années de tranquillité... Ce qui me fait aussi beaucoup de chagrin dans tout ça, vois-tu, Fortuné, c'est de ne pouvoir t'aider en presque rien... Pourtant, je tâcherai...

— Ah çà ! est-ce que tu crois que j'accepterais ? Au contraire, je demandais un sou par paire d'oreilles pour leur raconter mes fariboles, j'en demanderai deux, ou ils se passeront des contes de Pique-Vinaigre... et ça t'aidera un peu dans ton ménage... Mais, j'y pense, pourquoi ne pas te mettre en garni ? Comme ça ton mari ne pourrait rien vendre.

— En garni ? Mais pense-s-y donc, nous sommes quatre, on nous demanderait au moins vingt sous par jour : qu'est-ce qu'il nous resterait pour vivre ? Tandis que notre chambre ne nous coûte que cinquante francs par an.

— Allons, c'est juste, ma fille, dit Pique-Vinaigre avec une ironie amère, travaille, éreinte-toi pour refaire un peu ton ménage ; dès que tu auras encore gagné quelque chose, ton mari te le pillera de nouveau... et un beau jour il vendra ta fille comme il a vendu tes nippes.

— Oh ! pour ça, par exemple, il me tuerait plutôt... Ma pauvre Catherine !...

— Il ne te tuera pas, et il vendra ta pauvre Catherine... Il est ton mari, n'est-ce pas ? Il *est le chef de la communauté,* comme t'a dit l'avocat, tant que vous ne serez pas séparés par la loi ; et comme tu n'as pas

cinq cents francs à donner pour ça, il faut te résigner, ton mari a le droit d'emmener sa fille de chez toi, et où il veut... Une fois que lui et sa maîtresse s'acharneront à perdre cette pauvre enfant, est-ce qu'il ne faudra pas qu'elle y passe?...

— Mon Dieu!... mon Dieu!... Mais si cette infamie était possible... il n'y aurait donc pas de justice?...

— La justice! dit Pique-Vinaigre avec un éclat de rire sardonique, c'est comme la viande... c'est trop cher pour que les pauvres en mangent... Seulement, entendons-nous, s'il s'agit de les envoyer à Melun, de les mettre au carcan ou de les jeter aux galères, c'est une autre affaire... on leur donne cette justice-là *gratis*... Si on leur coupe le cou... c'est encore *gratis*... toujours *gratis*... Prrrrrenez vos billets, ajouta Pique-Vinaigre avec son accent de bateleur; ce n'est pas dix sous, deux sous, un sou, un centime que ça vous coûtera... Non, messieurs; ça vous coûtera la bagatelle de... rien du tout... c'est à la portée de tout le monde, *on ne fournit que sa tête*... la coupure et la frisure est aux frais du gouvernement... Voilà la justice *gratis*... Mais la justice qui empêcherait une honnête mère de famille d'être battue et dépouillée par un gueux de mari qui veut et peut faire argent de sa fille... cette justice-là coûte *cinq cents francs*.. et il faudra t'en passer, ma pauvre Jeanne...

— Tiens... Fortuné dit la malheureuse mère en fondant en larmes, tu me mets la mort dans l'âme...

— C'est qu'aussi je l'ai... la mort dans l'âme, en pensant à ton sort... à celui de ta famille... et en reconnaissant que je n'y peux rien... J'ai l'air de toujours rire... Mais ne t'y trompe pas, j'ai deux sortes de gaietés, vois-tu, Jeanne, ma gaieté gaie et ma gaieté triste... Je n'ai ni la force ni le courage d'être méchant, colère ou haineux comme les autres, ça s'en va toujours chez moi en paroles plus ou moins farces. Ma poltronnerie et ma faiblesse de corps m'ont empêché de devenir pis que je suis... Il a fallu l'occasion de cette bicoque isolée, où il n'y avait pas un chat... et surtout pas un chien, pour me pousser à voler... Il a fallu encore que par hasard il ait fait un clair de lune superbe ; car la nuit, et seul, j'ai une peur de tous les diables !...

— C'est ce qui me fait toujours te dire, mon pauvre Fortuné, que tu es meilleur que tu ne crois... Aussi j'espère que les juges auront pitié de toi.

— Pitié de moi? un libéré récidiviste ? compte là-dessus ! Après ça, je ne leur en veux pas : être ici, là ou ailleurs, ça m'est égal ; et puis tu as raison, je ne suis pas méchant... et ceux qui le sont, je les hais à ma manière, en me moquant d'eux ; faut croire qu'à force de conter des histoires où, pour plaire à mes auditeurs, je fais toujours en sorte que ceux qui tourmentent les autres par pure cruauté reçoivent

à la fin des râclées indignes... je me serai habitué à sentir comme je raconte.

— Ils aiment des histoires pareilles, ces gens avec qui tu es... mon pauvre frère ? Je n'aurais pas cru cela.

— Minute !... Si je leur contais des récits où un gaillard qui vole ou qui tue pour voler est roué à la fin, ils ne me laisseraient pas finir ; mais s'il s'agit ou d'une femme ou d'un enfant, ou, par exemple, d'un pauvre diable comme moi qu'on jetterait par terre en soufflant dessus, et qu'il soit poursuivi à outrance par une *barbe noire* qui le persécute seulement pour le plaisir de le persécuter, POUR L'HONNEUR, comme on dit, oh ! alors ils trépignent de joie quand à la fin du conte la *barbe noire* reçoit sa paye... Tiens, j'ai surtout une histoire intitulée : GRINGALET ET COUPE-EN-DEUX, qui faisait les délices de la centrale de Melun, et que je n'ai pas encore racontée ici. Je l'ai promise pour ce soir ; mais faudra qu'ils mettent crânement à ma tirelire, et tu en profiteras... Sans compter que je l'écrirai pour tes enfants... GRINGALET ET COUPE-EN-DEUX, ça les amusera ; des religieuses liraient cette histoire-là, ainsi sois tranquille.

— Enfin, mon pauvre Fortuné, ce qui me console un peu, c'est de voir que tu n'es pas si malheureux que d'autres, grâce à ton caractère.

— Bien sûr que si j'étais comme un détenu qui

est de notre chambrée, je serais malfaisant à moi-même. Pauvre garçon... j'ai bien peur qu'avant la fin de la journée il ne saigne d'un côté ou d'un autre... ça chauffe à rouge pour lui... il y a un mauvais complot monté pour ce soir... à son intention...

— Ah! mon Dieu! on veut lui faire du mal?... Ne te mêle pas de ça, au moins, Fortuné!...

— Pas si bête!... j'attraperais des éclaboussures; c'est en allant et en venant que j'ai entendu jaboter l'un et l'autre... on parlait de bâillon, pour l'empêcher de crier... et puis... afin d'empêcher qu'on ne voie son exécution... ils veulent faire cercle autour de lui... en ayant l'air d'écouter l'un d'eux... qui sera censé lire tout haut un journal ou autre chose...

— Mais... pourquoi veut-on le maltraiter ainsi?...

— Comme il est toujours seul, qu'il ne parle à personne, et qu'il a l'air dégoûté des autres, ils s'imaginent que c'est un mouchard, ce qui est très-bête : car, au contraire, il se faufilerait avec tout le monde s'il voulait moucharder. Mais la fin de la chose est qu'il a l'air d'un *monsieur,* et que ça les offusque. C'est le *capitaine* du dortoir, nommé *le Squelette ambulant,* qui est à la tête du complot. Il est comme un vrai désossé après ce pauvre Germain, leur bête noire s'appelle ainsi. Ma foi, qu'ils s'arrangent, cela les regarde, je n'y peux rien. Mais,

tu vois, Jeanne, voilà à quoi ça sert d'être triste en prison... tout de suite on vous suspecte ; aussi, je ne l'ai jamais été, moi, suspecté. Ah çà ! ma fille, assez causé, va-t'en voir chez toi si j'y suis, tu prends sur ton temps pour venir ici... moi, je n'ai qu'à bavarder... toi, c'est différent... ainsi bonsoir. Reviens de temps en temps ; tu sais que j'en serai content.

— Mon frère, encore quelques moments, je t'en prie...

— Non, non, tes enfants t'attendent... Ah çà ! tu ne leur dis pas, j'espère, que leur *nononcle* est pensionnaire ici ?

— Ils te croient aux îles, comme autrefois notre mère... De cette manière, je peux leur parler de toi...

— A la bonne heure... Ah çà ! va-t'en vite, vite.

— Oui, mais écoute, mon pauvre frère : je n'ai pas grand'chose, pourtant je ne te laisserai pas ainsi. Tu dois avoir si froid, pas de bas... et ce mauvais gilet !... Nous t'arrangerons quelques hardes avec Catherine. Dame ! Fortuné... tu penses, ce n'est pas l'envie de bien faire pour toi qui nous manque.

— De quoi ? de quoi ? des hardes ? mais j'en ai plein mes malles... Dès qu'elles vont arriver, j'aurai de quoi m'habiller comme un prince. Allons, ris

donc un peu ! Non ? Eh bien, sérieusement, ma fille, ça n'est pas de refus... en attendant que *Gringalet et Coupe-en-Deux* aient rempli ma tirelire. Alors je te rendrai ça... Adieu, ma bonne Jeanne ; la première fois que tu viendras, que je perde mon nom de Pique-Vinaigre si je ne te fais pas rire. Allons, va-t'en... je t'ai déjà trop retenue.

— Mais, mon frère, écoute donc !...

— Mon brave... eh ! mon brave, cria Pique-Vinaigre au gardien qui était assis à l'autre bout du couloir, j'ai fini ma conversation, je voudrais rentrer... assez causé...

— Ah ! Fortuné, ce n'est pas bien de me renvoyer ainsi, dit Jeanne.

— C'est au contraire très-bien. Allons, adieu, bon courage, et demain matin dis aux enfants que tu as rêvé de leur oncle qui est aux îles et qu'il t'a prié de les embrasser... Adieu.

— Adieu, Fortuné, » dit la pauvre femme tout en larmes et en voyant rentrer son frère dans l'intérieur de la prison.

Rigolette, depuis que le recors s'était assis à côté d'elle, n'avait pu entendre la conversation de Pique-Vinaigre et de Jeanne, mais elle n'avait pas quitté celle-ci des yeux, pensant au moyen de savoir l'adresse de cette pauvre femme, afin de pouvoir, selon sa première idée, la recommander à Rodolphe.

Lorsque Jeanne se leva du banc pour quitter le

parloir, la grisette s'approcha d'elle en lui disant timidement :

« Madame, tout à l'heure, sans chercher à vous écouter, j'ai entendu que vous étiez frangeuse-passementière?

— Oui, mademoiselle, répondit Jeanne un peu surprise, mais prévenue en faveur de Rigolette par son air gracieux et sa charmante figure.

— Je suis couturière en robes, reprit la grisette ; maintenant que les franges et les passementeries sont à la mode, j'ai quelquefois des pratiques qui me demandent des garnitures à leur goût ; j'ai pensé qu'il serait peut-être moins cher de m'adresser à vous, qui travaillez en chambre, que de m'adresser à un marchand, et que d'un autre côté je pourrais vous donner plus que ne vous donne votre fabricant.

— C'est vrai, mademoiselle, en prenant de la soie à mon compte, cela me ferait un petit bénéfice... Vous êtes bien bonne de penser à moi... je n'en reviens pas...

— Tenez, madame, je vous parlerai franchement : j'attends la personne que je viens voir ; n'ayant à causer avec personne, tout à l'heure, avant que ce monsieur se soit mis entre nous deux, sans le vouloir, je vous assure, je vous ai entendue parler à votre frère de vos chagrins, de vos enfants ; je me suis dit : Entre pauvres gens on doit s'aider. L'idée

m'est venue que je pourrais vous être bonne à quelque chose, puisque vous étiez frangeuse. Si, en effet, ce que je vous propose vous convient, voici mon adresse, donnez-moi la vôtre, de façon que lorsque j'aurai une petite commande à vous faire, je saurai où vous trouver. »

Et Rigolette donna une de ses adresses à la sœur de Pique-Vinaigre.

Celle-ci, vivement touchée des procédés de la grisette, dit avec effusion :

« Votre figure ne m'avait pas trompée, mademoiselle, et puis, ne prenez pas cela pour de l'orgueil, mais vous avez un faux air de ma fille ainée, ce qui fait qu'en entrant je vous avais regardée par deux fois. Je vous remercie bien ; si vous m'employez, vous serez contente de mon ouvrage, ce sera fait en conscience... Je me nomme Jeanne Duport... je demeure rue de la Barillerie, nº 1.

— Nº 1... Ça n'est pas difficile à retenir. Merci, madame.

— C'est à moi de vous remercier, ma chère demoiselle, c'est si bon à vous... d'avoir tout de suite pensé à m'être utile ! Encore une fois, je n'en reviens pas.

— Mais c'est tout simple, madame Duport, dit Rigolette avec un charmant sourire. Puisque j'ai un faux air de votre fille Catherine, ce que vous appelez ma bonne idée ne doit pas vous étonner.

— Êtes-vous gentille... chère demoiselle ! Tenez, grâce à vous, je m'en irai un peu moins triste que je ne croyais, et puis peut-être que nous nous retrouverons ici quelquefois, car vous venez comme moi voir un prisonnier ?

— Oui, madame..., répondit Rigolette en soupirant.

— Alors, à revoir... du moins, je l'espère, mademoiselle... Rigolette, dit Jeanne Duport après avoir jeté les yeux sur l'adresse de la grisette.

— A revoir, madame Duport... Au moins, pensa Rigolette en allant se rasseoir sur son banc, je sais maintenant l'adresse de cette pauvre femme, et bien sûr M. Rodolphe s'intéressera à elle quand il saura combien elle est malheureuse, car il m'a toujours dit : Si vous connaissez quelqu'un de bien à plaindre, adressez-vous à moi... »

Et Rigolette, se remettant à sa place, attendit avec impatience la fin de l'entretien de son voisin, afin de pouvoir faire demander Germain.

. . . . . .

. . . . . .

Maintenant, quelques mots sur la scène précédente.

Malheureusement, il faut l'avouer, l'indignation du misérable frère de Jeanne Duport avait été légitime...

Oui... en disant que la loi était *trop chère* pour les pauvres, il disait vrai.

Plaider devant les tribunaux civils entraîne des frais énormes et inaccessibles aux artisans, qui vivent à grand'peine d'un salaire insuffisant.

Qu'une mère ou qu'un père de famille appartenant à cette classe toujours sacrifiée, veuille en effet obtenir une séparation de corps ; qu'ils aient, pour l'obtenir, tous les droits possibles...

L'obtiendront-ils ?

Non.

Car il n'y a pas un ouvrier en état de dépenser de quatre à cinq cents francs pour les onéreuses formalités d'un tel jugement.

Pourtant le pauvre n'a d'autre vie que la vie domestique ; la bonne ou mauvaise conduite d'un chef de famille d'artisans n'est pas seulement une question de moralité, c'est une question de PAIN...

Le sort d'une femme du peuple, tel que nous venons d'essayer de le peindre, mérite-t-il donc moins d'intérêt, moins de protection que celui d'une femme riche qui souffre des désordres ou des infidélités de son mari ?

Rien de plus digne de pitié, sans doute, que les douleurs de l'âme.

Mais lorsqu'à ces douleurs se joint, pour une malheureuse mère, la misère de ses enfants, n'est-il pas monstrueux que la pauvreté de cette femme la mette hors la loi et la livre sans défense, elle et sa

famille, aux odieux traitements d'un mari fainéant et corrompu?

Et cette monstruosité existe.

Et un repris de justice peut, dans cette circonstance comme dans d'autres, nier avec droit et logique l'impartialité des institutions au nom desquelles il est condamné.

Est-il besoin de dire ce qu'il y a de dangereux, pour la société, à justifier de pareilles attaques?

Quelle sera l'influence, l'autorité morale de ces lois, dont l'application est absolument subordonnée à une question d'argent.

La justice civile, comme la justice criminelle, ne devrait-elle pas être accessible à tous?

Lorsque des gens sont trop pauvres pour pouvoir invoquer le bénéfice d'une loi éminemment préservatrice et tutélaire, la société ne devrait-elle pas, à ses frais, en assurer l'application, par respect pour l'honneur et pour le repos des familles?

Mais laissons cette femme qui restera toute sa vie la victime d'un mari brutal et perverti, parce qu'elle est trop pauvre pour faire prononcer sa séparation de corps par la loi!

Parlons du frère de Jeanne Duport.

Ce reclusionnaire libéré sort d'un antre de corruption pour rentrer dans le monde; il a subi sa peine, payé sa dette par l'expiation.

Quelles précautions la société a-t-elle prises pour l'empêcher de retomber dans le crime?

Aucune...

Lui a-t-on, avec une charitable prévoyance, rendu possible le retour au bien, afin de pouvoir sévir, ainsi que l'on sévit, d'une manière terrible, s'il se montre incorrigible ?

Non...

La perversion contagieuse de vos geôles est tellement connue, est si justement redoutée, que celui qui en sort est partout un sujet de mépris, d'aversion et d'épouvante : serait-il vingt fois homme de bien, il ne trouvera presque nulle part de l'occupation.

De plus, votre surveillance flétrissante l'exile dans de petites localités où ses antécédents doivent être immédiatement connus, et où il n'aura aucun moyen d'exercer les industries exceptionnelles souvent imposées aux détenus par les fermiers de travail des maisons centrales.

Si le libéré a le courage de résister aux tentations mauvaises, il se livrera donc à l'un de ces métiers homicides dont nous avons parlé, à la préparation de certains produits chimiques dont l'influence mortelle décime ceux qui exercent ces funestes professions (1), ou bien encore, s'il en a la force, il

(1) On vient de trouver, assure-t-on, le moyen de préserver les malheureux ouvriers voués à ces effroyables industries. — *Voir le*

ira extraire du grès dans la forêt de Fontainebleau, métier auquel on résiste, terme moyen... six ans !!!

La condition d'un libéré est donc beaucoup plus fâcheuse, plus pénible, plus difficile qu'elle ne l'était avant sa première faute : il marche entouré d'entraves, d'écueils ; il lui faut braver la répulsion, les dédains, souvent même la plus profonde misère...

Et s'il succombe à toutes ces chances effrayantes de criminalité, et s'il commet un second crime, vous vous montrez mille fois plus sévère envers lui que pour sa première faute...

Cela est injuste... car c'est presque toujours la nécessité que vous lui faites qui le conduit à un second crime.

Oui, car il est démontré qu'au lieu de corriger, votre système pénitentiaire déprave.

Au lieu d'améliorer... il empire...

Au lieu de guérir de légères affections morales, il les rend incurables.

Votre aggravation de peine, impitoyablement appliquée à la récidive, est donc inique, barbare, puisque cette récidive est, pour ainsi dire, une conséquence forcée de vos institutions pénales.

Mémoire descriptif d'un nouveau procédé de FABRICATION DU BLANC DE CÉRUSE, *présenté à l'Académie des Sciences, par M. J. N. Gannal.*

Le terrible châtiment qui frappe les récidivistes serait juste et logique, si vos prisons moralisaient, épuraient les détenus, et si à l'expiration de leur peine une bonne conduite leur était sinon facile, du moins généralement possible...

Si l'on s'étonne de ces contradictions de la loi, que sera-ce donc, lorsque l'on comparera certains délits à certains crimes,

Soit à cause de leurs suites inévitables, soit à cause des disproportions exorbitantes qui existent entre les punitions dont ils sont atteints?

L'entretien du prisonnier que venait visiter le recors nous offrira un de ces affligeants contrastes.

VII

MAÎTRE BOULARD.

Le détenu qui entra dans le parloir au moment où *Pique-Vinaigre* en sortait, était un homme de trente ans environ, aux cheveux d'un blond ardent, à la figure joviale, pleine et rubiconde ; sa taille moyenne rendait plus remarquable encore son énorme embonpoint. Ce prisonnier, si vermeil et si obèse, s'enveloppait dans une longue et chaude redingote de molleton gris, pareille à son pantalon à pied ; une sorte de casquette-chaperon en velours rouge, dite à la *Périnet Leclerc*, complétait le costume de ce personnage qui portait d'excellentes pantoufles fourrées. Quoique la mode des breloques fût passée

depuis longtemps, la chaîne d'or de sa montre soutenait bon nombre de cachets montés en pierres fines ; enfin plusieurs bagues, enrichies d'assez belles pierreries, brillaient aux grosses mains rouges de ce détenu nommé maître Boulard, huissier prévenu d'*abus de confiance*.

Son interlocuteur était, nous l'avons dit, Pierre Bourdin, l'un des gardes du commerce chargés d'opérer l'arrestation de Morel le lapidaire. Ce recors était ordinairement employé par maître Boulard, huissier de M. Petit-Jean, prête-nom de Jacques Ferrand.

Bourdin, plus petit et aussi replet que l'huissier, se modelait selon ses moyens sur son patron, dont il admirait la magnificence. Affectionnant comme lui les bijoux, il portait ce jour-là une superbe épingle de topaze, et un long jaseron d'or serpentait, paraissait et disparaissait entre les boutonnières de son gilet.

« Bonjour, fidèle Bourdin ; j'étais bien sûr que vous ne manqueriez pas à l'appel, dit joyeusement maître Boulard d'une petite voix grêle qui contrastait singulièrement avec son gros corps et sa large figure fleurie.

— Manquer à l'appel ! répondit le recors ; j'en étais incapable, *mon général*. »

C'est ainsi que Bourdin, par une plaisanterie à la fois familière et respectueuse, appelait l'huissier sous les ordres duquel il instrumentait, cette locution

militaire étant d'ailleurs assez souvent usitée parmi certaines classes d'employés et de praticiens civils.

« Je vois avec plaisir que l'amitié reste fidèle à l'infortune, dit maître Boulard avec une gaieté cordiale ; pourtant je commençais à m'inquiéter, voilà trois jours que je vous avais écrit, et pas de Bourdin.

— Figurez-vous, mon général, que c'est toute une histoire. Vous vous rappelez bien ce beau vicomte de la rue de Chaillot ?

— Saint-Rémy ?

— Justement ! Vous savez comme il se moquait de nos prises de corps ?

— Il en était indécent...

— A qui le dites-vous ? nous deux Malicorne nous en étions comme abrutis, si c'est possible.

— C'est impossible, brave Bourdin.

— Heureusement, mon général, mais voici le fait : ce beau vicomte a monté en titres.

— Il est devenu comte ?

— Non ! d'escroc il est devenu voleur.

— Ah ! bah !

— On est à ses trousses pour des diamants qu'il a effarouchés. Et, par parenthèse, ils appartenaient au joaillier qui employait cette vermine de Morel, le lapidaire, que nous allions pincer rue du Temple, lorsqu'un grand mince, à moustaches noires, a payé pour ce meurt-de-faim, et a manqué de nous jeter du haut en bas des escaliers, nous deux Malicorne.

— Ah! oui, oui, je me souviens... vous m'avez raconté cela, mon pauvre Bourdin... c'était fort drôle. Le meilleur de la farce a été que la portière de la maison vous a vidé sur le dos une écuellée de soupe bouillante...

— Y compris l'écuelle, général, qui a éclaté comme une bombe à nos pieds... Vieille sorcière!...

— Ça comptera sur vos états de services et blessures... Mais ce beau vicomte?

— Je vous disais donc que Saint-Rémy était poursuivi pour vol... après avoir fait croire à son bon enfant de père qu'il avait voulu se brûler la cervelle. Un agent de police de mes amis, sachant que j'avais longuement traqué ce vicomte, m'a demandé si je ne pourrais pas le renseigner, le mettre sur la trace de ce mirliflor... Justement j'avais su trop tard, lors de la dernière contrainte par corps à laquelle il avait échappé, qu'il s'était *terré* dans une ferme à Arnouville, à cinq lieues de Paris... Mais quand nous y étions arrivés... il n'était plus temps... l'oiseau avait déniché!...

— D'ailleurs il a, le surlendemain, payé cette lettre de change... grâce à certaine grande dame, dit-on.

— Oui, général... mais, c'est égal, je connaissais le nid, il s'était déjà une fois caché là... il pouvait bien s'y être caché une seconde... c'est ce que j'ai dit à mon ami l'agent de police... Ce-

lui-ci m'a proposé de lui donner un coup de main... en amateur... et de le conduire à la ferme. Je n'avais pas d'occupation... ça me faisait une partie de campagne... j'ai accepté.

— Eh bien ! le vicomte ?

— Introuvable !.. Après avoir d'abord rôdé autour de la ferme, et nous y être ensuite introduits, nous sommes revenus, Jean comme devant... c'est ce qui fait que je n'ai pas pu me rendre plus tôt à vos ordres, mon général.

— J'étais bien sûr qu'il y avait impossibilité de votre part, mon brave.

— Mais, sans indiscrétion, comment diable vous trouvez-vous ici ?

— Des canailles, mon cher... une nuée de canailles, qui, pour une misère d'une soixantaine de mille francs, dont ils se prétendent dépouillés, ont porté plainte contre moi en abus de confiance, et me forcent de me défaire de ma charge...

— Vraiment ! général ?... ah bien ! en voilà un malheur ! comment... nous ne travaillerons plus pour vous ?

— Je suis à la demi-solde, mon brave Bourdin... me voici sous la remise.

— Mais qui est-ce donc que ces acharnés là ?

— Figurez-vous qu'un des plus forcenés contre moi est un voleur libéré, qui m'avait donné à recouvrer le montant d'un billet de sept cents mau-

vais francs, pour lequel il fallait poursuivre... J'ai poursuivi, j'ai été payé, j'ai encaissé l'argent... et parce que, par suite d'opérations qui ne m'ont pas réussi, j'ai fricassé cette somme ainsi que beaucoup d'autres, toute cette canaille a tant piaillé, qu'on a lancé contre moi un mandat d'amener, et que vous me voyez ici, mon brave, ni plus ni moins qu'un malfaiteur...

— Si ça ne fait pas suer, mon général... vous !

— Mon Dieu, oui ; mais ce qu'il y a de plus curieux, c'est que ce libéré m'a écrit, il y a quelques jours, que cet argent était sa seule ressource pour les jours mauvais, et que ces jours mauvais étant arrivés... (je ne sais pas ce qu'il entend par là) j'étais responsable des crimes qu'il pourrait commettre pour échapper à la misère.

— C'est charmant, parole d'honneur !

— N'est-ce pas ? rien de plus commode... le drôle est capable de dire cela pour son excuse... Heureusement la loi ne connaît pas ces complicités-là.

— Après tout, vous n'êtes prévenu que d'abus de confiance, n'est-ce pas ? mon général.

— Certainement !... est-ce que vous me prendriez pour un voleur, maître Bourdin ?

— Ah ! par exemple, général !... Je voulais dire qu'il n'y avait rien de grave là-dedans ; après tout, il n'y a pas de quoi fouetter un chat.

— Est-ce que j'ai l'air désespéré, mon brave ?

— Pas du tout ; je ne vous ai jamais trouvé meilleure mine. Au fait, si vous êtes condamné, vous en aurez pour deux ou trois mois de prison et 25 francs d'amende... Je connais mon Code.

— Et ces deux ou trois mois de prison... j'obtiendrai, j'en suis sûr, de les passer bien à mon aise dans une maison de santé. J'ai un député dans ma manche.

— Oh ! alors... votre affaire est sûre.

— Tenez, Bourdin, aussi je ne peux m'empêcher de rire ; ces imbéciles qui m'ont fait mettre ici seront bien avancés, ils ne verront pas davantage un sou de l'argent qu'ils réclament. Ils me forcent de vendre ma charge, ça m'est égal, je suis censé la devoir à mon prédécesseur, comme vous dites. Vous voyez, c'est encore ces *Gogos*-là qui seront les dindons de la farce, comme dit *Robert-Macaire*.

— Mais ça me fait cet effet-là, général ; tant pis pour eux.

— Ah çà ! mon brave, venons au sujet qui m'a fait vous prier de venir me voir : il s'agit d'une mission délicate, d'une affaire de femme, dit maître Boulard avec une fatuité mystérieuse.

— Ah ! scélérat de général, je vous reconnais bien là !... de quoi s'agit-il ? comptez sur moi.

— Je m'intéresse particulièrement à une jeune artiste des Folies-Dramatiques ; je paye son terme, et, en échange, elle me paye de retour, du moins je

le crois ; car, mon brave, vous le savez, souvent les absents ont tort. Or je tiendrais d'autant plus à savoir si *j'ai tort*, qu'Alexandrine, elle s'appelle Alexandrine, m'a fait demander quelques fonds... Je n'ai jamais été chiche avec les femmes ; mais, écoutez donc, je n'aime pas à être dindonné. Ainsi, avant de faire le libéral avec cette chère amie, je voudrais savoir si elle le mérite par sa fidélité. Je sais qu'il n'y a rien de plus rococo, de plus perruque, que la fidélité ; mais c'est un faible que j'ai comme ça. Vous me rendriez donc un service d'ami, mon cher camarade, si vous pouviez pendant quelques jours surveiller mes amours et me mettre à même de savoir à quoi m'en tenir, soit en faisant jaser la portière d'Alexandrine, soit...

— Suffit, mon général, répondit Bourdin en interrompant l'huissier ; ceci n'est pas plus malin que de surveiller, épier et dépister un créancier. Reposez-vous sur moi ; je saurai si mademoiselle Alexandrine donne des coups de canif dans le contrat, ce qui ne me paraît guère probable ; car, sans vous commander, mon général, vous êtes trop bel homme et trop généreux pour qu'on ne vous adore pas.

— J'ai beau être bel homme, je suis absent, mon cher camarade, et c'est un grand tort ; enfin, je compte sur vous pour savoir la vérité.

— Vous la saurez, je vous en réponds.

— Ah ! mon cher camarade, comment vous exprimer ma reconnaissance ?

— Allons donc, mon général.

— Il est bien entendu, mon brave Bourdin, que dans cette circonstance-là vos honoraires seront ce qu'ils seraient pour une prise de corps ?

— Mon général, je ne le souffrirai pas ; tant que j'ai exercé sous vos ordres, ne m'avez-vous pas toujours laissé tondre le débiteur jusqu'au vif, doubler, tripler les frais d'arrestation, frais dont vous poursuiviez ensuite le payement avec autant d'activité que s'ils vous eussent été dus à vous-même ?

— Mais, mon cher camarade, ceci est différent... et à mon tour je ne souffrirai pas...

—Mon général, vous m'humilieriez si vous ne me permettiez pas de vous offrir ces renseignements sur mademoiselle Alexandrine comme une faible preuve de ma reconnaissance...

— A la bonne heure ; je ne lutterai pas plus longtemps avec vous de générosité. Au reste, votre dévouement me sera une douce récompense du *moelleux* que j'ai toujours mis dans nos relations d'affaires.

—C'est bien comme cela que je l'entends, mon général; mais ne pourrai-je pas vous être bon à autre chose? Vous devez être horriblement mal ici, vous qui tenez tant à vos aises? Vous êtes à la *pistole* (1), j'espère ?

(1) En chambre particulière. — Les prévenus qui peuvent faire cette dépense obtiennent cet avantage.

— Certainement, et je suis arrivé à temps, car j'ai eu la dernière chambre vacante, les autres sont comprises dans les réparations qu'on fait à la prison. Je me suis installé le mieux possible dans ma cellule; je n'y suis pas trop mal : j'ai un poêle, j'ai fait venir un bon fauteuil, je fais trois longs repas, je digère, je me promène et je dors... Sauf les inquiétudes que me donne Alexandrine, vous voyez que je ne suis pas trop à plaindre.

— Mais pour vous qui étiez si gourmand, général! les ressources de la prison sont bien maigres?

— Et le marchand de comestibles qui est dans ma rue, n'a-t-il pas été créé comme qui dirait à mon intention? Je suis en compte ouvert avec lui, et tous les deux jours il m'envoie une bourriche soignée, et à ce propos, puisque vous êtes en train de me rendre service, priez donc la marchande, cette brave petite madame Michonneau qui, par parenthèse, n'est pas piquée des vers...

— Ah! scélérat... scélératissime de général...

—Voyons, mon cher camarade, pas de mauvaises pensées, dit l'huissier avec une nuance de fatuité, je suis seulement bonne pratique et bon voisin... Donc, priez la chère madame Michonneau de mettre dans mon panier de demain un pâté de thon mariné... c'est la saison, ça me changera et ça fait boire...

— Excellente idée !...

— Et puisque madame Michonneau me renvoie un panier de vins *composé*, bourgogne, champagne et bordeaux, pareil au dernier, elle saura ce que ça veut dire... et qu'elle y ajoute deux bouteilles de son vieux cognac de 1817 et une livre de pur moka frais grillé et frais moulu.

— Je vais écrire la date de l'eau-de-vie pour ne rien oublier, dit Bourdin en tirant son carnet de sa poche.

— Puisque vous écrivez, mon cher camarade, ayez donc aussi la bonté de noter de demander chez moi mon édredon.

— Tout ceci sera exécuté à la lettre, mon général... soyez tranquille, me voilà un peu rassuré sur votre nourriture... Mais vos promenades, vous les faites pêle-mêle avec ces brigands de détenus?

— Oui, et c'est très-gai, très-animé; je descends de chez moi après déjeuner, je vais tantôt dans une cour, tantôt dans une autre, et comme vous dites, je m'encanaille... C'est *Régence*... c'est *Porcherons!* Je vous assure qu'au fond ils paraissent très-braves gens, il y en a de fort amusants. Les plus féroces sont rassemblés dans ce qu'on appelle la *Fosse aux Lions*. Ah! mon cher camarade, quelles figures patibulaires! Il y a entre autres un nommé *le Squelette;* je n'ai jamais rien vu de pareil.

— Quel drôle de nom!

— Il est si maigre, ou plutôt si décharné, que ça n'est pas un sobriquet, je vous dis qu'il est effrayant; par là-dessus il est prévôt de sa chambrée ; c'est bien le plus grand scélérat... il sort du bagne, et il a encore volé et assassiné ; mais son dernier meurtre est si horrible, qu'il sait bien qu'il sera condamné à mort sans rémission , mais il s'en moque comme de colin-tampon.

— Quel bandit!. .

— Tous les détenus l'admirent et tremblent devant lui. Je me suis mis tout de suite dans ses bonnes grâces en lui donnant des cigares ; aussi il m'a pris en amitié et il m'apprend l'argot. Je fais des progrès.

— Ah! ah! quelle bonne farce! mon général qui apprend l'argot!

— Je vous dis que je m'amuse comme un bossu; ces gaillards-là m'adorent, il y en a même qui me tutoient... Je ne suis pas fier, moi, comme un petit monsieur nommé Germain, un va-nu-pieds qui n'a pas seulement le moyen d'être à la pistole, et qui se mêle de faire le dégoûté, le grand seigneur avec eux.

— Mais il doit être enchanté de trouver un homme aussi comme il faut que vous, pour causer avec lui, s'il est si dégoûté des autres?...

— Bah! il n'a pas eu l'air seulement de remarquer qui j'étais ; mais, l'eût-il remarqué, que je me

serais bien gardé de répondre à ses avances. C'est la bête noire de la prison... ils lui joueront tôt au tard un mauvais tour, et je n'ai pardieu pas envie de partager l'aversion dont il est l'objet.

— Vous avez bien raison.

— Ça me gâterait ma récréation ; car ma promenade avec les détenus est une véritable récréation... Seulement ces brigands-là n'ont pas grande opinion de moi, *moralement*... Vous comprenez, ma prévention de simple abus de confiance... c'est une misère pour des gaillards pareils... Aussi ils me *regardent comme bien peu*, ainsi que dit Arnal.

— En effet, auprès de ces matadors de crimes... vous êtes...

— Un véritable agneau pascal, mon cher camarade... Ah çà ! puisque vous êtes si obligeant, n'oubliez pas mes commissions.

— Soyez tranquille, mon général.

1° Mademoiselle Alexandrine ;

2° Le pâté de poisson et le panier de vin ;

3° Le vieux cognac de 1817, le café en poudre et l'édredon... vous aurez tout cela... Il n'y a pas autre chose ?

— Ah !... si, j'oubliais... Vous savez bien où demeure M. Badinot ?

— L'agent d'affaires ? oui.

— Eh bien ! veuillez lui dire que je compte toujours sur son obligeance pour me trouver un avocat

comme il me le faut pour ma cause... que je ne regarderai pas à un billet de mille.

— Je verrai M. Badinot, soyez tranquille, mon général ; ce soir toutes vos commissions seront faites, et demain vous recevrez ce que vous me demandez. A bientôt, et bon courage, mon général.

— Au revoir, mon cher camarade. »

Et le détenu quitta le parloir d'un côté, le visiteur de l'autre.

. . . . . .

Maintenant comparez le crime de Pique-Vinaigre, récidiviste, au délit de maître Boulard, huissier.

Comparez le point de départ de tous deux et les raisons, les nécessités qui ont pu les pousser au mal.

Comparez enfin le châtiment qui les attend.

Sortant de prison, inspirant partout l'éloignement et la crainte, le libéré n'a pu exercer, dans la résidence qu'on lui avait assignée, le métier qu'il savait ; il espérait se livrer à une profession dangereuse pour sa vie, mais appropriée à ses forces ; cette ressource lui a manqué.

Alors il rompt son ban, revient à Paris, comptant y cacher plus facilement ses antécédents et trouver du travail.

Il arrive épuisé de fatigue, mourant de faim ; par hasard il découvre qu'une somme d'argent est déposée dans une maison voisine, il cède à une détes-

table tentation, il force un volet, ouvre un meuble, vole cent francs et se sauve.

On l'arrête, il est prisonnier... Il sera jugé, condamné.

Comme récidiviste, quinze ou vingt ans de travaux forcés et l'exposition, voilà ce qui l'attend. Il le sait.

Cette peine formidable, il la mérite.

La propriété est sacrée. Celui qui, la nuit, brise votre porte pour s'emparer de votre avoir, doit subir un châtiment terrible.

En vain le coupable objectera-t-il le manque d'ouvrage, la misère, sa position exceptionnelle, difficile, intolérable, le besoin que sa condition de libéré lui impose... Tant pis, la loi est une ; la société, pour son salut et pour son repos, veut et doit être armée d'un pouvoir sans bornes, et impitoyablement réprimer ces attaques audacieuses contre le bien d'autrui.

Oui, ce misérable, ignorant et abruti, ce récidiviste corrompu et dédaigné a mérité son sort...

Mais que méritera donc celui qui, intelligent, riche, instruit, entouré de l'estime de tous, revêtu d'un caractère officiel, volera... non pas pour manger... mais pour satisfaire à de fastueux caprices ou pour tenter les chances de l'agiotage?

Volera, non pas cent francs... mais volera cent mille francs... un million?...

Volera, non pas la nuit, au péril de sa vie, mais volera tranquillement, au grand jour, à la face de tous?

Volera... non pas un inconnu qui aura mis son argent sous la sauvegarde d'une serrure... mais volera un client qui aura mis *forcément* son argent sous la sauvegarde de la probité de l'officier public que la loi *désigne, impose à sa confiance?*

Quel châtiment terrible méritera donc celui-là qui, au lieu de voler une petite somme presque par *nécessité*... volera par *luxe* une somme considérable?...

Ne serait-ce déjà pas une injustice criante de ne lui appliquer qu'une peine égale à celle qu'on applique au récidiviste poussé à bout par la misère, au vol par le besoin?

Allons donc, dira la loi...

Comment appliquer à un homme bien élevé la même peine qu'à un vagabond? Fi donc!

Comparer un délit de bonne compagnie avec une ignoble effraction? Fi donc!...

Après tout, de quoi s'agit-il? répondra, par exemple, maître Boulard d'accord avec la loi :

« — En vertu des pouvoirs que me confère mon « office, j'ai touché pour vous une somme d'argent ; « cette somme je l'ai dissipée, détournée, il n'en « reste pas une obole ; mais n'allez pas croire que « la misère m'ait poussé à cette spoliation ! Suis-je « un mendiant, un nécessiteux? Dieu merci, non,

« j'avais et j'ai de quoi vivre largement. Oh ! ras-
« surez-vous, mes visées étaient plus hautes et plus
« fières... Muni de votre argent, je me suis auda-
« cieusement élancé dans la sphère éblouissante de
« la spéculation ; je pouvais doubler, tripler la
« somme à mon profit, si la fortune m'eût souri...
« malheureusement elle m'a été contraire, vous
« voyez bien que j'y perds autant que vous... »

Encore une fois, semble dire la loi, cette spoliation, leste, nette, preste et cavalière, faite au grand soleil, a-t-elle quelque chose de commun avec ces rapines nocturnes, ces bris de serrures, ces effractions de portes, ces fausses clefs, ces leviers, sauvage et grossier appareil de misérables voleurs du plus bas étage ?

Les crimes ne changent-ils pas de pénalité, même de nom, lorsqu'ils sont commis par certains privilégiés ?

Un malheureux dérobe un pain chez un boulanger, en cassant un carreau... une servante dérobe un mouchoir ou un louis à ses maîtres : cela, bien et dûment appelé vol avec circonstances aggravantes et infamantes, ressort de la cour d'assises.

Et cela est juste, surtout pour le dernier cas.

Le serviteur qui vole à son maître est doublement coupable, il fait presque partie de la famille. La maison lui est ouverte à toute heure, il trahit indignement la confiance qu'on a en lui ; c'est cette tra-

hison que la loi frappe d'une condamnation infamante.

Encore une fois, rien de plus juste, de plus moral.

Mais qu'un huissier, mais qu'un officier public quelconque vous dérobe l'argent que vous avez forcément confié à sa qualité officielle, non-seulement ceci n'est plus assimilé au vol domestique ou au vol avec effraction, mais ceci n'est pas même qualifié vol par la loi.

« Comment? »

Non, sans doute! vol... ce mot est par trop brutal... il sent trop son mauvais lieu... vol?... fi donc! *abus de confiance*, à la bonne heure! c'est plus délicat, plus décent et plus en rapport avec la condition sociale, la considération de ceux qui sont exposés à commettre ce... délit!... car cela s'appelle *délit*. *Crime* serait aussi trop brutal.

Et puis, distinction importante :

Le crime ressort de la cour d'assises;

L'abus de confiance, de la police correctionnelle.

O comble de l'équité! ô comble de la justice distributive! répétons-le : un serviteur vole un louis à son maître, un affamé brise un carreau pour voler un pain... voilà des crimes, vite aux assises.

Un officier public dissipe ou détourne un million, c'est *un abus de confiance*... un simple tribunal de police correctionnelle doit en connaître.

En fait, en droit, en raison, en logique, en humanité, en morale, cette effrayante différence entre les pénalités est-elle justifiée par la dissemblance de criminalité ?

En quoi le vol domestique, puni d'une peine infamante, diffère-t-il de l'abus de confiance, puni d'une peine correctionnelle ?

Est-ce parce que l'abus de confiance entraîne presque toujours la ruine des familles ?

Qu'est-ce donc qu'un abus de confiance, sinon un vol domestique, mille fois aggravé par ses conséquences effrayantes et par le caractère officiel de celui qui le commet?

Ou bien encore, en quoi un vol avec effraction est-il plus coupable qu'un vol avec abus de confiance ?

Comment ! vous osez déclarer que la violation morale du serment de ne jamais forfaire à la confiance que la société est forcée d'avoir en vous, est moins criminelle que la violation matérielle d'une porte ?

Oui, on l'ose...

Oui, la loi est ainsi faite...

Oui, plus les crimes sont graves, plus ils compromettent l'existence des familles, plus ils portent atteinte à la sécurité, à la moralité publique... moins ils sont punis.

De sorte que plus les coupables ont de lumières,

d'intelligence, de bien-être et de considération, plus la loi se montre indulgente pour eux...

De sorte que la loi réserve ses peines les plus terribles, les plus infamantes pour des misérables qui ont, nous ne voudrions pas dire pour excuse... mais qui ont du moins pour prétexte l'ignorance, l'abrutissement, la misère où on les laisse plongés.

Cette partialité de la loi est barbare, et profondément immorale.

Frappez impitoyablement le pauvre s'il attente au bien d'autrui, mais frappez impitoyablement aussi l'officier public qui attente au bien de ses clients.

Qu'on n'entende donc plus des avocats excuser, défendre et faire absoudre (car c'est absoudre que de condamner à si peu), des gens coupables de spoliations infâmes, par des raisons analogues à celles-ci :

« Mon client ne nie pas avoir dissipé les sommes « dont il s'agit; il sait dans quelle détresse affreuse « son *abus de confiance* a plongé une honorable « famille; mais que voulez-vous, mon client a l'es- « prit aventureux, il aime à courir les chances des « entreprises audacieuses, et une fois qu'il est lancé « dans les spéculations, et une fois que la fièvre de « l'agiotage le saisit, il ne fait plus aucune différence « entre ce qui est à lui et ce qui est aux autres. »

Ce qui, on le voit, est parfaitement consolant

pour ceux qui sont dépouillés, et singulièrement rassurant pour ceux qui sont en position de l'être.

Il nous semble pourtant qu'un avocat serait assez mal venu en cour d'assises s'il présentait environ cette défense :

« Mon client ne nie pas avoir crocheté un secré-
« taire pour y voler la somme dont il s'agit ; mais
« que voulez-vous, il aime la bonne chère, il adore
« les femmes, il chérit le bien-être et le luxe ; or,
« une fois qu'il est dévoré de cette soif de plaisirs,
« il ne fait plus aucune différence entre ce qui est à
« lui et ce qui est aux autres. »

Et nous maintenons la comparaison exacte entre le voleur et le spoliateur. Celui-ci n'agiote que dans l'espoir du gain, et il ne désire ce gain que pour augmenter sa fortune et ses jouissances.

Résumons notre pensée...

Nous voudrions que, grâce à une réforme législative, l'abus de confiance, commis par un officier public, fût qualifié vol et assimilé, pour le minimum de la peine, au vol domestique, et, pour le maximum, au vol avec effraction et récidive.

La compagnie à laquelle appartiendrait l'officier public serait responsable des sommes qu'il aurait volées en sa qualité de mandataire forcé et salarié.

Voici, du reste, un rapprochement qui servira de corollaire à cette digression... Après les faits que nous allons citer, tout commentaire devient inutile.

Seulement on se demande si l'on vit dans une société civilisée ou dans un monde barbare.

On lit dans le *Bulletin des tribunaux* du 17 février 1843, à propos d'un appel interjeté par un *huissier* condamné pour abus de confiance :

« La cour, adoptant les motifs des premiers juges,
« Et attendu que les écrits produits pour la pre-
« mière fois devant la cour, par le prévenu, sont
« impuissants pour détruire et même pour affaiblir
« les faits qui ont été constatés devant les premiers
« juges ;
« Attendu qu'il est prouvé que le prévenu, en sa
« qualité d'huissier, comme mandataire forcé et
« salarié, a reçu des sommes d'argent pour trois
« de ses clients ; que lorsque des demandes de la
« part de ceux-ci lui ont été adressées pour les ob-
« tenir, il a répondu à tous par des subterfuges et
« des mensonges ;
« Qu'enfin il a détourné et dissipé des sommes
« d'argent au préjudice de ces trois clients ; qu'il a
« abusé de leur confiance et qu'il a commis le délit
« prévu et puni par les art. 406 et 408 du Code
« pénal, etc., etc. ;
« Confirme la condamnation à deux mois de pri-
« son et vingt-cinq francs d'amende. »

Quelques lignes plus bas, dans le même journal, on lisait le même jour :

« — Cinquante-trois ans de travaux forcés. Le « 13 septembre dernier, un vol de nuit fut commis « avec escalade et effraction, dans une maison « habitée par les époux Bresson, marchands de vin « au village d'Ivry.

« Des traces récentes attestaient qu'une échelle « avait été appliquée contre le mur de la maison, « et l'un des volets de la chambre dévalisée, don- « nant sur la rue, avait cédé sous l'effort d'une « effraction vigoureuse.

« Les objets enlevés étaient en eux-mêmes moins « considérables par la valeur que par le nombre : « c'étaient de mauvaises hardes, de vieux draps de « lit, des chaussures éculées, deux casseroles « trouées, et, pour tout énumérer, deux bouteilles « d'absinthe blanche de Suisse.

« Ces faits, imputés au prévenu *Tellier*, ayant « été pleinement justifiés aux débats, M. l'avocat « général a requis toute la sévérité de la loi contre « l'accusé, à cause surtout de son *état particulier* « *de récidive légale*.

« Aussi, le jury ayant rendu un verdict de cul- « pabilité sur toutes les questions, sans circonstances « atténuantes, la cour a condamné Tellier à vingt « années de travaux forcés et à l'exposition. »

Ainsi, pour l'officier public spoliateur : deux mois de prison.

Pour le libéré récidiviste : vingt ans de travaux forcés et l'exposition.

Qu'ajouter à ces faits?... Ils parlent d'eux-mêmes...

Quelles tristes et sérieuses réflexions (nous l'espérons du moins) ne soulèveront-ils pas!

. . . . . .

Fidèle à sa promesse, le vieux gardien avait été chercher Germain.

Lorsque l'huissier Boulard fut rentré dans l'intérieur de la prison, la porte du couloir s'ouvrit, Germain y entra, et Rigolette ne fut plus séparée de son pauvre protégé que par un léger grillage de fil de fer.

XIII

FRANÇOIS GERMAIN.

Les traits de Germain manquaient de régularité, mais on ne pouvait voir une figure plus intéressante ; sa tournure était distinguée ; sa taille svelte, ses vêtements simples, mais propres (un pantalon gris et une redingote noire boutonnée jusqu'au cou), ne se ressentaient en rien de l'incurie sordide où s'abandonnent généralement les prisonniers ; ses mains blanches et nettes témoignaient d'un soin pour sa personne qui avait encore augmenté l'aversion des autres détenus à son égard ; car la perversité morale se joint presque toujours à la saleté physique.

Ses cheveux châtains, naturellement bouclés, qu'il portait longs et séparés sur le côté du front, selon la mode du temps, encadraient sa figure pâle et abattue ; ses yeux, d'un beau bleu, annonçaient

la franchise et la bonté ; son sourire, à la fois doux et triste, exprimait la bienveillance et une mélancolie habituelle ; car quoique bien jeune, ce malheureux avait été déjà cruellement éprouvé.

En un mot, rien de plus touchant que cette physionomie souffrante, affectueuse, résignée, comme aussi rien de plus honnête, de plus loyal que le cœur de ce jeune homme.

La cause même de son arrestation (en la dépouillant des aggravations calomnieuses dues à la haine de Jacques Ferrand) prouvait la bonté de Germain, et n'accusait qu'un moment d'entraînement et d'imprudence coupable sans doute, mais pardonnable, si l'on songe que le fils de madame George pouvait remplacer le lendemain matin la somme momentanément prise dans la caisse du notaire pour sauver Morel le lapidaire.

Germain rougit légèrement lorsqu'à travers le grillage du parloir il aperçut le frais et charmant visage de Rigolette.

Celle-ci, selon sa coutume, voulait paraître joyeuse, pour encourager et égayer un peu son protégé ; mais la pauvre enfant dissimulait mal le chagrin et l'émotion qu'elle ressentait toujours dès son entrée dans la prison.

Assise sur un banc de l'autre côté de la grille, elle tenait sur ses genoux son cabas de paille.

Le vieux gardien, au lieu de rester dans le cou-

loir, alla s'établir auprès d'un poêle à l'extrémité de la salle ; au bout de quelques moments il s'endormit.

Germain et Rigolette purent donc causer en liberté.

« Voyons, M. Germain, dit la grisette en approchant le plus possible son gentil visage de la grille pour mieux examiner les traits de son ami, voyons si je serai contente de votre figure... Est-elle moins triste ?... Hum !... hum... comme cela... prenez garde... je me fâcherai...

— Que vous êtes bonne !... Venir encore aujourd'hui !

— Encore !.. mais c'est un reproche... cela.

— Ne devrais-je pas, en effet, vous reprocher de tant faire pour moi... pour moi qui ne peux rien... que vous dire merci ?

— Erreur, monsieur, car je suis aussi heureuse que vous des visites que je vous fais. Ce serait donc à moi de vous dire merci à mon tour... Ah ! ah ! c'est là où je vous prends, monsieur l'injuste... Aussi j'aurais bien envie de vous punir de vos vilaines idées en ne vous donnant pas ce que je vous apporte.

— Encore une attention... Comme vous me gâtez !... Oh ! merci !... Pardon, si je répète si souvent ce mot qui vous fâche !... mais vous ne me laissez que cela à dire.

— D'abord vous ne savez pas ce que je vous apporte...

— Qu'est-ce que cela me fait ?...

— Eh bien ! vous êtes gentil...

— Quoi que ce soit, cela ne vient-il pas de vous? Votre bonté touchante ne me remplit-elle pas de reconnaissance... et d'... »

Germain n'acheva pas et baissa les yeux.

« Et de quoi ?... reprit Rigolette en rougissant.

— Et de... et de dévouement, balbutia Germain.

— Pourquoi pas de respect tout de suite, comme à la fin d'une lettre?... dit Rigolette avec impatience. Vous me trompez, ce n'est pas cela que vous vouliez dire... Vous vous êtes arrêté brusquement...

— Je vous assure...

— Vous m'assurez... vous m'assurez... je vous vois bien rougir à travers la grille... Est-ce que je ne suis pas votre petite amie, votre bonne camarade? Pourquoi me cacher quelque chose ?... Soyez donc franc avec moi, dites-moi tout, » ajouta timidement la grisette ; car elle n'attendait qu'un aveu de Germain pour lui dire naïvement, loyalement qu'elle l'aimait.

Honnête et généreux amour que le malheur de Germain avait fait naître.

« Je vous assure, reprit le prisonnier, avec un soupir, que je n'ai voulu rien dire de plus... que je ne vous cache rien !

— Fi, le menteur ! s'écria Rigolette en frappant du pied. Eh bien ! vous voyez cette grande cravate

de laine blanche que je vous apportais ? » Elle la tira de son cabas. « Pour vous punir d'être si dissimulé, vous ne l'aurez pas... je l'avais tricotée pour vous... Je m'étais dit : il doit faire si humide dans ces grandes cours de la prison, qu'au moins il sera bien chaudement garanti avec cela... Il est si frileux...

— Comment, vous ?...

— Oui, monsieur, vous êtes frileux... dit Rigolette en l'interrompant, je me le rappelle bien peut-être ! ce qui ne vous empêchait pas de vouloir toujours, par délicatesse... m'empêcher de mettre du bois dans mon poêle, quand vous passiez la soirée avec moi... Oh ! j'ai bonne mémoire.

— Et moi aussi... que trop bonne !... » dit Germain d'une voix émue.

Et il passa sa main sur ses yeux.

« Allons, vous voilà encore à vous attrister, quoique je vous le défende.

— Comment voulez-vous que je ne sois pas touché aux larmes, quand je songe à tout ce que vous avez fait pour moi depuis mon séjour en prison ?... Et cette nouvelle attention n'est-elle pas charmante? Ne sais-je pas enfin que vous prenez sur vos nuits pour avoir le temps de venir me voir? à cause de moi, vous vous imposez un travail exagéré.

— C'est ça ! plaignez-moi bien vite de faire tous les deux ou trois jours une jolie promenade pour venir visiter mes amis, moi qui adore marcher...

C'est si amusant de regarder les boutiques tout le long du chemin!

— Et aujourd'hui, sortir par ce vent, par cette pluie!

— Raison de plus; vous n'avez pas idée des drôles de figures qu'on rencontre!! Les uns retiennent leur chapeau à deux mains pour que l'ouragan ne l'emporte pas; les autres, pendant que leur parapluie fait la tulipe, font des grimaces incroyables, en fermant les yeux pendant que la pluie leur fouette le visage... Tenez, ce matin, pendant toute ma route, c'était une vraie comédie... Je me promettais de vous faire rire en vous la racontant... Mais vous ne voulez pas seulement vous dérider un peu...

— Ce n'est pas ma faute... pardonnez-moi; mais les bonnes impressions que je vous dois tournent en attendrissement profond... Vous le savez, je n'ai pas le bonheur gai... c'est plus fort que moi... »

Rigolette ne voulut pas laisser pénétrer que, malgré son gentil babil, elle était bien près de partager l'émotion de Germain; elle se hâta de changer de conversation, et reprit :

« Vous dites toujours que c'est plus fort que vous; mais il y a encore bien des choses plus fortes que vous... que vous ne faites pas, quoique je vous en aie prié, supplié, ajouta Rigolette.

— De quoi voulez-vous parler?

— De votre opiniâtreté à vous isoler toujours des

autres prisonniers... à ne jamais leur parler... Le gardien vient encore de me dire que, dans votre intérêt, vous devriez prendre cela sur vous... Je suis sûre que vous n'en faites rien... Vous vous taisez ?... Vous voyez bien, c'est toujours la même chose !... Vous ne serez content que lorsque ces affreux hommes vous auront fait du mal !...

— C'est que vous ne savez pas l'horreur qu'ils m'inspirent... vous ne savez pas toutes les raisons personnelles que j'ai de fuir et d'exécrer eux et leurs pareils !

— Hélas ! si, je crois les savoir ces raisons... j'ai lu ces papiers que vous aviez écrits pour moi, et que j'ai été chercher chez vous après votre emprisonnement... Là j'ai appris les dangers que vous aviez courus à votre arrivée à Paris, parce que vous vous êtes refusé à vous associer, en province, aux crimes du scélérat qui vous avait élevé... C'est même à la suite du dernier guet-apens qu'il vous a tendu que, pour le dérouter, vous avez quitté la rue du Temple... ne disant qu'à moi où vous alliez demeurer... Dans ces papiers-là... j'ai aussi lu autre chose, ajouta Rigolette en rougissant de nouveau et en baissant les yeux ; j'ai lu des choses... que...

— Oh ! que vous auriez toujours ignorées, je vous le jure, s'écria vivement Germain, sans le malheur qui me frappe... Mais, je vous en supplie, soyez tout à fait généreuse ; pardonnez-moi ces folies, oubliez-

les ; autrefois seulement il m'était permis de me complaire dans ces rêves, quoique bien insensés. »

Rigolette venait une seconde fois de tâcher d'amener un aveu sur les lèvres de Germain, en faisant allusion aux pensées remplies de tendresse, de passion que celui-ci avait écrites jadis et dédiées au souvenir de la grisette ; car, nous l'avons dit, il avait toujours ressenti pour elle un vif et sincère amour ; mais pour jouir de l'intimité cordiale de sa gentille voisine, il avait caché cet amour sous les dehors de l'amitié.

Rendu par le malheur encore plus défiant et plus timide, il ne pouvait s'imaginer que Rigolette l'aimât d'amour, lui prisonnier, lui flétri d'une accusation terrible, tandis qu'avant les malheurs qui le frappaient, elle ne lui témoignait qu'un attachement tout fraternel.

La grisette, se voyant si peu comprise, étouffa un soupir, attendant, espérant une occasion meilleure de dévoiler à Germain le fond de son cœur.

Elle reprit donc avec embarras :

« Mon Dieu ! je comprends bien que la société de ces vilaines gens vous fasse horreur, mais ce n'est pas une raison pourtant pour braver des dangers inutiles.

— Je vous assure qu'afin de suivre vos recommandations j'ai plusieurs fois tâché d'adresser la parole à ceux d'entre eux qui me semblaient moins

criminels; mais si vous saviez quel langage! quels hommes!

— Hélas! c'est vrai, cela doit être terrible...

— Ce qu'il y a de plus terrible encore, voyez-vous, c'est de m'apercevoir que je m'habitue peu à peu aux affreux entretiens que, malgré moi, j'entends toute la journée; oui, maintenant j'écoute avec une morne apathie des horreurs qui, pendant les premiers jours, me soulevaient d'indignation; aussi, tenez, je commence à douter de moi, s'écria-t-il avec amertume.

— Oh! M. Germain, que dites-vous?

— A force de vivre dans ces horribles lieux, notre esprit finit par s'habituer aux pensées criminelles, comme notre oreille s'habitue aux paroles grossières qui retentissent continuellement autour de nous. Mon Dieu! mon Dieu! je comprends maintenant que l'on puisse entrer ici innocent, quoique accusé, et que l'on en sorte perverti...

— Oui, mais pas vous, pas vous?

— Si, moi, et d'autres valant mille fois mieux que moi. Hélas! ceux qui, avant le jugement, nous condamnent à cette odieuse fréquentation, ignorent donc ce qu'elle a de douloureux et de funeste!... ils ignorent donc qu'à la longue l'air que l'on respire ici devient contagieux... mortel à l'honneur!...

— Je vous en prie, ne parlez pas ainsi, vous me faites trop de chagrin.

— Vous me demandiez la cause de ma tristesse croissante, la voilà... Je ne voulais pas vous la dire... mais je n'ai qu'un moyen de reconnaître votre pitié pour moi.

— Ma pitié !... ma pitié !...

— Oui, c'est de ne vous rien cacher... Eh bien ! je vous l'avoue avec effroi... je ne me reconnais plus... j'ai beau mépriser, fuir ces misérables, leur présence, leur contact agit sur moi... malgré moi... On dirait qu'ils ont la fatale puissance de vicier l'atmosphère où ils vivent... Il me semble que je sens la corruption me gagner par tous les pores... Si l'on m'absolvait de la faute que j'ai commise, la vue, les relations des honnêtes gens me rempliraient de confusion et de honte. Je n'en suis pas encore à me plaire au milieu de mes compagnons ; mais j'en suis venu à redouter le jour où je me retrouverai au milieu de personnes honorables... Et cela, parce que j'ai la conscience de ma faiblesse.

— De votre faiblesse ?...

— De ma lâcheté...

— De votre lâcheté ?... mais quelles idées injustes avez-vous donc de vous-même ? mon Dieu !

— Eh ! n'est-ce pas être lâche et coupable que de composer avec ses devoirs, avec la probité ?... et cela, je l'ai fait.

— Vous ! vous !

— Moi ! En entrant ici... je ne m'abusais pas sur

la grandeur de ma faute... tout excusable qu'elle était peut-être. Eh bien! maintenant elle me paraît moindre; à force d'entendre ces voleurs et ces meurtriers parler de leurs crimes avec des railleries cyniques ou un orgueil féroce, je me surprends quelquefois à envier leur audacieuse indifférence et à me railler amèrement des remords dont je suis tourmenté pour un délit si insignifiant... comparé à leurs forfaits...

— Mais vous avez raison! votre action, loin d'être blâmable, est généreuse; vous étiez sûr de pouvoir le lendemain matin rendre l'argent que vous preniez seulement pour quelques heures, afin de sauver une famille entière de la ruine, de la mort, peut-être.

— Il n'importe, aux yeux de la loi, aux yeux des honnêtes gens, c'est un vol. Sans doute il est moins mal de voler dans un tel but que dans un autre; mais, voyez-vous, cela est un symptôme funeste que d'être obligé, pour s'excuser à ses propres yeux, de regarder au-dessous de soi... Je ne puis plus m'égaler aux gens sans tache... Me voici déjà forcé de me comparer aux gens dégradés avec lesquels je vis. Aussi, à la longue... je m'en aperçois bien, la conscience s'engourdit, s'endurcit... Demain, je commettrais un vol, non pas avec la certitude de pouvoir restituer la somme que j'aurais dérobée dans un but louable, mais je volerais par cupidité, que je

me croirais sans doute encore innocent, en me comparant à celui qui tue pour voler. Et pourtant, à cette heure, il y a autant de distance entre moi et un assassin, qu'il y en a entre moi et un homme irréprochable... Ainsi, parce qu'il est des êtres mille fois plus dégradés que moi, ma dégradation va s'amoindrir à mes yeux ! Au lieu de pouvoir dire comme autrefois : — Je suis aussi honnête que le plus honnête homme, je me consolerai en disant : Je suis le moins dégradé des misérables parmi lesquels je suis destiné à vivre toujours !

— Toujours ? Mais une fois sorti d'ici ?...

— Il n'importe : bien qu'acquitté, ces gens-là me connaissent ; à leur sortie de prison, s'ils me rencontrent, ils me parleront comme à leur ancien compagnon de geôle. Si l'on ignore la juste accusation qui m'a conduit aux assises, ces misérables me menaceront de la divulguer. Vous le voyez donc bien, des liens maudits et maintenant indissolubles m'attachent à eux... tandis que, enfermé seul dans ma cellule jusqu'au jour de mon jugement, inconnu d'eux comme ils eussent été inconnus de moi, je n'aurais pas été assailli de ces craintes qui peuvent paralyser les meilleures résolutions... Et puis, seul à seul avec la pensée de ma faute, elle eût grandi au lieu de diminuer à mes yeux; plus elle m'aurait paru grave, plus l'expiation que je me serais imposée dans l'avenir

eût été grave... Aussi, plus j'aurais eu à me faire pardonner, plus dans ma pauvre sphère j'aurais tâché de faire le bien... Car il faut cent bonnes actions pour en expier une mauvaise... Mais songerai-je jamais à expier ce qui à cette heure me cause à peine un remords?... Tenez... je le sens, j'obéis à une irrésistible influence, contre laquelle j'ai longtemps lutté de toutes mes forces ; on m'avait élevé pour le mal, je cède à mon destin : après tout, isolé, sans famille... qu'importe que ma destinée s'accomplisse honnête ou criminelle ?... Et pourtant... mes intentions étaient bonnes et pures... Par cela même qu'on avait voulu faire de moi un infâme, j'éprouvais une satisfaction profonde à me dire : Je n'ai jamais failli à l'honneur, et cela m'a été plus difficile qu'à tout autre. Et aujourd'hui... ah ! cela est affreux... affreux... » s'écria le prisonnier avec une explosion de sanglots si déchirants, que Rigolette, profondément émue, ne put retenir ses larmes.

C'est qu'aussi l'expression de la physionomie de Germain était navrante ; c'est que l'on ne pouvait s'empêcher de sympathiser à ce désespoir d'un homme de cœur qui se débattait contre les atteintes d'une contagion fatale, dont sa délicatesse exagérait encore le danger si menaçant.

Oui, le danger menaçant !

Nous n'oublierons jamais ces paroles d'un homme d'une rare intelligence, auxquelles une expérience

de vingt années passées dans l'administration des prisons donnait tant de poids :

« En admettant qu'injustement accusé l'on entre « comp'étement pur dans une prison, on en sortira « toujours moins honnête qu'on n'y est entré ; ce « qu'on pourrait appeler la *première fleur de l'ho-* « *norabilité disparaît à jamais au seul contact de* « *cet air corrosif...* »

Disons pourtant que Germain, grâce à sa probité saine et robuste, avait longtemps et victorieusement lutté, et qu'il pressentait plutôt les approches de la maladie qu'il ne l'éprouvait réellement.

Ses craintes de voir sa faute s'amoindrir à ses propres yeux prouvaient qu'à cette heure encore il en sentait toute la gravité ; mais le trouble, mais l'appréhension, mais les doutes qui agitaient cruellement cette âme honnête et généreuse n'en étaient pas moins des symptômes alarmants.

Guidée par la droiture de son esprit, par sa sagacité de femme et par l'instinct de son amour, Rigolette devina ce que nous venons de dire.

Quoique bien convaincue que son ami n'avait encore rien perdu de sa délicate probité, elle craignait que, malgré l'excellence de son naturel, Germain ne fût un jour indifférent à ce qui le tourmentait alors si cruellement.

FIN DU ONZIÈME VOLUME.

LES

MYSTÈRES DE PARIS.

IMP DE HAUMAN ET Ce. — DELTOMBE, GÉRANT.
Rue du Nord, 8.

LES

MYSTÈRES DE PARIS

Par Eugène Sue.

NOUVELLE ÉDITION

REVUE ET CORRIGÉE.

TOME XII.

Bruxelles,

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET Cᵉ.

1844

I

RIGOLETTE.

... Si assuré que soit le bonheur dont on jouit, on serait quelquefois tenté de désirer des *malheurs impossibles*, pour contempler avec reconnaissance et vénération la noble grandeur de certains dévouements...

(*Wolfrang.* — L'ESPRIT-SAINT, liv. II.)

Rigolette essuyant ses larmes, et s'adressant à Germain dont le front était appuyé sur la grille, lui dit avec un accent touchant, sérieux, presque solennel, qu'il ne lui connaissait pas encore :

« Écoutez-moi, Germain, je m'exprimerai peut-être mal, je ne parle pas aussi bien que vous ; mais ce que je vous dirai sera juste et sincère... D'abord

vous avez tort de vous plaindre d'être isolé, abandonné...

— Oh ! ne pensez pas que j'oublie jamais ce que votre pitié pour moi vous inspire !...

— Tout à l'heure je ne vous ai pas interrompu quand vous avez parlé de *pitié*... mais puisque vous répétez ce mot... je dois vous dire que ce n'est pas du tout de la pitié que je ressens pour vous... Je vais vous expliquer cela de mon mieux.

« Quand nous étions voisins, je vous aimais comme un bon frère, comme un bon camarade : vous me rendiez de petits services, je vous en rendais d'autres ; vous me faisiez partager vos amusements du dimanche, je tâchais d'être bien gaie, bien gentille pour vous en remercier... nous étions quittes.

— Quittes ! oh non... je...

— Laissez-moi parler à mon tour... Quand vous avez été forcé de quitter la maison que nous habitions... votre départ m'a fait plus de peine que celui de mes autres voisins.

— Il serait vrai ?...

— Oui, parce qu'eux autres étaient des sans-souci à qui certainement je devais manquer bien moins qu'à vous, et puis ils ne s'étaient résignés à devenir mes camarades qu'après s'être fait cent fois répéter par moi qu'ils ne seraient jamais autre chose... Tandis que vous... vous avez tout de suite deviné ce que nous devions être l'un pour l'autre.

« Malgré ça, vous passiez auprès de moi tout le temps dont vous pouviez disposer... vous m'avez appris à écrire... vous m'avez donné de bons conseils, un peu sérieux, parce qu'ils étaient bons; enfin vous avez été le plus dévoué de mes voisins... et le seul qui ne m'ayez rien demandé... pour la peine... Ce n'est pas tout : en quittant la maison, vous m'avez donné une grande preuve de confiance... vous voir confier un secret si important à une petite fille comme moi, dame... ça m'a rendue fière... Aussi, quand je me suis séparée de vous, votre souvenir m'était toujours bien plus présent que celui de mes autres voisins... Ce que je vous dis là est vrai... vous le savez, je ne mens jamais...

— Il serait possible !... vous auriez fait cette différence entre moi... et les autres?...

— Certainement, je l'ai faite, sinon j'aurais eu un mauvais cœur... Oui, je me disais : Il n'y a rien de meilleur que M. Germain : seulement il est un peu sérieux... mais c'est égal, si j'avais une amie qui voulût se marier pour être bien, bien heureuse, certainement je lui conseillerais d'épouser M. Germain... car il serait le paradis d'une bonne petite ménagère.

— Vous pensiez à moi!... pour une autre... ne put s'empêcher de dire tristement Germain.

— C'est vrai ; j'aurais été ravie de vous voir faire un heureux mariage, puisque je vous aimais comme

un bon camarade. Vous voyez, je suis franche, je vous dis tout.

— Et je vous en remercie du fond de l'âme; c'est une consolation pour moi d'apprendre que parmi vos amis j'étais celui que vous préfériez.

— Voilà où en étaient les choses lorsque vos malheurs sont arrivés... C'est alors que j'ai reçu cette pauvre et bonne lettre où vous m'instruisiez de ce que vous appelez votre faute, faute... que je trouve, moi qui ne suis pas savante, une belle et bonne action; c'est alors que vous m'avez demandé d'aller chez vous chercher des papiers qui m'ont appris que vous m'aviez toujours aimée d'amour sans oser me le dire. Ces papiers où j'ai lu (et Rigolette ne put retenir ses larmes) que, songeant à mon avenir, qu'une maladie ou le manque d'ouvrage pouvait rendre si pénible, vous me laissiez, si vous mouriez de mort violente, comme vous pouviez le craindre... vous me laissiez le peu que vous aviez acquis à force de travail et d'économie...

— Oui, car si de mon vivant vous vous étiez trouvée sans travail ou malade... c'est à moi, plutôt qu'à tout autre, que vous vous seriez adressée, n'est-ce pas? j'y comptais bien! dites? dites?... Je ne me suis pas trompé, n'est-ce pas?

— Mais c'est tout simple, à qui auriez-vous voulu que je m'adresse?

— Oh! tenez, voilà de ces paroles qui font

du bien, qui consolent de bien des chagrins !

— Moi, je ne peux pas vous exprimer ce que j'ai éprouvé en lisant... quel triste mot !... *ce testament* dont chaque ligne contenait un souvenir pour moi ou une pensée pour mon avenir ; et pourtant je ne devais connaître ces preuves de votre attachement que lorsque vous n'existeriez plus... Dame ! que voulez-vous ? après une conduite si généreuse, on s'étonne que l'amour vienne tout d'un coup ! c'est pourtant bien naturel... n'est-ce pas, M. Germain ? »

La jeune fille dit ces derniers mots avec une naïveté si touchante et si franche, en attachant ses grands yeux noirs sur ceux de Germain, que celui-ci ne comprit pas tout d'abord, tant il était loin de se croire aimé d'amour par Rigolette.

Pourtant ces paroles étaient si précises, que leur écho retentit au fond de l'âme du prisonnier ; il rougit, pâlit tour à tour, et s'écria :

« Que dites-vous ? Je crains... Oh ! mon Dieu... je me trompe peut-être... je...

— Je dis que du moment où je vous ai su si bon pour moi, et où je vous ai vu si malheureux, je vous ai aimé autrement qu'un camarade, et que si maintenant une de mes amies voulait se marier..., dit Rigolette en souriant et en rougissant, ce n'est plus vous que je lui conseillerais d'épouser... M. Germain.

— Vous m'aimez !... vous m'aimez !...

— Il faut bien que je vous le dise de moi-même... puisque vous ne me le demandez pas.

— Il serait possible !

— Ce n'est pourtant pas faute de vous avoir par deux fois mis sur la voie, pour vous le faire comprendre... Mais non, monsieur ne veut pas entendre à demi-mot, il me force à lui avouer ces choses-là... C'est mal peut-être... mais comme il n'y a que vous qui puissiez me gronder de mon effronterie, j'ai moins peur... et puis, ajouta Rigolette d'un ton plus sérieux et avec une tendre émotion, tout à l'heure vous m'avez paru si accablé, si désespéré, que je n'y ai pas tenu ; j'ai eu l'amour-propre de croire que cet aveu, fait franchement et du fond du cœur, vous empêcherait d'être malheureux à l'avenir... Je me suis dit : Jusqu'à présent, je n'ai pas eu la chance dans mes efforts pour le distraire ou pour le consoler ; mes friandises lui ôtaient l'appétit, ma gaieté le faisait pleurer ; cette fois du moins... ah ! mon Dieu... qu'avez-vous ? s'écria Rigolette en voyant Germain cacher sa figure dans ses mains. Là ! voyez-vous si ce n'est pas cruel ! s'écria-t-elle, quoi que je fasse, quoi que je dise... vous restez aussi malheureux ; c'est être par trop méchant et par trop égoïste aussi !... on dirait qu'il n'y a que vous qui souffrez de vos chagrins !

— Hélas !... quel malheur est le mien !!! s'écria

Germain avec désespoir. Vous m'aimez... lorsque je ne suis plus digne de vous !

— Plus digne de moi ? Mais ça n'a pas le bon sens ce que vous dites là... C'est comme si je disais qu'autrefois je n'étais pas digne de votre amitié, parce que j'avais été en prison... car, après tout, moi aussi j'ai été prisonnière... en suis-je moins honnête fille ?

— Mais... vous êtes allée en prison parce que vous étiez une pauvre enfant abandonnée... tandis que moi !... mon Dieu... quelle différence !

— Enfin, quant à la prison, nous n'avons rien à nous reprocher... toujours !! C'est plutôt moi qui suis une ambitieuse... car, dans mon état, je ne devrais penser qu'à me marier avec un ouvrier... Je suis un enfant trouvé... je ne possède rien que ma petite chambre et mon bon courage... pourtant je viens hardiment vous proposer de me prendre pour femme !

— Hélas ! autrefois ce sort eût été le rêve, le bonheur de ma vie !... mais à cette heure... moi... sous le coup d'une accusation infamante... j'abuserais de votre admirable générosité... de votre pitié qui vous égare peut-être !... non... non.

— Mais, mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria Rigolette avec une impatience douloureuse, je vous dis que ce n'est pas de la pitié que j'ai pour vous ! c'est de l'amour... Je ne songe qu'à vous ! je ne dors plus, je ne mange plus... Votre triste et doux visage me

suit partout... Est-ce de la pitié, cela?... Maintenant, quand vous me parlez, votre voix, votre regard me vont au cœur... Il y a mille choses en vous qui à cette heure me plaisent à la folie, et que je n'avais pas remarquées... J'aime votre figure, j'aime vos yeux, j'aime votre tournure, j'aime votre esprit, j'aime votre bon cœur... est-ce encore de la pitié, cela?... Pourquoi, après vous avoir aimé en ami, vous aimé-je en amant?... je n'en sais rien! Pourquoi étais-je folle et gaie quand je vous aimais en ami... pourquoi suis-je tout absorbée depuis que je vous aime en amant?... je n'en sais rien... Pourquoi ai-je attendu si tard pour vous trouver à la fois beau et bon... pour vous aimer à la fois des yeux et du cœur? je n'en sais rien... ou plutôt, si... je le sais... c'est que j'ai découvert combien vous m'aimiez sans me l'avoir jamais dit, combien vous étiez généreux et dévoué... Alors l'amour m'a monté du cœur aux yeux, comme y monte une douce larme quand on est attendri.

— Vraiment, je crois rêver en vous entendant parler ainsi...

— Et moi, donc! je n'aurais jamais cru pouvoir oser vous dire tout cela; mais votre désespoir m'y a forcée! Eh bien! monsieur, maintenant que vous savez que je vous aime comme mon ami! comme mon amant! comme mon mari... direz-vous encore que c'est de la pitié? »

Les généreux scrupules de Germain tombèrent un moment devant cet aveu si naïf et si vaillant.

Une joie inespérée le ravit à ses douloureuses préoccupations.

« Vous m'aimiez ! s'écria-t-il. Je vous crois, votre accent, votre regard, tout me le dit ! Je ne veux pas me demander comment j'ai mérité un pareil bonheur, je m'y abandonne aveuglément... Ma vie, ma vie entière ne suffira pas à m'acquitter envers vous ! Ah ! j'ai bien souffert déjà... mais ce moment efface tout !...

— Enfin... vous voilà consolé... Oh ! j'étais bien sûre, moi, que j'y parviendrais ! s'écria Rigolette avec un élan de joie charmante.

— Et c'est au milieu des horreurs d'une prison, et c'est lorsque tout m'accable, qu'une telle félicité... »

Germain ne put achever...

Cette pensée lui rappelant la réalité de sa position, ses scrupules un moment oubliés revinrent plus cruels que jamais, et il reprit avec désespoir :

« Mais je suis prisonnier... mais je suis accusé de vol... mais je serai condamné, déshonoré peut-être !... et j'accepterais votre valeureux sacrifice... je profiterais de votre généreuse exaltation... Oh non ! non ! je ne suis pas assez infâme pour cela !

— Que dites-vous ?

— Je puis être condamné... à des années de prison...

— Eh bien ! répondit Rigolette avec calme et fermeté, on verra que je suis une honnête fille, on ne nous refusera pas de nous marier dans la chapelle de la prison...

— Mais je puis être emprisonné loin de Paris...

— Une fois votre femme, je vous suivrai ; je m'établirai dans la ville où vous serez ; j'y trouverai de l'ouvrage, et je viendrai vous voir tous les jours !

— Mais je serai flétri aux yeux de tous...

— Vous m'aimez plus que tous, n'est-ce pas ?...

— Pouvez-vous me le demander ?...

— Alors que vous importe ?... Loin d'être flétri à mes yeux, je vous regarderai, moi, comme le martyr de votre bon cœur.

— Mais le monde vous accusera, le monde condamnera, calomniera votre choix...

— Le monde ! c'est vous pour moi, et moi pour vous ; nous laisserons dire...

— Enfin, en sortant de prison, ma vie sera précaire, misérable ; repoussé de partout, peut-être ne trouverai-je pas d'emploi ?... et puis, cela est horrible à penser, mais si cette corruption que je redoute allait malgré moi me gagner... quel avenir pour vous !

— Vous ne vous corromprez pas ; non, car main-

tenant vous savez que je vous aime, et cette pensée vous donnera la force de résister aux mauvais exemples... vous songerez qu'alors même que tous vous repousseraient en sortant de prison, votre femme vous accueillera avec amour et reconnaissance, bien certaine que vous serez resté honnête homme... Ce langage vous étonne, n'est-ce pas ? il m'étonne moi-même... Je ne sais où je vais chercher ce que je vous dis... c'est au fond de mon âme assurément... et cela doit vous convaincre... sinon, si vous dédaigniez une offre qui vous est faite de tout cœur... si vous ne vouliez pas de l'attachement d'une pauvre fille qui ne... »

Germain interrompit Rigolette avec une ivresse passionnée.

« Eh bien ! j'accepte... j'accepte ; oui, je le sens, il est quelquefois lâche de refuser certains sacrifices, c'est reconnaître qu'on en est indigne... J'accepte, noble et courageuse fille.

— Bien vrai ? bien vrai cette fois ?...

— Je vous le jure..., et puis, vous m'avez dit d'ailleurs quelque chose qui m'a frappé, qui m'a donné le courage qui me manquait.

— Quel bonheur ! et qu'ai-je dit ?

— Que pour vous je devrai désormais rester honnête homme... Oui, dans cette pensée je trouverai la force de résister aux détestables influences qui m'entourent... Je braverai la contagion, et je saurai

conserver digne de votre amour ce cœur qui vous appartient !

— Ah ! Germain, que je suis heureuse! si j'ai fait quelque chose pour vous, comme vous me récompensez ! ! !

— Et puis, voyez-vous, quoique vous excusiez ma faute, je n'oublierai pas sa gravité... Ma tâche à l'avenir sera double : expier le passé et mériter le bonheur que je vous dois... pour cela, je ferai le bien... car si pauvre que l'on soit, l'occasion ne manque jamais.

— Hélas ! mon Dieu ! c'est vrai, on trouve toujours plus malheureux que soi...

— A défaut d'argent...

— On donne des larmes, ce que je faisais pour ces pauvres Morel...

— Et c'est une sainte aumône : *La charité de l'âme vaut bien celle qui donne du pain.*

— Enfin vous acceptez... vous ne vous dédirez pas ?...

— Oh ! jamais, jamais, mon amie, ma femme, oui, le courage me revient, il me semble sortir d'un songe, je ne doute plus de moi-même, je m'abusais ; heureusement je m'abusais. Mon cœur ne battrait pas comme il bat, s'il avait perdu de sa noble énergie.

— Oh ! Germain, que vous êtes beau en parlant ainsi ! combien vous me rassurez, non pour moi, mais pour vous-même ! Ainsi, vous me le promettez,

n'est-ce pas, maintenant que vous avez mon amour pour vous défendre, vous ne craindrez plus de parler à ces méchants hommes, afin de ne pas exciter leur colère contre vous?

— Rassurez-vous... En me voyant triste et accablée, ils m'accusaient sans doute d'être en proie à mes remords; et en me voyant fier et joyeux, ils croiront que leur cynisme m'a gagné...

— C'est vrai; ils ne vous soupçonneront plus, et je serai tranquille... Ainsi, pas d'imprudence... maintenant vous m'appartenez..... je suis votre petite femme? »

A ce moment le gardien fit un mouvement; il s'éveillait.

« Vite! dit tout bas Rigolette avec un sourire plein de grâce et de pudique tendresse... Vite, mon mari, donnez-moi un beau baiser sur le front, à travers la grille... ce seront nos fiançailles. »

Et la jeune fille, rougissant, appuya son front sur le treillis de fer.

Germain, profondément ému, effleura de ses lèvres, à travers le grillage, ce front pur et blanc.

Une larme du prisonnier y roula comme une perle humide...

Touchant baptême de cet amour chaste, mélancolique et charmant!

. . . . . .

« Oh! oh! déjà trois heures! dit le gardien en

se levant, et les visiteurs doivent être partis à deux... Allons, ma chère demoiselle, ajouta-t-il en s'adressant à la grisette, c'est dommage, mais il faut partir.

— Oh! merci, merci, monsieur, de nous avoir ainsi laissés causer seuls... J'ai donné bon courage à Germain; il prendra sur lui pour n'avoir plus l'air si chagrin, et il n'aura plus rien à craindre de ses méchants compagnons. N'est-ce pas, mon ami?

— Soyez tranquille..., dit Germain en souriant, je serai à l'avenir le plus gai de la prison...

— A la bonne heure, alors ils ne feront plus attention à vous, dit le gardien.

— Voilà une cravate que j'ai apportée à Germain, monsieur, reprit Rigolette; faut-il la déposer au greffe?

— C'est l'usage; mais, après tout, pendant que je suis en dehors du règlement, une petite chose de plus ou du moins... Allons, faites la journée complète... donnez-lui vite votre cadeau vous-même. »

Et le gardien ouvrit la porte du couloir.

« Ce brave homme a raison, la journée sera complète, dit Germain en recevant la cravate des mains de Rigolette qu'il serra tendrement. Adieu, et à bientôt. Maintenant je n'ai plus peur de vous demander de venir me voir le plus tôt possible...

— Ni moi de vous le promettre... Adieu, bon Germain.

— Adieu, ma bonne petite amie...

— Et servez-vous bien de ma cravate, craignez d'avoir froid, il fait si humide !...

— Quelle jolie cravate ! Quand je pense que vous l'avez faite pour moi ! Oh ! je ne la quitterai pas, dit Germain en la portant à ses lèvres.

— Ah çà ! maintenant vous allez avoir de l'appétit, j'espère? Voulez-vous que je vous fasse mon petit régal?

— Certainement, et cette fois j'y ferai honneur...

— Soyez tranquille alors, monsieur le gourmand, vous m'en direz des nouvelles. Allons, encore adieu... Merci, monsieur le gardien, aujourd'hui je m'en vais bien heureuse et bien rassurée. Adieu, Germain...

— Adieu, ma petite femme... à bientôt !...

— A toujours !... »

Quelques minutes après, Rigolette, ayant bravement repris ses socques et son parapluie, sortait de la prison, plus allègrement qu'elle n'y était entrée.

Pendant l'entretien de Germain et de la grisette, d'autres scènes s'étaient passées dans une des cours de la prison où nous conduirons le lecteur.

II

LA FOSSE-AUX-LIONS.

Si l'aspect matériel d'une vaste maison de détention, construite dans toutes les conditions de bien-être et de salubrité que réclame l'humanité, n'offre au regard, nous l'avons dit, rien de sinistre, la vue des prisonniers cause une impression contraire.

L'on est ordinairement saisi de tristesse et de pitié, lorsqu'on se retrouve au milieu d'un rassemblement de femmes prisonnières, en songeant que ces infortunées sont presque toujours poussées au mal moins par leur propre volonté que par la pernicieuse influence du premier homme qui les a séduites.

Et puis encore les femmes les plus criminelles conservent au fond de l'âme deux cordes saintes que les violents ébranlements des passions les plus détestables, les plus fougueuses, ne brisent jamais entièrement... L'AMOUR ET LA MATERNITÉ !

Parler d'amour et de maternité, c'est dire que, chez ces misérables créatures, de pures et douces lueurs peuvent encore éclairer çà et là les noires ténèbres d'une corruption profonde...

Mais chez les hommes tels que la prison les fait et les rejette dans le monde... rien de semblable.

C'est le crime d'un seul jet... c'est un bloc d'airain qui ne rougit plus qu'au feu des passions infernales.

Aussi, à la vue des criminels qui encombrent les prisons, on est d'abord saisi d'un frisson d'épouvante et d'horreur.

La réflexion seule vous ramène à des pensées plus pitoyables, mais d'une grande amertume.

Oui, d'une grande amertume... car on réfléchit que les sinistres populations des geôles... et des bagnes... que la sanglante moisson du bourreau... germent toujours dans la fange de l'ignorance, de la misère et de l'abrutissement.

Pour comprendre cette première impression d'horreur et d'épouvante dont nous parlons, que le lecteur nous suive dans la *fosse-aux-lions*.

L'une des cours de *la Force* s'appelle ainsi.

Là sont ordinairement réunis les détenus les plus dangereux par leurs antécédents, par leur férocité ou par la gravité des accusations qui pèsent sur eux.

Néanmoins on avait été obligé de leur adjoindre temporairement, par suite des travaux d'urgence entrepris dans un des bâtiments de *la Force*, plusieurs autres prisonniers.

Ceux-ci, quoique également justiciables de la cour d'assises, étaient presque des gens de bien, comparés aux hôtes habituels de la *fosse-aux-lions*.

Le ciel sombre, gris et pluvieux, jetait un jour morne sur la scène que nous allons dépeindre. Elle se passait au milieu d'une cour, assez vaste quadrilatère formé par de hautes murailles blanches, percées çà et là de quelques fenêtres grillées.

A l'un des bouts de cette cour, on voyait une étroite porte guichetée; à l'autre bout, l'entrée du *chauffoir*, grande salle dallée, au milieu de laquelle était un calorifère de fonte entouré de bancs de bois, où se tenaient paresseusement étendus plusieurs prisonniers devisant entre eux.

D'autres, préférant l'exercice au repos, se promenaient dans le préau, marchant en rangs pressés, par quatre ou cinq de front, se tenant par le bras.

Il faudrait posséder l'énergique et sombre pinceau de Salvator ou de Goya pour esquisser ces divers spécimens de laideur physique et morale, pour rendre dans sa hideuse fantaisie la variété de costumes

de ces malheureux, couverts pour la plupart de vêtements misérables; car n'étant que *prévenus,* c'est-à-dire *supposés innocents*, ils ne revêtaient pas l'habit uniforme des maisons centrales; quelques-uns pourtant le portaient; car, à leur entrée en prison, leurs haillons avaient paru si sordides, si infects, qu'après le bain d'usage (1) on leur avait donné la casaque et le pantalon de gros drap gris des condamnés.

Un phrénologiste aurait attentivement observé ces figures hâves et tannées, aux fronts aplatis ou écrasés, aux regards cruels ou insidieux, à la bouche méchante ou stupide, à la nuque énorme; presque toutes offraient d'effrayantes ressemblances bestiales.

Sur les traits rusés de celui-là, on retrouvait la perfide subtilité du renard; chez celui-ci, la rapacité sanguinaire de l'oiseau de proie; chez cet autre, la férocité du tigre; ailleurs, enfin, l'animale stupidité de la brute.

La marche circulaire de cette bande d'êtres silencieux, aux regards hardis et haineux, au rire insolent et cynique, se pressant les uns contre les autres, au fond de cette cour, espèce de puits carré, avait quelque chose d'étrangement sinistre...

(1) Par une excellente mesure hygiénique d'ailleurs, chaque prisonnier est, à son arrivée, et ensuite deux fois par mois, conduit à la salle de bains de la prison; puis on soumet ses vêtements à une fumigation sanitaire. Pour un artisan, un bain chaud est une recherche d'un luxe inouï.

On frémissait en songeant que cette horde féroce serait, dans un temps donné, de nouveau lâchée parmi ce monde auquel elle avait déclaré une guerre implacable.

Que de vengeances sanguinaires, que de projets meurtriers couvent toujours sous ces apparences de perversité railleuse et effrontée ! ! !

Esquissons quelques-unes des physionomies saillantes de la fosse-aux-lions ; laissons les autres sur le second plan.

Pendant qu'un gardien surveillait les promeneurs, une sorte de conciliabule se tenait dans le chauffoir.

Parmi les détenus qui y assistaient, nous retrouverons Barbillon et Nicolas Martial, dont nous parlerons seulement pour mémoire.

Celui qui paraissait, ainsi que cela se dit, *présider et conduire* la discussion, était un détenu surnommé *le Squelette* (1), dont on a plusieurs fois entendu

(1) A ce propos nous éprouvons un scrupule. Cette année un pauvre diable, seulement coupable de vagabondage, et nommé Decure, a été condamné à un mois de prison ; il exerçait en effet dans une foire le métier de *Squelette ambulant*, vu son état d'incroyable et épouvantable maigreur. Ce type nous a paru curieux, nous l'avons exploité ; mais le véritable Squelette n'a *moralement* aucun rapport avec notre personnage fictif. Voici un fragment de l'interrogatoire de Decure :

« Le président : Que faisiez-vous dans la commune de Maisons au moment de votre arrestation?

—R. Je m'y livrais, suivant la profession que j'exerce de *Squelette ambulant*, à toutes sortes d'exercices pour amuser la jeunesse,

prononcer le nom chez les Martial, à l'île du Ravageur.

Le Squelette était *prévôt* ou capitaine du chauffoir.

Cet homme, d'assez haute taille, de quarante ans environ, justifiait son lugubre surnom par une maigreur dont il est impossible de se faire une idée, et que nous appellerions presque ostéologique...

Si la physionomie des compagnons du Squelette offrait plus ou moins d'analogie avec celle du tigre, du vautour ou du renard, la forme de son front, fuyant en arrière, et de ses mâchoires osseuses, plates et allongées, supportées par un cou démesurément long, rappelait entièrement la conformation de la tête du serpent.

Une calvitie absolue augmentait encore cette hideuse ressemblance ; car, sous la peau rugueuse de son front presque plane comme celui d'un reptile, on distinguait les moindres protubérances, les moindres sutures de son crâne ; quant à son visage imberbe, qu'on s'imagine du vieux parchemin, immédiatement collé sur les os de la face, et seulement

je réduis mon corps à l'état de squelette, je déploie mes os et mes muscles à volonté, je mange l'arsenic, le sublimé-corrosif, les crapauds, les araignées, et en général tous les insectes ; je mange aussi du feu, j'avale de l'huile bouillante, je me lave dedans, je suis au moins une fois par an appelé à Paris par les médecins les plus célèbres, tels que MM. Dubois, Orfila, qui me font faire toutes sortes d'expériences avec mon corps, etc., etc., etc.

(*Bulletin des Tribunaux.*)

quelque peu tendu depuis la saillie de la pommette jusqu'à l'angle de la mâchoire inférieure dont on voyait distinctement l'attache.

Les yeux, petits et louches, étaient si profondément encaissés, l'arcade sourcilière ainsi que la pommette était si proéminente, qu'au-dessous du front jaunâtre où se jouait la lumière on voyait deux orbites littéralement remplies d'ombre, et qu'à peu de distance les yeux semblaient disparaître au fond de ces deux cavités sombres, de ces deux trous noirs qui donnent un aspect si funèbre à une tête de squelette. Ses longues dents, dont les saillies alvéolaires se dessinaient parfaitement sous la peau tannée des mâchoires osseuses et aplaties, se découvraient presque incessamment par un rictus habituel.

Quoique les muscles corrodés de cet homme fussent presque réduits à l'état de tendons, il était d'une force extraordinaire. Les plus robustes résistaient difficilement à l'étreinte de ses longs bras, de ses longs doigt décharnés.

On eût dit la formidable étreinte d'un squelette de fer.

Il portait un bourgeron bleu beaucoup trop court, qui laissait voir, et il en tirait vanité, ses mains noueuses et la moitié de ses avant-bras, ou plutôt deux os (le *radius* et le *cubitus*, qu'on nous pardonne cette anatomie), deux os enveloppés d'une peau rude et noirâtre, séparés entre eux par une

profonde rainure où serpentaient quelques veines dures et sèches comme des cordes.

Lorsqu'il posait ses mains sur une table, *il semblait*, selon une assez juste métaphore de Pique-Vinaigre, *y étaler un jeu d'osselets.*

Le Squelette, après avoir passé quinze années de sa vie au bagne pour vol et tentative de meurtre, avait rompu son ban, et avait été pris en flagrant délit de vol et de meurtre.

Ce dernier assassinat avait été commis avec des circonstances d'une telle férocité que, vu la récidive, ce bandit se regardait d'avance et avec raison comme condamné à mort.

L'influence que le Squelette exerçait sur les autres détenus par sa force, par son énergie, par sa perversité, l'avait fait choisir, par le directeur de la prison, comme prévôt de dortoir, c'est-à-dire que le Squelette était chargé de la police de sa chambrée, en ce qui touchait l'ordre, l'arrangement et la propreté de la salle et des lits; il s'acquittait parfaitement de ces fonctions, et jamais les détenus n'auraient osé manquer aux soins et aux devoirs dont il avait la surveillance.

Chose étrange et significative...

Les directeurs de prison les plus intelligents, après avoir essayé d'investir des fonctions dont nous parlons, les détenus qui se recommandaient encore par quelque honnêteté, ou dont les crimes étaient

moins graves, se sont vus forcés de renoncer à ce choix cependant logique et moral, et de chercher les prévôts parmi les prisonniers les plus corrompus, les plus redoutés, ceux-ci ayant *seuls* une action positive sur leurs compagnons.

Ainsi, répétons-le encore, plus un coupable montrera de cynisme et d'audace, plus il sera compté, et pour ainsi dire *respecté*.

Ce fait prouvé par l'expérience, sanctionné par les *choix forcés* dont nous parlons, n'est-il pas un argument irréfragable contre le vice de la reclusion en commun?

Ne démontre-t-il pas, jusqu'à une évidence absolue, l'intensité de la contagion qui atteint mortellement les prisonniers dont on pourrait encore espérer quelque chance de réhabilitation?

Oui, car, à quoi bon songer au repentir, à l'amendement, lorsque dans ce Pandémonium où l'on doit passer de longues années, sa vie peut-être, on voit l'influence se mesurer au nombre des forfaits?

Encore une fois l'on ignore donc que le monde extérieur, que la *société honnête* n'existe plus pour le détenu?

Indifférent aux lois morales qui la régissent, il prend nécessairement les mœurs de ceux qui l'entourent; toutes les distinctions de la geôle étant réservées à la supériorité du crime, inévitablement il tendra toujours vers cette farouche aristocratie.

Revenons au Squelette, prévôt de chambrée, qui causait avec plusieurs prisonniers, parmi lesquels se trouvaient Barbillon et Nicolas Martial.

« Es-tu bien sûr de ce que tu dis là ? demanda le Squelette à Martial...

— Oui, oui, cent fois oui ; le père Micou le tient du Gros-Boiteux, qui a déjà voulu le tuer, ce gredin-là... parce qu'il a *mangé* (1) quelqu'un...

— Alors, qu'on lui dévore le nez, et que ça finisse ! ajouta Barbillon. Déjà tantôt le Squelette était pour qu'on lui donne une *tournée rouge* à ce mouton de Germain. »

Le prévôt ôta un moment sa pipe de sa bouche et dit d'une voix si basse, si crapuleusement enrouée qu'on l'entendait à peine :

« Germain faisait sa tête, il nous gênait, il nous espionnait ; car moins on parle, plus on écoute ; il fallait le forcer de filer de la *fosse-aux-lions*... une fois que nous l'aurions fait saigner... on l'aurait ôté d'ici...

— Eh bien ! alors... dit Nicolas, qu'est-ce qu'il y a de changé ?

— Il y a de changé, reprit le Squelette, que s'il a *mangé* comme le dit le Gros-Boiteux, il n'en sera pas quitte pour saigner...

— A la bonne heure, dit Barbillon.

(1) Dénoncé.

— Il faut un exemple..., dit le Squelette en s'animant peu à peu. Maintenant ce n'est plus *la rousse* (1) qui nous découvre, ce sont *les mangeurs* (2)... Jacques et Gauthier qu'on a guillotinés l'autre jour... *mangés*... Roussillon qu'on a envoyé aux galères à *perte de vue* (3)... *mangé*.

— Et moi donc? et ma mère? et Calebasse?... et mon frère de Toulon? s'écria Nicolas. Est-ce que nous n'avons pas tous été *mangés* par Bras-Rouge? C'est sûr maintenant... puisqu'au lieu de l'écrouer ici on l'a envoyé à la Roquette! On n'a pas osé le laisser avec nous... il sentait donc son tort... le gueux...

— Et moi? dit Barbillon, est-ce que Bras-Rouge n'a pas aussi *mangé* sur moi?

— Et sur moi donc? dit un jeune prisonnier d'une voix grêle, flûtée, en grasseyant d'une manière affectée, j'ai été *coqué* (4) par Jobert, un homme qui m'avait proposé une affaire dans la rue Saint-Martin. »

Ce dernier personnage à la voix flûtée, à la figure pâle, grasse et efféminée, au regard insidieux et lâche, était vêtu d'une façon singulière; il avait pour coif-

(1) La police.

(2) Un homme complice ou instigateur d'un crime, qu'il dénonce ensuite à l'autorité, est un *mangeur*; l'action de dénoncer, se dit *manger*.

(3) A perpétuité.

(4) Trahi.

fure un foulard rouge qui laissait voir deux mèches de cheveux blonds collées sur les tempes ; les deux bouts du mouchoir formaient une rosette bouffante au-dessus de son front ; il portait pour cravate un châle de mérinos blanc à palmettes vertes, qui se croisait sur sa poitrine; sa veste de drap marron disparaissait sous l'étroite ceinture d'un ample pantalon en étoffe écossaise à larges carreaux de couleurs variées.

« Si ce n'est pas une indignité !... faut-il qu'un homme soit gredin !... reprit ce personnage d'une voix mignarde... Pour rien au monde, je ne me serais défié de Jobert.

— Je le sais bien qu'il t'a dénoncé, répondit le Squelette, qui semblait protéger particulièrement ce prisonnier ; à preuve qu'on a fait pour ce mangeur ce qu'on a fait pour Bras-Rouge... on n'a pas non plus osé laisser Jobert ici... on l'a mis au *clou* à la Conciergerie... Eh bien ! il faut que ça finisse... il faut un exemple... les faux frères font la besogne de la police... ils se croient sûrs de leur peau parce qu'on les met dans une autre prison... que ceux qu'ils ont mangés...

— C'est vrai !...

— Pour empêcher ça, il faut que les prisonniers regardent tout mangeur comme un ennemi à mort ; qu'il ait mangé sur Pierre ou sur Jacques, ici ou ailleurs, ça ne fait rien, qu'on tombe sur lui. Quand on en aura refroidi quatre ou cinq dans le préau...

les autres tourneront leur langue deux fois avant de *coquer la pègre* (1).

— T'as raison, Squelette, dit Nicolas : alors il faut que Germain y passe...

— Il y passera, reprit le prévôt. Mais attendons que le Gros-Boiteux soit arrivé... Quand, pour l'exemple, il aura prouvé à tout le monde que Germain est un *mangeur*, tout sera dit... Le *mouton* ne bêlera plus, on lui supprimera la respiration.

— Et comment faire avec les gardiens qui nous surveillent ? demanda le détenu que le Squelette appelait Javotte.

— J'ai mon idée... Pique-Vinaigre nous servira.

— Lui ? il est trop poltron.

— Et pas plus fort qu'une puce.

— Suffit, je m'entends. Où est-il ?

— Il était revenu du parloir, mais on vient de venir le demander pour aller jaspiner avec son *rat de prison* (2).

— Et Germain ? Il est toujours au parloir ?

— Oui, avec cette petite fille qui vient le voir.

— Dès qu'il descendra, attention ! Mais il faudra attendre Piqúe-Vinaigre, nous ne pouvons rien faire sans lui.

— Sans Pique-Vinaigre ?

— Non...

(1) Dénoncer les voleurs.
(2) Causer avec son avocat.

— Et on refroidira Germain ?

— Je m'en charge.

— Mais avec quoi? on nous ôte nos couteaux !

— Et ces tenailles-là, y mettrais-tu ton cou? demanda le Squelette en ouvrant ses longs doigts décharnés et durs comme du fer.

— Tu l'étoufferas ?

— Un peu.

— Mais si l'on sait que c'est toi ?

— Après? Est-ce que je suis un *veau à deux têtes*, comme ceux qu'on montre à la foire?

— C'est vrai... on n'est raccourci qu'une fois, et puisque tu es sûr de l'être...

— Archi-sûr; le rat de prison me l'a encore dit hier... J'ai été pris la main dans le sac et le couteau dans la gorge du pante (1)... Je suis cheval de retour (2)... c'est toisé... J'enverrai ma tête voir dans le panier de Charlot, si c'est vrai qu'il filoute les condamnés et qu'il mette de la sciure de bois dans son mannequin au lieu du son que le gouvernement nous accorde...

— C'est vrai... le guillotiné a droit à du son... Mon père a été volé aussi... j'en rappelle ! ! ! » dit Nicolas Martial avec un ricanement féroce.

Cette abominable plaisanterie fit rire les détenus aux éclats.

(1) De la victime.

(2) Repris de justice arrêté de nouveau.

Ceci est effrayant... mais loin d'exagérer, nous affaiblissons l'horreur de ces entretiens si communs en prison.

Il faut pourtant bien que l'on ait une idée, nous le répétons, et encore *affaiblie,* de ce qui se dit, de ce qui se fait dans ces effroyables écoles de perdition, de cynisme, de vol et de meurtre.

Il faut que l'on sache avec quel audacieux dédain presque tous les grands criminels parlent des plus terribles châtiments dont la société puisse les frapper.

Alors peut-être on comprendra l'urgence de substituer à ces peines impuissantes, à ces reclusions contagieuses, la seule punition, nous allons le démontrer, qui puisse terrifier les scélérats les plus déterminés.

. . . . . .

Les détenus du chauffoir s'étaient donc pris à rire aux éclats.

« Mille tonnerres ! s'écria le Squelette, je voudrais bien qu'ils nous voient blaguer, ce tas de *curieux* (1) qui croient nous faire bouder devant leur guillotine... Ils n'ont qu'à venir à la barrière Saint-Jacques le jour de ma représentation à bénéfice ; ils m'entendront faire la nique à la foule, et dire à Charlot d'une voix crâne :

(1) Juges.

« — *Père Samson, cordon, s'il vous plaît* (1) ! »

Nouveaux rires...

« Le fait est que la chose dure le temps d'avaler une chique... Charlot tire le cordon...

— Et il vous ouvre la porte du *Boulanger* (2), dit le Squelette en continuant de fumer sa pipe.

— Ah ! bah... est-ce qu'il y a un boulanger ?

— Imbécile... je dis ça par farce... Il y a un couperet, une tête qu'on met dessous... et voilà.

— D'ailleurs, est-ce que ça nous regarde ?.,.

— Moi, maintenant que je sais mon chemin et que je dois m'arrêter à l'*Abbaye de Monte-à-Regret* (3), j'aimerais autant partir aujourd'hui que demain, dit le Squelette avec une exaltation sauvage, je voudrais déjà y être... le sang m'en vient à la bouche... quand je pense à la foule qui sera là pour me voir... Ils seront bien quatre ou cinq mille qui se bousculeront, qui se battront pour être bien placés ; on louera des fenêtres et des chaises comme pour un cortége. Je les entends déjà crier : Place à louer !... place à louer !... et puis il y aura de la troupe, cavalerie et infanterie, tout le tremblement

(1) Pour comprendre le sens de cette horrible plaisanterie, il faut savoir que le couperet glisse entre les rainures de la guillotine, après avoir été mis en mouvement par la traction d'un ressort au moyen d'un cordon qui y est attaché.

(2) Du diable.

(3) La guillotine.

à la voile... et tout ça pour moi, pour le Squelette... c'est pas pour un *pante* qu'on se dérangerait comme ça... hein !... les amis ?... Voilà de quoi monter un homme... Quand il serait lâche comme Pique-Vinaigre, il y a de quoi vous faire marcher en déterminé... Tous ces yeux qui vous regardent vous mettent le feu au ventre... et puis... c'est un moment à passer... on meurt en crâne... ça vexe les juges et les *pantes*, et ça encourage *la pègre* à blaguer la *camarde*.

— C'est vrai, reprit Barbillon, afin d'imiter l'effroyable forfanterie du Squelette, on croit nous faire peur et avoir tout dit quand on envoie Charlot monter sa boutique à notre profit.

— Ah ! bah ! dit à son tour Nicolas, on s'en moque pas mal... de la boutique à Charlot ; c'est comme de la prison ou du bagne, on s'en moque aussi ; pourvu qu'on soit tous amis ensemble, vive la joie à mort !

— Par exemple, dit le prisonnier à la voix mignarde, ce qu'il y aurait de sciant, ça serait qu'on nous mette en cellule jour et nuit ; on dit qu'on en viendra là.

— En cellule ! s'écria le Squelette avec une sorte d'effroi courroucé. Ne parle pas de ça... En cellule... Tout seul !... Tiens, tais-toi, j'aimerais mieux qu'on me coupe les bras et les jambes... Tout seul !... Entre quatre murs !... Tout seul... Sans avoir des

vieux de la pègre avec qui rire... Ça ne se peut pas ! Je préfère cent fois le bagne à la centrale, parce qu'au bagne, au lieu d'être renfermé on est dehors, on voit du monde, on va, on vient, on gaudriole avec la chiourme... Eh bien ! j'aimerais cent fois mieux être raccourci que d'être mis en cellule pendant seulement un an... Oui, ainsi, à l'heure qu'il est, je suis sûr d'être fauché, n'est-ce pas? Eh bien ! on me dirait : Aimes-tu mieux un an de cellule?... je tendrais le cou... Un an tout seul !... mais est-ce que c'est possible?... A quoi veulent-ils donc que l'on pense, quand on est tout seul?...

— Si l'on t'y mettait de force, en cellule?

— Je n'y resterais pas... je ferais tant des pieds et des mains que je m'évaderais..., dit le Squelette.

— Mais si tu ne pouvais pas... si tu étais sûr de ne pas te sauver ?

— Alors je tuerais le premier venu... pour être guillotiné.

— Mais si au lieu de condamner les *escarpes* (1) à mort... on les condamnait à être en celulle pendant toute leur vie ?... »

Le Squelette parut frappé de cette réflexion.

Après un moment de silence, il reprit :

« Alors je ne sais pas ce que je ferais... je me

(1) Assassins.

briserais la tête contre les murs... Je me laisserais crever de faim, plutôt que d'être en cellule... Comment! tout seul!... toute ma vie seul... avec moi, sans l'espoir de me sauver? Je vous dis que c'est impossible... Tenez, il n'y en a pas de plus crâne que moi, je saignerais un homme pour six-blancs... et même pour rien... pour l'honneur... On croit que je n'ai assassiné que deux personnes... mais si les morts parlaient, il y a cinq refroidis qui pourraient dire comment je travaille. »

Le brigand se *vantait.*

Ces forfanteries sanguinaires sont encore un des traits les plus caractéristiques des scélérats endurcis.

Un directeur de prison nous disait :

« *Si les prétendus meurtres dont ces malheureux se glorifient étaient réels, la population serait décimée.*

« C'est comme moi..., reprit Barbillon pour se *vanter* à son tour, on croit que je n'ai *escarpé* que le mari de la laitière de la Cité... mais j'en ai *servi* bien d'autres avec le grand Robert qui a été fauché l'an passé.

— C'était donc pour vous dire, reprit le Squelette, que je ne crains ni feu, ni diable... Eh bien!... si j'étais en cellule... et bien sûr de ne pouvoir jamais me sauver... tonnerre!... je crois que j'aurais peur...

— De quoi ? demanda Nicolas.

— D'être tout seul..., répondit le prévôt.

— Ainsi, si tu avais à recommencer tes tours de *pègre* et d'*escarpe*, et qu'au lieu de centrales, de bagnes et de guillotine... il n'y aurait que des cellules, tu bouderais devant le mal ?

—Ma foi... oui... peut-être... (*historique*), »répondit le Squelette.

Et il disait vrai...

On ne peut s'imaginer l'indicible terreur qu'inspire à de pareils bandits la seule pensée de l'isolement absolu...

Cette terreur n'est-elle pas encore un plaidoyer éloquent en faveur de cette pénalité ?

Ce n'est pas tout : la condamnation à l'isolement, si redoutée par les scélérats, amènera peut-être forcément l'abolition de la peine de mort.

Voici comment :

La génération criminelle, qui à cette heure peuple les prisons et les bagnes, regardera l'application du système cellulaire comme un supplice intolérable.

Habitués à la perverse animation de l'emprisonnement en commun dont nous venons de tâcher d'esquisser quelques traits *affaiblis*, car, nous le répétons, il nous faut reculer devant des monstruosités de toutes sortes ; ces hommes, disons-nous, se voyant menacés, en cas de récidive, d'être séquestrés du monde infâme où ils expiaient si allégre-

ment leurs crimes, et d'être mis en cellule seuls à seuls avec les souvenirs du passé... ces hommes se révolteront à l'idée de cette punition effrayante.

Beaucoup préféreront la mort.

Et, pour encourir la peine capitale, ne reculeront pas devant l'assassinat... car, chose étrange, sur dix criminels qui voudront se débarrasser de la vie, il y en a neuf qui tueront... pour être tués... et un seul qui se suicidera.

Alors sans doute, nous le répétons, le suprême vestige d'une législation barbare disparaîtra virtuellement de nos codes...

Afin d'ôter aux meurtriers ce dernier refuge qu'ils croiront trouver dans le néant, on abolira forcément la peine de mort.

Mais l'isolement cellulaire à perpétuité offrira-t-il une réparation, une punition assez formidable pour quelques grands crimes, tels que le parricide, entre autres?

L'on s'évade de la prison la mieux gardée, ou du moins on espère s'évader; il ne faut laisser aux criminels dont nous parlons ni cette possibilité ni cette espérance.

Aussi la peine de mort, qui n'a d'autre fin que celle de débarrasser la société d'un être nuisible... la peine de mort qui donne rarement aux condamnés le temps de se repentir, et jamais celui de se réhabiliter par l'expiation... la peine de mort, que

ceux-là subissent inanimés, presque sans connaissance, et que ceux-ci bravent avec un épouvantable cynisme, la peine de mort sera peut-être remplacée par un châtiment terrible, mais qui donnera au condamné le temps du repentir... de l'expiation, et qui ne retranchera pas violemment de ce monde une créature de Dieu.

L'aveuglement (1) mettra le meurtrier dans l'impossibilité de s'évader et de nuire désormais à personne...

La peine de mort sera donc en ceci, son seul but, efficacement remplacée ;

Car la société ne tue pas au nom de la loi du talion ;

Elle ne tue pas pour faire souffrir, puisqu'elle a choisi celui de tous les supplices qu'elle croit le moins douloureux (2) ;

Elle tue au nom de sa propre sûreté...

Or, que peut-elle craindre d'un aveugle emprisonné?

(1) Nous maintenons ce barbarisme, l'expression de cécité s'appliquant à une maladie accidentelle ou à une infirmité naturelle; tandis que ce dérivé du verbe aveugler rend mieux notre pensée, *l'action d'aveugler*.

(2) Mon père, le docteur Jean-Joseph Sue, croyait le contraire; une série d'observations intéressantes et profondes, publiées par lui à ce sujet, tendent à prouver que la *pensée survit quelques minutes à la décollation instantanée*. Cette probabilité seule fait frissonner d'épouvante.

Enfin cet isolement perpétuel, adouci par les charitables entretiens de personnes honnêtes et pieuses qui se voueraient à cette secourable mission, permettrait au meurtrier de racheter son âme par de longues années de remords et de contrition.

. . . . . .

Un assez grand tumulte et de bruyantes exclamations de joie, poussées par les détenus qui se promenaient dans le préau, interrompirent le conciliabule présidé par le Squelette.

Nicolas se leva précipitamment et s'avança sur le pas de la porte du chauffoir, afin de connaître la cause de ce bruit inaccoutumé.

« C'est le Gros-Boiteux ! s'écria Nicolas en rentrant.

— Le Gros-Boiteux ! s'écria le prévôt, et Germain, est-il descendu au parloir ?

— Pas encore, dit Barbillon.

— Qu'il se dépêche donc, dit le Squelette, que je lui donne un bon pour une bière neuve. »

III

COMPLOT.

Le Gros-Boiteux, dont l'arrivée était accueillie par les détenus de la fosse-aux-lions avec une joie bruyante, et dont la dénonciation pouvait être si funeste à Germain, était un homme de taille moyenne; malgré son embonpoint et son infirmité, il semblait agile et vigoureux.

Sa physionomie bestiale, comme la plupart de celles de ses compagnons, se rapprochait beaucoup du type du bouledogue; son front déprimé, ses petits yeux fauves, ses joues retombantes, ses lourdes mâchoires, dont l'inférieure très-saillante

était armée de longues dents, ou plutôt de crocs ébréchés, qui çà et là débordaient les lèvres, rendaient cette ressemblance animale plus frappante encore ; il avait pour coiffure un bonnet de loutre, et portait par-dessus ses habits un manteau bleu à collet fourré.

Le Gros-Boiteux était entré dans la prison accompagné d'un homme de trente ans environ, dont la figure brune et hâlée paraissait moins dégradée que celles des autres détenus; quoiqu'il affectât de paraître aussi résolu que son compagnon, quelquefois son visage s'assombrissait et il souriait amèrement...

Le Gros-Boiteux se retrouvait, comme on dit vulgairement, *en pays de connaissance*. Il pouvait à peine répondre aux félicitations et aux paroles de bienvenue qu'on lui adressait de toutes parts.

« Te voilà donc enfin, gros réjoui... Tant mieux, nous allons rire...

— Tu nous manquais...

— T'as bien tardé..

— J'ai pourtant fait tout ce qu'il a fallu pour revenir voir les amis... c'est pas ma faute si *la rousse* n'a pas voulu de moi plus tôt...

— Comme de juste, mon vieux, on ne vient pas se *mettre au clou* soi-même, mais une fois qu'on y est... ça se tire, et faut gaudrioler.

— Tu as de la chance; car Pique-Vinaigre est ici.

— Lui aussi ? un ancien de Melun ! fameux !... fameux ! il nous aidera à passer le temps avec ses histoires, et les pratiques ne lui manqueront pas, car je vous annonce des recrues.

— Qui donc ?...

— Tout à l'heure au greffe... pendant qu'on m'écrouait, on a encore amené deux cadets... Il y en a un que je ne connais pas... mais l'autre, qui a un bonnet de coton bleu et une blouse grise, m'est resté dans l'œil... j'ai vu cette boule-là quelque part... Il me semble que c'est chez l'ogresse du *Lapin Blanc*... un fort homme...

— Dis donc, Gros-Boiteux... te rappelles-tu à Melun... que j'avais parié avec toi qu'avant un an tu serais repincé ?

— C'est vrai, tu as gagné ; car j'avais plus de chances pour être *cheval de retour* que pour être couronné rosière ; mais toi... qu'as-tu fait ?

— J'ai *grinchi à l'américaine*.

— Ah ! bon, toujours du même tonneau ?...

— Toujours... Je vas mon petit bonhomme de chemin. Ce tour est commun... mais les *sinves* aussi sont communs, et, sans une ânerie de mon *collègue*, je ne serais pas ici... C'est égal, la leçon me profitera. Quand je recommencerai, je prendrai mes précautions... J'ai mon plan...

— Tiens, voilà *Cardillac*, dit le Boiteux en voyant venir à lui un petit homme misérablement vêtu, à

mine basse, méchante et rusée, qui tenait du renard et du loup. Bonjour, mon vieux...

— Allons donc, traînard, répondit gaiement au Gros-Boiteux le détenu surnommé *Cardillac;* on disait tous les jours : Il viendra, il ne viendra pas... Monsieur fait comme les jolies femmes, il faut qu'on le désire...

— Mais oui, mais oui.

— Ah çà, reprit Cardillac, est-ce pour quelque chose d'un peu corsé que tu es ici?

— Ma foi, mon cher, je me suis passé l'effraction. Avant, j'avais fait de très-bons coups ; mais le dernier a raté... une affaire superbe... qui d'ailleurs reste encore à faire... malheureusement nous deux Frank, que voilà, nous avons *marché dessus* (1). »

Et le Gros-Boiteux montra son compagnon, sur lequel tous les yeux se tournèrent.

« Tiens, c'est vrai, voilà Frank ! dit Cardillac ; je ne l'aurais pas reconnu à cause de sa barbe... Comment! c'est toi? je te croyais au moins maire de ton endroit à l'heure qu'il est... Tu voulais faire l'honnête?...

— J'étais bête et j'en ai été puni, dit brusquement Frank ; mais à tout péché miséricorde... c'est bon une fois; me voilà maintenant de la pègre jusqu'à ce que je crève ; gare à ma sortie !

(1) Nous l'avons manquée.

— A la bonne heure, c'est parler.

— Mais qu'est-ce donc qu'il t'est arrivé, Frank ?

— Ce qui arrive à tout libéré assez colas pour vouloir, comme tu dis, faire l'honnête... Le sort est si juste !... En sortant de Melun, j'avais une masse de neuf cent et tant de francs...

— C'est vrai, dit le Gros-Boiteux, tous ses malheurs viennent de ce qu'il a gardé sa masse au lieu de la fricoter en sortant de prison. Vous allez voir à quoi mène le repentir... et si on fait seulement ses frais.

— On m'a envoyé en surveillance à Étampes, reprit Frank... Serrurier de mon état, j'ai été chez un maître de mon métier ; je lui ai dit : Je suis libéré, je sais qu'on n'aime pas à les employer, mais voilà les 900 francs de ma masse, donnez-moi de l'ouvrage ; mon argent ça sera votre garantie ; je veux travailler et être honnête.

— Parole d'honneur, il n'y a que ce Frank pour avoir des idées pareilles.

— Il a toujours un petit coup de marteau.

— Ah !... comme serrurier !

— Farceur !...

— Et vous allez voir comme ça lui a réussi.

— Je propose donc ma masse en garantie au maître serrurier pour qu'il me donne de l'ouvrage. « Je ne suis pas banquier pour prendre de l'argent à intérêt, qu'il me dit, et je ne veux pas de libéré dans ma

boutique ; je vais travailler dans les maisons, ouvrir des portes dont on perd les clefs, j'ai un état de confiance, et si on savait que j'emploie un libéré parmi mes ouvriers, je perdrais mes pratiques... Bonsoir, voisin. »

— N'est-ce pas, Cardillac, qu'il n'avait que ce qu'il méritait?...

— Bien sûr...

— Enfant ! ajouta le Gros-Boiteux en s'adressant à Frank d'un air paterne, au lieu de rompre tout de suite ton ban... et de venir à Paris fricoter ta masse, afin de n'avoir plus le sou et de te mettre dans la nécessité de voler. Alors on trouve des idées superbes...

— Quand tu me diras toujours la même chose ! dit Frank avec impatience ; c'est vrai, j'ai eu tort de ne pas dépenser ma masse, puisque je n'en ai pas joui. Pour en revenir à ma surveillance, comme il n'y avait que quatre serruriers à Étampes... celui à qui je m'étais adressé le premier avait jasé ; quand j'ai été m'adresser aux autres, ils m'ont dit comme leur confrère... *Merci*... Partout la même chanson.

— Voyez-vous, les amis, à quoi ça sert? Nous sommes marqués pour la vie, allez ! ! !

— Me voilà en grève sur le pavé d'Étampes ; je vis sur ma masse un mois, deux mois, reprit Frank, l'argent s'en allait, l'ouvrage ne venait pas. Malgré ma surveillance, je quitte Étampes.

— C'est ce que tu aurais dû faire tout de suite, colas.

— Je viens à Paris ; là je trouve de l'ouvrage ; mon bourgeois ne savait pas qui j'étais ; je lui dis que j'arrive de province. Il n'y avait pas de meilleur ouvrier que moi. Je place 700 francs qui me restaient chez un agent d'affaires qui me fait un billet ; à l'échéance, il ne me paye pas ; je mets mon billet chez un huissier... qui poursuit, et se fait payer ; je laisse l'argent chez lui, et je me dis : C'est une poire pour la soif. Là-dessus, je rencontre le Gros-Boiteux.

— Oui, les amis, et c'est moi qui étais la soif, comme vous l'allez voir. Frank était serrurier, fabriquait les clefs ; j'avais une *affaire* où il pouvait me servir ; je lui propose le coup... J'avais des empreintes ; il n'y avait plus qu'à travailler dessus... c'était sa partie. L'enfant me refuse... il voulait redevenir honnête... Je me dis : Il faut faire son bien malgré lui... J'écris une lettre sans signature à son bourgeois, une autre à ses compagnons pour leur apprendre que Frank est un libéré... Le bourgeois le met à la porte et les compagnons lui tournent le dos.

« Il va chez un autre bourgeois, il y travaille huit jours... même jeu... il aurait été chez dix, que je lui aurais servi toujours du même.

— Et je ne me doutais pas alors que c'était toi

qui me dénonçais, reprit Frank, sans cela, tu aurais passé un mauvais quart d'heure.

— Oui ; mais moi pas bête , je t'avais dit que je m'en allais à Lonjumeau voir mon oncle ; mais j'étais resté à Paris , et je savais tout ce que tu faisais par le petit Ledru.

— Enfin on me chasse encore de chez mon dernier maître serrurier comme un gueux bon à pendre. Travaillez donc ! soyez donc paisible ! pour qu'on vous dise non pas *que fais-tu ?* mais *qu'as-tu fait?* Une fois sur le pavé, je me dis : Heureusement il me reste ma masse pour attendre. Je vas chez l'huissier, il avait levé le pied ; mon argent était flambé, j'étais sans le sou... je n'avais pas seulement de quoi payer une huitaine de mon garni... Fallait voir ma rage !... Là-dessus le Gros-Boiteux a l'air d'arriver de Lonjumeau ; il profite de ma colère... Je ne savais à quel clou me pendre... je voyais qu'il n'y avait pas moyen d'être honnête ; qu'une fois dans la *pègre*, on y était à vie... Ma foi , le Gros-Boiteux me talonne tant...

— Que ce brave Frank ne boude plus, reprit le Gros-Boiteux ; il prend son parti en brave , il entre dans l'affaire , elle s'annonçait comme une reine ; malheureusement... au moment où nous ouvrions la bouche pour avaler le morceau... pincés... par la *rousse !* Que veux-tu, garçon , c'est un malheur... le métier serait trop beau sans cela...

— C'est égal... si ce gredin d'huissier ne m'avait

pas volé... je ne serais pas ici..., dit Frank avec une rage concentrée.

— Eh bien ! eh bien ! reprit le Gros-Boiteux, te voilà bien malade ! Avec ça que tu étais plus heureux quand tu t'échignais à travailler !

— J'étais libre.

— Oui, le dimanche, et encore quand l'ouvrage ne pressait pas ; mais le restant de la semaine enchaîné comme un chien ; et jamais sûr de trouver de l'ouvrage... Tiens, tu ne connais pas ton bonheur.

— Tu me l'apprendras, dit Frank avec amertume.

— Après ça, faut être juste ; tu as le droit d'être vexé ; c'est dommage que le coup ait manqué, il était superbe, et il le sera encore dans un ou deux mois ; les bourgeois seront rassurés, et ce sera à refaire. C'est une maison riche, riche ! Je serai toujours condamné pour rupture de ban, ainsi je ne pourrai pas reprendre l'affaire; mais si je trouve un amateur, je la céderai pour pas trop cher... Les empreintes sont chez ma femelle, il n'y aura qu'à fabriquer de nouvelles fausses clefs ; avec les renseignements que je pourrai donner, ça ira tout seul... Il y avait et il y a encore là un coup de dix mille francs à faire : ça doit pourtant te consoler, Frank. »

Le complice du Gros-Boiteux secoua la tête, croisa les bras sur sa poitrine, et ne répondit pas.

Cardillac prit le Gros-Boiteux par le bras, l'attira

dans un coin du préau, et lui dit, après un moment de silence :

« L'affaire que tu as manquée est encore bonne?

— Dans deux mois, aussi bonne que neuve.

— Tu peux le prouver?

— Pardieu !

— Combien en veux-tu ?

—Cent francs d'avance, et je dirai le mot convenu avec ma femelle pour qu'elle livre les empreintes avec quoi on refera des fausses clefs ; de plus, si le coup réussit, je veux un cinquième du gain, que l'on payera à ma femelle.

— C'est raisonnable.

— Comme je saurai à qui elle aura donné les empreintes, si on me flibustait ma part, je dénoncerais, tant pis...

— Tu serais dans ton droit, si on t'enfonçait... mais dans la *pègre*... on est honnête... faut bien compter les uns sur les autres... sans cela il n'y aurait pas d'affaires possibles... »

Autre anomalie de ces mœurs horribles...

Ce misérable disait vrai :

Il est assez rare que les voleurs manquent à la parole qu'ils se donnent pour des marchés de cette nature... Ces criminelles transactions s'opèrent généralement avec une sorte de bonne foi, ou plutôt, afin de ne pas prostituer ce mot, disons que la nécessité force ces bandits de tenir leur promesse ; car

s'ils y manquaient, ainsi que le disait le compagnon du Gros-Boiteux, il n'y aurait pas d'affaires possibles...

Un grand nombre de vols *se donnent,* s'achètent et se complotent ainsi en prison, autre détestable conséquence de la reclusion en commun.

« Si ce que tu me dis est sûr, reprit Cardillac, je pourrai m'arranger de l'affaire... il n'y a pas de preuves contre moi... je suis sûr d'être acquitté, je passe au tribunal dans une quinzaine, je serai en liberté mettons dans vingt jours ; le temps de se retourner, de faire faire les fausses clefs, d'aller aux renseignements... c'est un mois, six semaines...

— Juste ce qu'il faut aux bourgeois pour se remettre de l'alerte... Et puis, d'ailleurs, qui a été attaqué une fois, croit ne pas l'être une seconde fois ; tu sais ça...

— Je sais ça ; je prends l'affaire... c'est convenu...

— Mais auras-tu de quoi me payer ? Je veux des arrhes.

— Tiens, voilà mon dernier bouton ; quand il n'y en a plus, il y en a encore , » dit Cardillac en arrachant un des boutons enveloppés d'étoffe qui garnissaient sa mauvaise redingote bleue... Puis, à l'aide de ses ongles, il déchira l'enveloppe, et montra au Gros-Boiteux qu'au lieu de moule, le bouton renfermait une pièce de quarante francs.

« Tu vois, ajouta-t-il, que je pourrai te donner

des arrhes quand nous aurons causé de l'affaire.

— Alors touche là, vieux, dit le Gros-Boiteux. Puisque tu sors bientôt et que tu as des fonds pour *travailler,* je pourrai te donner autre chose ; mais ça c'est du nanan... du vrai nanan, un *petit poupard* (1), que moi et ma femelle nous nourrissons depuis deux mois, et qui ne demande qu'à marcher... Figure-toi une maison isolée, dans un quartier perdu, un rez-de-chaussée donnant d'un côté sur une rue déserte, de l'autre sur un jardin ; deux vieilles gens qui se couchent comme des poules. Depuis les émeutes et dans la peur d'être pillés, ils ont caché dans un lambris un grand pot à confiture plein d'or... C'est ma femme qui a dépisté la chose en faisant jaser la servante... Mais, je t'en préviens, cette affaire-là sera plus chère que l'autre, c'est monnayé... c'est tout cuit et bon à manger...

— Nous nous arrangerons, sois tranquille... Mais je vois que t'as pas mal travaillé depuis que tu as quitté la centrale...

— Oui, j'ai eu assez de chance... J'ai raccroché de bric et de brac pour une quinzaine de cents francs ; un de mes meilleurs morceaux a été la grenouille de deux femmes qui logeaient dans le même garni que moi, passage de la Brasserie.

— Chez le père Micou, le recéleur ?

(1) Vol préparé de longue main.

— Juste.

— Et Joséphine, ta femme ?

— Toujours un vrai furet, elle faisait un ménage chez les vieilles gens dont je parle ; c'est elle qui a flairé le pot aux jaunets...

— C'est une fière femme !...

— Je m'en vante... A propos de fière femme, tu connaissais bien la Chouette ?

— Oui, Nicolas m'a dit ça, le Maître-d'École l'a estourbie, et lui, il est devenu fou.

— C'est peut-être d'avoir perdu la vue par je ne sais quel accident... Ah çà ! mon vieux Cardillac, convenu... puisque tu veux t'arranger de mes *poupards,* je n'en parlerai à personne.

— A personne... je les prends en sevrage. Nous en causerons ce soir...

— Ah çà, qu'est-ce qu'on fait ici ?

— On rit et on bêtise à mort.

— Qu'est-ce qui est le prévôt de la chambrée ?

— Le Squelette.

— En voilà un dur à cuire ! Je l'ai vu chez les Martial à l'île du Ravageur... Nous avons noce ensemble avec Joséphine et la Boulotte.

— A propos, Nicolas est ici.

— Je le sais bien, le père Micou me l'a dit... il s'est plaint que Nicolas l'a *fait chanter,* le vieux gueux... je lui ferai aussi dégoiser un petit air... Les recéleurs... sont faits pour ça.

— Nous parlions du Squelette, tiens, justement le voilà, dit Cardillac en montrant à son compagnon le prévôt qui parut à la porte du chauffoir...

— Cadet... avance à l'appel, dit le Squelette au Gros-Boiteux.

— Présent... » répondit celui-ci en entrant dans la salle accompagné de Frank qu'il prit par le bras.

Pendant l'entretien du Gros-Boiteux, de Frank et de Cardillac, Barbillon avait été, par ordre du prévôt, recruter douze ou quinze prisonniers *de choix*. Ceux-ci, afin de ne pas éveiller les soupçons du gardien, s'étaient rendus isolément au chauffoir.

Les autres détenus restèrent dans le préau ; quelques-uns même, d'après le conseil de Barbillon, parlèrent à voix haute d'un ton assez courroucé pour attirer l'attention du gardien et le distraire ainsi de la surveillance du chauffoir où se trouvèrent bientôt réunis le Squelette, Barbillon, Nicolas, Frank, Cardillac, le Gros-Boiteux et une quinzaine de détenus, tous attendant avec une impatiente curiosité que le prévôt prît la parole.

Barbillon, chargé d'épier et d'annoncer l'approche du surveillant, se plaça près de la porte.

Le Squelette, ôtant sa pipe de sa bouche, dit au Gros-Boiteux :

« Connais-tu un petit jeune homme nommé Germain, yeux bleus, cheveux bruns, l'air d'un *pante* (1)?

(1) Honnête homme.

— Germain est ici ! s'écria le Gros-Boiteux dont les traits exprimèrent aussitôt la surprise, la haine et la colère.

— Tu le connais donc ? demanda le Squelette.

— Si je le connais ?... reprit le Gros-Boiteux ; mes amis, je vous le dénonce... c'est un *mangeur*... il faut qu'on le roule.

— Oui, oui, reprirent les détenus.

— Ah çà ! est-ce bien sûr qu'il ait dénoncé ? demanda Frank. Si on se trompait ?... Rouler un homme qui ne le mérite pas... »

Cette observation déplut au Squelette, qui se pencha vers le Gros-Boiteux et lui dit tout bas :

« Qu'est-ce que celui-là ?

— Un homme avec qui j'ai travaillé.

— En es-tu sûr ?

— Oui ; mais ça n'a pas de fiel, c'est mollasse.

— Suffit, j'aurai l'œil dessus.

— Voyons comme quoi Germain est *mangeur*, dit un prisonnier.

— Explique-toi, Gros-Boiteux, reprit le Squelette, qui ne quitta plus Frank du regard.

— Voilà, dit le Gros-Boiteux : un Nantais nommé Velu, ancien libéré, a éduqué le jeune homme dont on ignore la naissance. Quand il a eu l'âge, il l'a fait entrer à Nantes chez un banquezingue, croyant mettre le loup dans sa caisse et se servir de Germain pour empaumer une affaire superbe qu'il mitonnait depuis

longtemps : il avait deux cordes à son arc... un faux et le *soulagement* de la caisse du banquezingue... peut-être cent mille francs... à faire en deux coups... Tout était prêt, Velu comptait sur le petit jeune homme comme sur lui-même ; ce galopin-là couchait dans le pavillon où était la caisse, Velu lui dit son plan... Germain ne répond ni oui ni non, dénonce tout à son patron et file le soir même sur Paris.

Les détenus firent entendre de violents murmures d'indignation et des paroles menaçantes.

« C'est un *mangeur*... il faut le désosser...

— Si l'on veut, je lui cherche querelle... et je le crève...

— Faut lui signer sur la figure un billet d'hôpital.

— Silence dans la *pègre !* » cria le Squelette d'une voix impérieuse.

Les prisonniers se turent.

« Continue, » dit le prévôt au Gros-Boiteux. Et il se remit à fumer.

« Croyant que Germain avait dit oui, comptant sur son aide, Velu et deux de ses amis tentent l'affaire la nuit même ; le banquezingue était sur ses gardes, un des amis de Velu est pincé en escaladant une fenêtre, et lui a le bonheur de s'évader... Il arrive à Paris, furieux d'avoir été *mangé* par Germain et d'avoir manqué une affaire superbe. Un beau jour, il rencontre le petit jeune homme ; il était plein jour ; il n'ose rien faire, mais il le suit ; il voit où

il demeure, et une nuit, nous deux Velu et le petit Ledru, nous tombons sur Germain... Malheureusement il nous échappe... il déniche de la rue du Temple où il demeurait; depuis nous n'avons pu le retrouver; mais s'il est ici... je demande...

— Tu n'as rien à demander, » dit le Squelette avec autorité.

Le Gros-Boiteux se tut.

« Je prends ton marché, tu me cèdes la peau de Germain, je l'écorche... je ne m'appelle pas le Squelette pour rien... je suis mort d'avance... mon trou est fait à Clamart, je ne risque rien de travailler pour la *pègre;* les *mangeurs* nous dévorent encore plus que la police; on met les *mangeurs* de la Force à la Roquette, et les *mangeurs* de la Roquette à la Conciergerie; ils se croient sauvés. Minute... quand chaque prison aura tué son *mangeur,* n'importe où il ait mangé... ça ôtera l'appétit aux autres... je donne l'exemple... on fera comme moi... »

Tous les détenus, admirant la résolution du Squelette, se pressèrent autour de lui... Barbillon lui-même, au lieu de rester auprès de la porte, se joignit au groupe, et ne s'aperçut pas qu'un nouveau détenu entrait dans le parloir.

Ce dernier, vêtu d'une blouse grise, et portant un bonnet de coton bleu brodé de laine rouge, enfoncé jusque sur ses yeux, fit un mouvement en entendant prononcer le nom de Germain... puis il

alla se mêler parmi les admirateurs du Squelette, et approuva vivement de la voix et du geste la criminelle détermination du prévôt.

« Est-il crâne, le Squelette ! disait l'un, quelle sorbonne !...

— Le diable en personne ne le ferait pas caner..

— Voilà un homme !...

— Si tous les *pègres* avaient ce front-là... c'est eux qui jugeraient et qui feraient guillotiner les *pantes*... (1).

— Ça serait juste... chacun son tour...

— Oui... mais on ne s'entend pas...

— C'est égal... il rend un fameux service à la *pègre*... En voyant qu'on les refroidit... les *mangeurs* ne *mangeront* plus...

— C'est sûr.

— Et puisque le Squelette est si sûr d'être fauché, ça ne lui coûte rien... de tuer le *mangeur*.

— Moi, je trouve que c'est rude ! dit Frank, tuer ce jeune homme...

— De quoi ! de quoi ! reprit le Squelette d'une voix courroucée, on n'a pas le droit de *buter* un traître ?

— Oui, au fait, c'est un traître ; tant pis pour lui, » dit Frank, après un moment de réflexion.

Ces derniers mots, et la garantie du Gros-Boi-

(1) Les honnêtes gens.

teux, calmèrent la défiance que Frank avait un moment soulevée chez les détenus.

Le Squelette seul persévéra dans sa méfiance.

« Ah çà! et comment faire avec le gardien? Dis donc, *mort-d'avance*, car c'est aussi bien ton nom que Squelette, reprit Nicolas en ricanant.

— Eh bien! on l'occupera d'un côté, le gardien.

— Non, on le retiendra de force.

— Oui...

— Non.

— Silence dans la *pègre!!* » dit le Squelette.

On fit le plus profond silence.

« Écoutez-moi bien, reprit le prévôt de sa voix enrouée, il n'y a pas moyen de faire le coup pendant que le gardien sera dans le chauffoir ou dans le préau. Je n'ai pas de couteau; il y aura quelques cris étouffés, le *mangeur* se débattra.

— Alors comment...

— Voilà comment : Pique-Vinaigre nous a promis de nous conter aujourd'hui, après dîner, son histoire de *Gringalet et Coupe-en-Deux*. Voilà la pluie, nous nous retirerons tous ici, et le *mangeur* viendra se mettre là-bas dans le coin, à la place où il se met toujours... Nous donnerons quelques sous à Pique-Vinaigre pour qu'il commence son histoire... C'est l'heure du dîner de la geôle... Le gardien nous verra tranquillement occupés à écouter les fariboles de *Gringalet et de Coupe-en-Deux*, il

ne se défiera pas, ira faire un tour à la cantine... Dès qu'il aura quitté la cour... nous avons un quart d'heure à nous, le *mangeur* est refroidi avant que le gardien soit revenu... Je m'en charge... j'en ai étourdi de plus roides que lui. Mais je ne veux pas qu'on m'aide...

— Minute! s'écria Cardillac, et l'huissier qui vient toujours blaguer ici avec nous... à l'heure du dîner?... S'il entre dans le chauffoir pour écouter Pique-Vinaigre, et qu'il voie refroidir Germain, il est capable de crier au secours... Ça n'est pas un homme culotté, l'huissier, c'est un pistolier, il faut s'en défier.

— C'est vrai, dit le Squelette.

— Il y a un huissier ici! s'écria Frank, victime, on le sait, de l'abus de confiance de maître Boulard; il y a un huissier ici! reprit-il avec étonnement. Et comment s'appelle-t-il?

— Boulard, dit Cardillac.

— C'est mon homme! s'écria Frank en serrant les poings : c'est lui qui m'a volé ma masse...

— L'huissier? demanda le prévôt.

— Oui... sept cent vingt francs qu'il a touchés pour moi.

— Tu le connais?... il t'a vu? demanda le Squelette.

— Je crois bien que je l'ai vu... pour mon malheur... Sans lui, je ne serais pas ici... »

Ces regrets sonnèrent mal aux oreilles du Squelette : il attacha longuement ses yeux louches sur Frank, qui répondait à quelques questions de ses camarades ; puis se penchant vers le Gros-Boiteux, il lui dit tout bas :

« Voilà un cadet qui est capable d'avertir les gardiens de notre coup.

— Non, j'en réponds, il ne dénoncera personne... mais c'est encore frileux pour le vice... et il serait capable de vouloir défendre Germain... Vaudrait mieux l'éloigner du préau.

— Suffit, dit le Squelette, et il reprit tout haut : Dis donc, Frank, est-ce que tu ne rouleras pas ce brigand d'huissier?

— Laisse faire... qu'il vienne, son compte est bon.

— Il va venir, prépare-toi.

— Je suis tout prêt, il portera mes marques.

— Ça fera une batterie, on renverra l'huissier à sa pistole et Frank au cachot, dit tout bas le Squelette au Gros-Boiteux, nous serons débarrassés de tous deux.

— Quelle sorbonne !... Ce Squelette est-il roué ! dit le bandit avec admiration. Puis il reprit tout haut :

— Ah çà ! préviendra-t-on Pique-Vinaigre qu'on s'aidera de son conte pour engourdir le gardien et escarper le *mangeur*?

— Non ; Pique-Vinaigre est trop mollasse et trop poltron ; s'il savait ça, il ne voudrait pas conter ; mais le coup fait, il en prendra son parti. »

La cloche du dîner sonna.

« A la pâtée, les chiens ! dit le Squelette ; Pique-Vinaigre et Germain vont rentrer au préau. Attention, les amis, on m'appelle mort-d'avance... mais le *mangeur* aussi est mort d'avance. »

IV

LE CONTEUR.

Le nouveau détenu dont nous avons parlé, qui portait un bonnet de coton et une blouse grise, avait attentivement écouté et énergiquement approuvé le complot qui menaçait la vie de Germain. Cet homme, aux formes athlétiques, sortit du chauffoir avec les autres prisonniers sans avoir été remarqué, et se mêla bientôt aux différents groupes qui se pressaient dans la cour autour des distributeurs d'aliments qui portaient la viande cuite dans des bassines de cuivre et le pain dans de grands paniers.

Chaque détenu recevait un morceau de bœuf

bouilli désossé qui avait servi à faire la soupe grasse du matin, trempée avec la moitié d'un pain supérieur en qualité au pain des soldats (1).

Les prisonniers qui possédaient quelque argent pouvaient acheter du vin à la cantine, et y aller boire, en terme de prison, la *gobette*.

Ceux enfin qui, comme Nicolas, avaient reçu des vivres du dehors, improvisaient un festin auquel ils invitaient d'autres détenus. Les convives du fils du supplicié furent le Squelette, Barbillon, et, sur l'observation de celui-ci, Pique-Vinaigre, afin de le bien disposer à conter.

Le jambonneau, les œufs durs, le fromage et le pain blanc dus à la libéralité forcée de Micou le recéleur furent étalés sur un des bancs du chauffoir, et le Squelette s'apprêta à faire honneur à ce repas, sans s'inquiéter du meurtre qu'il allait froidement commettre.

« Va donc voir si ce Pique-Vinaigre n'arrive pas. En attendant d'étrangler Germain, j'étrangle la

(1) Tel est le régime alimentaire des prisons : au repas du matin, chaque détenu reçoit une écuellée de soupe maigre ou grasse, trempée avec un demi-litre de bouillon. — Au repas du soir, une portion de bœuf d'un quarteron, sans os, ou une portion de légumes, haricots, pommes de terre, etc.; jamais les mêmes légumes deux jours de suite.—Sans doute les détenus ont droit, au nom de l'humanité, à cette nourriture saine et presque abondante... Mais, répétons-le, la plupart des ouvriers les plus laborieux, les plus rangés, ne mangent pas de viande et de soupe grasse dix fois par an.

faim et la soif ; n'oublie pas de dire au Gros-Boiteux qu'il faut que Frank saute aux crins de l'huissier pour qu'on débarrasse la fosse-aux-lions de tous les deux.

— Sois tranquille, *mort-d'avance*, si Frank ne roule pas l'huissier, ça ne sera pas de notre faute... »

Et Nicolas sortit du chauffoir.

A ce moment même, maître Boulard entrait dans le préau en fumant un cigare, les mains plongées dans sa longue redingote de molleton gris, sa casquette à bec bien enfoncée sur ses oreilles, la figure souriante, épanouie ; il avisa Nicolas, qui, de son côté, chercha aussitôt Frank des yeux.

Frank et le Gros-Boiteux dînaient assis sur un des bancs de la cour ; ils n'avaient pu apercevoir l'huissier, auquel ils tournaient le dos.

Fidèle aux recommandations du Squelette, Nicolas, voyant du coin de l'œil maître Boulard venir à lui, n'eut pas l'air de le remarquer, et se rapprocha de Frank et du Gros-Boiteux.

« Bonjour, mon brave, dit l'huissier à Nicolas.

— Ah ! bonjour, monsieur, je ne vous voyais pas ; vous venez faire, comme d'habitude, votre petite promenade ?

— Oui, mon garçon, et aujourd'hui j'ai deux raisons pour la faire... Je vais vous dire pourquoi :

d'abord prenez ces cigares... voyons, sans façon... entre camarades, que diable, il ne faut pas se gêner.

— Merci, monsieur... Ah çà ! pourquoi avez-vous deux raisons de vous promener ?

— Vous allez le comprendre, mon garçon. Je ne me sens pas en appétit aujourd'hui... je me suis dit : En assistant au dîner de mes gaillards, à force de les voir travailler des mâchoires, la faim me viendra peut-être.

— C'est pas bête tout de même... Mais, tenez, si vous voulez voir deux cadets qui mastiquent crânement...,dit Nicolas en amenant peu à peu l'huissier tout près du banc de Frank qui lui tournait le dos, regardez-moi ces deux *avale-tout-cru*, la fringale vous galopera comme si vous veniez de manger un bocal de cornichons.

— Ah ! parbleu... voyons donc ce phénonmène, dit maître Boulard.

— Eh ! Gros-Boiteux ! » cria Nicolas.

Le Gros-Boiteux et Frank retournèrent vivement la tête.

L'huissier resta stupéfait, la bouche béante, en reconnaissant celui qu'il avait dépouillé.

Frank, jetant son pain et sa viande sur le banc, d'un bond sauta sur maître Boulard qu'il prit à la gorge en s'écriant :

« Mon argent !

— Comment!... quoi?... Monsieur... vous m'étranglez... je...

— Mon argent!...

— Mon ami... écoutez-moi...

— Mon argent!... Et encore il est trop tard, car c'est ta faute... si je suis ici...

— Mais... je... mais...

— Si je vais aux galères, entends-tu, c'est ta faute ; car si j'avais eu ce que tu m'as volé... je ne me serais pas mis dans la nécessité de voler... je serais resté honnête comme je voulais l'être... Et on t'acquittera peut-être... toi... On ne te fera rien, mais je te ferai quelque chose, moi... tu porteras mes marques... Ah! tu as des bijoux, des chaînes d'or, et tu voles le pauvre monde!... Tiens... tiens... En as-tu assez? Non... tiens encore!...

— Au secours!... au secours!... » Cria l'huissier en roulant sous les pieds de Frank, qui le frappait avec furie.

Les autres détenus, très-indifférents à cette rixe, faisaient cercle autour des deux combattants, ou plutôt autour du battant et du battu ; car maître Boulard, essoufflé, épouvanté, ne faisait aucune résistance, et tâchait de parer, du mieux qu'il pouvait, les coups dont son adversaire l'accablait.

Heureusement le surveillant accourut aux cris de l'huissier et le retira des mains de Frank.

Maître Boulard se releva pâle, épouvanté, un de

ses gros yeux contus, et, sans se donner le temps de ramasser sa casquette, il s'écria en courant vers le guichet :

« Gardien... ouvrez-moi... je ne veux pas rester une seconde de plus ici... au secours !...

— Et vous, pour avoir battu monsieur... suivez-moi chez le directeur, dit le gardien en prenant Frank au collet, vous en aurez pour deux jours de cachot.

— C'est égal, il a reçu sa paye, dit Frank.

— Ah çà ! lui dit tout bas le Gros-Boiteux en ayant l'air de l'aider à se rajuster, pas un mot de ce qu'on veut faire au *mangeur*.

— Sois tranquille, peut-être que si j'avais été là je l'aurais défendu... car tuer un homme... pour ça... c'est dur ; mais vous dénoncer, jamais.

— Allons, venez-vous? dit le gardien.

— Nous voilà débarrassés de l'huissier et de Frank... maintenant, chaud, chaud, pour le *mangeur!* » dit Nicolas.

Au moment où Frank sortait du préau, Germain et Pique-Vinaigre y rentraient.

En entrant dans le préau, Germain n'était plus reconnaissable ; sa physionomie, jusqu'alors triste, abattue, était radieuse et fière ; il portait le front haut, et jetait autour de lui un regard joyeux et assuré... il était aimé... l'horreur de la prison disparaissait à ses yeux.

Pique-Vinaigre le suivait d'un air fort embarrassé; enfin, après avoir hésité deux ou trois fois à l'aborder, il fit un grand effort sur lui-même, et toucha légèrement le bras de Germain avant que celui-ci se fût approché des groupes de détenus qui de loin l'examinaient avec une haine sournoise. Leur victime ne pouvait leur échapper.

Malgré lui Germain tressaillit au contact de Pique-Vinaigre; car la figure et les haillons de l'ancien joueur de gobelets prévenaient peu en faveur de ce malheureux. Mais se rappelant les recommandations de Rigolette, et se trouvant d'ailleurs trop heureux pour n'être pas bienveillant, Germain s'arrêta, et dit doucement à Pique-Vinaigre :

« Que voulez-vous?

— Vous remercier.

— De quoi?

— De ce que votre jolie petite visiteuse veut faire pour ma pauvre sœur...

—Je ne vous comprends pas... dit Germain surpris.

— Je vas vous expliquer cela... Tout à l'heure au greffe, j'ai rencontré le surveillant qui était de garde au parloir...

— Ah! oui... un bien brave homme...

— Ordinairement les geôliers ne répondent pas à ce nom-là... *brave homme*... mais le père Roussel, c'est différent... il le mérite... Tout à l'heure il m'a donc glissé dans le tuyau de l'oreille : « Pique-Vi-

naigre, mon garçon, vous connaissez bien M. Germain? — Oui... la bête noire du préau, que je réponds. » Puis, s'interrompant, Pique-Vinaigre dit à Germain : « Pardon, excuse si je vous ai appelé bête noire... ne faites pas attention... attendez la fin.

— Je vous écoute.

— Oui donc, que je réponds, je connais M. Germain, la bête noire du préau.— Et la vôtre aussi peut-être, Pique-Vinaigre? me demanda le gardien d'un air sévère.— Mon gardien, je suis trop poltron et trop bon enfant pour me permettre d'avoir aucune espèce de bête noire, blanche ou grise, et encore moins M. Germain que tout autre, car il ne paraît pas méchant, et on est injuste pour lui. — Eh bien! Pique-Vinaigre, vous avez raison d'être du parti de M. Germain, car il a été bon pour vous.—Pour moi, gardien? Comment donc?—C'est-à-dire, ce n'est pas lui... et ça n'est pas pour vous; mais sauf cela, vous lui devez une fière reconnaissance, » me répond le père Roussel.

— Voyons... expliquez-vous un peu plus clairement, dit Germain en souriant.

— C'est absolument ce que j'ai dit au gardien : « Parlez plus clairement. » Alors il m'a répondu: « Ce n'est pas M. Germain, mais sa jolie petite visiteuse qui a été pleine de bontés pour votre sœur. Elle l'a entendue vous raconter les malheurs de son ménage, et au moment où la pauvre femme sortait du parloir,

la jeune fille lui a offert de lui être utile autant qu'elle le pourrait.

— Bonne Rigolette! s'écria Germain attendri... Elle s'est bien gardée de m'en rien dire !!!

— Oh ! pour lors, que je réponds au gardien, je ne suis qu'une oie, vous aviez raison, M. Germain a été bon pour moi ; car sa visiteuse, c'est comme qui dirait lui; et ma sœur Jeanne, c'est comme qui dirait moi, et bien plus que moi...

— Pauvre petite Rigolette ! reprit Germain, cela ne m'étonne pas... elle a un cœur si généreux, si compatissant.

— Le gardien a repris : « J'ai entendu tout cela sans faire semblant de rien. Vous voilà prévenu maintenant : si vous ne tâchiez pas de rendre service à M. Germain, si vous ne l'avertissiez pas dans le cas où vous sauriez quelque complot contre lui, vous seriez un gueux fini, Pique-Vinaigre...—Gardien, je suis un gueux commencé, c'est vrai ; mais pas encore un gueux fini... Enfin, puisque la visiteuse de M. Germain a voulu du bien à ma pauvre Jeanne... qui est une brave et honnête femme, celle-là, je m'en vante... je ferai pour M. Germain ce que je pourrai... malheureusement, ce ne sera pas grand'chose... — C'est égal, faites toujours ; je vais aussi vous donner une bonne nouvelle à apprendre à M. Germain, je viens de la savoir à l'instant. »

— Quoi donc? demanda Germain.

— Il y aura demain matin une cellule vacante à la pistole, le gardien m'a dit de vous en prévenir.

— Il serait vrai! oh! quel bonheur! s'écria Germain. Ce brave homme avait raison, c'est une bonne nouvelle que vous m'apprenez là...

— Sans me flatter, je le crois bien, car votre place n'est pas avec des gens comme nous, M. Germain... » Puis, s'interrompant en se baissant comme s'il eût ramassé quelque chose : « Tenez, M. Germain, voilà les détenus qui sont étonnés de nous voir causer ensemble... je vous laisse... défiez-vous... Si on vous cherche dispute, ne répondez pas; ils veulent un prétexte pour engager une querelle et vous battre... Barbillon doit engager la dispute, prenez garde à lui. Je tâcherai de les détourner de leur idée. »

Et Pique-Vinaigre se releva comme s'il eût trouvé ce qu'il semblait chercher depuis un moment.

« Merci, mon brave homme... je serai prudent, » dit vivement Germain en se séparant de son compagnon.

Seulement instruit du complot du matin qui consistait à provoquer une rixe dans laquelle Germain devait être maltraité, afin de forcer ainsi le directeur de la prison à le changer de préau, non-seulement Pique-Vinaigre ignorait le meurtre récemment projeté par le Squelette, mais il ignorait encore que

l 'on comptait sur son récit de *Gringalet et Coupe-en-Deux* pour tromper et distraire la surveillance du gardien.

« Arrive donc, feignant..., dit Nicolas à Pique-Vinaigre en allant à sa rencontre ; laisse là ta ration de *carne,* il y a noce et festin... je t'invite.

— Où ça ? au Panier-Fleuri ? au Petit-Ramponneau ?

— Farceur ! ! Non, dans le chauffoir ; la table est mise... sur un banc. Nous avons un jambonneau, des œufs et du fromage... c'est moi qui paye.

— Ça me va... mais c'est dommage de perdre ma ration, et encore plus dommage que ma sœur n'en profite pas... Ni elle ni ses enfants n'en voient pas souvent, de la viande... à moins que ça ne soit à la porte des bouchers.

— Allons, viens vite, le Squelette s'embête ; il est capable de tout dévorer avec Barbillon. »

Nicolas et Pique-Vinaigre entrèrent dans le chauffoir ; le Squelette, à cheval sur le bout du banc où étaient étalés les vivres de Nicolas, jurait et maugréait en attendant l'amphitryon.

« Te voilà, colimaçon, traînard ! s'écria le bandit à la vue du conteur ; qu'est-ce que tu faisais donc ?

— Il causait avec Germain, dit Nicolas en dépeçant le jambon.

— Ah ! tu causais avec Germain ? dit le Squelette

en regardant attentivement Pique-Vinaigre sans s'interrompre de manger avec avidité.

— Oui ! répondit le conteur, en voilà encore un qui n'a pas inventé les tire-bottes et les œufs durs (je dis ça parce que j'adore ce légume). Est-il bête, ce Germain, est-il bête ! Je me suis laissé dire qu'il mouchardait dans la prison : il est joliment trop colas pour ça !

— Ah ! tu crois ? dit le Squelette en échangeant un coup d'œil rapide et significatif avec Nicolas et Barbillon.

— J'en suis sûr, comme voilà du jambon ! Et puis comment diable voulez-vous qu'il moucharde ? il est toujours tout seul, il ne parle à personne et personne ne lui parle ; il se sauve de nous comme si nous avions le choléra. S'il faut qu'il fasse des rapports avec ça, excusez du peu ! D'ailleurs, il ne mouchardera pas longtemps, il va à la pistole.

— Lui !... s'écria le Squelette, et quand ?

— Demain matin, il y aura une cellule de vacante...

— Tu vois bien qu'il faut le tuer tout de suite. Il ne couche pas dans ma chambre ; demain il ne sera plus temps... Aujourd'hui nous n'avons que jusqu'à quatre heures... et voilà qu'il en est bientôt trois, dit tout bas le Squelette à Nicolas, pendant que Pique-Vinaigre causait avec Barbillon.

— C'est égal, reprit tout haut Nicolas, en ayant

l'air de répondre à une observation du Squelette, Germain a l'air de nous mépriser.

— Au contraire, mes enfants, reprit Pique-Vinaigre, vous l'intimidez, ce jeune homme; il se regarde, auprès de vous, comme le dernier des derniers. Tout à l'heure, savez-vous ce qu'il me disait ?

— Non ! voyons...

— Il me disait : « Vous êtes bien heureux, vous Pique-Vinaigre, d'oser parler avec ce fameux Squelette (il a dit fameux) comme de pair à compagnon ; moi j'en meurs d'envie de lui parler, mais il me produit un effet si respectueux... si respectueux... que je verrais monsieur le préfet de police en chair, en os, et en uniforme, que je ne serais pas plus abalobé. »

— Il t'a dit cela? reprit le Squelette en feignant de croire et d'être sensible à l'impression d'*admiration* qu'il causait à Germain.

— Aussi vrai que tu es le plus grand brigand de la terre, il me l'a dit...

— Alors c'est différent, reprit le Squelette. Je me raccommode avec lui. Barbillon avait envie de lui chercher dispute, il fera aussi bien de le laisser tranquille.

— Il fera mieux, s'écria Pique-Vinaigre, persuadé d'avoir détourné le danger dont Germain était menacé. Il fera mieux, car ce pauvre garçon ne

mordrait pas à une dispute ; il est dans mon genre, hardi comme un lièvre.

— Malgré ça, c'est dommage, reprit le Squelette. Nous comptions sur cette batterie-là pour nous amuser après dîner ; le temps va nous paraître long.

— Oui, qu'est-ce que nous allons faire alors ? dit Nicolas.

— Puisque c'est comme ça, que Pique-Vinaigre raconte une histoire à la chambrée, je ne chercherai pas querelle à Germain, dit Barbillon.

— Ça va, ça va, dit le conteur, c'est déjà une condition ; mais il y en a une autre... et sans les deux, je ne conte pas.

— Voyons ton autre condition ?

— C'est que l'honorable société, qui est empoisonnée de capitalistes, dit Pique-Vinaigre en reprenant son accent de bateleur, me fera la bagatelle d'une cotisation de vingt sous... Vingt sous ! messieurs ! pour entendre le fameux Pique-Vinaigre, qui a eu l'honneur de travailler devant les *grinches* les plus renommés, devant les *escarpes* les plus fameux de France et de Navarre, et qui est incessamment attendu à Brest et à Toulon, où il se rend par ordre du gouvernement... Vingt sous !... C'est pour rien, messieurs !

— Allons ! on te fera vingt sous... quand tu auras dit tes contes.

—Après ?...Non... avant, s'écria Pique-Vinaigre.

— Ah çà ! dis donc, est-ce que tu nous crois capables de te filouter vingt sous ? dit le Squelette d'un air choqué.

—Du tout ! répondit Pique-Vinaigre ; j'honore la *pègre* de ma confiance, et c'est pour ménager sa bourse que je demande vingt sous d'avance.

— Ta parole d'honneur ?

— Oui, messieurs : car après mon conte, on sera si satisfait, que ce n'est plus vingt sous ! mais vingt francs, mais cent francs qu'on me forcerait de prendre ! Je me connais, j'aurais la petitesse d'accepter... Vous voyez donc bien que, par économie, vous ferez mieux de me donner vingt sous d'avance !

— Oh ! ça n'est pas la blague qui te manque, à toi...

— Je n'ai que ma langue, faut bien que je m'en serve... Et puis, le fin mot, c'est que ma sœur et ses enfants sont dans une atroce débine... et vingt sous dans un petit ménage... ça se sent.

— Pourquoi qu'elle ne *grinche* pas, ta sœur, et ses *mômes* aussi... s'ils ont l'âge ? dit Nicolas.

— Ne m'en parlez pas, elle me désole, elle me déshonore... Je suis trop bon.

—Dis donc trop bête... puisque tu l'encourages...

— C'est vrai, je l'encourage dans le vice d'être honnête... Mais elle n'est bonne qu'à ce métier-là, elle m'en fait pitié, quoi !... Ah çà ! c'est convenu...

je vous conterai ma fameuse histoire de *Gringalet et Coupe-en-Deux*... mais on me fera vingt sous... et Barbillon ne cherchera pas querelle à cet imbécile de Germain.

— On te fera vingt sous, et Barbillon ne cherchera pas querelle à cet imbécile de Germain, dit le Squelette.

— Alors... ouvrez vos oreilles, vous allez entendre du chenu... Mais voici la pluie... qui fait rentrer les pratiques, il n'y aura pas besoin de les aller chercher. »

En effet, la pluie commençait à tomber, les prisonniers quittèrent la cour et vinrent se réfugier dans le chauffoir, toujours accompagnés d'un gardien.

Nous l'avons dit, ce chauffoir était une grande et longue salle dallée, éclairée par trois fenêtres donnant sur la cour ; au milieu se trouvait le calorifère, près duquel se tenaient le Squelette, Barbillon, Nicolas et Pique-Vinaigre. A un signe d'intelligence du prévôt, le Gros-Boiteux vint rejoindre ce groupe.

Germain entra l'un des derniers, absorbé dans de délicieuses pensées. Il alla machinalement s'asseoir sur le rebord de la dernière croisée de la salle, place qu'il occupait habituellement et que personne ne lui disputait ; car elle était éloignée du poêle, autour duquel se groupaient les détenus.

Nous l'avons dit, une quinzaine de prisonniers avaient d'abord été instruits et de la trahison que

l'on reprochait à Germain, et du meurtre qui devait l'en punir.

Mais, bientôt divulgué, ce projet compta autant d'adhérents qu'il y avait de détenus, ces misérables, dans leur aveugle cruauté, regardent cet affreux guet-apens comme une vengeance légitime et y voyant une garantie certaine contre les futures dénonciations des *mangeurs*.

Germain, Pique-Vinaigre et le gardien ignoraient seuls ce qui allait se passer.

L'attention générale se partageait entre le bourreau, la victime et le conteur qui allait innocemment priver Germain du seul secours que ce dernier pût attendre, car il était presque certain que le gardien, voyant les détenus attentifs aux récits de Pique-Vinaigre, croirait sa surveillance inutile, et profiterait de ce moment de calme pour aller prendre son repas.

En effet, lorsque tous les détenus furent entrés, le Squelette dit au gardien :

« Dites donc, vieux, Pique-Vinaigre a une bonne idée... il va nous conter son conte de *Gringalet et Coupe-en-Deux*. Il fait un temps à ne pas mettre un municipal dehors, nous allons attendre tranquillement l'heure d'aller à nos niches.

— Au fait, quand il bavarde, vous vous tenez tranquilles... Au moins on n'a pas besoin d'être sur votre dos.

— Oui, reprit le Squelette, mais Pique-Vinaigre

demande cher... pour conter... il veut vingt sous...

— Oui... la bagatelle de vingt sous... et c'est pour rien, s'écria Pique-Vinaigre. Oui, messieurs, pour rien, car il ne faudrait pas avoir un liard dans sa poche pour se priver d'entendre le récit des aventures du pauvre petit *Gringalet,* du terrible *Coupe-en-Deux* et du scélérat *Gargousse*... c'est à fendre le cœur et à hérisser les cheveux... Or, messieurs, qui est-ce qui ne pourrait pas disposer de la bagatelle de quatre liards, ou, si vous aimez mieux compter en kilomètres, la bagatelle de cinq centimes, pour avoir le cœur fendu et les cheveux hérissés ?...

— Je mets deux sous... » dit le Squelette ; et il jeta sa pièce devant Pique-Vinaigre. « Allons-est-ce que la *pègre* serait chiche pour un amusement pareil ? » ajouta-t-il en regardant ses complices d'un air significatif.

Plusieurs sous tombèrent de côté et d'autre, à la grande joie de Pique-Vinaigre, qui songeait à sa sœur en faisant sa collecte.

« Huit, neuf, dix, onze, douze et treize ! s'écria-t-il en ramassant la monnaie, allons, messieurs les richards, les capitalistes et autres banquezingues, encore un petit effort! vous ne pouvez pas rester à treize, c'est un mauvais nombre... Il ne faut plus que sept sous... la bagatelle de sept sous!...Comment, messieurs, il sera dit que la *pègre* de la fosse-aux-lions ne pourra pas réunir encore sept sous... sept

malheureux sous !... Ah ! messieurs, vous feriez croire qu'on vous a mis ici injustement ou que vous avez eu la main bien malheureuse. »

La voix perçante et les lazzi de Pique-Vinaigre avaient tiré Germain de sa rêverie ; autant pour suivre les avis de Rigolette en se *popularisant* un peu, que pour faire une légère aumône à ce pauvre diable qui avait témoigné quelque désir de lui être utile, il se leva et jeta une pièce de dix sous aux pieds du conteur qui s'écria, en désignant à la foule le généreux donateur :

« Dix sous, messieurs ! vous voyez. Je parlais de capitalistes... honneur à monsieur, il se comporte en banquezingue, en ambassadeur, pour être agréable à la société... Oui, messieurs, car c'est à lui que vous devrez la plus grande partie de *Gringalet* et de *Coupe-en-Deux*... et vous l'en remercierez. Quant aux trois sous de surplus que fait sa pièce... je les mériterai en imitant la voix des personnages... au lieu de parler comme vous et moi... Ce sera encore une douceur que vous devrez à ce riche capitaliste que vous devez adorer.

— Allons, ne blague pas tant et commence, dit le Squelette.

— Un moment, messieurs, dit Pique-Vinaigre, il est de toute justice que le capitaliste qui m'a donné dix sous... soit le mieux placé, sauf notre prévôt qui doit choisir. »

Cette proposition servait si fort le projet du Squelette, qu'il s'écria :

« C'est vrai, après moi il doit être le mieux placé. »

Et le bandit jeta un nouveau regard d'intelligence aux détenus.

« Oui, oui, qu'il s'approche, dirent-ils.

— Qu'il se mette au premier banc.

— Vous voyez, jeune homme... votre libéralité est récompensée... l'honorable société reconnaît que vous avez droit aux premières places, » dit Pique-Vinaigre à Germain.

Croyant que sa *libéralité* avait réellement mieux disposé ses odieux compagnons en sa faveur, enchanté de suivre en cela les recommandations de Rigolette, Germain, malgré une assez vive répugnance, quitta sa place de prédilection et se rapprocha du conteur.

Celui-ci, aidé de Nicolas et de Barbillon, ayant rangé autour du poêle les quatre ou cinq bancs du chauffoir, dit avec emphase :

« Voici les premières loges !... à tout seigneur tout honneur... d'abord, le capitaliste... Maintenant, que ceux qui ont payé s'asseyent sur les bancs, ajouta gaiement Pique-Vinaigre, croyant fermement que Germain n'avait plus, grâce à lui, aucun péril à redouter. Et ceux qui n'ont pas payé. ajouta-t-il, s'assoiront par terre ou se tiendront debout, à leur choix...

Résumons la disposition matérielle de cette scène :

Pique-Vinaire, debout auprès du poêle, se préparait à conter.

Près de lui, le Squelette, aussi debout, et couvant Germain des yeux, prêt à s'élancer sur lui au moment où le gardien quitterait la salle.

A quelque distance de Germain, Nicolas, Barbillon, Cardillac et d'autres détenus, parmi lesquels on remarquait l'homme au bonnet de coton bleu et à la blouse grise, occupaient les derniers bancs.

Le plus grand nombre des prisonniers, groupés çà et là, les uns assis par terre, d'autres debout et adossés aux murailles, composaient les plans secondaires de ce tableau, éclairé à la Rembrandt par les trois fenêtres latérales qui jetaient de vives lumières et de vigoureuses ombres sur ces figures si diversement caractérisées et si durement accentuées.

Disons enfin que le gardien, qui devait, à son insu et par son départ, donner le signal du meurtre de Germain, se tenait auprès de la porte entr'ouverte.

« Y sommes-nous ? demanda Pique-Vinaigre au Squelette.

— Silence dans la *pègre*... » dit celui-ci en se retournant à demi ; puis, s'adressant à Pique-Vinaigre : « Maintenant, commence ton conte, on t'écoute. »

On fit un profond silence.

V

GRINGALET ET COUPE-EN-DEUX.

> ... Rien de plus doux, de plus salutaire, de plus précieux que vos paroles ; elles charment, elles encouragent, elles améliorent...
>
> *Wolfrang*, liv. IV.

Avant d'entamer le récit de Pique-Vinaigre, nous rappellerons au lecteur que, par un contraste bizarre, la majorité des détenus, malgré leur cynique perversité, affectionnent presque toujours les récits naïfs, nous ne voudrions pas dire puérils, où l'on voit, selon les lois d'une inexorable fatalité, l'opprimé vengé de son tyran après des épreuves et des traverses sans nombre.

Loin de nous la pensée d'établir d'ailleurs le moindre parallèle entre des gens corrompus et la masse honnête et pauvre ; mais ne sait-on pas avec quels applaudissements frénétiques le populaire des

théâtres du boulevard accueille la délivrance de la victime, et de quelles malédictions passionnées il poursuit le méchant ou le traître ?

On raille ordinairement ces incultes témoignages de sympathie pour ce qui est bon, faible et persécuté... d'aversion pour ce qui est puissant, injuste et cruel.

On a tort, ce nous semble.

Rien de plus consolant en soi que ces ressentiments de la foule.

N'est-il pas évident que ces instincts salutaires pourraient devenir des principes arrêtés chez les infortunés que l'ignorance et la pauvreté exposent incessamment à la subversive obsession du mal ?

Comment ne pas tout espérer d'un peuple dont le bon sens moral se manifeste si invariablement ? d'un peuple qui, malgré les prestiges de l'art, ne permettrait jamais qu'une œuvre dramatique fût dénouée par le triomphe du scélérat et par le supplice du juste ?

Ce fait, dédaigné, moqué, nous paraît très-considérable en raison des tendances qu'il constate, et qui souvent même se retrouvent, nous le répétons, parmi les êtres les plus corrompus, lorsqu'ils sont pour ainsi dire *au repos* et à l'abri des instigations ou des nécessités criminelles.

En un mot, puisque des gens endurcis dans le crime sympathisent encore quelquefois au récit et

à l'expression des sentiments élevés, ne doit-on pas penser que tous les hommes ont plus ou moins en eux l'amour du beau, du bien, du juste, mais que la misère, mais que l'abrutissement, en faussant, en étouffant ces divins instincts, sont les causes premières de la dépravation humaine?

N'est-il pas évident qu'on ne devient généralement méchant que parce qu'on est malheureux, et qu'arracher l'homme aux terribles tentations du besoin par l'équitable amélioration de sa condition matérielle, c'est lui rendre praticables les vertus dont il a la conscience?

. . . . . .

L'impression causée par le récit de Pique-Vinaigre démontrera, ou plutôt exposera, nous l'espérons, quelques-unes des idées que nous venons d'émettre.

Pique-Vinaigre commença donc son récit en ces termes au milieu du profond silence de son auditoire:

« Il y a déjà pas mal de temps que s'est passée l'histoire que je vais raconter à l'honorable « société. Ce qu'on appelait *la Petite-Pologne* « n'était pas encore détruit. L'honorable société « sait ou ne sait pas ce que c'était que la Petite-« Pologne? »

« Connu, dit le détenu au bonnet bleu et à la blouse grise, c'étaient des cassines du côté de la rue du Rocher et de la rue de la Pépinière. »

« Justement, mon garçon, reprit Pique-Vinai-
« gre, et le quartier de la Cité, qui n'est pourtant
« pas composé de palais, serait comme qui dirait
« la rue de la Paix ou la rue de Rivoli, auprès de
« la Petite-Pologne; quelle turne ! mais, du reste,
« fameux repaire pour la *pègre;* il n'y avait pas de
« rues, mais des ruelles; pas de maisons, mais des
« masures; pas de pavé, mais un petit tapis de boue
« et de fumier, ce qui faisait que le bruit des voi-
« tures ne vous aurait pas incommodé s'il en avait
« passé; mais il n'en passait pas. Du matin jus-
« qu'au soir, et surtout du soir jusqu'au matin, ce
« qu'on ne décessait pas d'entendre, c'étaient des
« cris : *A la garde! au secours! au meurtre!* mais
« la garde ne se dérangeait pas. Tant plus il y avait
« d'assommés dans la Petite-Pologne, tant moins
« il y avait de gens à arrêter!

« Ça grouillait donc de monde là dedans, fallait
« voir; il y logeait peu de bijoutiers, d'orfévres et
« de banquiers; mais, en revanche, il y avait des
« tas de joueurs d'orgue, de paillasses, de poli-
« chinelles ou de montreurs de bêtes curieuses.
« Parmi ceux-là il y en avait un qu'on nommait
« *Coupe-en-Deux*, tant il était méchant; mais il
« était surtout méchant pour les enfants... On l'ap-
« pelait *Coupe-en-Deux* parce qu'on disait que d'un
« coup de hache il avait coupé en deux un petit
« Savoyard. »

A ce passage du récit de Pique-Vinaigre, l'horloge de la prison sonna trois heures un quart.

Les détenus rentrant dans les dortoirs à quatre heures, le crime du Squelette devait être consommé avant ce moment.

« Mille tonnerres! le gardien ne s'en va pas, dit-il tout bas au Gros-Boiteux.

— Sois tranquille, une fois l'histoire en train, il filera... »

Pique-Vinaigre continuait son récit :

« On ne savait pas d'où venait Coupe-en-Deux;
« les uns disaient qu'il était Italien, d'autres Bohé-
« mien, d'autres Turc, d'autres Africain; les bonnes
« femmes disaient magicien, quoiqu'un magicien
« dans ce temps-ci paraisse drôle; moi, je serais assez
« tenté de dire comme les bonnes femmes. Ce qui
« faisait croire ça, c'est qu'il avait toujours avec lui
« un grand singe roux appelé *Gargousse*, et qui
« était si malin et si méchant qu'on aurait dit qu'il
« avait le diable dans le ventre. Tout à l'heure je
« vous reparlerai de Gargousse... Quant à Coupe-
« en-Deux, je vas vous le dévisager : il avait le
« teint couleur de revers de botte, les cheveux
« rouges comme les poils de son singe, les yeux
« verts, et ce qui me ferait croire, comme les
« bonnes femmes, qu'il était magicien... c'est qu'il
« avait la langue noire... »

— La langue noire? dit Barbillon.

— Noire comme de l'encre! répondit Pique-Vinaigre.

— Et pourquoi ça?

« — Parce qu'étant grosse, sa mère avait proba-
« blement parlé d'un nègre, reprit Pique-Vinaigre
« avec une assurance modeste. A cet agrément-là,
« Coupe-en-Deux joignait le métier d'avoir je ne
« sais combien de tortues, de singes, de cochons
« d'Inde, de souris blanches, de renards et de mar-
« mottes, qui correspondaient à un nombre égal de
« petits Savoyards ou d'enfants abandonnés.

« Tous les matins, Coupe-en-Deux distribuait à
« chacun sa bête et un morceau de pain noir, et
« en route... pour demander *un petit sou* ou faire
« danser la *Catalina.* Ceux qui le soir ne rappor-
« taient pas au moins quinze sous, étaient battus,
« mais battus! que dans les premiers temps on
« entendait les enfants crier d'un bout de la Petite-
« Pologne à l'autre.

« Faut vous dire aussi qu'il y avait dans la Petite-
« Pologne un homme qu'on appelait le *doyen,*
« parce que c'était le plus ancien de cette espèce
« de quartier, et qu'il en était comme qui dirait le
« maire, le prévôt, le juge de paix ou plutôt de
« guerre, car c'était dans sa cour (il était marchand
« de vins gargotier) qu'on allait se peigner devant
« lui, quand il n'y avait que ce moyen de s'entendre
« et de s'arranger. Quoique déjà vieux, le doyen

« était fort comme un Hercule et très-craint ; on ne « jurait que par lui dans la Petite-Pologne ; quand « il disait : C'est bien, tout le monde disait : C'est « très-bien; — C'est mal, tout le monde disait : C'est « mal; il était brave homme au fond, mais ter- « rible ; quand, par exemple, des gens forts fai- « saient la misère à des plus faibles qu'eux... alors, « gare dessous !...

« Comme le doyen était le voisin de Coupe-en- « Deux, il avait dans le commencement entendu « les enfants crier, à cause des coups que le mon- « treur de bêtes leur donnait ; mais il lui avait dit : « Si j'entends encore les enfants crier, je te fais « crier à mon tour, et comme tu as la voix plus « forte, je taperai plus fort. »

— Farceur de doyen !... j'aime le doyen, moi ! dit le détenu à bonnet bleu.

— Et moi aussi, » ajouta le gardien en se rapprochant du groupe.

Le Squelette ne put contenir un mouvement d'impatience courroucée.

Pique-Vinaigre continua :

« Grâce au doyen, qui avait menacé Coupe- « en-Deux, on n'entendait donc plus les enfants crier « la nuit dans la Petite-Pologne ; mais les pauvres « petits malheureux n'en souffraient pas moins ; car « s'ils ne criaient plus quand leur maître les battait, « c'est qu'ils craignaient d'être battus encore plus

« fort... Quant à aller se plaindre au doyen, ils n'en « avaient pas seulement l'idée.

« Moyennant les quinze sous que chaque petit « montreur de bêtes devait lui rapporter, Coupe-« en-Deux les logeait, les nourrissait et les habillait.

« Le soir un morceau de pain noir, comme à « déjeuner... voilà pour la nourriture ; il ne leur « donnait jamais d'habits... voilà pour l'habille-« ment ; et il les enfermait la nuit pêle-mêle avec « leurs bêtes, sur la même paille, dans un grenier « où on montait par une échelle et par une trappe... « voilà pour le logement. Une fois bêtes et enfants « rentrés au complet, il retirait l'échelle et fermait « la trappe à clef.

« Vous jugez la vie et le vacarme que ces singes, « ces cochons d'Inde, ces renards, ces souris, ces « tortues, ces marmottes et ces enfants faisaient sans « lumière dans ce grenier, qui était grand comme « rien. Coupe-en-Deux couchait dans une chambre « au-dessous, ayant son grand singe Gargousse attaché « au pied de son lit. Quand ça grouillait et que ça « criait trop fort dans le grenier, le montreur de bêtes « se levait sans lumière, prenait un grand fouet, « montait à l'échelle, ouvrait la trappe et sans y « voir fouaillait à tour de bras.

« Comme il avait toujours une quinzaine d'enfants, « et que quelques-uns lui rapportaient, les innocents, « quelquefois jusqu'à vingt sous par jour, Coupe-en-

« Deux, ses frais faits, et ils n'étaient pas gros, avait « pour lui environ quatre francs ou cent sous par « jour ; avec ça, il ribotait, car notez bien que « c'était aussi le plus grand soulard de la terre, et « qu'il était régulièrement mort-ivre une fois par « jour... C'était son régime, il disait que sans cela « il aurait eu mal à la tête toute la journée ; faut « dire aussi que sur son gain il achetait des cœurs « de mouton à Gargousse, car son grand singe « mangeait de la viande crue comme un vorace.

« Mais je vois que l'honorable société me demande « Gringalet, le voici, messieurs... »

« Ah ! voyons Gringalet, et puis je m'en vas manger ma soupe, » dit le gardien.

Le Squelette échangea un regard de satisfaction féroce avec le Gros-Boiteux.

« Parmi les enfants à qui Coupe-en-Deux distri- « buait ses bêtes, reprit Pique-Vinaigre, il y avait « un pauvre petit diable surnommé Gringalet. Sans « père ni mère, sans frère ni sœur, sans feu ni « lieu, il se trouvait seul... tout seul dans le monde, « où il n'avait pas demandé à venir, et d'où il pou- « vait partir sans que personne y prît garde.

« Il ne se nommait pas Gringalet pour son plaisir, « allez ! il était chétif, et malingre, et souffreteux, « que c'était pitié ; on lui aurait donné au plus sept « ou huit ans, et il en avait treize; mais s'il ne parais- « sait que la moitié de son âge, ce n'était pas mau-

« vaise volonté...car il n'avait environ mangé que de « deux jours l'un, et encore si peu et si peu... si « mal et si mal, qu'il faisait grandement les choses en « paraissant avoir sept ans. »

— Pauvre moutard, il me semble le voir, dit le détenu à bonnet bleu, il y en a tant d'enfants comme ça... sur le pavé de Paris, des petits crève-de-faim.

— Faut bien qu'ils commencent jeunes à apprendre cet état-là pour qu'ils puissent s'y faire, reprit Pique-Vinaigre en souriant avec amertume.

— Allons, va donc, dépêche-toi donc, dit brusquement le Squelette, le gardien s'impatiente, sa soupe refroidit.

— Ah bah! c'est égal, reprit le surveillant, je veux encore faire un peu connaissance avec Gringalet, c'est amusant.

— Vraiment c'est très-intéressant, ajouta Germain attentif à ce récit.

— Ah! merci de ce que vous me dites là, mon capitaliste, répondit Pique-Vinaigre, ça me fait plus de plaisir encore que votre pièce de dix sous...

— Tonnerre de lambin! s'écria le Squelette, finiras-tu de nous faire languir?

— Voilà! reprit Pique-Vinaigre.

« Un jour, Coupe-en-Deux avait ramassé Grin- « galet dans la rue, mourant de froid et de faim; « il aurait aussi bien fait de l'y laisser mourir.

« Comme Gringalet était faible, il était peureux,
« et comme il était peureux, il était devenu la risée
« et le pâtiras des autres petits montreurs de bêtes
« qui le battaient et lui faisaient tant et tant de
« misère qu'il en serait devenu méchant, si la force
« et le courage ne lui avaient pas manqué.

« Mais non... quand on l'avait beaucoup battu,
« il pleurait en disant : « Je n'ai fait de mal à per-
« sonne, et tout le monde me fait du mal... c'est
« injuste... Oh ! si j'étais fort... et hardi !... » Vous
« croyez peut-être que Gringalet allait ajouter :
« Je rendrais aux autres le mal qu'on m'a fait. »
« Eh bien ! pas du tout... il disait : « Oh ! si j'étais
« fort et hardi, je défendrais les faibles contre
« les forts ; car je suis faible, et les forts m'ont fait
« souffrir... »

« En attendant, comme il était trop puceron pour
« empêcher les forts de molester les faibles, à com-
« mencer par lui-même, il empêchait les grosses
« bêtes de manger les petites... »

— En voilà-t-il une drôle d'idée ! dit le détenu au bonnet bleu.

« — Et ce qu'il y a de plus farce, reprit le con-
« teur, c'est qu'on aurait dit qu'avec cette idée-là
« Gringalet se consolait d'être battu... ce qui
« prouve qu'il n'avait pas au fond un mauvais
« cœur...

— Pardieu, je crois bien... au contraire... dit

le gardien. Diable de Pique-Vinaigre, est-il amusant! »

A ce moment trois heures et demie sonnèrent.

Le bourreau de Germain et le Gros-Boiteux échangèrent un coup d'œil significatif.

L'heure avançait, le surveillant ne s'en allait pas, et quelques-uns des détenus, les moins endurcis, semblaient presque oublier les sinistres projets du Squelette contre Germain pour écouter avec avidité le récit de Pique-Vinaigre :

« Quand je dis, reprit celui-ci, que Gringalet « empêchait les grosses bêtes de manger les petites, « vous entendez bien que Gringalet n'allait pas se « mêler des affaires des tigres, des lions, des loups « ou même des renards et des singes de la ména- « gerie de Coupe-en-Deux, il était trop peureux « pour cela; mais dès qu'il voyait, par exemple, « une araignée embusquée dans sa toile pour y « prendre une pauvre folle de mouche qui volait « gaiement au soleil du bon Dieu, sans nuire à per- « sonne, crac, Gringalet donnait un coup de bâton « dans la toile, délivrait la mouche et écrasait « l'araignée en vrai César... Oui! en vrai César... « car il devenait blanc comme un linge en touchant « à ces vilaines bêtes; il lui fallait donc de la résolu- « tion... à lui qui avait peur d'un hanneton, et qui « avait été très-longtemps à se familiariser avec la « torture que Coupe-en-Deux lui distribuait tous

« les matins. Aussi Gringalet, en surmontant la « frayeur que lui causaient les araignées, afin d'em- « pêcher les mouches d'être mangées, se mon- « trait... »

— Se montrait aussi crâne dans son espèce qu'un homme qui aurait attaqué un loup pour lui ôter un mouton de la gueule, dit le détenu au bonnet bleu.

— Ou qu'un homme qui aurait attaqué Coupe-en-Deux pour lui retirer Gringalet des pattes, ajouta Barbillon, aussi vivement intéressé.

« — Comme vous dites, reprit Pique-Vinaigre. « De sorte qu'après ces beaux coups-là, Gringalet « ne se sentait plus si malheureux... Lui qui ne « riait jamais, il souriait, il faisait le crâne, met- « tait son bonnet de travers (quand il avait un bon- « net), et chantonnait *la Marseillaise* d'un air « vainqueur... Dans ce moment-là, il n'y avait pas « une araignée capable d'oser le regarder en face.

« Une autre fois, c'était un cri-cri qui se noyait « et se débattait dans un ruisseau... vite Gringalet « jetait bravement deux de ses doigts à la nage, et « rattrapait le cri-cri, qu'il déposait ensuite sur un « brin d'herbe... Un maître nageur médailliste, qui « aurait repêché son dixième noyé à cinquante « francs par tête, n'aurait pas été plus fier que « Gringalet quand il voyait son cri-cri gigotter et « se sauver...

« Et pourtant le cri-cri ne lui donnait ni argent « ni médaille, et ne lui disait pas seulement merci, « non plus que la mouche... Mais alors, Pique-« Vinaigre, mon ami, me dira l'honorable société, « quel diable de plaisir Gringalet, que tout le monde « battait, trouvait-il donc à être le libérateur des « cris-cris et le bourreau des araignées ? Puisqu'on « lui faisait du mal, pourquoi qu'il ne se revengeait « pas en faisant du mal selon sa force ? par exemple « en faisant manger des mouches par des arai-« gnées, ou en laissant les cris-cris se noyer... ou « même en en noyant exprès... des cris-cris ?... »

— Oui, au fait, pourquoi ne se revengeait-il pas comme ça ? dit Nicolas.

— A quoi ça lui aurait-il servi ? dit un autre.

— Tiens, à faire du mal, puisqu'on lui en faisait !

— Non ! eh bien, moi je comprends ça, qu'il aimait à sauver des mouches... ce pauvre petit moutard ! reprit l'homme au bonnet bleu. Il se disait peut-être : Qui sait si on ne me sauvera pas tout de même?

— Le camarade a raison ! s'écria Pique-Vinaigre ; il a lu dans le cœur de ce que j'allais dégoiser à l'honorable société.

« Gringalet n'était pas malin ; il n'y voyait pas « plus loin que le bout de son nez ; mais il s'était « dit : Coupe-en-Deux est mon araignée, peut-

« être bien qu'un jour quelqu'un fera pour moi ce « que je fais pour les autres pauvres moucherons... « qu'on lui démolira sa toile et qu'on m'ôtera de « ses griffes. Car jusqu'alors, pour rien au monde, « il n'aurait osé se sauver de chez son maître, il « se serait cru mort. Pourtant, un jour que ni lui « ni sa tortue n'avaient eu la chance, et qu'ils « n'avaient gagné à eux deux que trois sous, Coupe-« en-Deux se mit à battre le pauvre enfant si fort, « si fort, que, ma foi, Gringalet n'y tint plus; « lassé d'être le rebut et le martyr de tout le monde, « il guette le moment où la trappe du grenier est « ouverte, et pendant que Coupe-en-Deux donnait « la pâtée à ses bêtes, il se laisse glisser le long de « l'échelle... »

— Ah... tant mieux ! dit un détenu.

— Mais pourquoi qu'il n'allait pas se plaindre au doyen ? dit le bonnet bleu, il aurait donné sa rincée à Coupe-en-Deux.

« — Oui, mais il n'osait pas... il avait trop peur, « il aimait mieux tâcher de se sauver. Malheureuse-« ment Coupe-en-Deux l'avait vu ; il vous l'em-« poigne par le cou et le remonte dans le grenier; « cette fois-là, Gringalet, en pensant à ce qui l'at-« tendait, frémit de tout son corps, car il n'était « pas au bout de ses peines...

« A propos des peines de Gringalet, il faut que « je vous parle de *Gargousse*, le grand singe favori

« de Coupe-en-Deux ; ce méchant animal était, ma « foi, plus grand que Gringalet ; jugez quelle taille « pour un singe ! Maintenant je vais vous dire pour- « quoi on ne le menait pas se montrer dans les rues « comme les autres bêtes de la ménagerie ; c'est « que Gargousse était si méchant et si fort, qu'il « n'y avait eu, parmi tous les enfants, qu'un Au- « vergnat de quatorze ans, gaillard résolu qui, « après s'être plusieurs fois colleté et battu avec « Gargousse, avait fini par pouvoir le mater, l'em- « mener et le tenir à la chaîne, et encore bien « souvent il y avait eu des batailles où Gargousse « avait mis son conducteur en sang.

« Embêté de ça, le petit Auvergnat s'était dit un « beau jour : « Bon, bon, je me vengerai de toi, « gredin de singe ! » Un matin donc il part avec sa « bête comme à l'ordinaire ; pour l'amorcer, il « achète un cœur de mouton ; pendant que Gar- « gousse mange, il passe une corde dans le bout de « sa chaîne, attache la corde à un arbre, et une « fois que le gueux de singe est bien amarré, il « vous lui flanque une dégelée de coups de bâton... « mais une dégelée, que le feu y aurait pris. »

— Ah ! c'est bien fait !

— Bravo, l'Auvergnat !

— Tape dessus, mon garçon !

— Éreinte-moi ce scélérat de Gargousse, dirent les détenus.

« — Et il tapait de bon cœur, allez, reprit Pique-
« Vinaigre. Il fallait voir comme Gargousse criait,
« grinçait des dents, sautait, gambadait et de ci
« et de là ; mais l'Auvergnat lui ripostait avec son
« bâton, en veux-tu ! en voilà !

« Malheureusement les singes sont comme les
« chats, ils ont la vie dure... Gargousse était aussi
« malin que méchant ; quand il avait vu, c'est le cas
« de le dire, de quel bois ça chauffait pour lui, au
« plus beau moment de la dégelée il avait fait une
« dernière cabriole, était retombé à plat au pied de
« l'arbre, avait gigotté un moment, et puis fait le
« mort, ne bougeant pas plus qu'une bûche.

« L'Auvergnat n'en voulait pas davantage: croyant
« le singe assommé, il file, pour ne jamais remet-
« tre les pieds chez Coupe-en-Deux. Mais le gueux
« de Gargousse le guettait du coin de l'œil ; tout
« roué de coups qu'il était, dès qu'il se voit seul
« et que l'Auvergnat est loin, il coupe avec ses
« dents la corde qui attachait sa chaîne à l'arbre.
« Le boulevard Monceaux, où il avait reçu sa danse,
« était tout près de la Petite-Pologne ; le singe
« connaissait son chemin comme son *Pater ;* il dé-
« tale donc en traînant la gigue, et arrive chez son
« maître qui rugit, qui écume, de voir son singe
« arrangé ainsi. Mais ça n'est pas tout : depuis ce
« moment-là, Gargousse avait gardé une si furieuse
« rancune contre tous les enfants en général, que

« Coupe-en-Deux, qui n'était pourtant pas tendre,
« n'avait plus osé le donner à conduire à personne...
« de peur d'un malheur ; car Gargousse aurait été
« capable d'étrangler ou de dévorer un enfant ; et
« tous les petits montreurs de bêtes, sachant cela,
« se seraient plutôt laissé écharper par Coupe-en-
« Deux que d'approcher du singe. »

— Il faut décidément que j'aille manger ma soupe, dit le gardien en faisant un pas vers la porte ; ce diable de Pique-Vinaigre ferait descendre les oiseaux des arbres pour l'entendre... Je ne sais pas où il va pêcher ce qu'il raconte.

—Enfin... le gardien s'en va, dit tout bas le Squelette au Gros-Boiteux; je suis en nage, j'en ai la fièvre... tant je rage en dedans... Attention seulement à faire le mur autour du *mangeur*... je me charge du reste...

— Ah çà ! soyez sages, dit le gardien en se dirigeant vers la porte.

— Sages comme des images, répondit le Squelette en se rapprochant de Germain, pendant que le Gros-Boiteux et Nicolas, après s'être concertés d'un signe, firent deux pas dans la même direction.

— Ah ! respectable gardien... vous vous en allez au plus beau moment, » dit Pique-Vinaigre d'un air de reproche.

Sans le Gros-Boiteux qui prévint son mouvement en le saisissant rapidement par le bras, le Squelette s'élançait sur Pique-Vinaigre.

« Comment, au plus beau moment! répondit le gardien en se retournant vers le conteur.

— Je crois bien, dit Pique-Vinaigre, vous ne savez pas tout ce que vous allez perdre. Voilà ce qu'il y a de plus charmant dans mon histoire qui va commencer...

— Ne l'écoutez donc pas, dit le Squelette en contenant à peine sa fureur, il n'est pas en train aujourd'hui ; moi je trouve que son conte est bête comme tout...

—Mon conte est bête comme tout ? s'écria Pique-Vinaigre froissé dans son amour-propre de narrateur! eh bien, gardien... je vous en prie, je vous en supplie... restez jusqu'à la fin... j'en ai au plus encore pour un bon quart d'heure... d'ailleurs votre soupe est froide... maintenant qu'est-ce que vous risquez ? Je vas chauffer le récit pour que vous ayez encore le temps d'aller manger avant que nous remontions à nos dortoirs.

— Allons, je reste, mais dépêchez-vous, dit le gardien en se rapprochant.

— Et vous avez raison de rester, gardien ; sans me vanter, vous n'aurez rien entendu de pareil, surtout à la fin ; il y a le triomphe du singe et de Gringalet... escortés de tous les petits montreurs de bêtes et des habitants de la Petite-Pologne. Ma parole d'honneur, ça n'est pas pour faire le fier, mais c'est vraiment superbe...

— Alors... contez vite, mon garçon, » dit le gardien en revenant auprès du poêle.

Le Squelette frémissait de rage...

Il désespérait presque d'accomplir son crime.

Une fois l'heure du coucher arrivée, Germain était sauvé ; car il n'habitait pas le même dortoir que son implacable ennemi, et le lendemain, nous l'avons dit, il devait occuper l'une des cellules vacantes à la pistole.

Puis enfin le Squelette reconnaissait, aux interruptions de plusieurs détenus, qu'ils se trouvaient, grâce au récit de Pique-Vinaigre, transportés dans un milieu d'idées presque pitoyables ; peut-être alors n'assisteraient-ils pas avec une féroce indifférence au meurtre affreux dont leur impassibilité devait les rendre complices.

Le Squelette pouvait empêcher le conteur de terminer son histoire, mais alors s'évanouissait sa dernière espérance de voir le gardien s'éloigner avant l'heure où Germain serait en sûreté.

« Ah ! c'est bête comme tout ! reprit Pique-Vinaigre. Eh bien ! l'honorable société va juger de la chose...

« Il n'y avait donc pas d'animal plus méchant
« que le grand singe Gargousse, qui était surtout
« aussi acharné que son maître après les enfants...
« Qu'est-ce que fait Coupe-en-Deux pour punir
« Gringalet d'avoir voulu se sauver ?... ça... vous

« le saurez tout à l'heure ; en attendant, il rattrape « donc l'enfant, le refourre dans le grenier pour la « nuit, en lui disant : « Demain matin, quand tous « tes camarades seront partis, je t'empoignerai, et « tu verras ce que je fais à ceux qui veulent s'en- « sauver d'ici... »

« Je vous laisse à penser la terrible nuit que « passa Gringalet. Il ne ferma presque pas l'œil ; il « se demandait ce que Coupe-en-Deux voulait lui « faire... A force de se demander ça, il finit par « s'endormir... Mais quel sommeil !... Par là-dessus « il eut un rêve... un rêve affreux... c'est-à-dire le « commencement... vous allez voir...

« Il rêva qu'il était une de ces pauvres mouches « comme il en avait tant fait se sauver des toiles « d'araignées, et qu'à son tour il tombait dans une « grande et forte toile où il se débattait, débattait « de toutes ses forces sans pouvoir s'en dépêtrer ; « alors il voyait venir vers lui, doucement, traîtreu- « sement, une espèce de monstre qui avait la figure « de Coupe-en-Deux sur un corps d'araignée...

« Mon pauvre Gringalet recommençait à se dé- « battre comme vous pensez... mais plus il faisait « d'efforts, plus il s'enchevêtrait dans la toile, ainsi « que font les pauvres mouches... Enfin l'araignée « s'approche... le touche... et il sent les grandes « pattes froides et velues de l'horrible bête l'attirer, « l'enlacer... pour le dévorer... Il se croit mort...

« mais voilà que tout à coup il entend une espèce « de petit bourdonnement clair, sonore, aigu, et il « voit un joli moucheron d'or qui avait une espèce « de dard fin et brillant comme une aiguille de « diamant, voltiger autour de l'araignée d'un air « furieux, et une voix... (quand je dis une voix, « figurez-vous la voix d'un moucheron !) une voix « qui lui disait : *Pauvre petite mouche... tu as sauvé « des mouches... l'araignée ne...*

« Malheureusement Gringalet s'éveilla en sur- « saut... et il ne vit pas la fin du rêve ; malgré ça, « il fut d'abord un peu rassuré en se disant : « Peut- « être que le moucheron d'or au dard de diamant « aurait tué l'araignée, si j'avais vu la fin du songe. »

« Mais Gringalet avait beau se bercer de cela « pour se rassurer et se consoler, à mesure que la « nuit finissait, sa peur revenait si forte qu'à la fin « il oublia le rêve, ou plutôt il n'en retint que ce qui « était effrayant : la grande toile où il avait été en- « lacé et l'araignée à la figure de Coupe-en-Deux... « Vous jugez quels frissons de peur il devait avoir... « Dame ! jugez donc, seul... tout seul... sans per- « sonne qui voulût le défendre !

« Sur le matin, quand il vit le jour petit à petit « paraître par la lucarne du grenier, sa frayeur re- « doubla ; le moment approchait où il allait se « trouver seul avec Coupe-en-Deux. Alors il se jeta « à genoux au milieu du grenier, et pleurant à

« chaudes larmes, il supplia ses camarades de de-
« mander grâce pour lui à Coupe-en-Deux, ou bien
« de l'aider à se sauver s'il y avait moyen. Ah bien
« oui ; les uns par peur du maître, les autres par
« insouciance, les autres par méchanceté, refusè-
« rent au pauvre Gringalet le service qu'il leur
« demandait. »

— Mauvais galopins ! dit le prisonnier au bonnet bleu ; ils n'avaient donc ni cœur ni ventre !

— C'est vrai, reprit un autre; c'est tannant de voir ce petit abandonné de la nature entière.

— Et seul et sans défense encore, reprit le prisonnier au bonnet bleu ; car quelqu'un qui ne peut que tendre le cou sans se regimber, ça fait toujours pitié. Quand on a des dents pour mordre, alors c'est différent !... ma foi... tu as des crocs?... eh bien ! montre-les et défends ta queue, mon cadet !

— C'est vrai ! dirent plusieurs détenus.

— Ah çà ! s'écria le Squelette ne pouvant plus dissimuler sa rage et s'adressant au bonnet bleu, est-ce que tu ne te tairas pas, toi ? est-ce que je n'ai pas dit : Silence dans la *pègre?*... Suis-je ou non le prévôt, ici...? »

Pour toute réponse, le bonnet bleu regarda le Squelette en face, puis il lui fit ce geste gouailleur parfaitement connu des gamins, qui consiste à appuyer sur le bout du nez le pouce de la main droite, ouverte en éventail, et à appuyer son petit doigt sur

le pouce de la gauche, étendue de la même manière.

Le bonnet bleu accompagna cette *réponse* muette d'une mine si grotesque que plusieurs détenus rirent aux éclats, tandis que d'autres, au contraire, restèrent stupéfaits de l'audace du nouveau prisonnier, tant le Squelette était redouté.

Ce dernier montra le poing au bonnet bleu et lui dit en grinçant des dents :

« Nous compterons demain...

— Et je ferai l'addition sur ta frimousse... je poserai dix-sept calottes et je ne retiendrai rien... »

De crainte que le gardien n'eût une nouvelle raison de rester afin de prévenir une rixe possible, le Squelette répondit avec calme :

« Il ne s'agit pas de ça, j'ai la police du chauffoir et l'on doit m'écouter, n'est-ce pas, gardien ?

— C'est vrai, dit le surveillant. N'interrompez pas. Et toi, continue, Pique-Vinaigre; mais dépêche-toi, mon garçon. »

VI

LE TRIOMPHE DE GRINGALET ET DE CARCOUSSE.

« Pour lors donc, reprit Pique-Vinaigre con-
« tinuant son récit, Gringalet, se voyant abandonné
« de tout le monde, se résigne à son malheureux
« sort. Le grand jour vient, et tous les enfants
« s'apprêtent à décaniller avec leurs bêtes. Coupe-
« en-Deux ouvre la trappe et fait l'appel pour don-
« ner à chacun son morceau de pain ; tous descen-
« dent par l'échelle, et Gringalet, plus mort que
« vif, rencogné dans un coin du grenier avec sa
« tortue, ne bougeait pas plus qu'elle ; il regardait
« ses compagnons s'en aller les uns après les autres ;
« il aurait donné bien des choses pour pouvoir faire
« comme eux... Enfin le dernier quitte le grenier.

« Le cœur battait bien fort au pauvre enfant ; il « espérait que peut-être son maître l'oublierait. « Ah ! bien oui, voilà qu'il entend Coupe-en-Deux, « qui était resté au pied de l'échelle, crier d'une « grosse voix :

« — Gringalet !... Gringalet !...

« — Me voilà, mon maître.

« — Descends tout de suite, ou je te vais cher- « cher, » reprend Coupe-en-Deux.

« Pour le coup, Gringalet se croit à son dernier « jour.

« — Allons, qu'il se dit en tremblant de tous ses « membres et en se souvenant de son rêve, te voilà « dans la toile, petit moucheron ; l'araignée va te « manger. »

« Après avoir déposé tout doucement sa tortue « par terre, il lui dit comme un adieu, car il avait « fini par s'attacher à cette bête ; il s'approche de « la trappe. Il mettait le pied sur le haut de l'échelle « pour descendre, quand Coupe-en-Deux, le pre- « nant par sa pauvre jambe maigre comme un fu- « seau, tira si fort, si brusquement, que Gringalet « dégringola et se rabota toute la figure le long de « l'échelle. »

— Quel dommage que le doyen de la Petite-Pologne ne se soit pas trouvé là !... quelle danse à Coupe-en-Deux ! dit le bonnet bleu; c'est dans ces moments-là qu'il est bon d'être fort...

« — Oui, mon garçon ; mais malheureusement « le doyen ne se trouvait pas là... Coupe-en-Deux « vous prend donc l'enfant par la peau de son pan- « talon et l'emporte dans son chenil, où il gardait « le grand singe attaché au pied de son lit. Rien « qu'à voir seulement l'enfant, voilà la mauvaise « bête qui se met à bondir, à grincer des dents « comme un furieux, à s'élancer de toute la lon- « gueur de sa chaîne à l'encontre de Gringalet « comme pour le dévorer. »

— Pauvre Gringalet, comment te tirer de là ?

— Mais s'il tombe dans les pattes du singe, il est étranglé net !

— Tonnerre... ça donne la petite mort, dit le bonnet bleu ; moi, dans ce moment-ci, je ne ferais pas de mal à une puce... Et vous, les amis ?

— Ma foi, ni moi non plus.

— Ni moi. »

A ce moment la pendule de la prison sonna le troisième quart de trois heures.

Le Squelette, craignant de plus en plus que le temps ne lui manquât, s'écria, furieux de ces interruptions qui semblaient annoncer que plusieurs détenus s'apitoyaient réellement :

« Silence donc dans la *pègre !*... Il n'en finira jamais, ce conteur de malheur, si vous parlez autant que lui ! »

Les interrupteurs se turent.

Pique-Vinaigre continua :

« Quand on pense que Gringalet avait eu toutes « les peines du monde à s'habituer à sa tortue, et « que les plus courageux de ses camarades trem- « blaient au seul nom de Gargousse, on se figure « sa terreur quand il se voit apporter par son maître « tout près de ce gueux de singe.

« — Grâce !... mon maître, criait-il en claquant « ses deux mâchoires l'une contre l'autre, comme « s'il avait eu la fièvre, grâce ! mon maître, je ne « le ferai plus, je vous le promets !...

« Le pauvre petit criait : Je ne le ferai plus ! sans « savoir ce qu'il disait, car il n'avait rien à se re- « procher. Mais Coupe-en-Deux se moquait bien de « ça... Malgré les cris de l'enfant, qui se débattait, « il le met à la portée de Gargousse, qui saute « dessus et l'empoigne... »

Une sorte de frémissement circula dans l'auditoire de plus en plus attentif.

« Comme j'aurais été bête de m'en aller ! » dit le gardien en se rapprochant davantage des groupes.

« Et ça n'est rien encore ; le plus beau n'est pas « là, reprit Pique-Vinaigre. Dès que Gringalet sen- « tit les pattes froides et velues du grand singe qui « le saisissait par le cou et par la tête, il se crut dé- « voré, eut comme le délire, et se mit à crier avec « des gémissements qui auraient attendri un tigre :

« — L'araignée de mon rêve, mon bon Dieu !...

« l'araignée de mon rêve... Petit moucheron d'or... « à mon secours !

« — Veux-tu te taire... veux-tu te taire !... » lui « disait Coupe-en-Deux en lui donnant de grands « coups de pied, car il avait peur qu'on entendît ses « cris ; mais au bout d'une minute il n'y avait plus « de risque, allez ! le pauvre Gringalet ne criait « plus, ne se débattait plus, a genoux et blanc « comme un linge, il fermait les yeux et grelottait « de tous ses membres ni plus ni moins que par un « froid de janvier ; pendant ce temps-là, le singe « le battait, lui tirait les cheveux et l'égratignait ; « et puis de temps en temps la méchante bête s'ar- « rêtait pour regarder son maître, absolument « comme s'ils s'étaient entendus ensemble. Coupe- « en-Deux, lui, riait si fort ! si fort ! que si Grin- « galet eût crié, les éclats de rire de son maître « auraient couvert ses cris. On aurait dit que ça « encourageait Gargousse, qui s'acharnait de plus « belle après l'enfant. »

— Ah ! gredin de singe ! s'écria le bonnet bleu. Si je t'avais tenu par la queue, j'aurais mouliné avec toi comme avec une fronde, et je t'aurais cassé la tête sur un pavé.

— Gueux de singe ! il était méchant comme un homme !

— Il n'y a pas d'homme si méchant que ça !

« — Pas si méchant ! reprit Pique-Vinaigre. Et

« Coupe-en-Deux donc ? Jugez-en... voilà ce qu'il « fait après : il détache du pied de son lit la chaîne « de Gargousse, qui était très-longue, il retire un « moment de ses pattes l'enfant plus mort que vif, « et l'enchaîne de l'autre côté, de façon que Grin- « galet était à un bout de la chaîne et Gargousse à « l'autre, tous les deux attachés par le milieu des « reins, et séparés entre eux par environ trois pieds « de distance. »

— Voilà-t-il une invention !

— C'est vrai, il y a des hommes plus méchants que les plus méchantes bêtes.

« — Quand Coupe-en-Deux a fait ce coup-là, il « dit à son singe, qui avait l'air de le comprendre, « car ils méritaient bien de s'entendre :

« — Attention, Gargousse ! on t'a montré, c'est « toi qui à ton tour montreras Gringalet ; il sera ton « singe. Allons, houp ! debout, Gringalet, ou je dis « à Gargousse de piller sur toi... »

« Le pauvre enfant était retombé à genoux, joi- « gnant les mains, mais ne pouvant plus parler ; on « n'entendait que ses dents claquer.

« — Tiens, fais-le marcher, Gargousse, se mit à « dire Coupe-en-Deux à son singe, et s'il rechigne, « fais-lui comme moi... »

« Et en même temps il donne à l'enfant une dé- « gelée de coups de houssine, puis il remet la ba- « guette au singe.

« Vous savez comme ces animaux sont imitateurs « de leur nature, mais Gargousse l'était plus que « non pas un ; le voilà donc qui prend la houssine « d'une main et tombe sur Gringalet, qui est bien « obligé de se lever. Une fois debout, il était, ma « foi, à peu près de la même taille que le singe ; alors « Coupe-en-Deux sort de sa chambre et descend « l'escalier en appelant Gargousse, et Gargousse le « suit en chassant Gringalet devant lui à grands « coups de houssine, comme s'il avait été son « esclave.

« Ils arrivent ainsi dans la petite cour de la ma- « sure de Coupe-en Deux. C'est là où il comptait s'a- « muser ; il ferme la porte de la ruelle, et fait signe « à Gargousse de faire courir l'enfant devant lui tout « autour de la cour à grands coups de houssine.

« Le singe obéit, et se met à *courser* ainsi Grin- « galet en le battant, pendant que Coupe-en-Deux « se tenait les côtes de rire. Vous croyez que cette « méchanceté-là devait lui suffire ? Ah ! bien oui !... « ce n'était rien encore. Gringalet en avait été quitte « jusque-là pour des égratignures, des coups de « houssine et une peur horrible. Voilà ce qu'ima- « gine Coupe-en-Deux :

« Pour rendre le singe furieux contre l'enfant qui « tout essoufflé était déjà plus mort que vif, il « prend Gringalet par les cheveux, fait semblant « de l'accabler de coups et de le mordre, et il le

« rend à Gargousse en lui criant : « Pille... pille... » et « ensuite il lui montre un morceau de cœur de mou- « ton comme pour lui dire : Ça sera ta récompense...

« Oh ! alors, mes amis, vraiment c'était un « spectacle terrible....

« Figurez-vous un grand singe roux à museau « noir, grinçant des dents comme un possédé, et « se jetant furieux, quasi enragé, sur ce pauvre « malheureux, qui, ne pouvant pas se défendre, « avait été renversé du premier coup et s'était jeté « à plat ventre, la face contre terre, pour n'être « pas dévisagé. Voyant ça, Gargousse, que son « maître aguichait toujours contre l'enfant, monte « sur son dos, le prend par le cou et commence à « lui mordre au sang le derrière de la tête.

« — Oh ! l'araignée !... de mon rêve... l'arai- « gnée !... » criait Gringalet d'une voix étouffée, « se croyant bien mort cette fois.

« Tout à coup on entend frapper à la porte. « Pan !... pan !... pan !... »

— Ah ! le doyen !... s'écrièrent les prisonniers avec joie. Enfin ! ! !

« — Oui, cette fois c'était lui, mes amis ; il « criait à travers la porte :

« — Ouvriras-tu, Coupe-en-Deux ? ouvriras- « tu ?... Ne fais pas le sourd ; car je te vois... par « le trou de la serrure ! »

« Le montreur de bêtes, forcé de répondre, s'en

« va tout grognant ouvrir au doyen, qui était un « gaillard solide comme un pont, malgré ses cin- « quante ans, et avec lequel il ne fallait pas badiner « quand il se fâchait.

« Qu'est-ce que vous me voulez? lui dit Coupe- « en-Deux en entre-bâillant la porte.

« — Je veux te parler, » dit le doyen qui entra « presque de force dans la petite cour ; puis, voyant « le singe toujours acharné après Gringalet, il court, « vous empoigne Gargousse par la peau du cou, « veut l'arracher de dessus l'enfant et le jeter à dix « pas ; mais il s'aperçoit seulement alors que l'enfant « était enchaîné au singe. Voyant ça, le doyen re- « garde Coupe-en-Deux d'un air terrible et lui crie : « Viens tout de suite désenchaîner ce petit malheu- « reux ! »

« Vous jugez de la joie, de la surprise de Gringalet, « qui, à demi mort de frayeur, se voit sauvé si à « propos... et comme par miracle. Aussi il ne put « s'empêcher de se souvenir du moucheron d'or de « son rêve, quoique le doyen n'eût pas l'air d'un « moucheron, le gaillard, tant s'en faut... »

— Allons, dit le gardien en faisant un pas vers la porte, voilà Gringalet sauvé, je vais manger ma soupe.

— Sauvé ! s'écria Pique-Vinaigre, ah bien oui, sauvé ! il n'est pas au bout de ses peines, allez, le pauvre Gringalet.

— Vraiment? dirent quelques détenus avec intérêt.

— Mais, qu'est-ce donc qui va lui arriver? reprit le gardien en se rapprochant.

— Restez, gardien, vous le saurez, reprit le conteur.

— Diable de Pique-Vinaigre, il vous fait faire tout ce qu'il veut, dit le gardien ; ma foi, je reste encore un peu. »

Le Squelette, muet, écumait de rage.

Pique-Vinaigre continua.

« — Coupe-en-Deux, qui craignait le doyen « comme le feu, avait, tout en grognant, détaché « l'enfant de la chaîne ; quand c'est fait, le doyen « jette Gargousse en l'air, le reçoit au bout d'un « grandissime coup de pied dans les reins, et l'en- « voie rouler à dix pas... Le singe crie comme un « brûlé, grince des dents, mais il se sauve lestement « et va se réfugier au faîte d'un petit hangar d'où il « montre le poing au doyen.

« — Pourquoi battez-vous mon singe? dit Coupe- « en-Deux au doyen.

« — Tu devrais me demander plutôt pourquoi je « ne te bats pas toi-même... Faire ainsi souffrir cet « enfant! Tu t'es donc soûlé de bien bonne heure « ce matin?

« — Je ne suis pas plus soûl que vous ; j'appre- « nais un tour à mon singe ; je veux donner une

« représentation où lui et Gringalet paraîtront « ensemble; je fais mon état, de quoi vous mêlez-« vous?

« — Je me mêle de ce qui me regarde. Ce ma-« tin, en ne voyant pas Gringalet passer devant ma « porte avec les autres enfants, je leur ai demandé « où il était; ils ne m'ont pas répondu, ils avaient « l'air embarrassés; je te connais, j'ai deviné que « tu ferais quelque mauvais coup sur lui, et je ne « me suis pas trompé. Écoute-moi bien; toutes les « fois que je ne verrai pas Gringalet passer devant « ma porte avec les autres le matin, j'arriverai ici « dare-dare, et il faudra que tu me le montres, ou « sinon... je t'assomme...

« — Je ferai ce que je voudrai, je n'ai pas d'ordre « à recevoir de vous, lui répondit Coupe-en-Deux, « irrité de cette menace de surveillance. Vous n'as-« sommerez rien du tout, et si vous ne vous en allez « pas d'ici, ou si vous revenez... je vous...

« — Vli-vlan, fit le doyen en interrompant Coupe-« en-Deux par un duo de calottes à assommer un « rhinocéros, voilà ce que tu mérites pour répondre « ainsi au doyen de la Petite-Pologne. »

— Deux calottes, c'était bien maigre, dit le bonnet bleu; à la place du doyen, je lui aurais trempé une drôle de soupe grasse.

— Et il ne l'aurait pas eu volée, ajouta un détenu.

« — Le doyen, reprit Pique-Vinaigre, en aurait « mangé dix comme Coupe-en-Deux. Le montreur « de bêtes fut donc obligé de mettre les calottes dans « son sac ; mais il n'était pas moins furieux d'être « battu, et surtout d'être battu devant Gringalet. « Aussi, à ce moment même, il se promit de s'en « venger, et il lui vint une idée qui ne pouvait venir « qu'à un démon de méchanceté comme lui. Pen- « dant qu'il ruminait cette idée diabolique en se frot- « tant les oreilles, le doyen lui dit :

« — Rappelle-toi que si tu t'avises de faire encore « souffrir cet enfant, je te forcerai à filer de la « Petite-Pologne, toi et tes bêtes, sans quoi j'ameu- « terai tout le monde contre toi ; tu sais qu'on te « déteste déjà, aussi on te fera une *conduite* dont « ton dos se souviendra, je t'en réponds. »

« En traître qu'il était, et pour pouvoir exécuter « son idée scélérate, au lieu de continuer à se fâcher « contre le doyen, Coupe-en-Deux fait le bon chien, « et dit d'un air câlin :

« — Foi d'homme, doyen, vous avez tort de « m'avoir battu, et de croire que je veux du mal à « Gringalet ; au contraire, je vous répète que j'ap- « prenais un nouveau tour à mon singe ; il n'est pas « commode quand il se rebiffe, et dans la bagarre, « le petit a été mordu, j'en suis fâché.

« — Hum !... fit le doyen en le regardant de « travers, est-ce bien vrai ce que tu me dis là ?

« D'ailleurs, si tu veux apprendre un tour à ton « singe, pourquoi l'attaches-tu à Gringalet?

« — Parce que Gringalet doit être aussi du tour. « Voilà ce que je veux faire : j'habillerai Gargousse « avec un habit rouge et un chapeau à plumes « comme un marchand de vulnéraire suisse ; j'as- « soirai Gringalet dans une petite chaise d'enfant, « puis je lui mettrai une serviette au cou, et le singe, « avec un grand rasoir de bois, aura l'air de lui faire « la barbe. »

« Le doyen ne put s'empêcher de rire à cette idée.

« — N'est-ce pas que c'est farce? reprit Coupe-en-Deux d'un air sournois.

« — Le fait est que c'est farce, dit le doyen, « d'autant plus qu'on dit ton gueux de singe assez « adroit et assez malin pour jouer une parade pa- « reille.

« — Je le crois bien... Quand il m'aura vu cinq « ou six fois faire semblant de raser Gringalet, il « m'imitera avec son grand rasoir de bois ; mais « pour ça il faut qu'il s'habitue à l'enfant; aussi je « les avais attachés ensemble.

« — Mais pourquoi as-tu choisi Gringalet plutôt « qu'un autre?

« — Parce qu'il est le plus petit de tous, et « qu'étant assis Gargousse sera plus grand que lui ; « d'ailleurs, je voulais donner la moitié de la recette « à Gringalet.

« — Si c'est comme cela, dit le doyen rassuré « par l'hypocrisie du montreur de bêtes, je regrette « la tournée que je t'ai donnée; alors mets que c'est « une avance... »

« Pendant le temps que son maître parlait avec « le doyen, Gringalet, lui, n'osait pas souffler; il « tremblait comme la feuille, et mourait d'envie de « se jeter aux pieds du doyen pour le supplier de « l'emmener de chez le montreur de bêtes; mais le « courage lui manquait, et il recommençait à se « désespérer tout bas en disant : « Je serai comme « la pauvre mouche de mon rêve, l'araignée me « dévorera; j'avais tort de croire que le mouche- « ron d'or me sauverait.

« — Allons, mon garçon, puisque le père Coupe- « en-Deux te donne la moitié de la recette, ça « doit t'encourager à t'habituer au singe... Bah « bah! tu t'y feras, et si la recette est bonne, tu « n'auras pas à te plaindre.

« — Lui! se plaindre! Est-ce que tu as à te « plaindre? lui demanda son maître en le regardant « à la dérobée d'un air si terrible, que l'enfant au- « rait voulu être à cent pieds sous terre.

« — Non... non... mon maître, répondit-il en « balbutiant.

« — Vous voyez bien, doyen, dit Coupe-en-Deux, « il n'a jamais eu à se plaindre; je ne veux que « son bien après tout. Si Gargousse l'a égratigné

« une première fois, cela n'arrivera plus, je vous le « promets ; j'y veillerai.

« — A la bonne heure! Ainsi, tout le monde « sera content.

« — Gringalet tout le premier, dit Coupe-en- « Deux. N'est-ce pas que tu seras content?

« — Oui, oui... mon maître... , dit l'enfant tout « tremblant.

« — Et pour te consoler de tes égratignures, je « te donnerai ta part d'un bon déjeuner, car le « doyen va m'envoyer un plat de côtelettes aux « cornichons, quatre bouteilles de vin et un demi- « setier d'eau-de-vie.

« — A ton service, Coupe-en-Deux, ma cave et « ma cuisine luisent pour tout le monde. »

« Au fond, le doyen était brave homme, mais il « n'était pas malin et il aimait à vendre son vin et « son fricot aussi. Le gueux de Coupe-en-Deux le « savait bien, vous voyez qu'il le renvoyait content « de lui vendre à boire et à manger, et rassuré sur « le sort de Gringalet.

« Voilà donc ce pauvre petit retombé au pouvoir « de son maître. Dès que le doyen a les talons tour- « nés, Coupe-en-Deux montre l'escalier à son pâti- « ras et lui ordonne de remonter vite dans son « grenier; l'enfant ne se le fait pas dire à deux fois, « il s'en va tout effrayé.

« — Mon bon Dieu! je suis perdu, » s'écrie-t-il

« en se jetant sur la paille, à côté de sa tortue, et « en pleurant à chaudes larmes. Il était là depuis « une bonne heure, à sangloter, lorsqu'il entend « la grosse voix de Coupe-en-deux qui l'appelait... « Ce qui augmentait encore la peur de Gringalet, « c'est qu'il lui semblait que la voix de son maître « n'était pas comme à l'ordinaire :

« — Descendras-tu bientôt? » reprend le montreur « de bêtes avec un tonnerre de jurements.

« L'enfant se dépêche vite de descendre par « l'échelle ; à peine a-t-il mis pied par terre, que « son maître le prend et l'emporte dans sa chambre « en trébuchant à chaque pas, car Coupe-en-Deux « avait tant bu, tant bu, qu'il était soûl comme « une grive et qu'il se tenait à peine sur ses jambes; « son corps se penchait tantôt en avant, tantôt en « arrière, et il regardait Gringalet en roulant des « yeux d'un air féroce, mais sans parler; il avait, « comme on dit, la bouche trop épaisse : jamais « l'enfant n'en avait eu plus peur.

« Gargousse était enchaîné au pied du lit.

« Au milieu de la chambre il y avait une chaise, « avec une corde pendant au dossier.

« — Ass... assis-toi... là... » continua Pique- « Vinaigre en imitant, jusqu'à la fin de ce récit, le « bégayement empâté d'un homme ivre, lorsqu'il « faisait parler Coupe-en-Deux.

« Gringalet s'assied tout tremblant ; alors Coupe-

« en-Deux, toujours sans parler, l'entortille de la « grande corde et l'attache sur la chaise, et cela pas « facilement, car quoique le montreur de bêtes eût « encore un peu de *vue* et de connaissance, vous « pensez qu'il faisait les nœuds doubles. Enfin voilà « Gringalet solidement amarré sur sa chaise.

« — Mon bon Dieu ! mon bon Dieu ! murmurait-il. « Cette fois, personne ne viendra me délivrer. »

« Pauvre petit, il avait raison, personne ne pou- « vait, ne devait venir, comme vous allez le voir ; « le doyen était parti rassuré, Coupe-en-Deux avait « fermé la porte de sa cour en dedans à double « tour, mis le verrou ; personne ne pouvait donc « venir au secours de Gringalet. »

— Oh ! pour cette fois, se dirent les prisonniers impressionnés par ce récit, Gringalet, tu es perdu...

— Pauvre petit...

— Quel dommage !

— S'il ne fallait que donner vingt sous pour le sauver, je les donnerais.

— Moi aussi.

— Gueux de Coupe-en-Deux !

— Qu'est-ce qu'il va lui faire? »

Pique-Vinaigre continua :

« Quand Gringalet fut bien attaché sur sa chaise, « son maître lui dit (et le conteur imita de nou- « veau l'accent d'un homme ivre) : « Ah!... gredin... « c'est toi... qui as été cause que... que j'ai été

« battu par le doyen... tu... vas mou... mourir... »

« Et il tire de sa poche un grand rasoir tout fraî-
« chement repassé, l'ouvre, et prend d'une main
« Gringalet par les cheveux... »

Un murmure d'indignation et d'horreur circula parmi les détenus et interrompit un moment Pique-Vinaigre, qui reprit :

« A la vue du rasoir, l'enfant se mit à crier :

« — Grâce ! mon maître... grâce ! ne me tuez
« pas !

« — Va, crie... crie... môme... tu ne crieras
« pas longtemps, répond Coupe-en-Deux.

« — Moucheron d'or ! moucheron d'or ! à mon
« secours ! cria le pauvre Gringalet presque en dé-
« lire, et se rappelant son rêve qui l'avait tant
« frappé ; voilà l'araignée qui va me tuer !

« — Ah ! tu m'app... tu m'appelles... araignée,
« toi..., dit Coupe-en-Deux. A cause de ça... et
« d'autres... d'autres choses, tu vas mourir... en-
« tends-tu... mais... pas de ma main... parce
« que... la... chose... et puis qu'on me guillotine-
« rait... Je dirai... et... prou... prouverai que
« c'est... le singe... J'ai .. tantôt... préparé la
« chose... a... a... Enfin n'importe, dit Coupe-en-
« Deux en se soutenant à peine ; puis, appelant son
« singe, qui, au bout de sa chaîne, la tendait de
« toutes ses forces en grinçant des dents et en re-
« gardant tour à tour son maître et l'enfant :

« — Tiens, Gargousse, lui dit-il en lui montrant « le rasoir et Gringalet qu'il tenait par les cheveux, « tu vas lui faire comme ça... vois-tu ?... »

« Et, passant à plusieurs reprises le dos du « rasoir sur le cou de Gringalet, il fit comme s'il « lui coupait le cou.

« Le gueux de singe était si imitateur, si méchant « et si malin, qu'il comprit ce que son maître vou- « lait; et, comme pour le lui prouver, il se prit le « menton avec la patte gauche, renversa sa tête en « arrière, et avec sa patte droite il fit mine de se « couper le cou.

« — C'est ça, Gargousse... ça y est, dit Coupe- « en-Deux en balbutiant, en fermant les yeux à « demi et en trébuchant si fort, qu'il manqua de « tomber avec Gringalet et la chaise... Oui, ça y « est... je vas te... dé... détacher, et tu... lui cou- « peras le sifflet, n'est-ce pas, Gargousse ? »

« Le singe cria en grinçant des dents, comme « pour dire oui, et avança la patte pour prendre le « rasoir que Coupe-en-Deux lui tendait.

« — Moucheron d'or, à mon secours ! » murmura « Gringalet d'une pauvre voix mourante, certain « cette fois d'être à sa dernière heure.

« Car, hélas ! il appelait le moucheron d'or à son « secours sans y compter et sans l'espérer; mais il « disait cela comme on dit : Mon Dieu ! mon Dieu ! « quand on se noie...

« Eh bien ! pas du tout.

« Voilà-t-il pas qu'à ce moment-là Gringalet voit « entrer par la fenêtre ouverte une de ces petites « mouches vert et or, comme il y en a tant; on « aurait dit une étincelle de feu qui voltigeait, vol- « tigeait, et juste à l'instant où Coupe-en-Deux « venait de donner le rasoir à Gargousse, le mou- « cheron d'or s'en va se *ploquer* droit dans l'œil de « ce méchant brigand.

« Une mouche dans l'œil, ça n'est pas grand'- « chose ; mais, dans le moment, vous savez que ça « cuit comme une piqûre d'épingle ; aussi Coupe-en- « Deux, qui se soutenait à peine, porta vivement « la main à son œil, et ça par un mouvement si « brusque, qu'il trébucha, tomba tout de son long, « et roula comme une masse au pied du lit où était « enchaîné Gargousse.

« — Moucheron d'or, merci... tu m'as sauvé ! » « cria Gringalet ; car, toujours assis et attaché sur « sa chaise, il avait tout vu. »

— C'est ma foi vrai pourtant, le moucheron d'or l'a empêché d'avoir le cou coupé ! s'écrièrent les détenus transportés de joie.

— Vive le moucheron d'or ! cria le bonnet bleu.

— Oui, vive le moucheron d'or ! répétèrent plusieurs voix.

—Vive Pique-Vinaigre et ses contes ! dit un autre.

—Attendez donc, reprit le conteur, voici le plus

beau et le plus terrible de l'histoire que je vous avais promise :

« Coupe-en-Deux avait tombé par terre comme « un plomb ; il était si soûl, si soûl, qu'il ne remuait « pas plus qu'une bûche... il était ivre-mort... « quoi ! et sans connaissance de rien ; mais en « tombant il avait manqué d'écraser Gargousse, et « lui avait presque cassé une patte de derrière... « Vous savez comme cette vilaine bête était mé- « chante, rancunière et malicieuse. Il n'avait pas « lâché le rasoir que son maître lui avait donné « pour couper le cou à Gringalet. Qu'est-ce que « fait mon gueux de singe quand il voit son maître « étendu sur le dos, immobile comme une carpe « pâmée et bien à sa portée ? il saute sur lui, s'ac- « croupit sur sa poitrine, d'une de ses pattes lui « tend la peau du cou, et de l'autre... crac... il « vous lui coupe le sifflet net comme verre... juste « comme Coupe-en-Deux lui avait enseigné à le « faire sur Gringalet. »

— Bravo !...

— C'est bien fait !...

— Vive Gargousse !... crièrent les détenus avec enthousiasme.

— Vive le petit moucheron d'or !

— Vive Gringalet !

— Vive Gargousse !

— Eh bien ! mes amis, s'écria Pique-Vinargie

enchanté du succès de son récit, ce que vous criez là, toute la Petite-Pologne le criait une heure plus tard.

— Comment cela. . comment?

« — Je vous ai dit que pour faire son mauvais « coup tout à son aise, le gueux de Coupe-en-Deux « avait fermé sa porte en dedans. A la brune, voilà « les enfants qui arrivent les uns après les autres « avec leurs bêtes ; les premiers cognent, personne « ne répond ; enfin, quand ils sont tous rassemblés, « ils recognent, rien... l'un d'eux s'en va trouver « le doyen et lui dire qu'ils avaient beau frapper, et « que leur maître ne leur ouvrait pas. « Le gredin se « sera soûlé comme un Anglais, dit-il, je lui ai en- « voyé du vin tantôt ; faut enfoncer sa porte, ces « enfants ne peuvent pas rester la nuit dehors. »

« On enfonce la porte à coups de merlin, on en- « tre, on monte, on arrive dans la chambre, et « qu'est-ce qu'on voit? Gargousse enchaîné et ac- « croupi sur le corps de son maître, et jouant avec « le rasoir; le pauvre Gringalet, heureusement « hors de la portée de la chaîne de Gargousse, tou- « jours assis et attaché sur sa chaise, n'osant pas « lever les yeux sur le corps de Coupe-en-Deux, et « regardant, devinez quoi? la petite mouche d'or, « qui, après avoir voleté autour de l'enfant, comme « pour le féliciter, était enfin venue se poser sur sa « petite main.

« Gringalet raconta tout au doyen et à la foule « qui l'avait suivi; ça paraissait vraiment, comme « on dit, un coup du ciel; aussi le doyen s'écrie : « — Un triomphe à Gringalet... un triomphe à Gar- « gousse qui a tué ce mauvais brigand de Coupe- « en-Deux. Il coupait les autres... c'était son tour « d'être coupé.

« — Oui! oui! dit la foule, car le montreur de bêtes « était détesté de tout le monde; un triomphe à « Gargousse! un triomphe à Gringalet! »

« Il faisait nuit, on allume des torches de paille, « on attache Gargousse sur un banc que quatre ga- « mins portaient sur leurs épaules; le gredin de singe « n'avait pas l'air de trouver ça trop beau pour lui, « et il prenait des airs de triomphateur en mon- « trant les dents à la foule. Après le singe venait le « doyen, portant Gringalet dans ses bras; tous les « petits montreurs de bêtes, chacun avec la sienne, « entouraient le doyen; l'un portait son renard, « l'autre sa marmotte, l'autre son cochon d'Inde; « ceux qui jouaient de la vielle, jouaient de la « vielle; il y avait des charbonniers auvergnats « avec leur musette, qui en jouaient aussi; c'était « enfin un tintamarre, une joie, une fête, qu'on ne « peut s'imaginer! Derrière les musiciens et les « montreurs de bêtes, venaient tous les habitants « de la Petite-Pologne, hommes, femmes, enfants; « presque tous tenaient à la main des torches de

« paille, et criaient comme des enragés : « Vive Grin-
« galet ! vive Gargousse !... » Le cortége fait dans cet
« ordre-là le tour de la cassine de Coupe-en-Deux.
« C'était un drôle de spectacle, allez, que ces vieilles
« masures et toutes ces figures éclairées par la
« lueur rouge des feux de paille qui flamboyaient...
« flamboyaient !... Quant à Gringalet, la première
« chose qu'il avait faite, une fois en liberté, ça avait
« été de mettre la petite mouche d'or dans un cor-
« net de papier, et il répétait tout le temps de son
« triomphe :

« — Petits moucherons, j'ai bien fait d'empêcher
« les araignées de vous manger, car... »

La fin du récit de Pique-Vinaigre fut interrompue.

« Eh ! père Roussel, cria une voix du dehors, viens donc manger ta soupe ; quatre heures vont sonner dans dix minutes.

— Ma foi, l'histoire est à peu près finie, j'y vais. Merci, mon garçon, tu m'as joliment amusé, tu peux t'en vanter, dit le surveillant à Pique-Vinaigre en allant vers la porte... Puis, s'arrêtant : Ah çà ! soyez sages..., dit-il aux détenus en se retournant.

—Nous allons entendre la fin de l'histoire, » dit le Squelette haletant de fureur contrainte. Puis il dit tout bas au Gros-Boiteux : « Va sur le pas de la porte, suis le gardien des yeux, et quand tu l'auras vu sortir de la cour, crie *Gargousse!* et le *mangeur* est mort...

— Ça y est, » dit le Gros-Boiteux qui accompagna le gardien et retira debout à la porte du chauffoir, l'épiant du regard.

« Je vous disais donc, reprit Pique-Vinaigre, que « Gringalet, tout le temps de son triomphe, se « disait : « Petits moucherons, j'ai... »

« Gargousse ! » s'écria le Gros-Boiteux en se retournant. Il venait de voir le surveillant quitter la cour.

« A moi ! Gringalet... je serai ton araignée ! » s'écria aussitôt le Squelette en se précipitant si brusquement sur Germain, que celui-ci ne put faire un mouvement ni pousser un cri.

Sa voix expira sous la formidable étreinte des longs doigts de fer du Squelette.

VII

UN AMI INCONNU.

« Si tu es l'araignée, moi je serai le moucheron d'or, Squelette de malheur ! » cria une voix au moment où Germain, surpris par la violente et soudaine attaque de son implacable ennemi, tombait renversé sur son banc, livré à la merci du brigand qui, un genou sur la poitrine, le tenait par le cou.

« Oui, je serai le moucheron, et un fameux moucheron encore ! » répéta l'homme au bonnet bleu dont nous avons parlé ; puis d'un bond furieux, renversant trois ou quatre prisonniers qui le séparaient de Germain, il s'élança sur le Squelette et lui assena sur le crâne et entre les deux yeux une grêle de

coups de poing si précipités, qu'on eût dit la batterie sonore d'un marteau sur une enclume.

L'homme au bonnet bleu, qui n'était autre que le Chourineur, ajouta en redoublant la rapidité de son *martelage* sur la tête du Squelette :

« C'est la grêle de coups de poing que M. Rodolphe m'a tambourinés sur la boule!... je les ai retenus!... »

A cette agression inattendue, les détenus restèrent frappés de surprise, sans prendre parti pour ou contre le Chourineur. Plusieurs d'entre eux, encore sous la salutaire impression du conte de Pique-Vinaigre, furent même satisfaits de cet incident qui pouvait sauver Germain.

Le Squelette, d'abord étourdi, chancelant comme un bœuf sous la masse de fer du boucher, étendit machinalement ses deux mains en avant pour parer les coups de son ennemi; Germain put se dégager de la mortelle étreinte du Squelette et se relever à demi.

« Mais qu'est-ce qu'il a? à qui en a-t-il donc, ce brigand-là? » s'écria le Gros-Boiteux; et, s'élançant sur le Chourineur, il tâcha de lui saisir les bras par derrière, pendant que celui-ci faisait de violents efforts pour maintenir le Squelette sur le banc.

Le défenseur de Germain répondit à l'attaque du Gros-Boiteux par une espèce de ruade si violente

qu'il l'envoya rouler à l'extrémité du cercle formé par les détenus.

Germain, d'une pâleur livide et violacée, à demi suffoqué, à genoux auprès du banc, ne paraissait pas avoir la conscience de ce qui se passait autour de lui. La strangulation avait été si violente et si douloureuse qu'il respirait à peine.

Après son premier étourdissement, le Squelette, par un effort désespéré, parvint à se débarrasser du Chourineur et à se remettre sur ses pieds.

Haletant, ivre de rage et de haine, il était épouvantable...

Sa face cadavéreuse ruisselait de sang, sa lèvre supérieure, retroussée comme celle d'un loup furieux, laissait voir ses dents serrées les unes contre les autres.

Enfin il s'écria d'une voix palpitante de colère et de fatigue, car sa lutte contre le Chourineur avait été violente :

« Escarpez-le donc... ce brigand-là !... tas de frileux qui me laissez prendre en traître... sinon le *mangeur* va nous échapper. »

Durant cette espèce de trêve, le Chourineur, enlevant Germain à demi évanoui, avait assez habilement manœuvré pour se rapprocher peu à peu de l'angle d'un mur, où il déposa son protégé.

Profitant de cette excellente position de défense, le Chourineur pouvait alors, sans crainte d'être pris

à dos, tenir ass z longtemps contre les détenus, auxquels le courage et la force herculéenne qu'il venait de déployer imposaient beaucoup.

Pique-Vinaigre, épouvanté, disparut pendant le tumulte, sans qu'on s'aperçût de son absence.

Voyant l'hésitation de la plupart des prisonniers, le Squelette s'écria :

« A moi donc !... estourbissons-les tous les deux... le gros et le petit !

— Prends garde ! répondit le Chourineur en se préparant au combat, les deux mains en avant et carrément campé sur ses robustes reins. Gare à toi, Squelette ! Si tu veux faire encore le Coupe-en Deux... moi je ferai comme Gargousse, je te couperai le sifflet.

— Mais tombez donc dessus! cria le Gros-Boiteux en se relevant. Pourquoi cet enragé défend-il le *mangeur?*... A mort ! le *mangeur*... et lui aussi ! S'il défend Germain, c'est un traître !

— Oui!... oui !

— A mort le *mangeur !*...

— A mort !

— Oui ! à mort le traître... qui le soutient ! »

Tels furent les cris des plus endurcis des détenus.

Un parti plus pitoyable s'écria :

« Non ! avant, qu'il parle !

— Oui ! qu'il s'explique !

— On ne tue pas un homme sans l'entendre !

— Et sans défense !...

— Faudrait être de vrais Coupe-en-Deux !

— Tant mieux ! reprirent le Gros-Boiteux et les partisans du Squelette.

— On ne saurait trop en faire à un *mangeur !*

— A mort !...

— Tombons dessus !...

— Soutenons le Squelette !

— Oui ! oui !... charivari pour le bonnet bleu !

— Non !... soutenons le bonnet bleu !... charivari pour le Squelette ! riposta le parti du Chourineur.

— Non !... à bas le bonnet bleu !

— A bas le Squelette !

— Bravo, mes cadets !... s'écria le Chourineur en s'adressant aux détenus qui se rangeaient de son côté. Vous avez du cœur... vous ne voudriez pas massacrer un homme à demi mort !... il n'y a que des lâches capables de ça... Le Squelette s'en moque pas mal... il est condamné d'avance... c'est pour ça qu'il vous pousse... Mais si vous aidez à tuer Germain, vous serez durement pincés. D'ailleurs je propose une chose, moi !... le Squelette veut achever ce pauvre jeune homme... eh bien ! qu'il vienne donc me le prendre, s'il en a le toupet !... ça se passera entre nous deux ; nous nous crocherons et on verra... mais il n'ose pas, il est comme Coupe-en-Deux, fort avec les faibles... »

La vigueur, l'énergie, la rude figure du Chourineur devaient avoir une puissante action sur les détenus ; aussi un assez grand nombre d'entre eux se rangèrent de son côté et entourèrent Germain ; le parti du Squelette se groupa autour de ce bandit.

Une sanglante mêlée allait s'engager, lorsqu'on entendit dans la cour le pas sonore et mesuré du piquet d'infanterie toujours de garde à la prison.

Pique-Vinaigre, profitant du bruit et de l'émotion générale, avait gagné la cour et était allé frapper au guichet de la porte d'entrée, afin d'avertir les gardiens de ce qui se passait dans le chauffoir.

L'arrivée des soldats mit fin à cette scène.

Germain, le Squelette et le Chourineur furent conduits auprès du directeur de la Force. Le premier devait déposer sa plainte, les deux autres répondre à une prévention de rixe dans l'intérieur de la prison.

La terreur et la souffrance de Germain avaient été si vives, sa faiblesse si grande, qu'il lui fallut s'appuyer sur deux gardiens pour arriver jusqu'à une chambre voisine du cabinet du directeur, où on le conduisit. Là il se trouva mal ; son cou, excorié, portait l'empreinte livide et sanglante des doigts de fer du Squelette. Quelques secondes de plus, le fiancé de Rigolette aurait été étranglé.

Le gardien chargé de la surveillance du parloir, et qui, nous l'avons dit, s'était toujours intéressé à Germain, lui donna les premiers secours.

Lorsque celui-ci revint à lui, lorsque la réflexion succéda aux émotions rapides et terribles qui lui avaient à peine laissé l'exercice de sa raison, sa première pensée fut pour son sauveur.

« Merci de vos bons soins, monsieur, dit-il au gardien ; sans cet homme courageux, j'étais perdu.

— Comment vous trouvez-vous ?

— Mieux... Ah ! tout ce qui vient de se passer me semble un songe horrible !

— Remettez-vous...

— Et celui qui m'a sauvé, où est-il ?

— Dans le cabinet du directeur. Il lui raconte comment la rixe est arrivée... Il paraît que sans lui...

— J'étais mort, monsieur... Oh ! dites-moi son nom... Qui est-il ?...

— Son nom... je n'en sais rien, il est surnommé le Chourineur ; c'est un ancien forçat...

— Et le crime qui l'amène ici... n'est pas grave, peut-être ?...

— Très-grave ! Vol avec effraction, la nuit... dans une maison habitée, dit le gardien. Il aura probablement la même dose que Pique-Vinaigre : quinze ou vingt ans de travaux forcés et l'exposition, vu la récidive. »

Germain tressaillit : il eût préféré être lié par la reconnaissance à un homme moins criminel.

« Ah ! c'est affreux ! dit-il. Et pourtant cet

homme, sans me connaître, a pris ma défense. Tant de courage, tant de générosité...

— Que voulez-vous, monsieur ? quelquefois il y a encore un peu de bon chez ces gens-là... L'important, c'est que vous voilà sauvé ; demain vous aurez votre cellule à la pistole, et pour cette nuit vous coucherez à l'infirmerie, d'après l'ordre de monsieur le directeur. Allons, courage, monsieur ! Le mauvais temps est passé : quand votre jolie petite visiteuse viendra vous voir, vous pourrez la rassurer, car une fois en cellule, vous n'aurez plus rien à craindre... Seulement vous ferez bien, je crois, de ne pas lui parler de la scène de tout à l'heure. Elle en tomberait malade de peur.

— Oh ! non sans doute, je ne lui en parlerai pas ; mais je voudrais pourtant remercier mon défenseur... Si coupable qu'il soit aux yeux de la loi, il ne m'en a pas moins sauvé la vie.

— Tenez, justement, je l'entends qui sort de chez monsieur le directeur, qui va maintenant interroger le Squelette ; je les reconduirai ensemble tout à l'heure, le Squelette au cachot... et le Chourineur à la fosse-aux-lions. Il sera d'ailleurs un peu récompensé de ce qu'il a fait pour vous ; car comme c'est un gaillard solide et déterminé, tel qu'il faut être pour mener les autres, il est probable qu'il remplacera le Squelette comme prévôt... »

Le Chourineur ayant traversé un petit couloir sur

lequel s'ouvrait la porte du cabinet du directeur, entra dans la chambre où se trouvait Germain.

« Attendez-moi là, dit le gardien au Chourineur ; je vais aller savoir de monsieur le directeur ce qu'il décide du Squelette, et je reviendrai vous prendre... Voilà notre jeune homme tout à fait remis; il veut vous remercier, et il y a de quoi, car sans vous c'était fini de lui. »

Le gardien sortit.

La physionomie du Chourineur était radieuse. Il s'avança joyeusement en disant :

« Tonnerre ! que je suis content ! que je suis donc content de vous avoir sauvé ! » Et il tendit la main à Germain.

Celui-ci, par un sentiment de répulsion involontaire, se recula d'abord légèrement, au lieu de prendre la main que le Chourineur lui offrait ; puis, se rappelant qu'après tout il devait la vie à cet homme, il voulut réparer ce premier mouvement de répugnance.

Mais le Chourineur s'en était aperçu; ses traits s'assombrirent, et, se reculant à son tour, il dit avec une tristesse amère :

« Ah ! c'est juste... Pardon, monsieur...

— Non, c'est moi qui dois vous demander pardon... Ne suis-je pas prisonnier comme vous ? Je ne dois songer qu'au service que vous m'avez rendu... vous m'avez sauvé la vie. Votre main, mon-

sieur... je vous en prie... de grâce... votre main.

— Merci... maintenant c'est inutile... Le premier mouvement est tout... Si vous m'aviez d'abord donné une poignée de main, cela m'aurait fait plaisir... mais en y réfléchissant, c'est à moi à ne plus vouloir... Non parce que je suis prisonnier comme vous, mais, ajouta-t-il d'un air sombre et en hésitant, parce qu'avant d'être ici... j'ai été...

— Le gardien m'a tout dit, reprit Germain en l'interrompant; mais vous ne m'avez pas moins sauvé la vie.

— Je n'ai fait que mon devoir et mon plaisir, car je sais qui vous êtes... M. Germain.

— Vous me connaissez ?

— Un peu, mon neveu, que je vous répondrais si j'étais votre oncle! dit le Chourineur en reprenant son ton d'insouciance habituelle, et vous auriez pardieu bien tort de mettre mon arrivée à la Force sur le dos du hasard... Si je ne vous avais pas connu... je ne serais pas en prison. »

Germain regarda le Chourineur avec une surprise profonde.

« Comment?... c'est parce que vous m'avez connu...

— Que je suis ici... prisonnier à la Force...

— Je voudrais vous croire... mais...

— Mais vous ne me croyez pas.

— Je veux dire qu'il m'est impossible de com-

prendre comment il se fait que je sois pour quelque chose dans votre emprisonnement.

— Pour quelque chose ?... Vous y êtes pour tout.

— J'aurais eu ce malheur ?...

— Un malheur !... au contraire... c'est moi qui vous redois... et crânement encore...

— A moi !... vous me devez ?...

— Une fière chandelle, pour m'avoir procuré l'avantage de faire un tour à la Force...

— En vérité, dit Germain en passant la main sur son front, je ne sais si la terrible secousse de tout à l'heure affaiblit ma raison, mais il m'est impossible de vous comprendre... Le gardien vient de me dire que vous étiez ici comme prévenu de... de... »

Et Germain hésitait.

« De vol... pardieu... allez donc... oui, de vol avec effraction... avec escalade... et la nuit, par-dessus le marché !... tout le tremblement à la voile, quoi ! s'écria le Chourineur en éclatant de rire. Rien n'y manque... c'est du chenu... Mon vol a toutes les herbes de la Saint-Jean, comme on dit... »

Germain, péniblement ému du cynisme audacieux du Chourineur, ne put s'empêcher de lui dire :

« Comment... vous, vous si brave... si généreux, parlez-vous ainsi ?... Ne savez-vous pas à quelle terrible punition vous êtes exposé ?

— Une vingtaine d'années de galères et le carcan !... connu... Je suis un crâne scélérat, hein ? de prendre ça en blague ?... Mais que voulez-vous ? une fois qu'on y est... Et dire pourtant que c'est vous, M. Germain, ajouta le Chourineur en poussant un énorme soupir, d'un air plaisamment contrit, que c'est vous qui êtes cause de mon malheur ?...

— Quand vous vous expliquerez plus clairement je vous entendrai... Raillez tant qu'il vous plaira, ma reconnaissance pour le service que vous m'avez rendu n'en subsistera pas moins, dit Germain tristement.

— Tenez, pardon, M. Germain, répondit le Chourineur en devenant sérieux, vous n'aimez pas à me voir rire de cela... n'en parlons plus. Il faut que je me rabiboche avec vous, et que je vous force peut-être bien à me tendre encore la main.

— Je n'en doute pas ; car malgré le crime dont on vous accuse, et dont vous vous accusez vous-même, tout en vous annonce le courage, la franchise. Je suis sûr que vous êtes injustement soupçonné... de graves apparences peut-être vous compromettent... mais voilà tout.

— Oh ! quant à cela, vous vous trompez, M. Germain, dit le Chourineur si sérieusement cette fois, et avec un tel accent de sincérité que Germain dut le croire. Foi d'homme, aussi vrai que j'ai un protecteur (le Chourineur ôta son bonnet) qui est pour

moi ce que le bon Dieu est pour les bons prêtres, j'ai volé la nuit en enfonçant un volet, j'ai été arrêté sur le fait, et encore nanti de tout ce que je venais d'emporter...

— Mais le besoin... la faim... vous poussaient donc à cette extrémité ?

— La faim ?... J'avais 120 fr. à moi quand on m'a arrêté... le restant d'un billet de 1000 fr... sans compter que le protecteur dont je vous parle, et qui, par exemple, ne sait pas que je suis ici, ne me laissera jamais manquer de rien... Mais puisque je vous ai parlé de mon protecteur, vous devez croire que ça devient sérieux, parce que, voyez-vous, celui-là..., c'est à se mettre à genoux devant... Ainsi, tenez... la grêle de coups de poing dont j'ai tambouriné le Squelette... c'est une manière à lui que j'ai copiée d'après nature... L'idée du vol... c'est à cause de lui qu'elle m'est venue... Enfin, si vous êtes là au lieu d'être étranglé par le Squelette, c'est encore grâce à lui...

— Mais ce protecteur... ?

— Est aussi le vôtre.

— Le mien ?

— Oui... M. Rodolphe vous protége... Quand je dis monsieur... c'est monseigneur... que je devrais dire... car c'est au moins un prince... mais j'ai l'habitude de l'appeler M. Rodolphe, et il me le permet.

— Vous vous trompez, dit Germain de plus en plus surpris, je ne connais pas de prince...

— Oui, mais il vous connaît, lui... Vous ne vous en doutez pas? C'est possible, c'est sa manière. Il sait qu'il y a un brave homme dans la peine, crac, le brave homme est soulagé ; et ni vu ni connu, je t'embrouille ; le bonheur lui tombe des nues comme une tuile sur la tête. Aussi patience, un jour ou l'autre vous recevrez votre tuile...

— En vérité, ce que vous me dites me confond.

— Vous en apprendrez bien d'autres ! Pour en revenir à mon protecteur, il y a quelque temps, après un service qu'il prétendait que je lui avais rendu, il me procure une position superbe ; je n'ai pas besoin de vous dire laquelle, ce serait trop long, enfin il m'envoie à Marseille pour m'embarquer et aller rejoindre en Algérie ma superbe position... Je pars de Paris... content comme un gueux ; bon ! mais bientôt ça change... Une supposition : mettons que je sois parti par un beau soleil, n'est-ce pas ? eh bien ! le lendemain, voilà le temps qui se couvre ; le surlendemain il devient tout gris, et ainsi de suite, de plus en plus sombre à mesure que je m'éloignais, jusqu'à ce qu'enfin il devienne noir comme le diable... Comprenez-vous ?

— Pas absolument...

— Eh bien ! voyons... avez-vous eu un chien ?

— Quelle singulière question !

— Avez-vous eu un chien qui vous aimât bien et qui se soit perdu?...

— Non.

— Alors je vous dirai tout uniment qu'une fois loin de M. Rodolphe, j'étais inquiet, abruti, effaré, comme un chien qui aurait perdu son maître... C'était bête, mais les chiens aussi sont bêtes, ce qui ne les empêche pas d'être attachés et de se souvenir au moins autant des bons morceaux que des coups de bâton qu'on leur donne ; et M. Rodolphe m'avait donné mieux que des bons morceaux, car, voyez-vous, pour moi M. Rodolphe c'est tout. D'un méchant vaurien, brutal, sauvage et tapageur, il a fait une espèce d'honnête homme, en me disant seulement deux mots... Mais ces deux mots-là, voyez-vous, c'est comme de la magie...

—Et ces mots, quels sont-ils? que vous a-t-il dit?

— Il m'a dit que j'avais encore *du cœur et de l'honneur*, quoique j'aie été au bagne, non pour avoir volé... c'est vrai... oh! ça, jamais... mais pour ce qui est pis... peut-être... pour avoir tué... Oui, dit le Chourineur d'une voix sombre, oui, tué... dans un moment de colère... parce que, autrefois, élevé comme une bête brute, ou plutôt comme un voyou sans père ni mère, abandonné sur le pavé de Paris, je ne connaissais ni Dieu ni diable, ni bien ni mal, ni fort ni faible... Quelquefois le sang me montait aux yeux... je voyais rouge... et si j'avais

un couteau à la main, je chourinais...je chourinais... j'étais comme un vrai loup, quoi ! Je ne pouvais pas fréquenter autre chose que des gueux et des bandits ; je n'en mettais pas un crêpe à mon chapeau pour cela ; fallait vivre dans la boue... je vivais rondement dans la boue...je ne m'apercevais pas seulement que j'y étais... Mais quand M. Rodolphe m'a eu dit que, puisque, malgré les mépris de tout le monde et la misère, au lieu de voler comme d'autres, j'avais préféré travailler tant que je pouvais et à quoi je pouvais, ça montrait que j'avais encore du cœur et de l'honneur... tonnerre !... voyez-vous... ces deux mots-là, ça m'a fait le même effet que si on m'avait empoigné par la crinière pour m'enlever à mille pieds en l'air au-dessus de la vermine où je pataugeais, et me montrer dans quelle crapule je vivais... Comme de juste alors, j'ai dit : Merci ! j'en ai assez ; je sors d'en prendre... Alors le cœur m'a battu autrement que de colère, et je me suis juré d'avoir toujours de cet honneur dont parlait M. Rodolphe... Vous voyez, M. Germain, en me disant avec bonté que je n'étais pas si pire que je me croyais, M. Rodolphe m'a encouragé, et grâce à lui, je suis devenu meilleur que je n'étais... »

En entendant ce langage, Germain comprenait de moins en moins que le Chourineur eût commis le vol dont il s'accusait.

VIII

DÉLIVRANCE.

« Non, pensait Germain, c'est impossible, ce homme qui s'exalte ainsi aux seuls mots d'*honneur* et de *cœur*, ne peut avoir commis ce vol dont il parle avec tant de cynisme. »

Le Chourineur continua sans remarquer l'étonnement de Germain.

« Finalement, ce qui fait que je suis à M. Rodolphe comme un chien est à son maître, c'est qu'il m'a relevé à mes propres yeux. Avant de le connaître, je n'avais rien ressenti qu'à la peau ; mais lui, il m'a remué en dedans... et bien à fond... allez... Une fois loin de lui et de l'endroit qu'il ha-

bitait, je me suis trouvé comme un corps sans âme. A mesure que je m'éloignais, je me disais : Il mène une si drôle de vie! il se mêle à de si grandes canailles (j'en sais quelque chose), qu'il risque vingt fois sa peau par jour... et c'est dans une de ces circonstances-là que je pourrais faire le chien pour lui et défendre mon maître, car j'ai bonne gueule... Mais, d'un autre côté, il m'avait dit : « Il faut, mon garçon, vous rendre utile aux autres ; aller là où vous pouvez servir à quelque chose. » Moi, j'avais bien envie de lui répondre : Pour moi, il n'y a pas d'autres à servir que vous, M. Rodolphe. Mais je n'osais pas. Il me disait : Allez... j'allais... et j'ai été tant que j'ai pu. Mais tonnerre ! quand il a fallu monter dans le *sabot*, quitter la France, et mettre la mer entre moi et M. Rodolphe... sans espoir de le revoir jamais... vrai, je n'en ai pas eu le courage. Il avait fait dire à son correspondant de me donner de l'argent gros comme moi quand je m'embarquerais. J'ai été trouver le monsieur. Je lui ai dit : Impossible pour le quart d'heure, j'aime mieux le plancher des vaches... Donnez-moi de quoi faire ma route à pied... j'ai de bonnes jambes, je retourne à Paris... je ne peux pas y tenir... M. Rodolphe dira ce qu'il voudra, il se fâchera, il ne voudra plus me voir... possible... Mais je le verrai, moi, mais je serai où il est... et s'il continue la vie qu'il mène... tôt ou tard j'arriverai peut-être à temps

pour me mettre entre un coup de couteau et lui... Et puis enfin je ne peux pas m'en aller si loin de lui, moi! Je sens je ne sais quel diable qui me tire du côté où il est... Enfin on me donne de quoi faire ma route... j'arrive à Paris... Je ne boude devant guère de choses... mais une fois de retour... voilà la peur qui me galope... Qu'est-ce que je pourrais dire à M. Rodolphe pour m'excuser d'être revenu sans sa permission?... Bah! après tout... il ne me mangera pas... il en sera ce qu'il en sera... Je m'en vas trouver son ami... un gros, grand, chauve... encore une crème celui-là...Tonnerre!... quand M. Murph est entré... j'ai dit : « Mon sort va se décider... je me suis senti le gosier sec... mon cœur battait la breloque... Je m'attendais à être bousculé drôlement... Ah bien, oui! le digne homme me reçoit... comme s'il m'avait quitté la veille... il me dit que M. Rodolphe, loin d'être fâché, veut me voir tout de suite...En effet... il me fait entrer chez mon protecteur... Tonnerre! quand je me suis retrouvé face à face avec lui...lui qui a une si bonne poigne... et un si bon cœur...lui qui est terrible comme un lion, et doux comme un enfant... lui qui est un prince, et qui a mis une blouse comme moi... pour avoir la circonstance (que je bénis) de m'allonger une grêle de coups de poing, où je n'ai vu que du feu... tenez, M. Germain, en pensant à tous ces agréments qu'il possède,

je me suis senti bouleversé... j'ai pleuré comme une biche... Eh bien! au lieu d'en rire... car figurez-vous ma balle quand je pleurniche... M. Rodolphe me dit sérieusement :

— Vous voilà donc de retour, mon garçon ?

— Oui, M. Rodolphe, pardon si j'ai eu tort, mais je n'y tenais pas... Faites-moi faire une niche dans un coin de votre cour, donnez-moi la pâtée ou laissez-moi la gagner ici, voilà tout ce que je vous demande, et surtout ne m'en voulez pas d'être revenu.

— Je vous en veux d'autant moins, mon garçon, que vous revenez à temps pour me rendre service.

—Moi, M. Rodolphe? il serait possible! Eh bien! voyez-vous... qu'il faut, comme vous me le disiez, qu'il y ait quelque chose... là-haut; sans ça, comment expliquer que j'arrive ici... juste au moment où vous avez besoin de moi? Et qu'est-ce que je pourrais donc faire pour vous, M. Rodolphe? piquer une tête du haut des tours Notre-Dame?

— Moins que cela, mon garçon... Un honnête et excellent jeune homme, auquel je m'intéresse comme à un fils, est injustement accusé de vol et détenu à la Force; il se nomme Germain, il est d'un caractère doux et timide; les scélérats avec lesquels il est emprisonné l'ont pris en aversion, il peut courir de grands dangers; vous qui avez malheureusement connu la vie de prison et un grand

nombre de prisonniers, ne pourriez-vous pas, dans le cas où quelques-uns de vos anciens camarades seraient à la Force (on trouverait moyen de le savoir), ne pourriez-vous pas les aller voir, et par des promesses d'argent qui seraient tenues, les engager à protéger ce malheureux jeune homme?

— Mais quel est donc l'homme généreux et inconnu qui prend tant d'intérêt à mon sort? dit Germain de plus en plus surpris.

— Vous le saurez peut-être; quant à moi, j'en ignore. Pour revenir à ma conversation avec M. Rodolphe, pendant qu'il me parlait, il m'était venu une idée, mais une idée si farce, si farce, que je n'ai pas pu m'empêcher de rire devant lui.

— Qu'avez-vous donc, mon garçon? me dit-il.

— Dame, M. Rodolphe, je ris parce que je suis content, et je suis content parce que j'ai le moyen de mettre votre M. Germain à l'abri d'un mauvais coup des prisonniers, de lui donner un protecteur qui le défendra crânement; car une fois le jeune homme sous l'aile du cadet dont je vous parle, il n'y en aura pas un qui osera venir le regarder sous le nez.

— Très-bien, mon garçon, c'est sans doute un de vos anciens compagnons?

— Juste, M. Rodolphe; il est entré à la Force il y a quelques jours, j'ai su ça en arrivant; mais il faudra de l'argent.

— Combien faut-il?

— Un billet de mille francs.

— Le voilà.

— Merci, M. Rodolphe; dans deux jours vous aurez de mes nouvelles; serviteur, la compagnie. Tonnerre!... le roi n'était pas mon maître, je pouvais rendre service à M. Rodolphe en passant par vous... c'est ça qui était fameux!

— Je commence à comprendre... ou plutôt, mon Dieu... je tremble de comprendre, s'écria Germain; un tel dévouement serait-il possible?... Pour venir me protéger, me défendre dans cette prison, vous avez peut-être commis un vol? Oh! ce serait le remords de toute ma vie.

— Minute! M. Rodolphe m'a dit que j'avais du cœur et de l'honneur; ces mots-là... sont ma loi, à moi, voyez-vous... et il pourrait encore me les dire; car si je ne suis pas meilleur qu'autrefois, du moins je ne suis pas pire...

— Mais ce vol? ce vol? Si vous ne l'avez pas commis, comment êtes-vous ici?

— Attendez donc. Voilà la farce : avec mes mille francs je m'en vas acheter une perruque noire; je rase mes favoris, je mets des lunettes bleues, je me fourre un oreiller dans le dos, et roule ta bosse; je me mets à chercher une ou deux chambres à louer tout de suite, au rez-de-chaussée, dans un quartier bien vivant. Je trouve mon affaire rue de Provence,

je paye un terme d'avance sous le nom de M. Grégoire. Le lendemain je vas acheter au Temple de quoi meubler les deux chambres, toujours avec ma perruque noire, ma bosse et mes lunettes bleues, afin qu'on me reconnaisse bien... j'envoie les effets rue de Provence, et de plus six couverts d'argent que j'achète boulevard Saint-Denis, toujours avec mon déguisement de bossu.

Je reviens mettre tout en ordre dans mon domicile. Je dis au portier que je ne coucherai chez moi que le surlendemain, et j'emporte ma clef. Les fenêtres des deux chambres étaient fermées par de forts volets. Avant de m'en aller, j'en avais exprès laissé un sans y mettre le crochet du dedans. La nuit venue, je me débarrasse de ma perruque, de mes lunettes, de ma bosse et de mes habits avec lesquels j'avais été faire mes achats et louer ma chambre ; je mets cette défroque dans une malle que j'envoie à l'adresse de M. Murph, l'ami de M. Rodolphe, en le priant de garder ces nippes, j'achète la blouse que voilà, le bonnet bleu que voilà, une barre de fer de deux pieds de long, et à une heure du matin je viens rôder dans la rue de Provence, devant mon logement, attendant le moment où une patrouille passerait pour me dépêcher de me voler, de m'escalader et de m'effractionner moi-même, afin de me faire empoigner. »

Et le Chourineur ne put s'empêcher de rire encore aux éclats.

« Ah ! je comprends... s'écria Germain.

— Mais vous allez voir si je n'ai pas du guignon ! Il ne passait pas de patrouille ! J'aurais pu vingt fois me dévaliser tout à mon aise. Enfin, sur les deux heures du matin, j'entends piétiner... les tourlourous au bout de la rue ; je finis d'ouvrir mon volet, je casse deux ou trois carreaux pour faire un tapage d'enfer, j'enfonce la fenêtre, je saute dans la chambre, j'empoigne la boîte d'argenterie... quelques nippes... Heureusement la patrouille avait entendu le drelin-dindin des carreaux, car juste comme je ressortais par la fenêtre, je suis pincé par la garde qui, au bruit des carreaux cassés, avait pris le pas de course.

On frappe ; le portier ouvre, on va chercher le commissaire ; il arrive, le portier dit que les deux chambres dévalisées ont été louées la veille par un monsieur bossu, à cheveux noirs et portant des lunettes bleues, et qui s'appelait Grégoire. J'avais la crinière de filasse que vous me voyez, j'ouvrais l'œil comme un lièvre au gîte, j'étais droit comme un Russe au port d'armes, on ne pouvait donc pas me prendre pour le bossu à lunettes bleues et à crins noirs. J'avoue tout, on m'arrête, on me conduit au dépôt, du dépôt ici, et j'arrive au bon moment, juste pour arracher des pattes du Squelette le jeune homme dont M. Rodolphe m'avait dit : « Je m'y intéresse comme à mon fils. »

—Ah ! monsieur, que ne vous dois-je pas... pour tant de dévouement ! s'écria Germain.

— Ce n'est pas à moi... c'est à M. Rodolphe que vous devez.

— Mais la cause de son intérêt pour moi ?

— Il vous la dira, à moins qu'il ne vous la dise pas; car souvent il se contente de vous faire du bien, et si vous avez le toupet de lui demander pourquoi, il ne se gêne pas pour vous répondre : Mêlez-vous de ce qui vous regarde.

— Et M. Rodolphe sait-il que vous êtes ici ?

— Pas si bête de lui avoir dit mon idée, il ne m'aurait peut-être pas permis... cette farce... et, sans me vanter, hein ! elle est fameuse ?

— Mais que de risques vous avez courus... vous courez encore !...

—Qu'est-ce que je risquais ? de n'être pas conduit à la Force où vous étiez, c'est vrai... Mais je comptais sur la protection de M. Rodolphe pour me faire changer de prison et vous rejoindre ; un seigneur comme lui, ça peut tout. Et une fois que j'aurais été coffré, il aurait autant aimé que ça vous serve à quelque chose.

— Mais au jour de votre jugement ?

— Eh bien ! je prierai M. Murph de m'envoyer la malle ; je reprendrai devant le juge ma perruque noire, mes lunettes bleues, ma bosse, et je redeviendrai M. Grégoire pour le portier qui m'a loué la

chambre, pour les marchands qui m'ont vendu, voilà pour le volé... Si on veut revoir le voleur, je quitterai ma défroque, et il sera clair comme le jour que voleur et volé ça fait, au total, le Chourineur, ni plus ni moins. Alors que diable voulez-vous qu'on me fasse, quand il sera prouvé que je me volais moi-même ?

— En effet, dit Germain plus rassuré. Mais puisque vous me portiez tant d'intérêt, pourquoi ne m'avez-vous rien dit en entrant dans la prison ?

— J'ai tout de suite su le complot qu'on avait monté contre vous ; j'aurais pu le dénoncer avant que Pique-Vinaigre eût commencé ou fini son histoire ; mais dénoncer même des bandits pareils, ça ne m'allait pas... J'ai mieux aimé ne m'en fier qu'à ma poigne... pour vous arracher des pattes du Squelette. Et puis, quand je l'ai vu, ce brigand-là, je me suis dit : Voilà une fameuse occasion de me rappeler la grêle de coups de poing de M. Rodolphe, auxquels j'ai dû l'honneur de sa connaissance.

— Mais si tous les détenus avaient pris parti contre vous seul, qu'auriez-vous pu faire ?

— Alors j'aurais crié comme un aigle, et appelé au secours ! Mais ça m'allait mieux de faire ma petite cuisine moi-même, pour pouvoir dire à M. Rodolphe : Il n'y a que moi qui me suis mêlé de la chose... j'ai défendu et je défendrai votre jeune homme, soyez tranquille. »

A ce moment le gardien rentra brusquement dans la chambre.

« M. Germain, venez vite, vite, chez monsieur le directeur... Il veut vous parler à l'instant même.

Et vous, Chourineur, mon garçon, descendez à la fosse-aux-lions... Vous serez prévôt, si cela vous convient ; car vous avez tout ce qu'il faut pour remplir ces fonctions... et les détenus ne badineront pas avec un gaillard de votre espèce.

— Ça me va tout de même... autant être capitaine que soldat pendant qu'on y est...

— Refuserez-vous encore ma main ? dit cordialement Germain au Chourineur.

— Ma foi non... M. Germain, ma foi non ; je crois que maintenant je peux me permettre ce plaisir-là, et je vous la serre de bon cœur.

— Nous nous reverrons... car me voici sous votre protection... je n'aurai plus rien à craindre, et de ma cellule je descendrai chaque jour au préau.

— Soyez calme ; si je le veux, on ne vous parlera qu'à quatre pattes... Mais j'y songe, vous savez écrire... mettez sur le papier ce que je viens de vous raconter, et envoyez l'histoire à M. Rodolphe ; il saura qu'il n'a plus à être inquiet de vous, et que je suis ici pour le *bon motif*, car s'il apprenait autrement que le Chourineur a volé et qu'il ne connaisse pas le dessous des cartes... tonnerre... ça ne m'irait pas...

— Soyez tranquille... ce soir même je vais écrire à mon protecteur inconnu; demain vous me donnerez son adresse et la lettre partira. Adieu encore, merci, mon brave !

— Adieu, M. Germain , je vas retourner auprès de ce tas de gueux... dont je suis prévôt... il faudra qu'ils marchent droit, ou sinon, gare dessous!...

— Quand je songe qu'à cause de moi vous allez vivre quelque temps encore avec ces misérables !...

— Qu'est-ce que ça me fait? Maintenant il n'y a pas de risque qu'ils déteignent sur moi... M. Rodolphe m'a trop bien lessivé... je suis assuré contre l'incendie ! »

Et le Chourineur suivit le gardien.

Germain entra chez le directeur.

Quelle fut sa surprise!... il y trouva Rigolette...

Rigolette pâle, émue, les yeux baignés de larmes, et pourtant souriant à travers ses pleurs... sa physionomie exprimait un ressentiment de joie, de bonheur inexprimable.

« J'ai une bonne nouvelle à vous apprendre, monsieur, dit le directeur à Germain. La justice vient de déclarer qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre vous... Par suite du désistement et surtout des explications de la partie civile, je reçois l'ordre de vous mettre immédiatement en liberté...

— Monsieur... que dites-vous?... il serait possible!... »

Rigolette voulut parler ; sa trop vive émotion l'en empêcha ; elle ne put que faire à Germain un signe de tête affirmatif en joignant les mains.

« Mademoiselle est arrivée ici peu de moments après que j'ai eu reçu l'ordre de vous mettre en liberté, ajouta le directeur. Une lettre de toute-puissante recommandation, qu'elle m'apportait, m'a appris le touchant dévouement qu'elle vous a témoigné pendant votre séjour en prison, monsieur. C'est donc avec un vif plaisir que je vous ai envoyé chercher, certain que vous serez très-heureux de donner votre bras à mademoiselle pour sortir d'ici.

— Un rêve !... non, c'est un rêve ! dit Germain. Ah ! monsieur... que de bontés !... Pardonnez-moi si la surprise... la joie m'empêchent de vous remercier comme je le devrais...

— Et moi donc, M. Germain, je ne trouve pas un mot à dire, reprit Rigolette ; jugez de mon bonheur : en vous quittant, je trouve l'ami de M. Rodolphe qui m'attendait.

— Encore M. Rodolphe ! dit Germain étonné.

— Oui, maintenant on peut tout vous dire, vous saurez cela ; M. Murph me dit donc : « Germain est libre, voilà une lettre pour monsieur le directeur de la prison ; quand vous arriverez, il aura reçu l'ordre de mettre Germain en liberté et vous pourrez l'emmener. » Je ne pouvais croire ce que j'entendais, et pourtant c'était vrai. Vite, vite, je prends un

fiacre... j'arrive... et il est en bas qui nous attend... »

. . . . . .

Nous renonçons à peindre le ravissement des deux amants lorsqu'ils sortirent de la Force, la soirée qu'ils passèrent dans la petite chambre de Rigolette que Germain quitta à onze heures pour gagner un modeste logement garni.

. . . . . ,

Résumons en peu de mots les idées pratiques ou théoriques que nous avons tâché de mettre en relief dans cet épisode de la *vie de prison*.

Nous nous estimerions très-heureux d'avoir démontré :

L'insuffisance, l'impuissance et le danger de la reclusion en commun...

Les disproportions qui existent entre l'appréciation et la punition de certains crimes (*le vol domestique, le vol avec effraction*), et celle de certains délits (*les abus de confiance*)...

Et enfin l'impossibilité matérielle où sont les classes pauvres de jouir du bénéfice des lois civiles (1).

. . . . . .

(1) *Voir* l'appendice à la fin du XIVe volume.

IX

PUNITION.

Nous conduirons de nouveau le lecteur dans l'étude du notaire Jacques Ferrand.

Grâce à la loquacité habituelle des clercs, presque incessamment occupés des bizarreries croissantes de leur patron, nous exposerons ainsi les faits accomplis depuis la disparition de Cécily.

« Cent sous contre dix que, si son dépérissement continue, avant un mois le patron aura crevé comme un mousquet!

— Le fait est que, depuis que la servante, qui avait l'air d'une Alsacienne, a quitté la maison, il n'a plus que la peau sur les os.

— Et quelle peau !

— Ah çà ! il était donc amoureux de l'Alsacienne, alors, puisque c'est depuis son départ qu'il se racornit ainsi ?

— Lui, le patron, amoureux ? quelle farce ! !

— Au contraire, il se remet à revoir des prêtres plus que jamais !

— Sans compter que le curé de la paroisse, un homme bien respectable, il faut être juste, s'en est allé hier (je l'ai entendu), en disant à un autre prêtre qui l'accompagnait : « C'est admirable !... M. Jacques Ferrand est l'idéal de la charité et de la générosité sur la terre... »

— Le curé a dit ça ? de lui-même ? et sans effort ?

— Quoi ?

— Que le patron était l'idéal de la charité et de la générosité sur la terre ?...

— Oui ! je l'ai entendu...

— Alors je n'y comprends plus rien ; le curé a la réputation, et il la mérite, d'être ce qu'on appelle un vrai bon pasteur...

— Oh ! ça, c'est vrai, et de celui-là il faut parler sérieusement et avec respect ; il est aussi bon et aussi charitable que le *Petit Manteau-Bleu*... (1), et quand on dit ça d'un homme, il est jugé.

(1) Qu'on me permette de mentionner ici avec une vénération profonde le nom de ce grand homme de bien, *M. Champion*, que nous n'avons pas l'honneur de connaître personnellement, mais

— Et ça n'est pas peu dire.

— Non. Pour le *Petit Manteau Bleu* comme pour le bon prêtre, les pauvres n'ont qu'un cri... et un brave cri du cœur...

— Alors j'en reviens à mon idée ; quand le curé affirme quelque chose, faut le croire, vu qu'il est incapable de mentir ; et pourtant croire d'après lui que le patron est charitable et généreux... ça me gêne dans les *entournures* de ma croyance.

— Oh ! que c'est joli, Chalamel ! oh ! que c'est joli !...

— Sérieusement, j'aime autant croire à cela qu'à un miracle... Ce n'est pas plus difficile.

— M. Ferrand généreux !... lui... qui tondrait sur un œuf !

— Pourtant, messieurs, les quarante sous de notre déjeuner ?

— Belle preuve ! c'est comme lorsqu'on a par hasard un bouton sur le nez... c'est un accident.

— Oui, mais d'un autre côté, le maître clerc m'a dit que depuis trois jours le patron a réalisé une énorme somme en bons du Trésor, et que...

— Eh bien ?

— Parle donc...

— C'est que c'est un secret.

dont tous les pauvres de Paris parlent avec autant de respect que de reconnaissance.

— Raison de plus... Ce secret ?

— Votre parole d'honneur que vous n'en direz rien ?

— Sur la tête de nos enfants, nous la donnons.

— Que ma tante Messidor fasse des folies de son corps si je bavarde !...

— Et puis, messieurs, rapportons-nous-en à ce que disait majestueusement le grand roi Louis XIV au doge de Venise, devant sa cour assemblée :

> Lorsqu'un secret est possédé par un clerc,
> Ce secret, il doit le dire, c'est clair !

— Allons... bon, voilà Chalamel avec ses proverbes !

— Je demande la tête de Chalamel...

— Les proverbes sont la sagesse des nations, c'est à ce titre que j'exige ton secret.

— Voyons, pas de bêtises... je vous dis que le maître clerc m'a fait promettre de ne dire à personne...

— Oui, mais il ne t'a pas défendu de le dire à tout le monde ?

— Enfin ça ne sortira pas d'ici ? Va donc !...

— Il meurt d'envie de nous le dire, son secret.

— Eh bien ! le patron vend sa charge ; à l'heure qu'il est, c'est peut-être fait !...

— Ah bah !

— Voilà une drôle de nouvelle !...

— C'est renversant !

— Éblouissant !

— Voyons, sans charge, qui se charge de la charge dont il se décharge?

— Dieu ! que ce Chalamel est insupportable avec ses rébus !

— Est-ce que je sais à qui il la vend ?

— S'il la vend, c'est qu'il veut peut-être se lancer, donner des fêtes... des *routes*, comme dit le beau monde.

— Après tout, il a de quoi.

— Et pas la queue d'une famille.

— Je crois bien qu'il a de quoi ! Le maître clerc parle de plus d'un million y compris la valeur de la charge.

— Plus d'un million, c'est caressant.

— On dit qu'il a joué à la Bourse en catimini, avec le commandant Robert, et qu'il a gagné beaucoup d'argent.

— Sans compter qu'il vivait comme un ladre.

— Oui, mais ces ladrichons-là, une fois qu'ils se mettent à dépenser, deviennent plus prodigues que les autres.

— Aussi je suis comme Chalamel, je croirais assez que maintenant le patron veut se la passer douce.

— Et il aurait joliment tort de ne pas s'abîmer de volupté et de ne pas se plonger dans les délices

de Golconde... s'il en a le moyen... car, comme dit le vaporeux Ossian dans la grotte de Fingal :

> Tout notaire qui bambochera,
> S'il a du *quibus* raison aura.

— Je demande la tête de Chalamel !

— C'est absurde !

— Avec ça que le patron a joliment l'air de penser à s'amuser...

— Il a une figure à porter le diable en terre !...

— Et puis monsieur le curé qui vante sa charité !

— Eh bien ! charité bien ordonnée commence par soi-même... Tu ne connais donc seulement pas tes commandements de Dieu, sauvage ? .. Si le patron se demande lui-même l'aumône des plus grands plaisirs... il est de son devoir de se les accorder... ou il se regarderait comme bien peu...

— Moi, ce qui m'étonne, c'est cet ami intime qui lui est comme tombé des nues, et qui ne le quitte pas plus que son ombre...

— Sans compter qu'il a une mauvaise figure...

— Il est roux comme une carotte...

— Je serais assez porté à induire que cet intrus est le fruit d'un faux pas qu'aurait fait M. Ferrand à son aurore ; car... comme le disait l'aigle de Meaux à propos de la prise de voile de la tendre La Vallière :

> Qu'on aime jeune homme ou vieux bibard,
> Souvent la fin est un moutard.

— Je demande la tête de Chalamel !

— C'est vrai... avec lui il est impossible de causer raison un moment.

— Quelle bêtise ! Dire que cet inconnu est le fils du patron... il est plus âgé que lui, on le voit bien.

— Eh bien ! à la grande rigueur, qu'est-ce que ça ferait ?

— Comment ? qu'est-ce que ça ferait : que le fils soit plus âgé que le père ?

— Messieurs ! j'ai dit à la grande... à la grandissime rigueur...

— Et comment expliques-tu ça ?

— C'est tout simple ; dans ce cas-là, l'intrus aurait fait le faux pas, et serait le père de M. Ferrand au lieu d'être son fils.

— Je demande la tête de Chalamel !

— Ne l'écoutez donc pas ; vous savez qu'une fois qu'il est en train de dire des bêtises, il en a pour une heure...

— Ce qui est certain, c'est que cet intrus a une mauvaise figure, et ne quitte pas Me Ferrand d'un moment.

— Il est toujours avec lui dans son cabinet, ils mangent ensemble, ils ne peuvent faire un pas l'un sans l'autre.

— Moi, il me semble que je l'ai déjà vu ici l'intrus ?

— Moi pas...

— Dites donc, messieurs, est-ce que vous n'avez pas aussi remarqué que depuis quelques jours, il vient régulièrement presque toutes les deux heures un homme à grandes moustaches blondes, tournure militaire, faire demander l'intrus... par le portier ?... L'intrus descend, cause une minute avec l'homme à moustaches, après quoi celui-là fait demi-tour comme un automate, pour revenir deux heures après !

— C'est vrai, je l'ai remarqué... Il m'a semblé aussi rencontrer dans la rue, en m'en allant, des hommes qui avaient l'air de surveiller la maison...

— Sérieusement, il se passe ici quelque chose d'extraordinaire ?

— Qui vivra verra.

— A ce sujet, le maître clerc en sait peut-être plus que nous ? Mais il fait le diplomate...

— Tiens, au fait, où est-il donc ? Depuis tantôt...

— Il est chez cette comtesse qui a été assassinée ; il paraît qu'elle est maintenant hors d'affaire.

— La comtesse Mac-Grégor ?

— Oui ; ce matin elle avait fait demander le patron dare-dare, mais il lui a envoyé le maître clerc à sa place.

— C'est peut-être pour un testament ?

— Non, puisqu'elle va mieux.

— En a-t-il de la besogne, le maître clerc, en

a-t-il, maintenant qu'il remplace Germain comme caissier !

— A propos de Germain ; en voilà encore une drôle de chose !

— Laquelle ?

— Le patron, pour le faire remettre en liberté, a déclaré que c'était lui, M. Ferrand, qui avait fait erreur de compte et qu'il avait rétrouvé l'argent qu'il réclamait de Germain.

— Moi, je ne trouve pas cela drôle, mais juste ; vous vous le rappelez, je disais toujours : Germain est incapable de voler.

— C'est néanmoins très-ennuyeux pour lui d'avoir été arrêté et emprisonné comme voleur.

— Moi, à sa place, je demanderais des dommages et intérêts à M. Ferrand.

— Au fait, il aurait dû au moins le reprendre pour caissier, afin de prouver que Germain n'était pas coupable...

— Oui, mais Germain n'aurait peut-être pas voulu.

— Est-il toujours à cette campagne où il est allé en sortant de prison, et d'où il nous a écrit pour nous annoncer le désistement de M. Ferrand ?

— Probablement, car hier je suis allé à l'adresse qu'il nous avait donnée ; on m'a dit qu'il était encore en campagne et qu'on pouvait lui écrire à Bouqueval, par Écouen, chez madame George, fermière.

— Ah ! messieurs, une voiture ! dit Chalamel en se penchant vers la fenêtre. Dame ! ce n'est pas un fringant équipage comme celui de ce fameux vicomte. Vous rappelez-vous ce flambant Saint-Rémy avec son chasseur chamarré d'argent et son gros cocher à perruque blanche. Cette fois, c'est tout bonnement un *sapin*, une citadine.

— Et qui en descend ?

— Attendez donc !... Ah ! une robe noire.

— Une femme ! ! une femme... oh ! voyons voir...

— Dieu ! que ce saute-ruisseau est indécemment charnel pour son âge ! il ne pense qu'aux femmes, il faudra finir par l'enchaîner ou il enlèvera des Sabines en pleine rue ; car, comme dit le cygne de Cambrai dans son *Traité d'Éducation* pour le Dauphin :

> Défiez-vous du saute-ruisseau
> Au beau sexe qui donne l'assaut.

— Je demande la tête de Chalamel !...

— Dame !... M. Chalamel, vous dites... une robe noire... moi, je croyais...

— C'est monsieur le curé, imbécile !... Que ça te serve d'exemple.

— Le curé de la paroisse ? le bon pasteur ?

— Lui-même, messieurs.

— Voilà un digne homme !

— Ça n'est pas un jésuite celui-là...

— Je le crois bien, et si tous les prêtres lui ressemblaient... il n'y aurait que des gens dévots.

— Silence! on tourne le bouton de la porte.

— A vous!... à vous!... c'est lui! »

Et tous les clercs, se courbant sur leurs pupitres, se mirent à griffonner avec une ardeur apparente, faisant bruyamment crier leurs plumes sur le papier.

La pâle figure de ce prêtre était à la fois douce et grave, intelligente et vénérable; son regard rempli de mansuétude et de sérénité.

Une petite calotte noire cachait sa tonsure; ses cheveux gris, assez longs, flottaient sur le collet de sa redingote marron.

Hâtons-nous d'ajouter que, grâce à une confiance des plus candides, cet excellent prêtre avait toujours été et était encore dupe de l'habile et profonde hypocrisie de Jacques Ferrand.

« Votre digne patron... est-il dans son cabinet, mes enfants? demanda le curé.

— Oui, monsieur l'abbé, » dit Chalamel en se levant respectueusement. Et il ouvrit au prêtre la porte d'une chambre voisine de l'étude.

Entendant parler avec une certaine véhémence dans le cabinet de Jacques Ferrand, l'abbé, ne voulant pas écouter malgré lui, marcha rapidement vers la porte et y frappa.

« Entrez! » dit une voix avec un accent italien assez prononcé.

Le prêtre se trouva en face de Polidori et de Jacques Ferrand.

Les clercs du notaire ne semblaient pas s'être trompés en assignant un terme prochain à la mort de leur patron.

Depuis la fuite de Cécily, le notaire était devenu presque méconnaissable.

Quoique son visage fût d'une maigreur effrayante, d'une lividité cadavéreuse, une rougeur fébrile colorait ses pommettes saillantes ; un tremblement nerveux, interrompu çà et là par quelques soubresauts convulsifs, l'agitait presque continuellement ; ses mains décharnées étaient sèches et brûlantes ; ses larges lunettes vertes cachaient ses yeux, injectés de sang, qui brillaient du sombre feu d'une fièvre dévorante ; en un mot, ce masque sinistre trahissait les ravages d'une consomption sourde et incessante.

La physionomie de Polidori contrastait avec celle du notaire ; rien de plus amèrement, de plus froidement ironique que l'expression des traits de cet autre scélérat ; une forêt de cheveux d'un roux ardent, mélangés de quelques mèches argentées, couronnaient son front blême et ridé ; ses yeux pénétrants, transparents et verts comme l'aigue-marine, étaient très-rapprochés de son nez crochu ; sa bouche, aux lèvres minces, rentrées, exprimait le sarcasme et la méchanceté. Polidori, complétement

vêtu de noir, était assis auprès du bureau de Jacques Ferrand.

A la vue du prêtre, tous se levèrent.

« Eh bien? comment allez-vous, mon digne M. Ferrand? dit l'abbé avec sollicitude; vous trouvez-vous un peu mieux?

— Je suis toujours dans le même état, monsieur l'abbé; la fièvre ne me quitte pas, répondit le notaire; les insomnies me tuent... Que la volonté de Dieu soit faite!

— Voyez, monsieur l'abbé, ajouta Polidori avec componction, quelle pieuse résignation! Mon pauvre ami est toujours le même; il ne trouve quelque adoucissement à ses maux que dans le bien qu'il fait...

— Je ne mérite pas ces louanges, veuillez m'en dispenser, dit sèchement le notaire en dissimulant à peine un ressentiment de colère et de haine contraintes. Au Seigneur seul appartient l'appréciation du bien et du mal; je ne suis qu'un misérable pécheur...

— Nous sommes tous pécheurs, reprit doucement l'abbé; mais nous n'avons pas tous la charité qui vous distingue, mon respectable ami. Bien rares ceux qui, comme vous, se détachent assez des biens terrestres pour songer à les employer de leur vivant d'une façon si chrétienne... Persistez-vous toujours à vous défaire de votre charge, afin de vous livrer

plus entièrement aux pratiques de la religion ?

— Depuis avant-hier, ma charge est vendue, monsieur l'abbé ; quelques concessions m'ont permis d'en réaliser, chose bien rare ! le prix comptant ; cette somme, ajoutée à d'autres, me servira à fonder l'institution dont je vous ai parlé, et dont j'ai définitivement arrêté le plan que je vais vous soumettre...

— Ah ! mon digne ami ! dit l'abbé avec une profonde et sainte admiration : faire tant de bien... si simplement... et, je puis le dire, si naturellement !... Je vous le répète, les gens comme vous sont rares, il n'y a pas assez de bénédictions pour eux.

— C'est que bien peu de personnes réunissent, comme Jacques, la richesse à la piété, l'intelligence à la charité, » dit Polidori, avec un sourire ironique qui échappa au bon abbé.

A ce nouvel et sarcastique éloge, la main du notaire se crispa involontairement ; il lança, sous ses lunettes, un regard de rage infernale à Polidori.

« Vous voyez, monsieur l'abbé, se hâta de dire *l'ami intime* de Jacques Ferrand ; toujours ces soubresauts nerveux, et il ne veut rien faire... Il me désole... il est son propre bourreau... Oui, j'aurai le courage de le dire devant monsieur l'abbé, tu es ton propre bourreau, mon pauvre ami !... »

A ces mots de Polidori, le notaire tressaillit encore convulsivement, mais il se calma.

Un homme moins naïf que l'abbé eût remarqué, pendant cet entretien, et surtout pendant celui qui va suivre, l'accent contraint et courroucé de Jacques Ferrand; car il est inutile de dire qu'une volonté supérieure à la sienne, que la volonté de Rodolphe, en un mot, imposait à cet homme des paroles et des actes diamétralement opposés à son véritable caractère.

Aussi, quelquefois poussé à bout, le notaire paraissait hésiter à obéir à cette toute-puissante et invisible autorité; mais un regard de Polidori mettait un terme à cette indécision; alors concentrant avec un soupir de fureur les plus violents ressentiments, Jacques Ferrand subissait le joug qu'il ne pouvait briser.

« Hélas! monsieur l'abbé, reprit Polidori qui semblait prendre à tâche de torturer son complice, comme on dit vulgairement, *à coups d'épingle,* mon pauvre ami néglige trop sa santé... Dites-lui donc, avec moi, qu'il se soigne, sinon pour lui, pour ses amis, du moins pour les malheureux dont il est l'espoir et le soutien...

— Assez!... assez!... murmura le notaire d'une voix sourde.

— Non, ce n'est pas assez, dit le prêtre avec émotion, on ne saurait trop vous répéter que vous ne vous appartenez pas, et qu'il est mal de négliger ainsi votre santé. Depuis dix ans que je vous con-

nais, je ne vous ai jamais vu malade ; mais depuis un mois environ vous n'êtes plus reconnaissable. Je suis d'autant plus frappé de l'altération de vos traits, que j'étais resté quelque temps sans vous voir. Aussi, lors de notre première entrevue, je n'ai pu vous cacher ma surprise ; mais le changement que je remarque en vous depuis plusieurs jours est bien plus grave : vous dépérissez à vue d'œil, vous nous inquiétez sérieusement... Je vous en conjure, mon digne ami, songez à votre santé...

— Je vous suis on ne peut plus reconnaissant de votre intérêt, monsieur l'abbé ; mais je vous assure que ma position n'est pas aussi alarmante que vous le croyez.

— Puisque tu t'opiniâtres ainsi, reprit Polidori, je vais tout dire à M. l'abbé, moi : il t'aime, il t'estime, il t'honore beaucoup ; que sera-ce donc lorsqu'il saura la véritable cause de ton dépérissement ?

— Qu'est-ce encore ? dit l'abbé.

— Monsieur l'abbé, dit le notaire avec impatience, je vous ai prié de vouloir bien venir me visiter pour vous communiquer des projets d'une haute importance, et non pour m'entendre ridiculement louanger par *mon ami*.

— Tu sais, Jacques, que de moi il faut te résigner à tout entendre, » dit Polidori en regardant fixement le notaire.

Celui-ci baissa les yeux et se tut.

Polidori continua :

« Vous avez peut-être remarqué, monsieur l'abbé, que les premiers symptômes de la maladie nerveuse de Jacques ont eu lieu peu de temps après l'abominable scandale que Louise Morel a causé dans cette maison? »

Le notaire frissonna.

« Vous savez donc le crime de cette malheureuse fille, monsieur? demanda le prêtre étonné. Je ne vous croyais arrivé à Paris que depuis peu de jours ?

— Sans doute, monsieur l'abbé ; mais Jacques m'a tout raconté, comme à son ami, comme à son médecin ; car il attribue presque à l'indignation que lui a fait éprouver le crime de Louise l'ébranlement nerveux dont il se ressent aujourd'hui... Ce n'est rien encore : mon pauvre ami devait, hélas ! endurer de nouveaux coups, qui ont, vous le voyez, altéré sa santé... Une vieille servante, qui depuis bien des années lui était attachée par les liens de la reconnaissance...

— Madame Séraphin ? dit le curé en interrompant Polidori ; j'ai su la mort de cette infortunée, noyée par une malheureuse imprudence, et je comprends le chagrin de M. Ferrand : on n'oublie pas ainsi dix ans de loyaux services... De tels regrets honorent autant le maître que le serviteur...

— Monsieur l'abbé, dit le notaire, je vous en supplie, ne parlez pas de mes vertus... Vous me rendez confus... cela m'est pénible.

— Et qui en parlera donc? Sera-ce toi? reprit affectueusement Polidori; mais vous allez avoir à le louer bien davantage, monsieur l'abbé : vous ignorez peut-être quelle est la servante qui a remplacé, chez Jacques, Louise Morel et madame Séraphin? Vous ignorez enfin ce qu'il a fait pour cette pauvre Cécily... car cette nouvelle servante s'appelait Cécily, monsieur l'abbé. »

Le notaire, malgré lui, fit un bond sur son siége; ses yeux flamboyèrent sous ses lunettes, une rougeur brûlante empourpra ses traits livides.

« Tais-toi... tais-toi!... s'écria-t-il en se levant à demi. Pas un mot de plus, je te le défends!...

— Allons, allons, calmez-vous, dit l'abbé en souriant avec mansuétude, quelque généreuse action à révéler encore?... Quant à moi, j'approuve fort l'indiscrétion de votre ami... Je ne connaissais pas, en effet, cette servante, car c'est justement peu de jours après son entrée chez notre digne M. Ferrand, qu'accablé d'occupations, il a été obligé, à mon grand regret, d'interrompre momentanément nos relations.

— C'était pour vous cacher la nouvelle bonne œuvre qu'il méditait, monsieur l'abbé : aussi, quoique sa modestie se révolte, il faudra bien qu'il m'entende, et vous allez tout savoir, » reprit Polidori en souriant.

Jacques Ferrand se tut, s'accouda sur son bureau et cacha son front dans ses mains.

X

LA BANQUE DES PAUVRES.

« Imaginez-vous donc, monsieur l'abbé, reprit Polidori en s'adressant au curé, mais en accentuant, pour ainsi dire, chaque phrase par un coup d'œil ironique jeté à Jacques Ferrand, imaginez-vous que mon ami trouva dans sa nouvelle servante, qui, je vous l'ai déjà dit, s'appelait Cécily, les meilleures qualités... une grande modestie... une douceur angélique... et surtout beaucoup de piété... Ce n'est pas tout; Jacques, vous le savez, doit à sa longue pratique des affaires une pénétration extrême; il s'aperçut bientôt que cette jeune femme... car elle était jeune et fort jolie, monsieur l'abbé, que cette

jeune et jolie femme n'était pas faite pour l'état de servante, et qu'à des principes vertueusement austères... elle joignait une instruction solide et des connaissances... très-variées.

— En effet... ceci est étrange, dit l'abbé fort intéressé. J'ignorais complétement ces circonstances... Mais qu'avez-vous, mon bon M. Ferrand ?... vous semblez plus souffrant ?...

— En effet, » dit le notaire en essuyant la sueur froide qui coulait de son front, car la contrainte qu'il s'imposait était atroce ; j'ai un peu de migraine... mais cela passera. »

Polidori haussa les épaules en souriant.

« Remarquez, monsieur l'abbé, ajouta-t-il, que Jacques est toujours ainsi lorsqu'il s'agit de dévoiler quelqu'une de ses charités cachées ; il est si hypocrite au sujet du bien qu'il fait! heureusement me voici : justice éclatante lui sera rendue. Revenons à Cécily. A son tour, elle eut bientôt deviné l'excellence du cœur de Jacques, et lorsque celui-ci l'interrogea sur le passé, elle lui avoua naïvement qu'étrangère, sans ressources, et réduite, par l'inconduite de son mari, à la plus humble des conditions, elle avait regardé comme un coup du ciel de pouvoir entrer dans la sainte maison d'un homme aussi vénérable que M. Ferrand. A la vue de tant de malheur... de résignation... de vertu... Jacques n'hésita pas, il écrivit au pays de cette infortunée

pour avoir sur elle quelques renseignements : ils furent parfaits et confirmèrent la réalité de tout ce qu'elle avait raconté à notre ami ; alors, sûr de placer justement son bienfait, Jacques bénit Cécily comme un père... la renvoya dans son pays avec une somme d'argent qui lui permettait d'attendre des jours meilleurs et l'occasion de trouver une condition convenable. Je n'ajouterai pas un mot de louange pour Jacques... les faits sont plus éloquents que mes paroles.

— Bien, très-bien..., s'écria le curé attendri.

— Monsieur l'abbé..., dit Jacques Ferrand d'une voix sourde et brève, je ne voudrais pas abuser de vos précieux moments; ne parlons plus de moi, je vous en conjure, mais du projet pour lequel je vous ai prié de venir ici, et à propos duquel je vous ai demandé votre bienveillant concours.

— Je conçois que les louanges de votre ami blessent votre modestie ; occupons-nous donc de vos nouvelles bonnes œuvres, et oublions que vous en êtes l'auteur ; mais avant parlons de l'affaire dont vous m'avez chargé. J'ai, selon votre désir, déposé à la banque de France, et sous mon nom, la somme de cent mille écus, destinée à la restitution dont vous êtes l'intermédiaire, et qui doit s'opérer par mes mains... Vous avez préféré que ce dépôt ne restât pas chez vous, quoique pourtant il y eût été, ce me semble, aussi sûrement placé qu'à la banque.

— En cela, monsieur l'abbé, je me suis conformé aux intentions de l'auteur inconnu de cette restitution ; il agit ainsi pour le repos de sa conscience... D'après ses vœux, j'ai dû vous confier cette somme, et vous prier de la remettre à madame veuve de Fermont... née de Renneville... (la voix du notaire trembla légèrement en prononçant ces noms), lorsque cette dame se présenterait chez vous en justifiant de sa possession d'état.

—J'accomplirai la mission dont vous me chargez, dit le prêtre.

— Ce n'est pas la dernière, monsieur l'abbé.

— Tant mieux, si les autres ressemblent à celle-ci ; car sans vouloir rechercher les motifs qui l'imposent, je suis toujours touché d'une restitution volontaire ; ces arrêts souverains, que la seule conscience dicte et qu'on exécute fidèlement et librement dans son for intérieur, sont toujours l'indice d'un repentir sincère, et ce n'est pas une expiation stérile que celle-là.

— N'est-ce pas, monsieur l'abbé ? cent mille écus restitués d'un coup, c'est rare ; moi, j'ai été plus curieux que vous ; mais que pouvait ma curiosité contre l'inébranlable discrétion de Jacques ? Aussi, j'ignore encore le nom de l'honnête homme qui fait cette noble restitution.

— Quel qu'il soit, dit l'abbé, je suis certain qu'il est placé très-haut dans l'estime de Me Ferrand ?

— Cet honnête homme est en effet, monsieur l'abbé, placé très-haut dans mon estime, répondit le notaire avec une amertume mal dissimulée.

— Et ce n'est pas tout, monsieur l'abbé, reprit Polidori en regardant Jacques Ferrand d'un air significatif, vous allez voir jusqu'où vont les généreux scrupules de ce restituteur inconnu ; et s'il faut tout dire, je soupçonne fort notre ami de n'avoir pas peu contribué à éveiller ces scrupules... et à trouver moyen de les calmer.

— Comment cela ? demanda le prêtre.

— Que voulez-vous dire ? ajouta le notaire.

— Et les Morel ? cette brave et honnête famille ?

— Ah ! oui... oui... en effet... j'oubliais..., dit Jacques Ferrand d'une voix sourde.

— Figurez-vous, monsieur l'abbé, reprit Polidori, que l'auteur de cette restitution, sans doute conseillé par Jacques, non content de rendre cette somme considérable, veut encore... mais je laisse parler ce digne ami... c'est un plaisir que je ne veux pas lui ravir...

— Je vous écoute, mon cher M. Ferrand, dit le prêtre.

— Vous savez, reprit Jacques Ferrand avec une émotion hypocrite mêlée çà et là de mouvements de révolte involontaire contre le rôle qui lui était imposé, mouvements que trahissaient fréquemment l'altération de sa voix et l'hésitation de sa parole ; vous savez,

monsieur l'abbé, que l'inconduite de Louise Morel... a porté un coup si terrible à son père qu'il est devenu fou... La nombreuse famille de cet artisan courait risque de mourir de misère, privée de son seul soutien. Heureusement la Providence est venue à son secours... et... la... personne qui fait la restitution volontaire dont vous voulez bien être l'intermédiaire, monsieur l'abbé, n'a pas cru avoir suffisamment expié un... grand abus de confiance... Elle m'a donc demandé si je ne connaîtrais pas une intéressante infortune à soulager... J'ai dû signaler à sa générosité la famille Morel, et l'on m'a prié, en me donnant les fonds nécessaires, que je vous remettrai tout à l'heure, de vous charger de constituer une rente de deux mille francs sur la tête de Morel, reversible sur sa femme et sur ses enfants.

— Mais, en vérité, dit l'abbé, tout en acceptant cette nouvelle mission, bien respectable sans doute, je m'étonne qu'on ne vous en ait pas chargé vous-même.

— La personne inconnue pense, et je partage cette croyance, que ces bonnes œuvres acquerraient un nouveau prix... seraient pour ainsi dire sanctifiées... en passant par des mains aussi pieuses que les vôtres, monsieur l'abbé...

— A cela je n'ai rien à répondre ; je constituerai la rente de deux mille francs sur la tête de Morel, le digne et malheureux père de Louise. Mais je

crois, comme votre ami, que vous n'avez pas été étranger à la résolution qui a dicté ce nouveau don expiatoire...

— J'ai désigné la famille Morel... rien de plus, je vous prie de le croire, monsieur l'abbé, répondit Jacques Ferrand.

— Maintenant, dit Polidori, vous allez voir, monsieur l'abbé, à quelle hauteur de vues philanthropiques mon bon Jacques s'est élevé à propos de l'établissement charitable dont nous nous sommes déjà entretenus; il va vous faire le plan qu'il a définitivement arrêté; l'argent nécessaire pour la fondation des rentes est là, dans sa caisse; mais depuis hier il lui est survenu un scrupule, et, s'il n'ose vous le dire, je m'en charge...

— C'est inutile, reprit Jacques Ferrand, qui quelquefois aimait encore mieux s'étourdir par ses propres paroles que d'être forcé de subir en silence les louanges ironiques de son complice. Voici le fait, monsieur l'abbé... J'ai réfléchi... qu'il serait d'une humilité... plus chrétienne... que cet établissement... ne fût pas institué sous mon nom.

— Mais cette humilité est exagérée! s'écria l'abbé. Vous pouvez, vous devez légitimement vous enorgueillir de votre charitable fondation; c'est un droit, presque un devoir pour vous d'y attacher votre nom.

— Je préfère cependant, monsieur l'abbé, garder l'incognito ; j'y suis résolu... Et je compte assez sur votre bonté pour espérer que vous voudrez bien remplir pour moi, en gardant le plus profond secret, les dernières formalités, et choisir les employés inférieurs de cet établissement ; je me suis seulement réservé la nomination du directeur et d'un gardien.

— Lors même que je n'aurais pas un vrai plaisir à concourir à cette œuvre, qui est la vôtre, il serait de mon devoir d'accepter... j'accepte donc.

— Maintenant, monsieur l'abbé, si vous le voulez bien, mon ami va vous lire le plan qu'il a définitivement arrêté...

— Puisque vous êtes si obligeant, *mon ami*..., dit Jacques Ferrand avec amertume, lisez vous-même... épargnez-moi cette peine...

— Je vous en prie....

— Non, non, répondit Polidori en jetant au notaire un regard dont celui-ci comprit la signification sarcastique, je me fais un vrai plaisir de t'entendre exprimer toi-même les nobles sentiments qui t'ont guidé dans cette fondation philanthropique.

— Soit, je lirai, » dit brusquement le notaire, en prenant un papier sur son bureau.

Polidori, depuis longtemps complice de Jacques Ferrand, connaissait les crimes et les secrètes pensées de ce misérable ; aussi ne put-il retenir un

sourire cruel en le voyant forcé de lire cette note dictée par Rodolphe.

On le voit, le prince se montrait d'une logique inexorable dans la punition qu'il infligeait au notaire.

Luxurieux... il le torturait par la luxure.

Cupide... par la cupidité.

Hypocrite... par l'hypocrisie.

Car si Rodolphe avait choisi le prêtre vénérable dont il est question pour être l'agent des restitutions et de l'expiation imposées à Jacques Ferrand, c'est qu'il voulait doublement punir celui-ci d'avoir, par sa détestable hypocrisie, surpris la naïve estime et l'affection candide du bon abbé.

N'était-ce pas, en effet, une grande punition pour ce hideux imposteur, pour ce criminel endurci, que d'être contraint de pratiquer enfin les vertus chrétiennes qu'il avait si souvent simulées, et cette fois de mériter, en frémissant d'une rage impuissante, les justes éloges d'un prêtre respectable dont il avait jusqu'alors fait sa dupe ?

Jacques Ferrand lut donc la note suivante avec les ressentiments cachés que l'on peut lui supposer.

ÉTABLISSEMENT DE LA BANQUE DES TRAVAILLEURS SANS OUVRAGE.

« *Aimons-nous les uns les autres, a dit le Christ.*

« Ces divines paroles contiennent le germe de

« tous devoirs, de toutes vertus, de toutes charités.

« Elles ont inspiré l'humble fondateur de cette « institution.

« Au Christ seul appartient le bien qu'il aura fait.

« Limité quant aux moyens d'action, le fondateur « a voulu du moins faire participer le plus grand « nombre possible de ses frères aux secours qu'il « leur offre.

« Il s'adresse d'abord aux ouvriers honnêtes, « laborieux et chargés de famille, que le *manque « de travail* réduit souvent à de cruelles extrémités.

« Ce n'est pas une aumône dégradante qu'il fait « à ses frères, c'est un prêt gratuit qu'il leur offre.

« Puisse ce prêt, comme il l'espère, les empê- « cher souvent de grever indéfiniment leur avenir « par ces emprunts écrasants qu'ils sont forcés de « contracter afin d'attendre le retour du travail, « leur seule ressource, et de soutenir la famille dont « ils sont l'unique appui.

« Pour garantie de ce prêt, il ne demande à ses « frères qu'un *engagement d'honneur et une solida- « rité de parole jurée.*

« Il affecte un revenu annuel de douze mille francs « à faire la première année, jusqu'à la concurrence « de cette somme, *des prêts-secours de vingt à « quarante francs*, sans intérêts, en faveur *des « ouvriers mariés et sans ouvrage*, domiciliés dans « le 7e arrondissement.

« On a choisi ce quartier comme étant l'un de « ceux où la classe ouvrière est la plus nombreuse.

« Ces prêts ne seront accordés qu'aux ouvriers « ou ouvrières porteurs d'un certificat de bonne « conduite, délivré par leur dernier patron, qui « indiquera la cause et la date de la suspension du « travail.

« Ces prêts seront remboursables mensuellement « par sixième ou par douzième, au choix de l'em- « prunteur, *à partir du jour où il aura retrouvé de « l'emploi.*

« Il souscrira un simple *engagement d'honneur* de « rembourser le prêt aux époques fixées.

« A cet engagement adhéreront, comme garants, « deux de ses camarades, afin de développer et « d'étendre par la solidarité la religion de la pro- « messe jurée (1).

« L'ouvrier qui ne rembourserait pas la somme « empruntée par lui, ne pourrait, ainsi que ses deux « garants, prétendre désormais à un nouveau prêt; « car il aurait forfait à un engagement sacré et sur- « tout privé successivement plusieurs de ses frères

(1) On ignore peut-être que la classe ouvrière porte généralement un tel respect à la chose due, que les vampires qui lui prêtent à la petite semaine au taux énorme de 3 à 400 pour 100 n'exigent aucun engagement écrit, et qu'ils sont toujours religieusement remboursés. C'est surtout à la halle et dans les environs que s'exerce cette abominable industrie.

« de l'avantage dont il a joui, la somme qu'il ne « rendrait pas étant perdue pour la banque des « pauvres.

« Ces sommes prêtées étant, au contraire, scru- « puleusement remboursées, les *prêts-secours* aug- « menteront d'année en année de nombre et de « quotité, et un jour il sera possible de faire parti- « ciper d'autres arrondissements aux mêmes bien- « faits.

« Ne pas dégrader l'homme par l'aumône...

« Ne pas encourager la paresse par un don stérile...

« Exalter les sentiments d'honneur et de probité « naturels aux classes laborieuses...

« Venir fraternellement en aide au travailleur qui, « vivant déjà difficilement au jour le jour, grâce à « l'insuffisance des salaires, ne peut, quand vient « le chômage, *suspendre* ses besoins ni ceux de sa « famille parce qu'on *suspend* les travaux...

« Telles sont les pensées qui ont présidé à cette « institution (1).

« Que celui qui a dit : *Aimons-nous les uns les « autres* en soit seul glorifié. »

(1) Notre projet, sur lequel nous avons consulté plusieurs ouvriers aussi honorables qu'éclairés, est bien imparfait, sans doute, mais nous le livrons aux réflexions des personnes qui s'intéressent aux classes ouvrières, espérant que le germe d'utilité qu'il renferme (nous ne craignons pas de l'affirmer) pourra être fécondé par un esprit plus puissant que le nôtre.

— Ah! monsieur, s'écria l'abbé avec une religieuse admiration ; quelle idée charitable! combien je comprends votre émotion en lisant ces lignes, d'une si touchante simplicité! »

En effet, en achevant cette lecture, la voix de Jacques Ferrand était altérée; sa patience et son courage étaient à bout; mais, surveillé par Polidori, il n'osait, il ne pouvait enfreindre les moindres ordres de Rodolphe.

Que l'on juge de la rage du notaire, forcé de disposer si libéralement, si charitablement, de sa fortune, en faveur d'une classe qu'il avait impitoyablement poursuivie dans la personne de Morel le lapidaire.

« N'est-ce pas, monsieur l'abbé, que l'idée de Jacques est excellente? reprit Polidori.

— Ah! monsieur, moi qui connais toutes les misères, je suis plus à même que personne de comprendre de quelle importance peut être pour d'honnêtes ouvriers sans travail ce prêt qui semblerait bien modique aux heureux du monde... Hélas! que de bien ils feraient s'ils savaient qu'une somme si minime qu'elle défrayerait à peine le moindre de leurs fastueux caprices... qu'avec trente ou quarante francs qui leur seraient *scrupuleusement rendus*, mais sans intérêt... ils pourraient souvent sauver l'avenir, quelquefois l'honneur d'une famille que le manque d'ouvrage met aux prises

avec les effrayantes obsessions de la misère et du besoin. L'indigence sans travail ne trouve jamais de crédit, ou, si l'on consent à lui prêter de petites sommes sans nantissement, c'est au prix d'intérêts usuraires monstrueux; ils emprunteront trente sous pour huit jours, et il faudra qu'ils en rendent quarante, et encore les prêts modiques sont rares et difficiles. Les prêts du mont-de-piété eux-mêmes coûtent, dans certaines circonstances, près de trois cents pour cent (1). L'artisan sans travail y

(1) Nous empruntons les renseignements suivants à un éloquent et excellent travail publié par M. Alphonse Esquiros dans la *Revue de Paris* du 11 juin 1843 : « La moyenne des articles engagés pour *trois francs* chez les commissionnaires des 8e et du 12e arrondissements est au moins de *cinq cents* dans un jour. La population ouvrière réduite à d'aussi faibles ressources ne retire donc du mont-de-piété que des avances insignifiantes en comparaison de ses besoins. — Aujourd'hui les droits du mont-de-piété s'élèvent dans les cas ordinaires à 13 pour 100, mais ces droits augmentent dans une proportion effrayante si le prêt, au lieu d'être annuel, est fait pour un temps moins long. Or, comme les articles déposés par la classe pauvre sont, en général, des objets de première nécessité, il résulte qu'on les apporte et qu'on les retire presque aussitôt; il est des effets qui sont régulièrement engagés et dégagés une fois par semaine. Dans cette circonstance, supposons un prêt de 3 francs; l'intérêt payé par l'emprunteur sera alors calculé sur le taux de 1/4 pour 100 par an. — L'argent qui s'amasse, chaque année dans la caisse du mont-de-piété tombe incontinent dans celle des hospices : cette somme est très-considérable. En 1840, année de détresse, les bénéfices se sont élevés à 422,213 francs. « On ne peut douter, dit en terminant M. Esquiros avec une haute raison, que cette somme n'ait une destination louable, puisque venant de la misère elle retourne à la misère; mais on se fait néanmoins cette

dépose souvent pour quarante sous l'unique couverture qui, dans les nuits d'hiver, défend lui et les siens de la rigueur du froid... Mais, ajouta l'abbé avec enthousiasme, un prêt de trente ou quarante francs sans intérêt, et remboursable par douzièmes, quand l'ouvrage revient... mais pour d'honnêtes ouvriers c'est le salut, c'est l'espérance, c'est la vie... Et avec quelle fidélité ils s'acquitteront ! Ah ! monsieur, ce n'est pas là où vous trouverez des faillites... C'est une dette sacrée que celle que l'on a contractée pour donner du pain à sa femme et à ses enfants !

— Combien les éloges de monsieur l'abbé doivent t'être précieux, Jacques ! dit Polidori, et combien il va t'en adresser encore,... pour ta fondation du mont-de-piété gratuit !

— Comment ?

— Certainement, monsieur l'abbé ; Jacques n'a pas oublié cette question, qui est pour ainsi dire une annexe de sa banques des pauvres.

— Il serait vrai ? s'écria le prêtre en joignant les mains avec admiration.

— Continue, Jacques, » dit Polidori.

question grave : *Si c'est bien au pauvre qu'il appartient de venir au secours du pauvre !* » Disons enfin que M. Esquiros, tout en réclamant de grandes améliorations à établir dans l'exercice du mont-de-piété, rend hommage au zèle du directeur actuel, M. Deroche, qui a déjà entrepris d'utiles réformes.

Le notaire continua d'une voix rapide ; car cette scène lui était odieuse :

« Les prêts-secours ont pour but de remédier à « l'un des plus graves accidents de la vie ouvrière, « *l'interruption du travail.* Ils ne seront donc abso- « lument accordés qu'aux artisans qui manqueront « d'ouvrage.

« Mais il reste à prévoir d'autres cruels embar- « ras, qui atteignent même le travailleur occupé.

« Souvent un chômage d'un ou deux jours né- « cessité quelquefois par la fatigue, par les soins « à donner à une femme ou à un enfant malade, « par un déménagement forcé, prive l'ouvrier de « sa ressource quotidienne... Alors il a recours au « mont-de-piété, dont l'argent est à un taux énorme, « ou à des prêteurs clandestins, qui prêtent à des « intérêts monstrueux.

« Voulant, autant que possible, alléger le fardeau « de ses frères, le fondateur de la banque des pau- « vres affecte un revenu de 25,000 francs par an à « des prêts sur gages, qui ne pourront s'élever au- « delà de 10 francs pour chaque prêt.

« Les emprunteurs ne payeront ni frais, ni inté- « rêts, mais ils devront prouver qu'ils exercent une « profession honorable, et fournir une déclara- « tion de leurs patrons, qui justifiera de leur mo- « ralité.

« Au bout de deux années, en vendra sans frais

« les effets qui n'auront pas été dégagés ; le mon-
« tant, provenant du surplus de cette vente, sera
« placé à 5 pour 100 d'intérêts au profit de l'en-
« gagiste.

« Au bout de cinq ans, s'il n'a pas réclamé cette
« somme, elle sera acquise à la banque des pauvres
« et jointe aux rentrées successives ; elle permet-
« tra d'augmenter successivement le nombre des
« prêts (1).

« L'administration et le bureau des prêts de la
« banque des pauvres seront placés rue du Temple,
« n° 17, dans une maison achetée à cet effet au sein
« de ce quartier populeux. Un revenu de 10,000 fr.
« sera affecté aux frais et à l'administration de la
« banque des pauvres, dont le directeur à vie sera... »

Polidori interrompit le notaire, et dit au prêtre :

« Vous allez voir, monsieur l'abbé, par le choix du directeur de cette administration, si Jacques sait réparer le mal qu'il a fait involontairement. Vous savez que, par une erreur qu'il déplore, il avait faussement accusé son caissier du détournement d'une somme qui s'est ensuite retrouvée.

— Sans doute...

— Et bien ! c'est à cet honnête garçon, nommé François Germain, que Jacques accorde la direc-

(1) Nous avons dit que dans quelques petits États d'Italie, il existe des monts-de-piété gratuits, fondations charitables qui ont beaucoup d'analogie avec l'établissement que nous supposons.

tion à vie de cette banque, avec des appointements de 4,000 fr. N'est-ce pas admirable... monsieur l'abbé ?

— Rien ne m'étonne plus maintenant, ou plutôt rien ne m'a étonné jusqu'ici, dit le prêtre... La fervente piété, les vertus de notre digne ami devaient tôt ou tard avoir un résultat pareil... Consacrer toute sa fortune à une si belle institution, ah ! c'est admirable !

— Plus d'un million, monsieur l'abbé ! dit Polidori, plus d'un million amassé à force d'ordre, d'économie et de probité !... Et il y avait pourtant des misérables capables d'accuser Jacques d'avarice !... Comment, disaient-ils, son étude lui rapporte 50 ou 60,000 francs par an, et il vit de privations ?

— A ceux-là, reprit l'abbé avec enthousiasme, je répondrais : Pendant quinze ans il a vécu comme un indigent... afin de pouvoir un jour magnifiquement soulager les indigents.

— Mais sois donc au moins fier et joyeux du bien que tu fais, s'écria Polidori en s'adressant à Jacques Ferrand, qui, sombre, abattu, le regard fixe, semblait absorbé dans une méditation profonde.

— Hélas ! dit tristement l'abbé, ce n'est pas dans ce monde que l'on reçoit la récompense de tant de vertus, on a une ambition plus haute...

— Jacques, dit Polidori, en touchant légèrement l'épaule du notaire, finis donc la lecture. »

Le notaire tressaillit, passa sa main sur son front, puis, s'adressant au prêtre, il lui dit :

« Pardon, monsieur l'abbé, mais je songeais... je songeais à l'immense extension que pourra prendre cette banque des pauvres par la seule accumulation des revenus, si les prêts de chaque année, régulièrement remboursés, ne les entamaient pas...Au bout de quatre ans elle pourrait déjà faire pour environ cinquante mille écus de prêts gratuits ou sur gages... C'est énorme... énorme, et je m'en félicite, » ajouta-t-il en songeont, avec une rage cachée, à la valeur du sacrifice qu'on lui imposait. I reprit : « J'en étais, je crois...

— A la nomination de François Germain pour directeur de la société, » dit Polidori.

Jacques Ferrand continua :

« Un revenu de dix mille francs sera affecté aux « frais et à l'administration de la *Banque des Tra-* « *vailleurs sans ouvrage*, dont le directeur à vie « sera François Germain, et dont le gardien sera le « portier actuel de la maison, nommé Pipelet.

« M. l'abbé Dumont, auquel les fonds nécessaires « à la fondation de l'œuvre seront remis, instituera « un conseil supérieur de surveillance composé du « maire et du juge de paix de l'arrondissement, « qui s'adjoindront les personnes qu'ils jugeront « utiles au patronage et à l'extension de la banque « des pauvres, car le fondateur s'estimera mille

« fois payé du peu qu'il fait, si quelques personnes « charitables concouraient à son œuvre.

« On annoncera l'ouverture de cette banque par « tous les moyens de publicité possible...

« Le fondateur répète, en finissant, qu'il n'a « aucun mérite à faire ce qu'il fait pour ses frères.

« Sa pensée n'est que l'écho de cette pensée « divine :

« AIMONS-NOUS LES UNS LES AUTRES... »

— Et votre place sera marquée dans le ciel auprès de celui qui a prononcé ces paroles immortelles, » s'écria l'abbé en venant serrer avec effusion les mains de Jacques Ferrand dans les siennes.

Le notaire était à bout...

Les forces lui manquaient... Sans répondre aux félicitations de l'abbé, il se hâta de lui remettre en bons du Trésor la somme considérable nécessaire à la fondation de cette œuvre, et de la rente de Morel le lapidaire.

« J'ose croire, monsieur l'abbé, dit enfin Jacques Ferrand, que vous ne refuserez pas cette nouvelle mission, confiée à votre charité. Du reste, un étranger... nommé sir Walter Murph... qui m'a donné quelques avis... sur la rédaction de ce projet, allégera quelque peu votre fardeau... et ira aujourd'hui même causer avec vous de la pratique de l'œuvre et se mettre à votre disposition, s'il peut vous être utile. Excepté pour lui, je vous prie donc

de me garder le plus profond secret, monsieur l'abbé.

— Vous avez raison... Dieu sait ce que vous faites pour vos frères... Qu'importe le reste?... Tout mon regret est de ne pouvoir apporter que mon zèle dans cette noble institution; il sera du moins aussi ardent que votre charité est intarissable... Mais qu'avez-vous? vous pâlissez!... Souffrez-vous?

— Un peu, monsieur l'abbé... Cette longue lecture, l'émotion que me causent vos bienveillantes paroles... le malaise que j'éprouve depuis quelques jours... Pardonnez ma faiblesse, dit Jacques Ferrand en s'asseyant péniblement; cela n'a rien de grave sans doute, mais je suis épuisé.

— Peut-être feriez-vous bien de vous mettre au lit? dit le prêtre avec un vif intérêt; de faire mander votre médecin?

— Je suis médecin, monsieur l'abbé, dit Polidori. L'état de Jacques Ferrand demande de grands soins, je les lui donnerai. »

Le notaire tressaillit.

« Un peu de repos vous remettra, je l'espère, dit le curé. Je vous laisse; mais avant, je vais vous donner le reçu de cette somme. »

Pendant que le prêtre écrivait le reçu, Jacques Ferrand et Polidori échangèrent un regard impossible à rendre...

« Allons, bon courage, bon espoir! dit le prêtre

en remettant le reçu à Jacques Ferrand. D'ici à bien longtemps, Dieu ne permettra pas qu'un de ses meilleurs serviteurs quitte une vie si utilement, si religieusement employée... Demain, je reviendrai vous voir... Adieu, monsieur... adieu, mon ami... mon digne et saint ami... »

Le prêtre sortit.

Jacques Ferrand et Polidori restèrent seuls.

FIN DU DOUZIÈME VOLUME.

Date Due

All library items are subject to recall at any time.

AUG 17	2010	
OCT 22 2010		

Brigham Young University
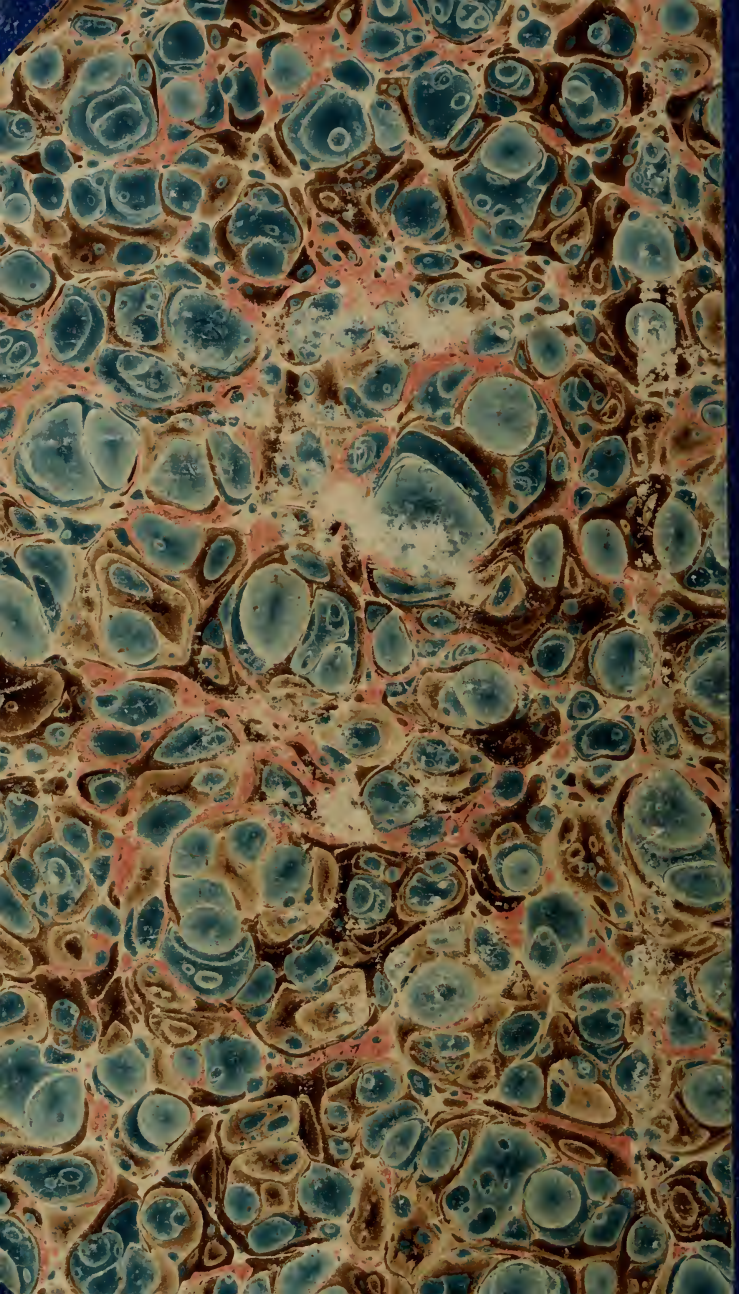
BRIGHAM YOUNG UNIVERSITY
3 1197 21391 2485